هكذا من الاصل

issises du Var
information

LE MONDE DES LIVRES



■ Christa Wolf, une femme libre
■ L'historien George Mosse

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16416 – 7,50 F — VENDREDI 7 NOVEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Grève des avocats

Manque de moyens, engorgement des tribunaux : pour la première fois, la plupart des 33 000 avocats devaient cesser le travail, jeudi. p. 9
et notre éditorial p. 16

Euro : le pavé Trichet

La candidature de Jean-Claude Trichet à la présidence de la future Banque centrale européenne a réuni contre elle la quasi-unanimité des quinze ministres de l'économie de l'UE. p. 3

Regain de tension ONU-Irak

Une nouvelle tentative irakienne de soustraire du matériel militaire à la surveillance de l'ONU a ressoudé les rangs du Conseil de sécurité contre Badgad. p. 5

Le train de vie du Quai d'Orsay

La cour de discipline budgétaire et financière de la Cour des comptes relève de graves dysfonctionnements au sein du cabinet de M. Dumas, entre 1988 et 1991. p. 11

Baryshnikov, portrait d'une étoile



A près de cinquante ans, le danseur étoile est à Paris, sans sa compagnie, pour le Festival d'automne. Il parle de sa visite à Riga, sa ville natale, de son passage à l'Ouest, en 1974. p. 14

La succession de Jean Gandois

Ernest-Antoine Seillière pourrait briguer la présidence du CNPF. p. 7

Bataille dans le ciel

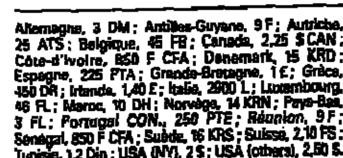
L'Europe part en guerre contre la perspective d'un monopole américain sur les nouveaux réseaux multimédias de communication par satellites. p. 17

Mondial 98

Douze mille bénévoles prendront part à la Coupe du monde de football organisée en France. p. 24 et 25

Sida et tiers-monde

90 % des séropositifs vivent dans les pays en voie de développement. Le responsable du Programme des Nations unies contre le VIH défend malgré tout les essais thérapeutiques dans ces pays. p. 23



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1107 - 7,50 F

L'autre Europe de Tony Blair

● « L'Europe doit changer », explique au « Monde » le premier ministre britannique ● « Ses institutions perdent beaucoup de temps, son chômage est trop élevé, elle ne fonctionne pas au bénéfice des gens » ● Il souhaite faire de la Grande-Bretagne « un acteur dominant » de l'Union

DANS UN ENTRETIEN exclusif qu'il a accordé au *Monde*, à la veille de l'ouverture du sommet franco-britannique qui se tient, jeudi 6 et vendredi 7 novembre à Londres, le premier ministre travailliste britannique, Tony Blair, souligne que *« l'intérêt de la Grande-Bretagne est de faire partie de l'Europe et d'en être un acteur dominant »*. Il explique toutefois qu'une réforme de l'Europe s'impose.

A ses yeux, l'Union ne fonctionne pas actuellement *« au bénéfice des gens »*. *« Ses institutions*, dit-il, *perdent beaucoup de temps ; elle ne crée pas assez d'emplois, son chômage est trop élevé. »* Il désire une Europe *« qui corresponde mieux à ce que les gens souhaitent »*. Mais ces réformes qu'il appelle de ses vœux, il veut que la Grande-Bretagne les présente *« d'un point de vue pro-européen plutôt qu'anti-européen »*.

M. Blair rappelle également que son gouvernement, qui exercera à compter du 1er janvier 1998, et pour six mois, la présidence de l'Union européenne, souhaite ardemment la réussite du lancement de l'euro. Mais, explique-t-il, la Grande-Bretagne ne fera pas partie de la première vague des pays participants parce que *« le cycle économique britannique n'est pas le même que celui de la France ou de l'Allemagne »*.



Jacques Chirac et Lionel Jospin, accompagné de cinq de ses ministres, sont arrivés jeudi à Londres pour participer aux travaux de ce sommet au cours duquel les deux délégations évoqueront notamment la préparation du Conseil européen extraordinaire sur l'emploi, les 20 et 21 novembre à Luxembourg, ainsi que la coopération militaire bilatérale et le dossier Eurotunnel.

Les Britanniques paraissaient décidés à parler du conflit des routiers français, qui a considérablement gêné les compagnies de transport d'outre-Manche.

Lire page 2

Le conflit des routiers

- Un projet d'accord est soumis aux grévistes
- Les salaires seraient augmentés de 6 % au 1er octobre
- Les patrons acceptent le principe d'un salaire minimum
- Les syndicats prêts à discuter de l'aménagement du temps de travail

Lire pages 6, 15 et 32

Vol TWA 800 : la « théorie du missile » s'autodétruit

NEW YORK
de notre correspondante

Le communiqué est aussi laconique que le rapport auquel il se réfère était rocambolesque. En une phrase, Ian Goddard, l'auteur de la fameuse « théorie du missile » qui, diffusée à l'infini sur Internet, persuada plus d'un crédule que l'explosion en vol du Boeing 747 de la TWA, en juillet 1996, était due au tir malencontreux d'un missile par un bâtiment de l'US Navy en manœuvres au large de Long Island, vient tout simplement d'avouer qu'il s'est trompé.

« Bien que de nombreux témoignages restent un mystère pour moi, écrit-il dans un communiqué adressé mercredi 5 novembre à CNN, *je pense que mon effort visant à rendre la Navy responsable de l'explosion du vol TWA 800 était irresponsable et erroné. »* M. Goddard présente d'ailleurs ses excuses *« à ceux de la Navy qu'il a accusés à tort »* ainsi qu'à ceux *« qui ont cru à ses efforts et qui, maintenant, lui en veulent d'avoir changé d'avis »*.

Ce mystérieux « investigateur », dont le site sur le Web (www.erols.com/igoddard) n'était soudainement plus accessible mercredi, fait-il ici allusion à Pierre Salinger ? Au début de cette année, cet ancien collaborateur du président Kennedy, longtemps journaliste à ABC, s'appuya sur le « rapport » de Ian Goddard pour se faire en effet le porte-parole à Paris de la « théorie du missile », qu'il défendit notamment dans les colonnes de *Paris-Match*. Selon cette thèse, les autorités américaines étouffaient la vraie raison de l'explosion du Boeing, dans laquelle 230 personnes avaient trouvé la mort, pour que le monde ne sache pas que l'appareil avait été détruit par une regrettable erreur de tir d'un missile à partir d'un navire de guerre de la marine américaine. D'après CNN, Pierre Salinger, informé par Ian Goddard de l'abandon de cette théorie, a téléphoné la semaine dernière au numéro deux du FBI, James Kallstrom, pour lui indiquer qu'il cessait lui aussi son « enquête ».

Ian Goddard, qui se définit comme *« libertaire »* et dont les « théories du complot » apparaissent sur d'autres sites d'Internet, comme celui de Conspiracy News (www.geocities.com/capitolhill/7870), où les noirs desseins de Saddam Hussein voisinent avec les *« vraies »* raisons du *« krach boursier »* de la semaine dernière, a expliqué à ses amis qu'il avait surtout voulu *« ternir l'image de l'administration »* américaine.

Selon plusieurs journaux américains, le FBI s'apprête à rendre ses conclusions sur l'enquête d'ici à la fin du mois, en abandonnant définitivement l'hypothèse terroriste ou d'un missile, que rien n'est venu étayer malgré des recherches extensives. Quelque 300 000 morceaux de l'épave de l'avion ont été ramenés à la surface par les enquêteurs, qui ont reconstitué l'appareil dans un vaste hangar pour tenter de trouver des indices explicatifs. L'enquête, qui a coûté au total environ 15 millions de dollars, a engagé dans certaines phases jusqu'à 700 personnes. Un porte-parole du National Transport Safety Board, Peter Goelz, a dénoncé mercredi *« les graves dégâts »* causés par Ian Goddard et sa théorie auprès d'*« innombrables gens »*, en particulier les familles des victimes.

Sylvie Kauffmann

Passions franco-allemandes

APRÈS BERLIN, Paris présente au Petit Palais l'exposition « Marianne et Germania », qui retrace les rapports entre l'Allemagne et la France pendant le siècle qui a suivi la Révolution française. Passionnant, le propos raconte une histoire de famille *digne des Atrides, qui tourne mal*. Un feuilleton d'amour et de haine *où les idées jouent un rôle majeur*. Poètes, philosophes et écrivains y sont en première ligne. Hélas, comme à Berlin, le visiteur qui ne dispose pas d'un solide bagage historique risque de perdre pied. Fût-elle intelligente, comme celle-ci, une exposition peut-elle n'être que la mise en scène d'un savoir essentiellement livresque ?

Lire page 29

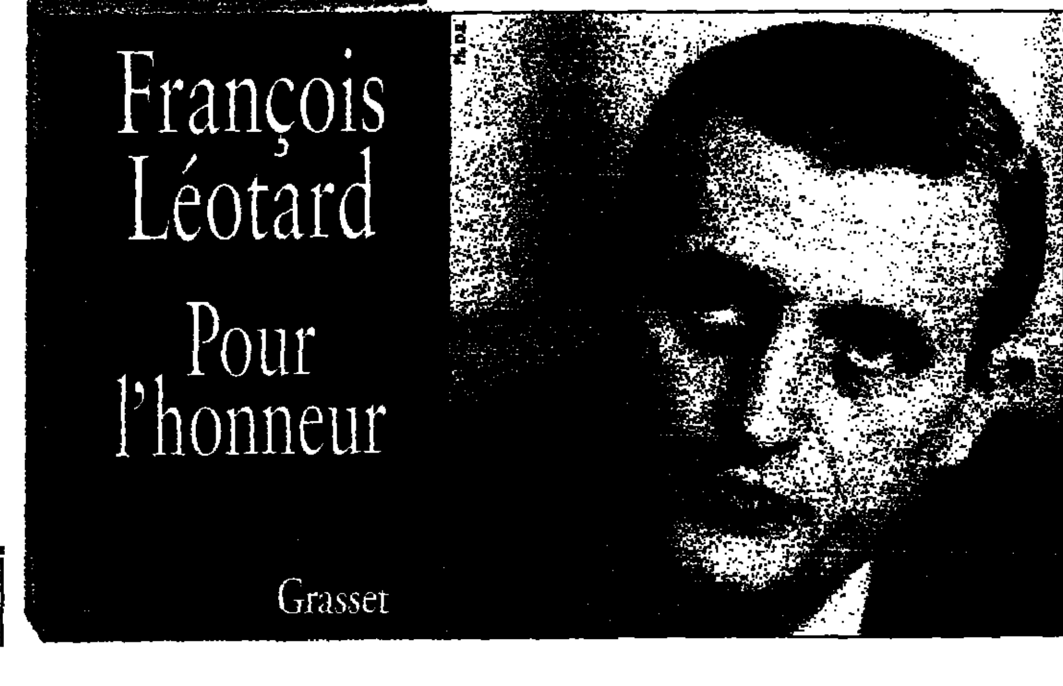
Les 80 ans sans joie de la révolution d'Octobre

À PART quelques nostalgiques sur la place Rouge et quelques défilés dans les maigres vestiges du mouvement communiste international, qui va célébrer le 80e anniversaire de la révolution d'Octobre ? Avec la guerre de 1914 dont il est né, l'évènement a pourtant ouvert ce court et tragique XXe siècle, clos en décembre 1991 avec la disparition de l'URSS. Le 7 novembre 1987, Moscou avait encore fêté le 70e anniversaire de ce qu'il était convenu d'appeler « l'insurrection bolchevique » et qui n'était en fait qu'une sorte de putsch : le 25 octobre 1917, selon le calendrier julien qui devait être rapidement remplacé par le calendrier grégorien, le soviet de Petrograd présidé par Trotski s'était emparé de tous les pouvoirs. Ce 7 novembre 1987, le nom de Trotski, justement, avait été prononcé au Kremlin pour la première fois depuis plus de soixante ans, à côté de celui de Lénine, par le secrétaire général de l'époque, Mikhaïl Gorbatchev. Tout le monde avait voulu voir dans cette levée d'un tabou qui n'était pas tout à fait une réhabilitation le signe du nouveau cours de l'URSS.

En 1987, la révolution d'Octobre avait encore de beaux restes. *Mieux, elle était sur le point de* connaître une nouvelle jeunesse avec la *perestroïka gorbatchévienne*. On commençait, ou plutôt on recommençait, à Moscou, à prendre officiellement ses distances avec le stalinisme, dont toutefois on minimisait toujours les crimes. Gorbatchev parlait de quelques milliers de victimes, quand Soljenitsyne avait plus sérieusement avancé le chiffre de 19 millions. On ne remettait pas en cause le *léninisme, le parti unique*, l'arbitraire, la répression des « ennemis de classe » ou des opposants, y compris communistes, mais on cherchait à rompre avec la vision manichéenne du monde. Signe d'ouverture vers ces sociaux-démocrates voués pendant des décennies aux poubelles de l'Histoire, Mikhaïl Gorbatchev avait organisé, à la veille du 70e anniversaire de la révolution, un grand forum international avec la participation des frères et frères ennemis.

Daniel Vernet

Lire la suite page 16
et nos informations page 8



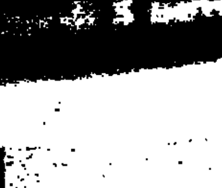
Vichy, la mémoire contre la légende

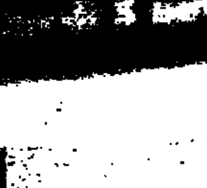
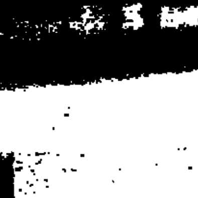


EBERHARD JÄCKEL

PROFESSEUR à l'université de Stuttgart, Eberhard Jäckel, historien dont le livre sur la France de Vichy dans *l'Europe de Hitler fut pionnier*, a refusé de déposer à Bordeaux parce que ses travaux sont *« trop anciens »*. Mais il explique au *Monde* pourquoi le travail de mémoire est une condition de la dignité, *« impossible à connaître quand on vit de légendes ou de mythes »*. Il espère surtout que *« la France saura éviter une approche moralisatrice des choses »*.

Lire page 10



onde
HES

SOMMET Le président Jacques Chirac et le chef du gouvernement, Lionel Jospin, accompagné de cinq de ses ministres, sont arrivés, jeudi 6 novembre, à Londres, pour participer au sommet franco-britannique. Les discussions porteront, pendant deux jours, notamment sur la préparation du Conseil européen extraordinaire sur l'emploi et l'avenir d'Eurotunnel. ● LA COOPÉRATION militaire sera également abordée en marge du sommet. Le ministre de la défense, Alain Richard, et son homologue britannique, George Robertson, signeront, vendredi, un accord de coopération entre les armées de terre des deux pays. ● LE PREMIER ministre britannique, Tony Blair, dans un entretien exclusif accordé au *Monde*, souligne que la Grande-Bretagne veut réellement faire partie de l'Europe, mais aussi en favoriser des changements. Il souhaite une Europe *« plus proche des gens »*.

Paris et Londres confrontent leurs approches différentes de l'Europe

Les entretiens franco-britanniques qui se tiennent, jeudi 6 et vendredi 7 novembre, dans la capitale du Royaume-Uni, devraient permettre aux deux pays de constater leurs divergences tant sur le terrain de la lutte contre le chômage que sur celui des conditions de l'élargissement de l'Union

LONDRES
de notre envoyé spécial

Préparation du sommet européen extraordinaire sur l'emploi qui doit se tenir à la mi-novembre à Luxembourg ; état des lieux sur la question de *l'élargissement* de l'Union avant le conseil européen du début décembre dans la même ville ; discussions, enfin sur des dossiers bilatéraux tels qu'Eurotunnel et la coopération militaire entre les deux pays : les rencontres franco-britanniques au sommet ont beau relever de la routine, le menu de celle qui a lieu, jeudi 6 et vendredi 7 novembre, à Londres n'en est pas moins fourni.

L'agenda européen domine non seulement du fait de la proximité des deux conseils de Luxembourg, mais aussi parce que la Grande-*Bretagne assurera, à compter du* 1er janvier, la présidence de l'Union. Elle assumera cette charge pour six mois, qui vont compter plus que d'autres dans l'histoire de l'Europe puisqu'ils verront, au printemps, le début de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM). On en est bien conscient à Londres, où le gouvernement de Tony Blair entend dire à ses interlocuteurs français que la présidence britannique fera tout ce qu'il faut pour assurer le bon démarrage de l'euro.

UN DOUBLE MESSAGE

Comme le confirme l'entretien que le premier ministre a accordé au *Monde*, la tonalité de l'équipe blairiste est plus pro-européenne que celle d'aucun gouvernement britannique depuis bien longtemps. *Le* message est double : la Grande-Bretagne de Tony Blair veut tenir toute sa place dans l'Union ; mais elle entend aussi changer, de l'intérieur, le profil de l'Europe. Au conseil de la mi-novembre, M. Blair redira sa conviction de la nécessité d'une plus *grande « flexibilité » des marchés* du travail dans l'Union.

A Paris, les porte-parole officiels reconnaissent qu'il y a une différence d'approche entre les deux pays sur ce sujet : la France, dit-on, accorde une plus grande place *« au rôle de l'Etat »*, notamment pour favoriser le « dialogue social ». De « dialogue social », il sera d'ailleurs question à Londres, où les Britanniques sont bien décidés à parler du conflit des routiers en France.

Le sujet de l'élargissement de l'Union présente moins d'aspéri*tés. Les deux pays ont des concep*tions assez proches sur ce que doit être ce *« processus global, continu et évolutif »* d'élargissement de l'Union – même si Londres insiste davantage que Paris sur l'urgente réforme de la politique agricole commune (PAC) qu'il suppose.

Jacques Chirac – qui devait dîner jeudi soir avec Tony Blair – se rend à Londres accompagné de Lionel Jospin et de cinq de ses ministres : MM. Hubert Védrine (affaires étrangères), Dominique Strauss-Kahn (économie et finances), Alain Richard (défense), *Jean-Claude Gayssot (équipement* et transports), Pierre Moscovici (affaires européennes).

Le chapitre bilatéral du sommet devrait dresser un bilan positif de la coopération militaire et traiter d'un différend croissant au sujet de la gestion d'Eurotunnel.

Al. Fr.

Tony Blair, premier ministre travailliste britannique

« Notre intérêt est de faire partie de l'Europe et d'en être un acteur dominant »

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

« L'humeur de la Grande-Bretagne a beaucoup changé. Elle nous paraît à l'optimisme. Quelle part prend l'économie dans cet optimisme retrouvé et quelle part y prenez-vous vous-même ?

– Un nouvel esprit d'optimisme souffle sur la Grande-Bretagne. Nous nous sentons à l'aise avec la place que nous occupons dans le monde d'aujourd'hui et nous *sommes confiants dans notre* avenir. C'est en partie parce que nous croyons que, si nous effectuons les changements nécessaires, notre économie sera l'une des plus créatives au monde. C'est aussi parce que nous assistons à l'arrivée d'une nouvelle génération aux leviers de pouvoir. C'est, enfin, parce que nous voyons clairement notre rôle *international.*

» Ce qui est fascinant, c'est que la Grande-Bretagne est au premier plan dans les domaines du design, des industries créatives, de la technologie. Notre image, qui a longtemps été celle des chapeaux melon et des complets rayés, vieux jeu, a été remplacée par une image plus dynamique, ouverte et prospective. *Je suis fier du passé de mon* pays, mais je ne veux pas vivre dans le passé.

– N'êtes-vous pas aussi le représentant d'une nouvelle façon de faire de la politique, d'un nouveau type d'homme politique ?

– Nous avons besoin d'un type différent de politique. La lutte idéologique entre " capitalisme " et " *socialisme* ", *qui a marqué le* XXe siècle, est dépassée. Tout comme le modèle de ces gouvernements qui arrivaient au pouvoir avec un programme qu'ils entendaient appliquer, qu'il marche ou non. Mais cela ne veut pas dire que l'idéalisme soit fini. Je parle parfois d'une politique qui dépasse les idéologies, mais pas l'idéalisme.

– Cela veut-il dire que vous n'avez pas eu et que vous n'avez toujours pas de modèle en politique ?

– Au contraire, je crois que la politique de centre gauche doit être fondée sur des valeurs. Il existe deux philosophies politiques, l'une basée sur un intérêt personnel étriqué, l'autre sur un intérêt plus communautaire. C'est à cette dernière que je me raccroche et mes héros sont Attlee, Lloyd George ou Keynes. Je partage leurs valeurs mais je pense que, si la grande refonte du centre et du centre gauche doit s'inspirer des valeurs de notre histoire, elle doit aussi se débarrasser d'une stupide idéologie. Les jours de la production de masse sont passés : nous vivons dans un *marché extrêmement compétitif. Le* meilleur moyen d'être juste envers les gens, c'est de les rendre aptes à l'emploi.

– C'est la raison pour laquelle vous faites de l'éducation votre priorité ?

– L'éducation est la force libératrice d'aujourd'hui si nous voulons être compétitifs. Dans un monde où capitaux et technologies sont mobiles, la seule manière d'être compétitif est fondée sur l'intelligence et les compétences. C'est pourquoi je dis que l'éducation représente la justice sociale d'aujourd'hui.

***– Dans nos sociétés, il y a un* nombre de plus en plus grand d'exclus. Il nous semble que vous avez introduit une rupture avec les visions habituelles de la gauche dans l'attitude à l'égard des exclus. En France, on continue à croire en des systèmes d'assistance ; il nous semble que vous allez ailleurs. Comment lutter contre la pauvreté avec autre chose que l'assistanat ?**



TONY BLAIR

– Notre priorité est d'éradiquer l'exclusion sociale, non pas en aug*mentant les allocations pour garder* les « exclus » sans emploi mais en les encourageant à travailler et à se former. Ceux qui financent avec leurs impôts l'assistance estiment que droits et responsabilités vont de pair. Nous avons débloqué 3,5 milliards de livres pour remettre au travail les chômeurs, surtout les jeunes, ou les mères célibataires. *Nous devons transformer* le système éducatif dans nos banlieues défavorisées où se développe toute une culture de drogue, de criminalité, d'instabilité familiale, de chômage dans des foyers qui ne sont plus toujours des foyers.

– Est-ce que l'on n'aboutit pas à un système très autoritaire quand l'Etat dit à un jeune chômeur : ou bien vous *prenez le job* ou la formation qu'on vous propose ou vous perdez vos indemnités de chômage ?

– Je ne trouve pas cela " autoritaire " de dire à un jeune sans travail (et qui bénéficie d'une aide de l'Etat) : nous allons vous donner une formation de bon niveau ou un emploi dans le secteur privé, avec *vraie possibilité d'avancement. Mais* la société est alors parfaitement en droit de lui dire qu'il a, en échange de ce service que lui rend l'Etat, des obligations. Les jeunes ne le contestent d'ailleurs pas. Je ne crois pas que, dans une société moderne, on trouverait un consensus pour que les contribuables financent ces services-là – formation, recherche *d'un emploi ou aide sociale aux* chômeurs – sans que les gens qui en bénéficient aient à leur tour des obligations.

– C'est une approche différente de celle du gouvernement français, qui crée des emplois dans le secteur public pour les jeunes au chômage ?

– Je n'ai pas de commentaire à *formuler sur ce que fait le gouver*nement français. Il met en œuvre un programme qu'il a très prudemment élaboré. Pour notre part, nous faisons le bilan des années 80, de ce qu'elles ont apporté de bon et de mauvais. Le bon, ici, ce fut un marché du travail plus flexible, qui encourage les entrepreneurs et qui a favorisé le développement des en*treprises. Le mauvais, le négatif, ce* fut l'indifférence à une exclusion sociale croissante, l'inaction devant ce phénomène, l'incapacité à réformer l'Etat-providence et à adapter le système éducatif quand on ne l'a pas endommagé. Nous voulons garder ce qui a marché – la flexibilité du marché du travail – et corriger ce qui ne marche pas. C'est aussi *simple que* cela.

– Vous dirigez le gouvernement britannique le plus pro-européen depuis celui d'Edward Heath. Mais votre opinion paraît largement eurosceptique. Vous sentez-vous les moyens, la volonté de changer l'état d'esprit des Britanniques à l'égard de l'Europe ?

– Il y a deux choses qu'il ne faut *pas mélanger.* Il y a le *sentiment* antieuropéen qui s'est malheureusement emparé du Parti conservateur : nous voulons en venir à bout, parce que ce sentiment est erroné et contraire aux intérêts de la Grande-Bretagne. Notre intérêt est de faire partie de l'Europe et d'en être un acteur dominant. Il y a ensuite un sentiment qui concerne spécifique*ment l'Union monétaire. C'est un* fait que le cycle économique britannique n'est pas le même que celui de la France ou de l'Allemagne. Vous êtes au bas du vôtre, de la courbe de reprise ; nous au sommet du nôtre. Si nous tentions aujourd'hui de brutalement faire converger nos économies au sein d'une union monétaire, cela ne *marcherait pas. Nous soutenons* le principe d'une monnaie unique pour un marché unique.

> « Le défi qui nous est posé, c'est de rendre les gens plus aptes à l'emploi et non pas l'économie plus rigide »

» Pour que l'euro marche, il faut que soient réunies les conditions économiques nécessaires : cela pourra être le cas pour un certain *nombre de membres de l'UE, qui* seront dans l'euro au 1er janvier 1999 ; mais ce ne sera pas le cas pour nous. C'est pourquoi nous avons dit : nous voulons faire partie d'une monnaie unique qui réussit ; nous aurons une attitude absolument constructive pour lui permettre de démarrer ; mais, pour la Grande-Bretagne, nous devons pro*céder avec prudence car notre* économie est plus liée au cycle américain.

» Il existe un autre facteur important. Je crois passionnément en une réforme de l'Europe. Celle-ci ne fonctionne pas actuellement au bénéfice des gens. Ses institutions perdent beaucoup de temps ; son taux de chômage est trop élevé. *Nous ne créons pas assez d'emplois,* nous ne stimulons pas assez les entreprises et nous devons apprendre à mieux coopérer ensemble. *J'ai* l'intention de défendre fermement la cause de l'engagement britannique en Europe. Pour le reste, il importe que les hommes politiques qui se soucient véritablement de l'Europe soient prêts à effectuer les change*ments nécessaires pour que celle-ci* corresponde mieux à ce que les gens souhaitent.

– Ne craignez-vous pas de nourrir le soupçon qui pèse constamment sur la Grande-Bretagne, quel que soit son gouvernement, de vouloir entrer en Europe pour la défaire ?

– Pendant ces deux dernières dé*cennies, nous avons eu des gouver*nements tout à fait antieuropéens. Et, ces six dernières années, il a été totalement paralysé par ses divisions intestines. Nous, nous avons clairement rompu avec ce passé. Nous ne voyons aucun obstacle constitutionnel à ce que la Grande-Bretagne fasse partie de l'UEM ; nous devons nous y préparer dès *maintenant* pour être à même, si nous le voulons, d'y adhérer dès après les prochaines élections. C'est une avancée spectaculaire. La Grande-Bretagne n'est plus à la traîne.

» J'ai voté en faveur du Marché commun au référendum de 1975 ; je me suis battu pour changer la politique européenne du Labour. Je fais *partie de ma génération. J'ai vécu* et travaillé un peu en France. Je me sens chez moi en Europe. Je l'aime, l'Europe. Je veux que la Grande-Bretagne en fasse partie. Je pense que cela fait partie de notre destin. Je pense que nous ne devons jamais nous trouver dans une situation dans laquelle nous serons accusés d'être antieuropéens parce que *nous critiquons la situation dans la*quelle l'Europe se trouve. L'Europe doit changer. Si elle ne le fait pas, de graves problèmes nous attendent. Mais je voudrais que la Grande-Bretagne présente cette position d'un point de vue pro-européen plutôt qu'antieuropéen.

– Sur des sujets comme la flexibilité du marché du travail, la dé*réglementation, vous vous sentez* plus proche du chancelier Helmut Kohl que de Lionel Jospin ?

– Non, je ne dirais pas cela, je dirais qu'il y a des chemins différents. Je crois qu'on peut tous se mettre d'accord sur l'objectif d'" employabilité ", le fait de rendre les gens aptes à l'emploi. Ce qui est important, c'est qu'il y ait un minimum de *règles communes en matière de* protection sociale, mais qu'il n'y ait plus les rigidités qui empêchent l'économie de bien fonctionner. J'insiste sur la nécessité de bien mesurer à quel point le monde du travail est différent de ce qu'il était hier. Et qu'il se transformera encore davantage à l'avenir. La technologie va le transformer. La globalisation des *échanges va le transformer.* Fort probablement, mes enfants ne seront pas employés dans de grandes entreprises. Les jeunes Britanniques les plus entreprenants créent leur propre entreprise. Il y aura des gens qui travailleront à domicile, des horaires de travail différents.

» Que ce soit en France, en Allemagne ou en Grande-Bretagne, nous allons vivre dans un monde où les gens devront s'adapter constamment ; chacun choisira ses réponses pour ce faire. Le problème n'est pas de savoir si je pense que le gouvernement de l'Allemagne ou celui de la France doit faire ceci ou cela. Encore une fois, chacun trouvera son chemin. Mais ce sur quoi on peut se mettre d'accord, c'est sur *le défi fondamental qui nous est po*sé : assurer l'aptitude à l'emploi, rendre les gens plus aptes à l'emploi et non pas l'économie plus rigide.

– La Grande-Bretagne ne rentre pas dans l'espace Schengen. Est-ce parce qu'elle juge que nous ne menons pas une politique assez stricte en matière d'immigration ?

– Si nous voulons continuer nous-*mêmes à contrôler nos frontières,* c'est simplement parce que la Grande-Bretagne est une nation-île. Vous dites que, dans les pays de l'espace Schengen, les gens se sentent chez eux, en Europe, d'un pays à l'autre. Laissez-moi vous dire que les Britanniques voyagent constamment en Europe. Je crois que ce serait une erreur grave que de croire *que la majorité de la population bri*tannique est eurosceptique. Elle ne l'est pas. Nous ne le sommes pas. Les Britanniques peuvent avoir des doutes sur tel ou tel aspect du fonctionnement de l'Union, par exemple la manière dont opère parfois la Commission ; mais j'imagine que c'est aussi le cas dans d'autres pays de l'UE. L'opinion publique, ici, veut que la Grande-Bretagne soit partie prenante dans la construction européenne ; mais elle veut une Europe qui soit sérieuse, tournée vers l'avenir.

– Vos relations avec Lionel Jospin semblent avoir été un peu difficiles au début… Certains travaillistes ont jugé les socialistes français " ringards ". Il y avait comme une gêne entre vous… ?

(Le premier ministre choisit alors de répondre en français.)

– Non, moi je n'étais pas " gêné " du tout avec lui ou les autres. Moi, j'admire Lionel Jospin, beaucoup. Je crois que c'est un homme intelligent, intègre, et j'ai des relations très chaleureuses avec lui et aussi, bien sûr, avec votre président. »

Propos recueillis par Jean-Marie Colombani, Patrice de Beer et Alain Frachon

Les armées de terre des deux pays sont invitées à coopérer

LA FRANCE et la Grande-Bretagne signeront, vendredi 7 novembre, en marge du sommet de Londres, un accord de coopération entre leurs deux armées de terre. Il s'agit d'une lettre d'intention que signeront, sur la base de Woolwich, dans le sud de la capitale, Alain Richard et George Robertson, *les deux ministres de la dé*fense concernés, et qui viendra compléter une coopération déjà engagée entre les marines de guerre et les armées de l'air des deux pays. C'est aussi la concrétisation du fait que les deux armées de terre ont appris à travailler ensemble au fil de leurs actions conjointes en Bosnie.

Sont notamment prévus des visites croisées de personnels, des exercices communs et des échanges d'informations sur les questions liées au recrutement et à la gestion des effectifs, dans la mesure où la France s'est lancée dans la mise sur pied d'une armée professionnelle et qu'elle a tout intérêt à s'imprégner de l'expérience acquise de longue date par une Grande-Bretagne attachée – hormis les périodes des deux guerres *mondiales* – à une armée de métier reposant sur le seul volontariat.

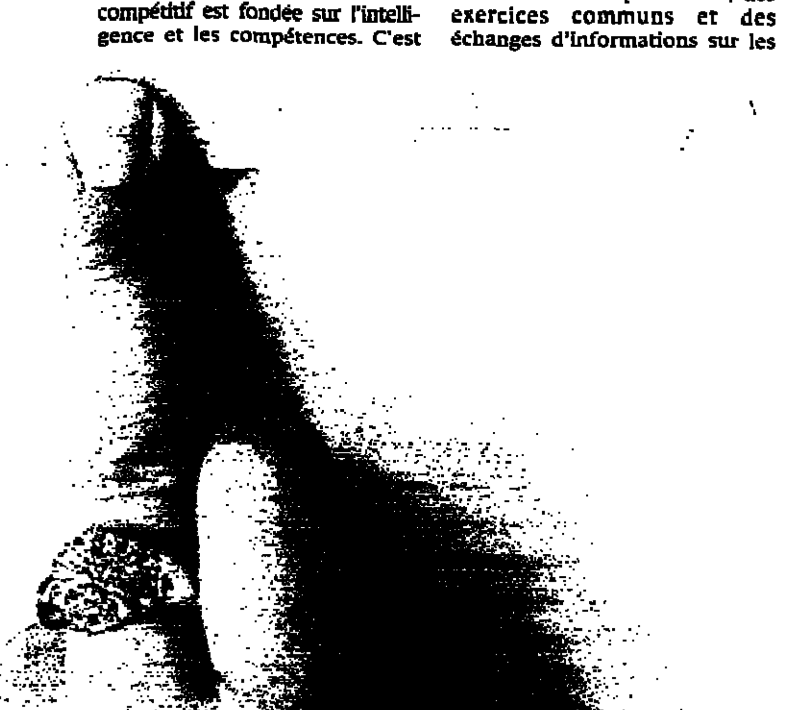
Outre-Manche, en effet, les armées endurent actuellement une crise de sous-effectifs que ne parvient pas à surmonter l'appel à une féminisation du recrutement. Il manque environ 5 000 volontaires dans la seule armée de terre. Le gouvernement travailliste a donc *engagé une vaste campagne de* promotion destinée à incorporer des engagés venus de tous les milieux sociaux, y compris les sans-domicile-fixe et les chômeurs. Il tente d'intéresser les femmes à une carrière militaire – on en recense à ce jour quelque 15 200, soit 7,2 % des effectifs globaux – qui leur sera plus largement ouverte à compter d'avril 1998 sans, pour autant, leur offrir encore la possibilité de combattre en première ligne.

« INTEROPÉRABILITÉ »

En Bosnie, depuis 1992, les armées de terre britannique et française, quel qu'ait été le statut (ONU ou OTAN) sous lequel elles ont manœuvré, se sont employées à obtenir une *« interopérabilité »*, sur le terrain, de leur organisation et de leur équipement. Elles sont les seules *en* Europe à *chercher* à avoir une capacité permanente de *« projection »* des forces, l'Allemagne commençant de se familiariser avec ce concept. L'accord ne prévoit pas, à proprement parler, de créer une structure opérationnelle conjointe du type de la brigade franco-allemande au sein de l'Eurocorps dont, au demeurant, l'armée britannique ne fait pas partie.

Il complète néanmoins une coopération établie en 1994, après le jumelage de troupes terrestres de la Force d'action rapide (FAR) française avec la Field Army et des formations amphibies. En 1995, les deux pays ont constitué le groupe aérien européen franco-britannique (GAEFB), qui est essentiellement un état-major commun à leurs armées de l'air, et, en 1996, a été conclu un accord de coopération navale.

Jacques Isnard



La candidature de M. Trichet relance le débat sur le futur président de la BCE

Le chancelier Kohl a rencontré Jacques Chirac et Lionel Jospin à Paris

La décision française de proposer Jean-Claude Trichet à la présidence de la future Banque centrale européenne a suscité des réactions mitigées en Europe. Elle ouvre une négociation dont l'Allemagne sera l'arbitre. La question a été évoquée à Paris lors des entretiens de M. Kohl avec MM. Chirac et Jospin.

LES RÉACTIONS se sont multipliées, mercredi 5 novembre, au lendemain de l'annonce de la candidature du gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). La question a également été évoquée, sans qu'aucun détail ne soit connu, dans les discussions que le chancelier Kohl a eues mercredi soir à Paris avec le président Chirac, puis avec le premier ministre, Lionel Jospin, avec lequel il est allé discrètement dîner dans un restaurant de la capitale. MM. Kohl et Jospin s'y sont entretenus de la situation de leurs deux pays, notamment de la grève des routiers en France, ainsi que de la préparation du sommet européen sur l'emploi. A la veille du sommet franco-britannique de Londres, ils ont également longuement évoqué la coopération industrielle européenne dans le domaine de l'aéronautique civile et militaire. On indique à Paris que ce sujet pourrait connaitre des développements dans les prochains jours.

La décision française de proposer M. Trichet à la tête de la future Banque centrale européenne, qui rouvre une négociation que la plupart des banquiers centraux espéraient réglée, a suscité des réactions mitigées en Europe. Elle donnait l'impression de faire la quasi-unanimité contre elle dans les couloirs du Conseil des ministres européens des finances, réunis à Bruxelles.

La Bundesbank a fait savoir à Francfort qu'elle s'en tiendrait à ses déclarations passées en faveur du Néerlandais Wim Duisenberg, l'actuel président de l'Institut monétaire européen (IME). Au mois de juin, le patron de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, avait affirmé que M. Duisenberg *« incarnait totalement la stabilité »*. *« Nous avons confiance en Wim »*, avait-il ajouté. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a lui aussi tenu à réaffirmer à Bruxelles son soutien à l'ancien gouverneur de la banque centrale des Pays-Bas. *« Je ne retire rien à ce que j'ai déjà dit sur les qualifications de M. Duisenberg »*, a-t-il confié, soulignant que sur ce *« sujet sensible »*, les déclarations publiques *« ne facilitaient pas les discussions »*.

LA RUMEUR DU TROISIÈME HOMME

« Tant qu'une décision n'a pas été prise, il n'y a rien d'anormal à ce que la France présente un candidat. La France ne transgresse aucune règle », a répliqué le ministre français, Dominique Strauss-Kahn. Interrogé sur la question de savoir si la candidature de M. Trichet était le résultat d'un accord entre la France et l'Allemagne, M. Strauss-Kahn a répondu : *« Ce sont des spéculations. »* Le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, avait évoqué plus tôt dans la journée un *« accord au moins implicite »* entre Paris et Bonn pour qu'un Français préside la BCE en échange de l'implantation du siège à Francfort. Mais Bonn a immédiatement fait savoir que *« cela n'est pas exact »*.

L'initiative française a eu pour effet de relancer les spéculations sur celui qui pourrait être amené à diriger la Banque centrale européenne. La négociation est désormais ouverte. Le ministre italien des finances, Carlo Ciampi, a indiqué qu'il fallait *« respecter la procédure prévue »* pour la nomination, et la presse italienne suggérait mercredi que Rome n'était pas lié par la candidature de Wim Duisenberg. De son côté, le ministre espagnol des finances, Rodrigo Rato, a déclaré qu'il *« n'excluait aucune option »*. Depuis plusieurs semaines, une rumeur venue d'Allemagne évoque le scénario d'une candidature du gouverneur de la Banque d'Espagne Luis Angel Rojo. De nombreux observateurs estiment que la compétition entre Jean-Claude Trichet et Wim Duisenberg pourrait profiter à un troisième homme.

Un choix qui illustre un paradoxe bien français

IL Y A un paradoxe dans le choix commun au président de la République et au premier ministre de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, comme candidat à la présidence du directoire de la future Banque centrale européenne (BCE). Symbole d'une politique monétaire critiquée par Jacques Chirac et Lionel Jospin, M. Trichet est pourtant leur champion pour *« assurer la crédibilité et le succès de la monnaie unique »*, au terme d'un communiqué concocté par l'Elysée et Matignon (*Le Monde* du 6 novembre).

ANALYSE

Symbole d'une politique monétaire très critiquée par Jacques Chirac et Lionel Jospin, M. Trichet reste le favori de Matignon et de l'Elysée

M. Chirac n'a pas les meilleurs rapports avec le gouverneur. Au point d'avoir tracé le portait-robot, le 14 juillet 1996, d'un des responsables, à ses yeux, de la déconfiture du système bancaire français qui ressemblait furieusement à M. Trichet. C'était d'autant plus transparent que le chef de l'Etat, sans *« faire d'ingérence dans les affaires de la Banque de France, qui est indépendante »*, avait déploré le niveau *« nettement trop élevé des taux d'intérêts en France mais aussi en Allemagne »*. Une critique reprise par M. Jospin, le 10 octobre, à la suite de la hausse des taux décidée par les deux banques centrales : le chef du gouvernement avait indiqué qu'il n'était *« pas sûr que c'était exigé par la situation économique »*.

Si M. Jospin s'est toujours gardé de houspiller le gouverneur, Pierre Moscovici, avant qu'il ne devienne ministre délégué aux affaires européennes, s'en est chargé. Dans son livre *L'Urgence, plaidoyer pour une autre politique* (Plon), publié en janvier, il écrit que M. Trichet, *« seul maître de la politique monétaire française »* et *« merveilleux faire-valoir de Philippe Séguin et de Jean-Pierre Chevènement »*, est *« passé du statut de pape honni du monétarisme à celui d'inspirateur, fût-ce à contrecœur, de Jacques Chirac »*.

C'est à l'initiative de l'Elysée que le choix a été entériné. Irrité par le coup de force des dirigeants des banques centrales qui, après avoir imposé, en mai 1997, le Néerlandais Wim Duisenberg à la tête de l'Institut monétaire européen, veulent rééditer l'opération, avec le même, à la BCE, le président de la République aurait aimé proposer Michel Camdessus, mais le directeur du Fonds monétaire international a décliné l'offre depuis avril, au moins. Le premier ministre n'ayant pas de candidat préféré, c'est donc sur M. Trichet, sans opposition de Matignon, que se porte le choix. A partir du moment où la candidature de la France n'est pas seulement de principe, estime-t-on à l'Elysée, il faut présenter un gouverneur de banque centrale qui a participé à la préparation de la monnaie unique et qui conduit une politique monétaire conforme à celle souhaitée par la majorité des membres de l'Union européenne. M. Trichet est même le candidat idéal en termes d'indépendance, compte tenu de ses rapports avec les deux membres de l'exécutif.

Le moment de la publication du communiqué commun, la veille de l'arrivée à Paris de Helmut Kohl, est-il une manifestation de la mauvaise humeur du président ? L'Elysée rejette l'idée selon laquelle le chancelier allemand serait venu faire une visite de courtoisie au président pour réserver le dîner de travail au premier ministre. Matignon se contente de suggérer que ce communiqué n'avait pas été fait pour être rendu public avant la visite de M. Kohl.

Cette candidature commune ne peut *« être avalisée par la majorité parlementaire »*, a estimé Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens, alors que les Verts se demandent si la France *« n'est pas en passe d'échanger l'acceptation du monétarisme de la Bundesbank contre le plat de lentilles d'un titulaire français »*.

Olivier Biffaud

Les Quinze restent très divisés avant le sommet pour l'emploi

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Après les ministres des finances, les ministres européens des affaires sociales des Quinze étaient réunis, jeudi 6 novembre à Bruxelles, pour préparer le sommet sur l'emploi des 20 et 21 novembre. Malgré les divergences entre les Quinze, Dominique Strauss-Kahn, le ministre français des finances, s'est montré plutôt optimiste, mercredi soir, à l'issue de la réunion du conseil Ecofin. *« L'idée qu'il faut que le conseil européen adopte des objectifs forts avance ; celle qu'il faut des objectifs chiffrés n'a pas été battue en brèche »*, a-t-il estimé, en reconnaissant cependant les *« réticences fortes »* de l'Allemagne.

En fait, le conseil est partagé sur les propositions de la Commission. Celles-ci conviennent tout à fait aux Français et ont été accueillies favorablement par une majorité de pays, dont la Grande-Bretagne. La Commission suggère que les Etats membres s'entendent sur un certain nombre de *« lignes directrices »*, quantifiées lorsque c'est possible, dont ils s'inspireraient lors de la mise au point de leurs programmes nationaux détaillés, avec l'idée de progresser de manière cohérente dans la lutte pour l'emploi.

INQUIÉTUDES ALLEMANDES

Mercredi, les ministres se sont surtout penchés sur les efforts à faire pour améliorer la capacité d'insertion professionnelle des chômeurs (ce que la Commission, reprenant la terminologie britannique, appelle l'*« employabilité »*). S'agissant de la lutte contre le chômage de longue durée, la Commission propose d'offrir à chaque adulte un emploi ou une formation avant qu'il dépasse le cap d'une année sans travail ; même chose pour les jeunes chômeurs, mais à échéance de six mois. Mais le sommet sur l'emploi est loin d'être joué : de tels engagements effraient les Allemands et sont rejetés par les Espagnols, hostiles, par idéologie, à toute conditionnalité éventuelle dans l'usage des crédits européens. Le ministre des finances allemand, Theo Waigel, y voit une dangereuse source de dépenses supplémentaires. Son homologue français, Dominique Strauss-Kahn, s'est efforcé de faire tomber cette prévention, en expliquant que l'idée n'était certainement pas de grever davantage les budgets nationaux ou européen, mais de redéployer la dépense. *« La meilleure preuve que la stabilité des dépenses n'est pas menacée et que M. Waigel se trompe, c'est que les Néerlandais sont de notre côté ; on ne retrouve pas les clivages traditionnels dans cette discussion »*, a-t-il souligné.

Ph. L.

Les « jeunes réformateurs » russes se débarrassent de leur « parrain »

Le puissant homme d'affaires Boris Berezovski a été limogé par Boris Eltsine de ses fonctions de numéro deux du Conseil national de sécurité

MOSCOU
de notre correspondante

Le limogeage d'un des plus gros poissons et « parrains » du marécage des affaires russes, Boris Berezovski, du poste qu'il occupait, au Conseil de sécurité du pays, a été *présenté, mercredi 5 novembre*, comme une opération de moralisation de l'Etat. *« On ne peut mêler activités commerciales et service public »*, a doctement expliqué Boris *Nemtsov, le jeune numéro deux du* gouvernement.

Mais le renvoi de Boris Berezovski, obtenu par ses anciens alliés Boris Nemtsov et Anatoli Tchoubaïs, l'autre *« jeune réformateur »* du cabinet, obéit également à d'autres intérêts. Mardi, lors d'une entrevue avec Boris Eltsine, MM. Tchoubaïs et Nemtsov ont en effet réussi à arracher un deuxième oukaze présidentiel, plus décisif sans doute pour la Russie que le spectaculaire renvoi de M. Berezovski d'un poste qui fut, pour lui, secondaire. Il s'agit d'un décret autorisant les étrangers à *« participer à 100 % »* (et non plus à hauteur de 15 % du capital) aux privatisations des *sociétés pétrolières russes*. Or MM. Berezovski et Tchoubaïs, complices sans états d'âme en 1996 pour assurer la réélection de Boris Eltsine, ont commencé à jouer l'un contre l'autre au printemps dernier, dès la reprise des grandes privatisations en Russie.

Devenu, il y a un an, numéro deux du Conseil national de sécurité, l'homme d'affaires n'en avait pas abandonné pour autant la gestion de son empire (médias, automobile, aéronautique, pétrole...), *maigré ses dénégations. Le « père* des réformes russes », de son côté, a misé – lui aussi sans le reconnaître – sur l'empire concurrent Onexim, premier groupe « privé » du pays. Tous deux sont intéressés par le rachat de sociétés pétrolières comme Rosneft, mais ne disposent pas des capitaux nécessaires. Fin octobre, Anatoli Tchoubaïs a appelé les pétroliers anglais de BP à y participer. Boris Berezovski, lui, compte plus sur une alliance, évoquée cette semaine, entre ses amis de Gazprom, le monopole gazier géant proche du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, et le pétrolier russe Loukoïl.

CONFLIT INTER-CLANS

Intervenant mercredi soir devant ses médias, M. Berezovski s'est donc fait l'avocat du capitalisme russe *« prêt à investir à long terme dans le pays »*, contre la *« menace que représentent, à cette étape initiale, des capitaux étrangers plus spéculatifs »*. Cette prise de position serait plus crédible si elle n'émanait d'un homme qui, comme ses pairs, a construit sa fortune à la façon d'un prédateur, précipitant la ruine *du premier constructeur automobile* russe Avtovaz ou plaçant en Suisse une bonne part des revenus de la compagnie nationale d'aviation Aeroflot. Il fut qualifié de « parrain » de la mafia russe par le magazine américain *Forbes*, que l'intéressé n'a toujours pas réussi à faire condamner en justice.

Sa mise à l'écart de l'exercice du pouvoir politique a été saluée en Russie par les « réformateurs » comme par les communistes, heureux de ce *« cadeau pour le 80e anniversaire de la révolution d'Octobre »* qui sera célébré vendredi 7 novembre... Diverses raisons ont été avancées pour expliquer pourquoi M. Eltsine ne s'y est pas décidé plus tôt. Certains y voient un nouvel acte dans son jeu habituel d'« équilibre » des pouvoirs : le conflit inter-clans Tchoubaïs-Nemtsov et Tchernomyrdine-Berezovski devenait trop intense et devait être tranché ; mais sacrifier le réformateur Tchoubaïs, après la promotion de M. Tchernomyrdine, lors de la récente « crise » parlementaire, aurait donné trop de poids au chef du gouvernement. En écartant M. Berezovski, Boris Eltsine estime ainsi *avoir rétabli l'équilibre à son profit.*

Sophie Shihab

Criminalité et corruption

Le nombre des crimes en Russie a diminué de 9,1 % au cours des neuf premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1996, mais la situation demeure *« très tendue »*, a annoncé, mercredi 5 novembre, le ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov. Des dizaines d'hommes politiques et de banquiers ont en effet été assassinés, sur l'ordre de personnalités rivales, depuis la chute de l'URSS, en 1991. Par ailleurs, la Russie arrive en tête en matière de corruption pour les signatures de contrats, selon un sondage réalisé auprès de responsables de groupes britanniques, scandinaves, allemands et américains et publié par le quotidien britannique *The Guardian*. – (AFP.)

هكذا من الاصل

Les Américains restent divisés sur les moyens de lutter contre la discrimination

Les électeurs de Houston (Texas) ont rejeté un texte mettant fin à l'« Affirmative action », système de traitements préférentiels accordés aux minorités ethniques et aux femmes. Mais qu'en pense la Cour suprême ?

En plus des 200 élections municipales et de la désignation de deux gouverneurs, les électeurs américains étaient également appelés à se prononcer, mardi 4 novembre, sur des textes locaux, allant de la collecte des ordures dans un quartier précis à d'autres projets porteurs de véritables enjeux de société. Dans l'Oregon (Nord-Ouest), les électeurs ont repoussé à 60 % l'abolition de la première loi adoptée aux Etats-Unis sur le suicide médicalement assisté, datant de 1994, mais jamais appliquée, à la suite de l'opposition d'un tribunal de l'Etat. Dans l'Etat de Washington (Ouest), les électeurs ont refusé à 69 % de renforcer le contrôle sur les armes en rejetant le texte proposé par le PDG du numéro un mondial des logiciels, Microsoft, Bill Gates, qui a dépensé une partie de son immense fortune contre la puissante Association nationale des armes (NRA). A Houston (Texas), les électeurs ont repoussé une disposition destinée à mettre fin, dans l'embauche des personnels municipaux, à l'« action positive » en faveur des minorités et des femmes.

NEW YORK
de notre correspondante

Deux verdicts opposés, l'un rendu par les électeurs, l'autre par la plus haute juridiction fédérale américaine, ont souligné cette semaine à quel point les Américains restent partagés sur l'un des grands débats de société de ces dernières années : le moment est-il venu ou non de mettre fin à l'*Affirmative action*, ou action positive, le système de traitements préférentiels accordés aux minorités ethniques et aux femmes dans l'attribution de certains contrats publics, dans l'emploi et dans l'enseignement supérieur public ?

Les électeurs de Houston (Texas), la quatrième ville des Etats-Unis, ont répondu clairement non, mardi 4 novembre. La question leur était posée par référendum : « *Faut-il amender la charte de la ville de Houston afin de mettre fin à la pratique du traitement préférentiel dans l'embauche et l'attribution des contrats municipaux ?* » Dans une ville très multiethnique, puisque sa population est composée à 26 % de Noirs, 33 % d'Hispaniques, 6 % d'Asiatiques et 35 % de Blancs anglo-saxons, le très populaire maire Bob Lanier, un riche homme d'affaires blanc, s'est fait l'infatigable avocat du maintien de l'action positive : « *Ne retournons pas en arrière*, aime-t-il à dire, *au temps où des types comme moi décrochaient toutes les affaires de la ville.* »

Les partisans de l'abolition de l'action positive ont d'ailleurs accusé le maire d'avoir manipulé la formulation de la question posée afin d'influencer le résultat du vote : la proposition initiale reprenait la déclaration des droits civiques de 1964 pour demander aux électeurs s'ils souhaitaient que la ville « *refuse toute discrimination et tout traitement préférentiel fondés sur la race, le sexe, l'origine ethnique ou nationale dans l'embauche ou l'attribution de contrats municipaux* ».

Selon plusieurs sondages, en effet, les électeurs réagissent différemment suivant que les expressions « *discrimination* » et « *action positive* » apparaissent ou non dans la question posée ; ils sont plus enclins à rejeter la pratique du traitement préférentiel si elle est présentée comme une forme de discrimination – fût-elle « positive » – mais plus favorables à son maintien si elle est qualifiée d'« *affirmative action* », montrant bien toute l'ambiguïté du débat.

INITIATIVES SIMILAIRES

Le verdict des électeurs de Houston est d'autant plus remarquable que, la veille, la Cour suprême des Etats-Unis avait enfoncé un clou dans le cercueil de l'action positive en refusant de se saisir de la « proposition 209 », la loi référendaire adoptée l'an dernier par les électeurs de Californie. Par cette loi, la Californie est devenue le premier Etat américain à abolir la pratique de l'*affirmative action* dans l'embauche de ses fonctionnaires et l'attribution de contrats passés par l'Etat. L'entrée en vigueur de cette loi, déjà autorisée par la Cour suprême cet été, n'est toujours pas intervenue en raison des nombreux obstacles juridiques que son application continue de poser.

Mais le refus de la Cour de s'en saisir peut être interprété par d'autres Etats comme un feu vert pour lancer des initiatives similaires sans craindre qu'elles ne violent la constitution fédérale. Plusieurs juristes ont cependant souligné que la décision des neuf juges de la plus haute juridiction américaine, non motivée, ne constituait pas un arrêt et n'avait pas valeur de jurisprudence.

La Cour suprême doit d'ailleurs, dans le courant de l'année judiciaire, statuer sur le fond sur une affaire au coeur de laquelle se trouve le principe de l'action positive : un recours formulé par une enseignante blanche dans un lycée du New Jersey, à Piscataway, que la direction avait licenciée au profit d'une collègue noire dans le souci de maintenir un équilibre ethnique parmi les enseignants de l'établissement.

L'opinion des neuf juges est attendue avec beaucoup d'intérêt par les partisans et adversaires de cette politique qui ne semblent pour l'instant pas en mesure, ni les uns ni les autres, de susciter un net mouvement national en leur faveur : à la lassitude du côté systématique d'une politique dont les hommes blancs se considèrent à leur tour comme les victimes, à la tendance des années 90 à remettre en cause les grands combats égalitaires des années 60 répond, d'un autre côté, la prise de conscience d'un effort inachevé, qui explique sans doute l'attachement d'une bonne partie des Américains au maintien d'une forme active de lutte contre la discrimination raciale.

La rapidité avec laquelle les deux facultés de droit (en Californie et au Texas) qui ont aboli les programmes d'action positive à l'admission se sont vidées, cet automne, de leurs étudiants noirs et hispaniques a peut-être eu aussi valeur d'avertissement.

Sylvie Kauffmann

CE N'EST PAS DE NOTRE FAUTE SI VOUS N'ÊTES PAS UNE MINORITÉ...

PANCHO

Le droit de mourir en Oregon

Pour la deuxième fois en trois ans, les électeurs de l'Oregon se sont prononcés, mardi 4 novembre, en faveur du droit au suicide médicalement assisté, et de manière plus massive encore la deuxième fois que la première. De nombreux recours avaient bloqué l'application de la loi « Mourir dignement » *(Death with Dignity Act)*, adoptée à la suite d'un référendum organisé en novembre 1994. Ses adversaires ont donc décidé de soumettre à nouveau la question à l'électorat, en lui demandant cette fois-ci d'annuler le vote de 1994 : peine perdue. Malgré une campagne passionnée des adversaires du suicide médicalement assisté, soutenus par l'Eglise catholique, l'ordre des médecins et par le gouverneur de l'Etat, un médecin, les électeurs de l'Oregon n'ont pas changé d'avis.

Le texte adopté prévoit plusieurs garde-fous pour les malades souhaitant mettre fin à leurs jours à l'aide de médicaments : les patients doivent être sains d'esprit, deux médecins au moins doivent certifier qu'ils n'ont pas plus de six mois à vivre et un délai minimum de quinze jours doit s'écouler entre la requête écrite du malade et la délivrance de l'ordonnance. – *(Corresp.)*

20 août 1943 : « Camp de la mort, le reste est mensonge... »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Auschwitz ou Plashow ? En l'absence du *coup de tampon identificateur*, les chercheurs de Yad Vashem, l'institut israélien sur l'Holocauste, pencheraient plutôt pour la seconde hypothèse mais ne se prononcent pas formellement. La seule chose certaine concernant la « carte-lettre » retrouvée par l'institut dans une collection de documents nazis léguée par *un survivant juif de l'Holocauste aujourd'hui* décédé, c'est qu'elle a été visée par la censure allemande – un cachet en fait foi – et, surtout, qu'elle comporte deux messages. L'un en clair, l'autre à l'encre invisible.

Signé d'une certaine Lola Bergman, une juive polonaise de Krakow dont on sait qu'elle *a été déportée à Plashow puis à Auschwitz* en 1943, le premier message a l'innocence poignante d'un adieu. Adressé à un certain Jacob Rosenblum, mystérieux résident à Bucarest, en Roumanie, il dit simplement en polonais : « *Mon chéri, je pense à toi avec amour... Lola.* » Des missives plus déchirantes encore que celle-ci, le Yad Vashem en conserve des milliers dans ses archives. Unique en revanche est le second message, rédigé en allemand de part et d'autre du document, et à l'encre sympathique.

Ce *sont des taches suspectes qui ont* récemment attiré l'attention de Saul Greenstein, chercheur à l'institut. Aussitôt soumise à un examen aux rayons infrarouges, la carte, dûment timbrée, *n'a pas tardé à livrer son mystère*. Signé d'un certain « Otto » que Yad Vashem n'est pas encore parvenu à identifier avec certitude, ce message-là, reproduit dans le dernier numéro du magazine de l'institut, n'a plus rien à voir avec l'amour. C'est, en style télégraphique, une description de la haine, de *la mort et des horreurs perpétrées* dans un camp nazi qui y est consignée. C'est aussi un tragique appel à l'aide, probablement adressé à une mystérieuse organisation de résistance.

« *1. Camp de la mort, le reste est mensonge. De la nuit des sorcières : faim, famine, nourriture pour chiens, brouet d'avoine, vie de chien, épidémie, tortures, chambre de torture, avilissement, humiliation, violence, terreur, panique, assassinat au gaz, exécution, pendaison, meurtre, incinérateur, infernale agonie...* » Réponses à des questions précises ou mots codés ? Saul Greenstein, qui penche pour la seconde hypothèse, a noté que les premiers caractères du texte sont en écriture cursive alors que le reste est en script, « *comme si le rédacteur, qui ne voit pas ce qu'il écrit puisque l'encre est invisible, avait douté de sa main* ».

« Otto », qui pourrait être Kusel Otto, *criminel allemand de droit commun évadé* d'Auschwitz en 1942, résistant en Pologne puis repris et renvoyé au camp en 1943, ou bien Otto Haas, ancien chef des socialistes autrichiens *capturé en 1942, poursuit son compte*-rendu.

« *2. Enfants de quatre ans et moins. Une bande de voleurs froids. Une déclaration pleurant aux cieux.*

3. Le journal est arrivé, je l'ai entendu de lui.

4. La fièvre l'a beaucoup affecté. La blessure est guérie. J'étais très inquiet de sa maladie. K. remplit sa mission. Nous ferons ce que nous devons. » Qui est K. ? Mystère.

« *5. Urgent : pistolets d'alarme, appareils photo, encre sympathique. Urgent : terrain d'atterrissage, poursuite des écoutes, le temps est venu, la marmite bout. Otto.* »

Plus qu'une révélation sur les crimes aujourd'hui bien connus perpétrés dans les camps d'extermination, le « message d'Otto », s'il était bien adressé à une organisation de résistance, aurait dû être immédiatement détruit par son destinataire. Qui était-il ? L'a-t-il seulement déchiffré ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles, désormais munis d'un document unique en son genre, les chercheurs de Yad Vashem vont s'efforcer de répondre.

Patrice Claude

Tokyo se met à frémir aux rythmes de l'Afrique

Oubliant leurs préjugés, les Japonais, notamment les femmes, découvrent les qualités des Africains

TOKYO
de notre correspondant

Les abords de la gare d'Ikebukuro, le « centre » nord-ouest de Tokyo, vibrent au rythme de la musique africaine. Sur une placette, une dizaine de tentes présentent des objets africains, servent des plats d'un continent auquel les Japonais, en particulier les jeunes, commencent à s'intéresser. Une foule de badauds bon enfant, des jeunes amateurs de rythmes africains et quelques sans-abri scandent le déchaînement des tambours en frappant dans les mains. Tard dans la soirée, assis en rond avec les musiciens, des Japonais de tout âge et de toute condition s'initient aux djembe (tambours).

« *C'est la première fête africaine à Tokyo* », dit Misa Kojima, qui dirige la petite organisation bénévole à l'origine de l'événement avec le concours de l'Association des femmes du Japon et des pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

De manière inattendue, dans une des tentes sont présentés une dizaine de carrés Hermès faisant partie de l'hommage que rend cette année à l'Afrique la célèbre maison française. Au même moment, au grand magasin Takashimaya a lieu une exposition-vente de tableaux de jeunes artistes de Polataka (sud du Soudan). En deux jours, l'exposition a accueilli 4 000 visiteurs. Quarante-sept tableaux sur cinquante-deux ont été vendus. « *Une somme qui représente une année de scolarité pour trente enfants africains* », dit le docteur Zygmund Ostrowski, qui a découvert ces jeunes artistes.

Le succès de ces deux récents événements – l'un populaire, l'autre destiné à un public fortuné – est révélateur du frémissement d'intérêt des Japonais pour l'Afrique.

TAMBOURS TRADITIONNELS

A la suite de l'ouverture de l'archipel, au milieu du XIXe siècle, le Japon a épousé le racisme occidental à l'égard des Africains. Une attitude qui se reflète dans les propos du premier ministre Nakasone qui, en 1986, attribuait le « *déclin du quotient intellectuel des Américains* » à la présence aux Etats-Unis des Noirs et des Mexicains.

Le préjugé est persistant. Le Noir est souvent présenté comme un « sauvage » ou un bouffon par la télévision. Mais, désormais, les Africains, qui avaient tendance à se faire passer pour des « blacks » américains, ne cachent plus leur origine. Ils sont en plus grand nombre (environ 35 000, soit 10 % des étrangers au Japon) et de plus en plus visibles dans les quartiers nocturnes, distribuant des publicités de boîtes de nuit, ou dans les boutiques à « fringues » du quartier de Harajuku fréquentées par les jeunes. « *Au début, ils font un peu peur, mais dès qu'ils rient on a confiance* », dit Tomoko, vingt-deux ans, une habituée de Piga-Piga, boîte de musique africaine.

Les femmes et la musique sont à l'origine de l'essor de la culture africaine. Alors que les « blacks » sont identifiés au jazz, les Africains ont introduit d'autres rythmes qui influencent par exemple le musicien Tetsuya Komuro. « *C'est l'énergie qui se dégage de notre musique qui plaît* », estime Youl Diabate. Guinéen, il a ouvert une école de percussions et de danse qui marche bien. « *Au fond du cœur des Japonais, il y a le tambour* », renchérit Mina, vingt-cinq ans, faisant référence aux tambours traditionnels. Elle a découvert l'Afrique à travers ses instruments à percussion.

En 1985, un roman autobiographique d'Emi Yamada (*Amère volupté*, éditions Picquier) choqua l'opinion par ses descriptions un peu crues des relations d'une Japonaise avec un Noir américain. Mais il était révélateur de la vogue de la fréquentation des Africains chez certaines jeunes Nippones. « *Il y a une dimension macho chez le Noir qui ne déplaît pas aux Japonaises* », dit Misa Kojima, elle-même mariée à un Africain. « *Mais ils nous rappellent surtout qu'il faut vivre avec son corps, proche de la terre, de la nature. Certains vivent au crochet de leur amie ou épouse japonaise, mais cela change.* »

« *Je crois qu'on a pris conscience qu'on ne peut plus s'amuser. Il faut être sérieux. Il y a de l'argent ici et on peut faire beaucoup de choses* », dit Yves, originaire du Togo. Cuisinier, il veut monter une rôtisserie. « *Les Africains se donnent beaucoup de mal et travaillent dur* », estime un responsable de Free Park à Harajuku, où quatorze boutiques sur quarante sont tenues par des Africains. Ceux-ci se taillent-ils une place au Japon ?

L'anthropologue John Russel est sceptique. « *Les Japonais consomment de la culture noire. Mais y a-t-il compréhension de l'Afrique derrière ? C'est une mode qui s'inscrit dans le goût des jeunes pour ce qu'on appelle ici la culture ethnique.* » « *Au Japon, on ressent moins le racisme qu'en France, où il te prend aux tripes. On a plus confiance en soi* », dit un Sénégalais, pourtant en situation irrégulière, qui travaille dans le quartier chaud de Shinjuku.

Philippe Pons



هكذا من الأصل

L'idée d'un recours éventuel à la force contre l'Irak est relancée aux Nations unies

Selon les inspecteurs de l'ONU, Bagdad a tenté de dissimuler du matériel de pointe

Le chef de la commission de l'ONU chargée du désarmement en Irak a révélé, mercredi 5 novembre, dans un rapport alarmiste, que Bagdad a tenté de dissimuler du matériel pouvant servir à la confection d'armements. Cet incident risque de compromettre les efforts de la mission de l'ONU dépêchée à Bagdad pour tenter de rétablir le dialogue après la décision de Saddam Hussein d'expulser les inspecteurs américains.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Un nouvel incident risque de relancer la crise entre l'Irak et les Nations unies. Richard Butler, le chef de la commission spéciale de l'ONU chargée de vérifier le désarmement de l'Irak (Unscom), a révélé, mercredi soir 5 novembre dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, que les autorités irakiennes ont profité de l'absence de ses inspecteurs pour placer hors de leur surveillance du matériel de pointe pouvant être utilisé dans la fabrication d'armements.

Dans sa missive, le chef des inspecteurs fait état de l'« *extrême gravité de la situation* ». Selon lui, sans la surveillance de l'ONU « *quelques heures suffisent* » pour que les Irakiens puissent produire des germes d'agents biologiques à partir de ferments. Jeudi 6 novembre, alors que l'Unscom se proposait d'inspecter deux usines « *afin de savoir où sont passés les équipements disparus* », l'Irak s'y est, une nouvelle fois, opposé. Les inspections sont bloquées depuis le début de la semaine à la suite de la volonté irakienne d'expulser les inspecteurs américains.

« *Il est impossible de nier que l'Irak a des choses horribles à cacher. Comment voulez-vous que l'on puisse le défendre ?* » Cet aveu, qui part d'un représentant d'un pays classé parmi les « amis » de l'Irak, témoigne de l'unanimité qui règne à présent à l'ONU. L'atmosphère « *d'apaisement* » qui prévalait ces deux derniers jours, grâce à la présence d'une délégation de l'ONU à Bagdad, a disparu. On parle à nouveau d'« *options punitives* » contre Bagdad. Options qui, pour l'instant, n'incluent toujours pas l'usage de la force.

« POLITIQUE FRUSTRANTE »

Lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, mercredi, le président Bill Clinton, a lancé un appel à la patience : « *J'appelle les Américains et nos alliés à travers le monde à ne pas devenir trop frustrés, à être patients.* » « *La politique que nous poursuivons en ce moment est très frustrante*, a-t-il encore ajouté. *Elle exige patience et discipline.* » Pourtant, l'administration est actuellement sous pression. Aux Etats-Unis, les appels à des mesures de rétorsion militaire contre l'Irak se multiplient et le dernier incident permet aux Américains de durcir leur discours sans craindre une division au sein du Conseil de sécurité. « *Même ses alliés doivent admettre que Saddam Hussein ne comprend que le langage de la force* », constate un diplomate américain, en dissimulant à peine sa satisfaction.

L'opinion publique américaine, républicaine comme démocrate, est confortée par la presse et par les intellectuels, qui sont unanimes dans leur hostilité envers le président irakien et réclament tous une action militaire. Dans ce contexte, le style énergique du chef de l'Unscom qui contraste avec l'affabilité de son prédécesseur, le suédois Rolf Ekeus, fait recette, au grand dam des Irakiens. « *Il faut comprendre que Saddam Hussein est comme Hitler pour nous*, explique un diplomate américain. *Nous avons fait une guerre contre lui. Il n'y a pas de dissensions à ce sujet dans ce pays.* »

Le Conseil de sécurité, actuellement présidé par la Chine, ne s'est pas réuni mercredi soir, mais des consultations étaient prévues pour le jeudi 6 novembre. Un projet de résolution, qui interdirait à une « *catégorie très large* » de responsables irakiens de se déplacer à l'étranger, pourrait être présenté. Washington pourrait aussi bloquer plus encore les autorisations à propos des contrats pétroliers irakiens conclus dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture ».

Des diplomates admettent que « *ces mesures intermédiaires* » ne serviront qu'à provoquer les Irakiens, qui « *sont capables de réagir dangereusement, donnant l'occasion parfaite à Washington de réclamer au Conseil de sécurité le recours à la force* ». Si un tel projet de résolution devait être adopté, selon des sources onusiennes, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, qui doit s'adresser, lundi 10 novembre, au Conseil de sécurité, annulerait son voyage.

Afsané Bassir Pour

L'Iran et la Russie ratifient la convention sur l'interdiction des armes chimiques

TÉHÉRAN-MOSCOU. L'Iran et la Russie sont devenus, mercredi 5 novembre, le 103e et le 104e Etat ayant ratifié la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. L'Iran avait été parmi les premiers Etats à signer le texte, en 1993 à Paris, mais la ratification iranienne a toutefois surpris l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. La Russie, plus gros possesseur d'armes chimiques au monde (40 000 tonnes), a officiellement arrêté d'en produire après l'effondrement de l'URSS. Les parlementaires russes ont longtemps traîné des pieds pour ratifier la convention, en raison du montant colossal des frais de destruction de cet arsenal. Estimé officiellement à 5,5 milliards de dollars, ce coût devrait être essentiellement pris en charge par l'étranger. L'Iran et la Russie pourront siéger à la deuxième conférence de la convention, prévue du 1er au 5 décembre à La Haye. – *(AFP.)*

Le dissident chinois Bao Ge part en exil aux Etats-Unis

SHANGHAI. Le plus célèbre dissident vivant en liberté en Chine s'est exilé, mercredi 5 novembre, pour les Etats-Unis, après avoir été harcelé par la police depuis sa sortie de camp de travail en juin. « *Je reviendrai en Chine. Je n'ai pas abandonné mes idéaux* », a-t-il déclaré à l'aéroport de Shanghaï où la police lui a confisqué des documents. Bao Ge, 34 ans, avait été condamné en 1994, sans procès, à trois ans de camp de travail pour avoir protesté contre la détention d'une autre dissident de Shanghaï. Bao Ge a été autorisé à émigrer avec l'ensemble de sa famille, bien que la tournée américaine du président chinois, Jiang Zemin, la semaine dernière, n'ait donné lieu, contrairement aux habitudes, à aucun geste de Pékin en faveur des prisonniers politiques. – *(AFP.)*

Le fils du président indonésien porte plainte contre les autorités

DJAKARTA. Bambang Trihatmodjo, second fils du président Suharto, a porté plainte, mercredi 5 novembre, contre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque centrale, les accusant d'avoir décidé à tort la fermeture d'une banque qu'il contrôle. « Bambang » a d'autre part affirmé dans la presse indonésienne que les mesures prises contre lui et d'autres membres de la famille présidentielle pouvaient être le résultat d'un « *complot* » destiné à empêcher le président Suharto d'être réélu en mars prochain. Il a ajouté que son père « *n'était probablement pas au courant des détails* » lorsqu'il a autorisé le ministre des finances et le gouverneur de la Banque centrale à fermer certaines banques, dont la sienne. – *(AFP.)*

Le directeur d'un journal algérien condamné à la prison

ALGER. Le directeur du quotidien privé algérien *El Watan*, Omar Belouchet, un des journalistes les plus connus du pays, a été condamné, mercredi 5 novembre, à un an de prison ferme, pour des déclarations dans lesquelles il mettait en cause la responsabilité du pouvoir dans l'assassinat de journalistes. M. Belouchet, qui a immédiatement fait appel, a par ailleurs été convoqué au commissariat central d'Alger pour être interrogé sur un article paru il y a quelques jours dans son journal et qui attaquait vivement le président Liamine Zeroual et deux autres hauts responsables. M. Belouchet a déjà échappé à deux tentatives d'attentats, attribuées à des groupes islamistes armés. – *(AFP.)*

L'ONU tente d'accélérer le processus de paix en Angola

LUANDA. La Mission d'observation des Nations unies en Angola (Monua) a lancé, mercredi 5 novembre, une opération de vérification de stocks d'armes abandonnés par l'Unita (ex-rébellion). L'ONU s'est plainte de la faible quantité et de la mauvaise qualité de l'armement remis, et note que « *la situation militaire est instable et les violations du cessez-le-feu augmentent* » depuis un mois. La direction de l'Unita, qui accepte mal les nouvelles sanctions votées par le Conseil de sécurité à son encontre, s'est prononcée, après trois jours de débats, pour la poursuite de l'application des accords de paix signés en 1994. – *(AFP.)*

Deux évêques mexicains agressés au Chiapas

MEXICO. Les autorités mexicaines, la hiérarchie catholique et l'ensemble de la classe politique ont énergiquement condamné, mercredi 5 novembre, l'agression perpétrée la veille contre l'évêque de San Cristobal de Las Casas, Samuel Ruiz, et son coadjuteur, Raul Vera. Trois catéchistes ont été légèrement blessés par des coups de feu tirés sur les véhicules transportant les deux prélats, qui réalisaient une visite pastorale dans le nord du Chiapas, où les affrontements politico-religieux se sont multipliés ces derniers mois. Selon le vicaire du diocèse de San Cristobal, Gonzalo Ituarte, le convoi a été attaqué par des individus qui pourraient appartenir au groupe « Paix et Justice », lié au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir. Cette organisation de paysans opposés au mouvement zapatiste, qualifiée de « *paramilitaire* » par ses adversaires, a aussitôt démenti ces accusations. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **JORDANIE : selon les résultats définitifs,** la nouvelle Chambre des députés jordanienne compte 64 élus proches du pouvoir sur 80. L'opposition sort affaiblie du scrutin du 3 novembre, boycotté par les islamistes. Elle obtient 16 sièges contre 25 dans le précédent parlement. Aucune femme n'a été élue. – *(AFP.)*

■ **CONGO-KINSHASA : l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Bill** Richardson, a fait état, mercredi 5 novembre, de « *signes favorables* » de Kinshasa quant à l'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés, qui doit commencer dans les prochains jours. M. Richardson a annoncé qu'en raison « *du succès* » des négociations, une conférence de donateurs aurait lieu à Bruxelles les 3 et 4 décembre. Il a aussi indiqué que l'aide économique américaine à la RDC serait accrue en 1998. – *(AFP.)*

■ **LIBERIA : la Force ouest-africaine de paix (Ecomog), a annoncé,** mercredi 5 novembre, qu'elle est prête à quitter le Liberia en décembre si elle n'est pas associée à la restructuration de l'armée nationale. Le président libérien, Charles Taylor, a annoncé que la restructuration de l'armée relevait de sa seule compétence. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE-PORTUGAL : des pluies diluviennes** et des vents très violents ont provoqué, mercredi 5 novembre, la mort de neuf personnes au Portugal et d'au moins treize en Espagne, selon les bilans établis jeudi matin. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

TRANSPORTS Un projet d'accord entre patronat et syndicats des transports routiers était soumis à la « base » salariée, jeudi 6 novembre, avant une reprise des négociations en fin d'après-midi. Il prévoit des augmentations de 6 % pour le personnel roulant (soit un salaire mensuel garanti de 8 400 à 8 700 francs, à l'embauche, pour 200 heures de travail) et de 4 % pour les personnels sédentaires. ● LES STATISTIQUES EUROPÉENNES disponibles montrent que la concurrence met aux prises des entreprises « bas de gamme », mais aussi des transporteurs de haute qualité, notamment néerlandais, face aux entreprises allemandes et françaises. ● 158 BARRAGES étaient en place, jeudi en fin de matinée, sur l'ensemble du territoire, dont 25 bloquants, soit un recul après l'augmentation observée au long de la journée de mercredi : le nombre de barrages atteignait 191 mercredi après-midi.

Nouveau protocole d'accord sur les salaires des routiers

Le patronat accepte d'instituer un salaire minimum conventionnel en échange d'une redéfinition des qualifications et de négociations sur l'aménagement du temps de travail. Les syndicats consultaient leur base avant la reprise des discussions jeudi en fin d'après-midi

COMME PRÉVU, patronat et syndicats de salariés ont élaboré un nouveau protocole d'accord sur les rémunérations minimales dans le secteur routier. Après une séance de négociation-marathon, qui avait débuté mercredi 5 novembre à 10 heures pour se terminer jeudi 6 novembre à 6 heures, les négociateurs marquaient une pause pour analyser et décrypter les nouvelles propositions patronales et pour consulter leur base.

« Les négociations sont a priori *terminées »*, estimait par exemple, jeudi matin, la CGT, qui demandait à ses unions départementales de faire remonter le résultat des consultations de la base avant la réunion du soir. *« Toutes nos propositions sont faites »*, indiquait pour sa part l'UFT, la principale organisation patronale. Le protocole d'accord a été signé par l'ensemble des parties. La réunion paritaire devait se rouvrir à 17 heures.

Le projet d'accord prévoit des augmentations rétroactives, à compter du 1er octobre 1997, de 6 % pour le personnel roulant (soit un salaire mensuel garanti de 8 400 à 8 700 francs à l'embauche selon les catégories pour 200 heures de travail) et de 4 % pour les personnels sédentaires. Au 1er juillet 2000, la rémunération annuelle minimale sera portée à 120 000 francs pour les conducteurs les plus qualifiés.

Pour la première fois, le patronat a accepté le principe de la mise en place d'un véritable *« salaire mensuel professionnel garanti »* pour 169 heures, applicable à l'ensemble des catégories de personnel, qui exclut *« tous les éléments ayant le caractère de prime »*. Les syndicats ont applaudi à l'instauration de ce salaire mensuel garanti, excluant les primes, qui permet, de ce fait, de calculer un taux horaire, au lieu de l'actuelle rémunération garantie, incluant toutes les indemnités. La CFDT saluait *« un pas en avant considérable dans la notion de transparence »*.

RÔLE DE GARANT

Avant que ce minimum professionnel ne soit déterminé, le patronat exige l'ouverture de négociations, dans chaque entreprise, sur la réduction des temps de service, l'aménagement du temps de travail et sur la redéfinition des emplois et de la hiérarchie entre les emplois. Ces négociations doivent aboutir, selon le protocole, *« avant la fin du troisième trimestre 1998 »*. L'ouverture de ce vaste chantier n'est pas du goût de toutes les organisations syndicales. La CGT et FO ont vivement critiqué une clause du texte permettant la dénonciation d'accords d'entreprise et, notamment, l'ouverture du chantier de l'annualisation du temps de travail. Pour Roger Poletti, secrétaire général de la branche route de FO, *« c'est une clause particulièrement dangereuse »* qui va permettre à *« des patrons de se retailler du gras sur le dos des salariés »*. Selon Alain Renault (CGT), cette disposition *« réduit presque à néant les avancées sur les salaires »*. *« Les patrons ont travaillé pour reprendre d'une main ce qu'ils avaient donné de l'autre »*, a-t-il dit.

La question de la prime de 3 000 francs, dont le principe avait été arrêté lors du conflit précédent en novembre 1996, mais qui n'a été versée que par une minorité des entreprises, posait toujours problème.

Le principal syndicat de routiers, la CFDT, a souligné les *« avancées »* du protocole, malgré des *« faiblesses »*. La CFDT réclame notamment l'introduction du salaire minimum professionnel garanti dans le transport de voyageurs, que refuse la fédération patronale FNTV. *« Il y a là un point de blocage fort »*, estimait, jeudi matin sur RTL, Claude Debons, responsable de la fédération CFDT des transports. La CFDT semblait exclure une signature au cours de la réunion de jeudi soir. *« Nous enregistrerons ce soir les nouvelles propositions patronales et nous les transmettrons à nos militants sur les barrages »*, explique M. Debons. A l'inverse, la partie patronale déclarait revenir jeudi soir pour *« soumettre un texte à signature »*, selon Philippe Choutet, secrétaire général de l'UFT.

« Un accord est désormais possible », estimait Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, qui n'exclut pas de prendre un arrêté d'extension si l'accord était signé par la partie patronale et une partie des syndicats de salariés, notamment la CFDT. Cette dernière affirmait que *« si nos militants décident que le texte proposé est signable, la délégation CFDT n'aura aucune difficulté à signer, même si elle est seule »*. Le gouvernement a plusieurs fois affirmé qu'il s'engageait à être le garant des accords salariaux.

Christophe Jakubyszyn

La compétitivité n'est pas liée qu'au coût du travail

MOINS D'UN AN avant la libéralisation totale, le 1er juillet 1998, du transport de marchandises en Europe, il n'existe aucune donnée précise sur les conditions de travail dans les différents pays de l'Union européenne. Il est certes possible de comparer les durées légales ou conventionnelles, mais comme tous les témoignages laissent à penser qu'elles correspondent encore moins à la réalité que dans les autres secteurs d'activité, ces comparaisons n'ont pas grand sens.

Selon un document établi par le ministère des transports en février, la France semble se situer dans la moyenne européenne *(voir tableau)*, mais le succès des Pays-Bas montre que la compétition ne se fait pas seulement par les coûts. Le ministère note qu'en 1994, les transporteurs qui paraissaient les plus compétitifs étaient les Néerlandais, les Danois et les Britanniques, alors que les moins performants étaient les Allemands et les Italiens. La compétitivité d'un pays dépend également de son commerce extérieur car, selon le ministère, *« les parts de pavillon d'un pays, pour ses exportations, restent supérieures à celles qu'il a sur ses importations »*.

Les données sur le « cabotage » routier – le transport effectué par un transporteur totalement (chargement et déchargement) à l'intérieur d'un autre pays que le sien – sont révélatrices. Jusqu'au 1er juillet 1998, cette activité est soumise à autorisation. Selon le ministère des transports, les Néerlandais sont les plus performants (439 300 tonnes/kilomètre transportées) devant les Français (187 600 tonnes/kilomètre) et les Belges (164 100 tonnes/kilomètre). Les transporteurs allemands sont les principales victimes de cette compétition, puisque 68 % du cabotage est effectué chez eux, et seulement 13 % en France.

La libéralisation des transports laisse à penser qu'à l'avenir, les Français seront donc soumis à une double concurrence : les Pays-Bas pour le haut de gamme ; l'Europe du Sud et, surtout, centrale, pour le bas de gamme.

Frédéric Lemaître

La France dans la moyenne européenne

COMPARAISONS RELATIVES DU TRANSPORT ROUTIER INTERNATIONNAL POUR 8 PAYS EUROPÉENS

	PRIX DE REVIENT	PRODUCTIVITÉ	COÛTS SALARIAUX	PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL
PAYS-BAS	104,0	105,5	117,2	110,4
ALLEMAGNE	105,7	102,6	109,0	105,6
BELGIQUE	103,5	104,5	110,8	108,4
ESPAGNE	90,2	101,7	82,6	87,7
FRANCE	100	100	100	100
ITALIE	97,0	100,4	97,4	97,2
HONGRIE	76,5	95,1	26,3	64,1
POLOGNE	75,7	92,7	30,8	73,4

- Dans ce graphique, les Pays-Bas servaient de base 100 pour tous les indicateurs. Les mêmes données ont été reprises en ramenant à 100 les données relatives à la France

Les routiers maintiennent la pression

AVEC 158 BARRAGES, jeudi 6 novembre en fin de matinée, sur l'ensemble du territoire, dont 25 bloquants, la Haute-Normandie et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur restant les plus touchées. Le nombre de barrages est toutefois en recul par rapport à mercredi, où 191 barrages étaient recensés dans l'après-midi.

A Vitrolles (Bouches-du-Rhône), six hommes, dont le directeur de l'antenne locale des Transports frigorifiques européens (TFE), ont été placés en garde à vue mercredi à la suite des incidents survenus dans la nuit au carrefour de l'Anjoly, à l'entrée de la zone industrielle. Trois routiers grévistes ont été blessés, dont un grièvement, lors de l'intervention, mercredi vers 4 heures, d'un commando d'une dizaine d'hommes encagoulés et armés de barres de fer. Une plainte pour *« coups et blessures volontaires et déprédation de véhicule »* a été déposée au commissariat de Vitrolles, précise la CFDT. La direction nationale de TFE, groupe mis en cause par la CFDT et FO, dément être à l'origine des incidents. *« Nous dénonçons cette opération de provocation et de diffamation »*, a déclaré Bertrand Le Mintier, président du groupe qui interprète l'incident comme *« un malheureux concours de circonstances dont ont été victimes nos camionneurs et les routiers grévistes »*.

Le président de TFE a annoncé qu'une plainte contre X... avait été déposée car *« le directeur de l'agence vitrollaise qui se trouvait à bord d'un des camions a été physiquement agressé »*. La tension restait vive sur place, où le barrage de la zone industrielle a été maintenu. Une autre enquête judiciaire a été ouverte, mercredi, à Agen, où un gréviste avait été renversé lundi par un camion forçant un barrage.

Le Centre national d'information routière recensait jeudi matin vingt-six barrages en Haute-Normandie, où cinq raffineries sont paralysées, et vingt et un en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

● **En Normandie**, les zones industrielles et portuaires de Rouen, du Havre et de Notre-Dame-de-Gravenchon sont toujours bloquées. Quelques incidents ont été constatés entre des grévistes et des routiers étrangers qui tentaient de poursuivre leur route. Des patrons ont également fait constater par huissier l'immobilisation de leurs véhicules. Alors que les usines de Sandouville et de Dieppe ont stoppé leur production faute de pièces, les transitaires du port du Havre se tournent vers le fer et le fluvial. Ainsi, la Compagnie fluviale de transports (CFT) a décidé d'accroître le nombre de ses rotations de barges porte-conteneurs entre Le Havre et Gennevilliers (Port autonome de Paris).

Les ponts de Normandie et de Tancarville sont toujours bloqués et la circulation reste très perturbée aux abords de Rouen, Evreux, Harfleur et Caen, ceinturée jeudi matin, par une dizaine de barrages comptant plus de 300 camions bloqués. La plate-forme de Promodès à Caen-Carpiquet reste paralysée.

● **En Provence-Alpes-Côte d'Azur**, les routiers barrent toujours l'accès aux dépôts d'hydrocarbures de Fos, de La Mede, de Puget-Argens, ainsi que la raffinerie d'Avignon et le terminal pétrolier de Martigues.

● **Dans l'Ouest**, la pénurie d'essence se fait de plus en plus menaçante pour Nantes et sa région. La situation s'est cependant améliorée en Bretagne, bien que le barrage de Chateaubourg, près de Rennes, levé mercredi soir, ait été rétabli jeudi. Les stations-service ont commencé à être à nouveau approvisionnées.

De nos correspondants

Le marché du poisson s'adapte à la crise

APRÈS UN DÉBUT de semaine très perturbé et des cours en chute sensible dans la plupart des criées, la situation semblait s'être rétablie mercredi 5 novembre. On indique au FIOM (Fonds d'intervention et d'organisation du marché des produits de la mer), qui dépend du ministère de l'agriculture et de la pêche, que les mareyeurs du littoral et les mandataires de Rungis n'avaient pas, au début du conflit des routiers, une *« visibilité suffisamment précise »* du marché. Ils se sont donc abstenus de procéder à des achats importants et les cours du poisson débarqué par les chalutiers ont baissé.

Depuis trois jours, l'acheminement des produits de la mer vers les grands centres de consommation et les marchés de gros est quasi normal, sauf pour des produits très particuliers et fragiles comme les coquilles Saint-Jacques (dont la pêche dans la baie de Saint-Brieuc s'est ouverte le 3 novembre) ou les crabes. En outre, ajoute-t-on au FIOM, la semaine du 3 au 9 novembre se caractérise par des apports de poissons dans les criées – essentiellement celles de Lorient et Boulogne – assez faibles.

Jusqu'au jeudi 6 novembre, les pouvoirs publics n'avaient pas jugé bon de mettre en œuvre des mesures d'intervention s'ajoutant aux procédures de régulation habituelles des professionnels, comme les retraits de poissons de faible valeur (pour faire de la farine destinée à l'alimentation animale) ou le stockage.

L'activité de Boulogne-sur-Mer témoigne de l'adaptation des professionnels à la crise. Lundi et mardi, les arrivages, même limités, ont été boudés par les mareyeurs. La coopérative de traitement de la pêche (la CPTP) a acheté des stocks pour soutenir le marché et compenser les pertes. Le hareng des côtes, fierté de Boulogne et dont c'est la pleine saison, n'a pas trouvé preneur. Les entreprises de surgélation ont absorbé un stock de lieu noir.

Mercredi, jour de pointe pour la pêche artisanale, les arrivages se sont limités à 40 % de l'activité habituelle. Les mareyeurs pouvant déjouer les barrages, les prix de la petite pêche – limande-sole, cabillaud, maquereau – ont flambé de plus de 30 % en moyenne.

La pêche industrielle s'est elle aussi adaptée, en différant ses arrivages ou en les acheminant vers d'autres ports, où des camions ont pu passer les barrages. Quant à l'importation (70 % de l'activité), les transporteurs sont discrets sur les circuits d'évitement des barrages. L'un d'eux évalue à 70 % de la normale son chiffre d'affaires des derniers jours, un autre estime à 5 % à peine le taux de grévistes chez les routiers spécialisés dans la marée.

Jeudi matin, la tendance à la hausse des cours s'est confirmée, les arrivages restant limités. Les professionnels s'attendent à une flambée des prix dès que le conflit prendra fin.

En bout de la chaîne d'approvisionnement, sur le marché de Rungis, la marée est le secteur le plus touché. En conséquence, les cours ont été un peu plus soutenus sur certains produits (la sole a pris 5 francs au kilo, la coquille Saint-Jacques 4 francs).

Pour les fruits et les légumes, les hausses observées sont dues en partie, selon la Semmaris – la société d'économie mixte qui gère le marché – aux gelées qui ont affecté les récoltes de la vallée du Rhône.

François Grosrichard (avec Yves Jouannic à Arras et Dominique Meunier à Créteil)

Au Mans : « Plus ça dure, plus ça renchérit »

LE MANS
de notre envoyé spécial

Près du piquet de grève qui paralyse un centre pétrolier, un délégué routier parle à un collègue sur son portable : *« Plus on va dans la grève, meilleur est le moral. »* Les négociations reprennent à Paris. L'accord n'est-il pas sur le point d'être signé ? Ici, au Mans, près de la remorque de camion qui sert de « QG », les routiers s'occupent plutôt à ranger les kilos de confiture, de café et de plats surgelés pour tenir le siège. On écoute les flashes radio de temps en temps et d'une oreille distraite.

Bien sûr, le barrage, qui bloque un dépôt pétrolier (*Le Monde* des 4, 5 et 6 novembre), pourrait être levé en quelques minutes. *« Mais il faudrait un accord signé. Et encore ! Ça paraît fou, mais plus personne n'a confiance*, dit un responsable syndical. *Les gars veulent du concret, tout de suite ; pas de promesses, ni d'hypocrisie. »*

Le représentant départemental de l'Unostra (les petites entreprises), Gérard Trouillet, rend visite aux grévistes. *« Nous, on a signé l'accord, on est du bon côté, c'est pour ça qu'on se permet de passer »*, dit-il. Un gréviste lui explique que plus le conflit avance, *« plus ça renchérit »* et que *« la tendance, maintenant, c'est d'exiger 10 000 francs pour deux cents heures, tout de suite, et pas pour l'an 2000 »*, comme il est négocié actuellement à Paris.

« SI ON N'ÉTAIT PAS AUSSI COMBATIFS... »

Le représentant patronal écoute, répond que le fossé se creuse entre les entreprises *« saines socialement »* et les autres, celles qui trichent. *« Moi, je possède dix camions et treize chauffeurs. Je sais que si je vole une heure de travail à mes gars chaque jour, je gagne deux cents heures par mois, et ça correspond à mon déficit. Les entreprises véreuses sont connues. Il y a un manque de moyens pour faire le ménage, et les pouvoirs publics ont un temps de retord. »*

Des routiers ont intercepté à un barrage une équipe de trois Croates dans un camion, payés 500 francs chacun. *« Ils bouffent des sachets de poudre de soupe. »* Un autre gréviste a offert deux kiwis à un chauffeur polonais (payé 3 500 francs) et il a eu l'impression de *« lui avoir offert une Rolls »*. *« Le mec, il ouvrait des grands yeux, dit qu'il les ramènerait pour ses enfants. »*

Gérard, un chauffeur du Val-d'Oise, vingt-huit ans, échoue lui aussi dans le barrage avec son camion. *« Oh ! Moi*, dit-il, *je m'en fous : je perds mon boulot vendredi prochain. La boîte est en liquidation judiciaire, y'a pas de repreneurs. Le patron appliquait le contrat de progrès. Je gagnais 9 000 francs en faisant deux cent soixante-dix heures par mois mais, à côté, une autre boîte nous a piqué des marchés. Ses chauffeurs travaillent seize heures par jour, les heures sup'pas payées, ils gagnent 6 500 francs. Quand je pense que c'est Renault qui nous a mis en concurrence ! De toute façon, c'est pourri et c'est partout. Il faut des arnaqueurs et des anarqués pour faire un monde. Moi, je vais faire comme les Arabes, je vais aller pointer à l'ANPE... »*

Un délégué de la CFDT ajoute en aparté : *« Si on n'était pas aussi combatifs, on sait très bien qui d'autre occuperait le terrain... »* D'ailleurs, pendant le dîner, l'idée est venue d'organiser une action symbolique afin de protester contre les nervis de Vitrolles *(lire ci-dessus)*. Une quinzaine de routiers ont pris des fumigènes et des banderoles. Dans la zone industrielle déserte, ils ont marché sous la pluie, dans la nuit, pour atteindre les entrepôts des Transports frigorifiques européens qui, en dépit du démenti de la direction, est soupçonnée par les grévistes d'avoir commandité le coup de force. *« Assassins ! Enculés ! Bande de voyous ! »*, ont-ils crié, devant les grilles, en attendant le petit matin.

Dominique Le Guilledoux

Cohabitation conviviale entre Jacques Chirac et Laurent Fabius à l'Elysée

Le président de la République a reçu le bureau de l'Assemblée nationale à déjeuner

Jacques Chirac a reçu, mercredi 5 novembre, le bureau de l'Assemblée nationale à déjeuner. Outre Laurent Fabius, quatre vice-présidents – Jean Glavany (PS), Michel Péricard (RPR), Gilles de Robien (UDF-DL) et André Santini (UDF-FD) –, les trois questeurs – Bernard Derosier (PS), Jacques Brunhes (PCF) et Henri Cuq (RPR) – étaient présents. Deux vice-présidents, Pierre Mazeaud (RPR) et Yves Cochet (Vert), étaient excusés.

POURQUOI BOUDER une bonne choucroute, offerte par le président de la République, dans une atmosphère *« cordiale, républicaine »* et *« sans finalité politique »*, comme l'a dit Laurent Fabius ? Le président de l'Assemblée nationale s'est rendu, *mercredi* 5 novembre, avec une vingtaine de membres de son bureau, pour déjeuner à l'Elysée.

Même si les rouleaux de printemps servis en hors-d'œuvre n'ont pas plu à tout le monde, les convives semblent avoir passé un bon moment de cohabitation autour de la table présidentielle. Avisant André Santini (UDF, Hauts-de-Seine), connu pour sa pratique de la langue japonaise, Jacques Chirac s'est lancé, avant de passer à table, dans son numéro favori sur l'art asiatique, au point d'impressionner Pierre Lequiller *(UDF, Yvelines), qui* a *vécu huit* ans au Japon.

Il fut encore question de l'Asie, au cours du repas, à propos du sommet de la francophonie d'Hanoï, auquel doit se rendre M. Chirac le 14 novembre. Revenant lui-même d'une mission à Hanoï, Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) a aimablement assuré à M. Chirac qu'il était *« très attendu »* au Vietnam, que les autorités étaient en train de *« faire briquer la ville »* pour recevoir dignement le chef de l'Etat français.

Abordant tour à tour les sujets de préoccupation des parlementaires, M. Chirac a émis le vœu qu'on réfléchisse à une solution qui éviterait de multiplier les réunions du congrès à Versailles destinées à réformer la Constitution, rendue nécessaire par le traité d'Amsterdam, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature et l'interdiction du cumul entre certains mandats et la fonction de ministre.



« PARITÉ ? PAS UNE BONNE IDÉE »

« Vous oubliez la parité entre homme et femme dans la vie politique, a alors lancé Yvette Roudy (PS, Calvados), *nous n'oublions pas vos promesses sur ce sujet. » « Je n'ai jamais rien promis de tel*, a répondu M. Chirac, *c'est une histoire que racontent Roselyne Bachelot et Gisèle Halimi. »* Le président de la République a même ajouté qu'il n'était pas sûr que la parité soit *« une bonne idée »* car cette réforme impliquerait un changement du mode de scrutin législatif.

M. Chirac a ensuite interrogé M. Fabius sur la session unique du Parlement. Le président de l'Assemblée nationale a estimé que c'était une réforme *« irréversible »* notamment parce qu'elle instituait, avec les questions d'actualité, un *« contrôle permanent du gouvernement »*. Oui, mais les députés siègent de plus en plus souvent jusqu'à minuit, a objecté Michel Péricard (RPR, Yvelines). Ce n'est tout de même pas *« l'enfer »*, il y a de longues vacances, a répliqué M. Fabius.

A propos du projet de loi sur la limitation du cumul des mandats que prépare le gouvernement, M. Fabius a estimé que la réforme ne serait pas aussi draconienne que certains pouvaient le craindre. Selon un participant, un consensus s'est dégagé autour de l'idée d'*« un mandat législatif et d'un mandat local, même exécutif »*.

Dans une discrète allusion au conflit des routiers, M. Chirac a raconté que, lors d'un voyage au Japon, ses hôtes officiels avaient tenté de le dissuader de visiter une usine. A force d'insistance, M. Chirac finit par s'y rendre et comprend d'autant moins les réticences de ses hôtes que tout se passe parfaitement. Ce n'est qu'à son retour que M. Chirac apprend qu'il a fait perdre la face à ses hôtes puisque les ouvriers de l'usine étaient en grève. Bien sûr, il n'avait rien remarqué, puisqu'au Japon les grévistes se contentent de porter un brassard. Au passage, *M. Chirac a déploré le manque de* représentativité des organisations syndicales et professionnelles en France.

Au moment du café, M. Santini a osé quelques histoires *« irracontables »* puis il a allumé, selon son habitude, un énorme cigare, en expliquant qu'il s'agissait d'une *« succion unique »*. En l'observant, M. Chirac a dit : *« Tu sais, André, que Fidel Castro m'envoie chaque année* une *boîte de havanes. » « Il m'en envoie à moi aussi, Jacques »*, a dit M. Santini. M. Chirac : *« Ils sont marqués à mon nom. »* M. Santini : *« Les miens aussi. »* M. Chirac : *« Et tu sais à qui je les donne ? A Balladur ! » « Ah, M. Balladur fume des cigares à votre nom ! »*, s'est étonné M. Fabius au milieu des rires et de la fumée.

Fabien Roland-Lévy

Ernest-Antoine Seillière devrait briguer la présidence du CNPF

Une non-candidature de M. Pineau-Valencienne doit faciliter la tâche du président de la CGIP pour succéder à M. Gandois

ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE, PDG de la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), pourrait briguer la succession de Jean Gandois à la tête du CNPF. A la condition, toutefois, de ne pas se heurter à une autre candidature poids lourd susceptible de diviser une partie de l'establishment. En clair, s'il a de fortes assurances d'être le seul candidat sérieux en piste.

Pour le moment, la voie est plutôt dégagée. Et M. Seillière mène des visites de courtoisie, à la manière des futurs académiciens, sondant les cœurs et les reins. Les candidatures aujourd'hui officiellement déposées sont marginales, qu'il s'agisse de Jean-Pierre Gérard, membre du conseil de la politique monétaire, de Marie-Thérèse Bertini, dirigeante de sociétés informatiques et de l'épicerie de luxe, *« Le Boccace »*, ou de Dominique Lebel, un promoteur immobilier, ancien des maisons Phénix, qui s'est déclaré tout récemment.

Aucun membre du conseil exécutif – le gouvernement du CNPF – n'a encore fait acte de candidature. Didier Pineau-Valencienne, président de la commission sociale du CNPF, était tenté de faire coïncider son départ de la présidence de Schneider avec un engagement accru au CNPF, mais ses démêlés avec la justice belge le handicapent lourdement. M. Seillière, qui connaît très bien M. Pineau-Valencienne, qu'il a fait entrer au conseil d'administration de la CGIP, a sans doute obtenu du président de Schneider des indications sur sa non-candidature.

Un autre membre du conseil exécutif, Georges Jollès, vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), était donné *comme un candidat potentiel.* Le président de l'Union des industries textiles a le soutien des industries de main d'œuvre dont il a été un porte-voix efficace lors des négociations du GATT en 1994. Mais M. Jollès n'a pas l'entregent d'un Ernest-Antoine Seillière au sein du patronat. Il est très peu probable qu'il se lance dans la bataille si le président de la CGIP est candidat.

Reste une inconnue : Henri Lachmann, sans fonction exécutive au CNPF, mais dont la candidature serait souhaitée par certains patrons. Le président de Strafor-Facom, ami du chef de l'Etat, membre de la Fondation Agir contre l'exclusion, fondée par Martine Aubry, n'a jamais souhaité s'impliquer dans la vie du CNPF. Il est aussi pressenti pour succéder à M. Pineau-Valencienne à la présidence de Schneider.

« POLITIQUEMENT CORRECT »

M. Seillière, qui a présidé la commission économique du CNPF de 1988 à 1994, a pour lui d'être un libéral *« politiquement correct »*, moins brutal qu'un Didier Pineau-Valencienne, moins « provocateur » qu'un Denis Kessler, directeur général d'AXA-UAP, actuel président de la commission des affaires économiques. Cet héritier de la famille de Wendel, passé par l'ENA et les cabinets de Jacques Chaban-Delmas et de Pierre Messmer à Matignon, tutoie Lionel Jospin et Michel Rocard.

Il n'en reste pas moins fermement opposé à la réduction du temps de travail engagée par le gouvernement. Des conversations qu'il a menées, il ressort sa volonté de maintenir le gel, décrété par le CNPF au lendemain de la conférence du 10 octobre, de toutes les négociations nationales.

Caroline Monnot

Hubert Védrine défend « l'influence mondiale » de la France

HUBERT VÉDRINE a assuré, mercredi 5 novembre, en défendant le budget du ministère des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, que son objectif est d'*« exercer l'influence française la plus forte possible dans l'Europe la plus puissante possible »*. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a qualifié les communistes de *« résolument euroconstructifs »*. Les députés ont adopté les crédits du ministère (14,387 milliards de francs, en baisse de 0,52 % par rapport au budget 1997). Philippe Douste-Blazy (UDF, Hautes-Pyrénées) a regretté qu'il n'y ait *« pas de traduction budgétaire à la volonté présidentielle »* et Jean-Louis Bianco (PS, Alpes-de-Haute-Provence) a évoqué un budget *« à l'évidence pas bon »*. Concernant les effectifs du ministère, M. Védrine a assuré qu'il n'y a « pas *de liste cachée des fermetures de postes »* et annoncé la création d'un *« volontariat international »*, en remplacement des effectifs des coopérants.

PARLEMENT

DÉPÊCHES

■ **PÊCHE : le Parlement a définitivement adopté, mercredi 5 novembre, le projet de loi** sur la pêche maritime et les cultures marines. Le Sénat, après l'Assemblée nationale, a voté à l'unanimité ce texte, qui avait été déposé en juin 1996, et repris par le ministre de l'agriculture et de la pêche, Louis Le Pensec. Il vise à améliorer la gestion des ressources marines, à réorganiser la filière et à moderniser les relations sociales ainsi que le statut des entreprises du secteur.

■ **COOPÉRATION : l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 5 novembre, les crédits** de la coopération, s'élevant à 6,485 milliards de francs pour 1998, en baisse de 3,6 % par rapport à 1997, soit 0,48 % du PNB. Le secrétaire d'Etat à la coopération, Charles Josselin, a mis l'accent sur l'originalité de la coopération française, qui repose sur un *« capital d'expérience »* de 40 ans. L'ancien ministre de la coopération, Jacques Godfrain (RPR, Aveyron), a déclaré à son successeur que *« le premier ministre ne nous a pas gâtés dans ce budget »*.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le président de la commission des affaires sociales du Sénat**, Jean-Pierre Fourcade (UDF, Hauts-de-Seine), a annoncé, mercredi 5 novembre, que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, adopté mardi 4 novembre par l'Assemblée nationale, et qui sera discuté au palais du Luxembourg du 12 au 14 novembre, constitue *« une mauvaise politique »* de la part du gouvernement. Selon M. Fourcade, la droite sénatoriale veut *« rebâtir »* le projet.

■ **MARINE : quatre députés socialistes se sont abstenus**, mardi 4 novembre, lors de l'examen par la commission de la défense du projet de budget de la marine pour 1998. Élus de circonscriptions où se trouvent de grands arsenaux de l'Etat, le rapporteur, Jean-Yves Le Drian (Morbihan), Jean-Noël Kerdraon (Finistère), Robert Gaïa (Var) et Bernard Cazeneuve (Manche), ont voulu ainsi faire part de *« leurs vives inquiétudes »* à propos de la chute – plus de 26 % – de l'activité dans les chantiers navals entre 1996 et 1998.

■ **IMMIGRATION : la commission des lois de l'Assemblée nationale a commencé, mercredi 5 novembre, une série d'auditions** sur les projets de loi concernant l'entrée et le séjour des étrangers ainsi que la nationalité. L'ancien ambassadeur Stéphane Hessel, qui fut le médiateur dans l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris, a jugé le premier texte *« équilibré et raisonnable »*, et le second *« bon, acceptable et souhaitable »*. La commission devait entendre, jeudi, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, ainsi que Jean Kahn, président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : les présidents des groupes de la majorité RPR-UDF du Sénat** ont déposé une proposition de résolution pour *« la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire »*. Selon un communiqué du groupe RPR, publié mercredi 5 novembre, cette commission pourrait notamment examiner *« les conditions dans lesquelles semblent aujourd'hui remis en cause certains choix concernant les grands projets d'insfrastructures »*.

Un rapport préconise l'ancrage à Bercy du Centre français du commerce extérieur

SITÔT NOMMÉ secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jacques Dondoux, ancien patron de France Télécom, a demandé à Jean-Daniel Gardère, ancien dirigeant du Centre français du commerce extérieur et ancien responsable des services d'expansion économique aux Etats-Unis, un audit du CFCE, actuellement dirigé par Christine Chauvet, une proche d'Alain Madelin.

Ce rapport, qui vient d'être remis à la présidence du CFCE et aux syndicats, fait état d'un *« besoin de recentrage »* du CFCE, qui devrait être replacé sous la tutelle du ministère des finances et de la direction des relations économiques extérieures (DREE).

Pour M. Gardère, le CFCE a échoué à devenir *« la centrale d'information performante, complète, réactive »* qu'il ambitionnait d'être. *« Sans les postes d'expansion économique, sans service commercial, sans vraie pratique du métier, l'établissement n'a ni la vocation ni les moyens de cette ambition qui, au demeurant, ne répond pas aux besoins d'information des PME-PMI »*, assure le rapport.

Un budget de 130 millions de francs serait ainsi gaspillé. Pour M. Gardère, cette stratégie ne correspond pas à la demande des PME qui souhaitent des informations sur leur secteur d'activité.

Ce manque de dimension sectorielle du CFCE souligne l'absence de lien avec les postes d'expansion économique (PES) à l'étranger. L'*« isolement »* du CFCE est aussi dû à la prise de distance volontaire des PES, qui a créé un *« sentiment très vif d'abandon, d'amertume et de désarroi qui a récemment poussé de très bons agents au départ »*. Sur un effectif de 450 personnes, le CFCE n'en compterait plus qu'environ 320. Des décisions du gouvernement sont attendues avant la fin de l'année.

Yves Mamou

Edouard Balladur prépare la campagne des régionales

TÊTE DE LISTE de l'opposition aux élections régionales à Paris, Edouard Balladur a arrêté sa méthode. Elle vaut pour tous ceux qui voudront bien l'entendre. Dans un entretien publié jeudi 6 novembre par *Le Figaro*, l'ancien premier ministre recommande des listes d'union RPR-UDF. La présentation de listes concurrentes doit demeurer un phénomène *« exceptionnel, très exceptionnel »*.

Le député (RPR) de Paris propose aussi que, dans chaque région, l'opposition organise sa campagne autour des quatre axes suivants : la défense du bilan régional, les projets de développement, l'extension des compétences et *« les thèmes nationaux »*, tels que l'emploi, la fiscalité, la défense des classes moyennes et des familles, la sécurité, l'immigration, la formation de la jeunesse.

En effet, explique M. Balladur, *« les élections régionales auront, à n'en pas douter, une signification politique »*. Elles doivent *« permettre aux Français de dire, au bout d'un an, s'ils sont satisfaits de la politique qui est menée par le présent gouvernement »*.

Pour quelqu'un qui affirme ne même pas être formellement chef de file de l'opposition dans l'ensemble de l'Ile-de-France (*Le Monde* daté 19-20 octobre), l'ambition n'est pas mince. Et elle n'est pas sans risque : à la différence de Philippe Séguin, président du RPR, qui s'efforce de minimiser par avance la perte éventuelle de plusieurs présidences de conseils régionaux et rappelle que la droite est parvenue, en 1992, à un *« niveau exceptionnel »* en décrochant vingt régions métropolitaines sur vingt-deux. M. Balladur veut faire un test politique du scrutin du 15 mars 1998. Pour M. Séguin, au contraire, celui-ci n'est qu'une *« étape »*, un *« rendez-vous pour proposer une autre image »* de l'opposition, l'objectif principal demeurant les élections législatives de 2002.

LIBÉRALISME DISPONIBLE

M. Balladur se dit prêt à *« apporter son concours »* à la campagne de la droite dans d'autres régions que l'Ile-de-France. Et il en énonce les thèmes : *« La libération des initiatives, la baisse des charges, l'assouplissement des réglementations. »*

« Notre pays est retourné à une conception socialiste de la gestion de l'économie et de la société. On sait son contenu : création d'emplois artificiels sur fonds publics, aggravation des impôts, réduction autoritaire de la durée du travail, larges régulations de l'immigration clandestine. Il nous appartient de démontrer aux Français que ces choix débouchent sur une impasse. »

Sans attendre les premières rencontres RPR-UDF de préparation des élections régionales, prévues ce mois-ci, M. Balladur met son libéralisme au service de tous.

Jean-Louis Saux

هكذا من الاصل

La commémoration de la révolution d'Octobre provoque des embarras chez les communistes

Les conservateurs organisent un meeting-débat à Aubervilliers

Le 80e anniversaire de la révolution communiste *d'Octobre 1917, en Russie, ne donne lieu à aucune* célébration officielle au Parti communiste, qui préfère préparer pour mai 1998 le 150e an*niversaire du Manifeste de Marx et Engels.* La Gauche communiste organise à Aubervilliers, près de Paris, vendredi 7 novembre, un « mee*ting-débat » pour lequel les organisations trot*skistes ont décliné l'invitation.

L'ANNIVERSAIRE de la révolution d'Octobre 1917 tombe plutôt *mal pour le Parti communiste fran*çais. Le souvenir de cet événement historique, dans la mesure où il conserve aux yeux des communistes la force d'un mythe vierge des dérives staliniennes ultérieures, aurait pu être l'occasion de retrouvailles consensuelles. Soucieux de s'ancrer dans une tradition bien française, le PCF de Robert Hue ne souhaite pourtant pas trop regarder du côté de l'histoire russe.

On prépare déjà en grande pompe, pour mai 1998, le 150e anniversaire du *Manifeste du Parti communiste*, de Karl Marx et Friedrich Engels ; mais, pour octobre, la place du Colonel-Fabien préfère rester dans l'ombre.

Cette discrétion ne plaît pas à tout le monde. La Gauche communiste, incarnée par Jean-Jacques Karman, a choisi la formule d'un *« meeting-débat unitaire »*, rassemblant les *« militants »*, vendredi 7 novembre, à Aubervilliers, dans la Seine-Saint-Denis, sous l'emblème intact du marteau et de la faucille. Y étaient invités *« tous ceux qui se réclament de la révolution d'Octobre, en particulier le Parti communiste »*, dont le comité national aurait accueilli cette initiative avec une indifférence polie.

« Intellectuellement, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le léninisme »

« Notre idée, à cette occasion, était de refuser de reprendre en compte les clivages, par exemple avec les trotskistes, nés des divisions historiques du mouvement communiste international et français », explique M. Karman, très léniniste adjoint de Jack Ralite, maire d'Aubervilliers.

Peine perdue... Ni la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), ni Lutte ouvrière (LO), ni le Parti des travailleurs (PT) n'ont répondu à l'appel. Peut-être parce que des groupes issus de dissidences ou de scissions de ces formations trotskistes – Voix des travailleurs, tendance issue de LO, ou La Commune, une organisation rivale du PT – avaient, eux, répondu « présent »...

A contre-cœur, *L'Humanité* a accepté quelques insertions publicitaires payantes. La revue *Commune* invite ses lecteurs, vendredi, *« à une grande séance d'épouillage anticapitaliste »* devant la maison où vécut Lénine à Paris, 4, rue Marie-Rose, dans le 14e arrondissement. La Coordination communiste, le Comité Honnecker et l'Université populaire Georges-Politzer convient de leur côté au meeting de l'ancien journaliste Henri Alleg, le 9 novembre, sur le thème : *« Etudier l'expérience d'Octobre, c'est préparer l'avenir communiste de l'humanité »*.

Le Parti communiste n'abandonne toutefois pas complètement le terrain. Il veut bien aborder l'anniversaire, mais avec d'autres, universitaires et historiens, plutôt que militants politiques. L'association Espaces Marx – l'ancien Institut de recherches marxistes – a consenti à s'associer à l'université Paris-VIII pour organiser, avec l'université de Bourgogne, l'Institut d'histoire contemporaine, le centre Ernest-Mandel et quelques revues, comme les notes de la Fondation Jean-Jaurès ou l'Office universitaire de recherches socialistes (OURS), un colloque, les 14, 15 et 18 novembre, à Paris-VIII, intitulé : *« Octobre 17, causes, impact, prolongements »*. Plus d'une centaine d'intervenants, français et étrangers, sont annoncés.

« Nous ne voulons pas célébrer, explique Patrice Cohen-Séat, membre du comité national du PCF et responsable de l'association Espaces Marx, *mais, intellectuellement, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le léninisme. »* Il ajoute : *« Mener la critique jusqu'au bout, ça en fait partie. »* L'époque, en outre, présente l'avantage de ne pas compter de trop susceptibles survivants...

Pascale Sauvage

« L'Humanité » joue un tour à M. Marchais

L'« auto-interview » de l'ancien secrétaire général, ou comment le Parti communiste coupe les ponts

ILS ONT OSÉ. Osé couper le fil, le cordon, comme dit un jeune journaliste du service politique. Le 4 novembre, *L'Humanité* a publié un texte de l'ancien secrétaire général qui est beaucoup plus qu'un texte de Georges Marchais : comme un assassinat politique. Dans les règles de l'art... communiste.

Tout est dans le « chapeau », ce court texte qui, dans la presse, introduit une interview. Il a été écrit par *« la rédaction en chef »* : Claude Cabanes, Arnaud Spire, Jean-Claude Pierot, Christophe Deroubaix... *« Georges Marchais nous a fait parvenir, hier, le texte suivant qu'on lira ci-dessous. »* Suivent quatre questions, rédigées dans le même caractère que les réponses, sans signature de journaliste.

Le mode d'emploi est livré au lecteur : comme en des temps révolus, mais pas si anciens, les questions ont été rédigées par celui qui répond. *« C'est la roue de l'Histoire qui tourne à l'envers »*, résume Arnaud Spire, proche de Robert Hue.

« On peut appeler ça une auto-interview », confirme volontiers le secrétariat de M. Marchais, en précisant que, *« sur la manière dont a été traité le texte, seule* L'Huma *est responsable »*. Le quotidien communiste, face aux pressions de l'ex-secrétaire général, avait proposé une tribune : vertement refusée. Or, l'ancien dirigeant communiste a des choses très importantes à dire. Quelques mises au point à faire, au plus vite, dans ces temps troublés où les repères se perdent, et où, explique-t-on, on voudrait le faire apparaître comme *« le dernier vestige »*.

Concernant les *« rumeurs »* sur *« l'éventuel changement de nom du PCF »*, il *« constate que dans certains milieux ce débat existe et continue à exister »*. *« D'ailleurs, des dirigeants du Parti* [lui] *en ont fait part »*, précise-t-il. Ensuite, au sujet d'un livre, *Le Livre noir du communisme, crimes, terreur, répression* (Robert Laffont), dans lequel l'historien Stéphane Courtois évoque ce *« communisme bien réel »* dont Maurice Thorez, Jacques Duclos et Georges Marchais se sont rendus complices. M. Marchais préfère – au cas où d'autres, au PCF, ne prendraient pas cette peine – assurer sa défense. *« Gouverner, c'est prévoir »*, commente un de ses proches.

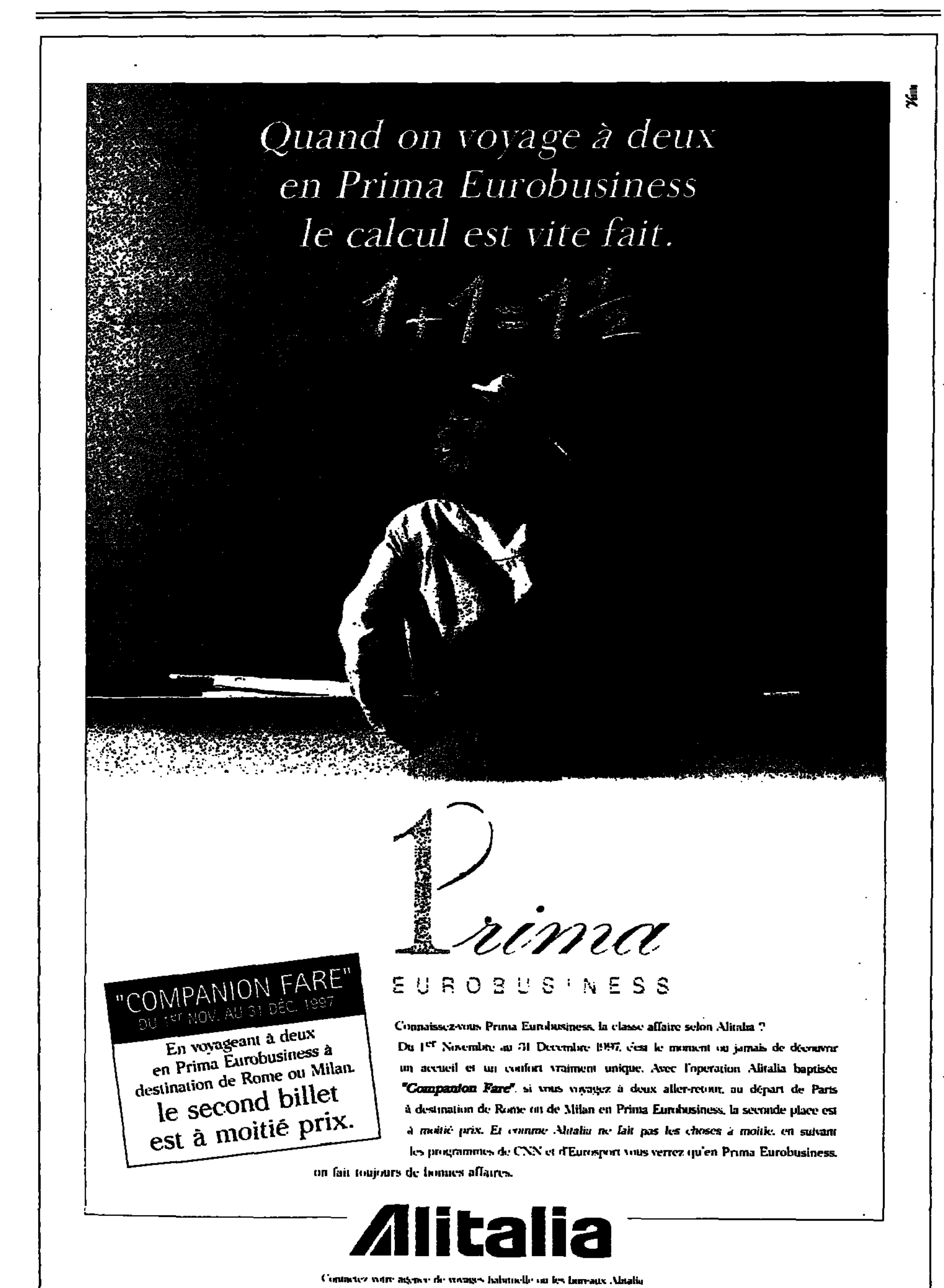
PAS « FRILEUX »

Prenant les devants, M. Marchais s'indigne : *« Jamais les communistes français ne se sont rendus coupables de crimes. Ils n'ont jamais levé la main sur quelque liberté que ce soit. »* Et de profiter de ce libre exercice pour délivrer, en avant-première, la thèse qu'il doit développer au printemps (*« Vous avez annoncé la sortie prochaine d'un livre ? »*). Pour l'auteur, c'est dès 1976 que le Parti a *« mené le combat »* pour *« se débarrasser des séquelles du stalinisme »* : l'*« acte fondateur »*, c'est la rupture avec la dictature du prolétariat.

« Quelle est votre position sur la mutation ? », « se » demande à brûle-pourpoint Georges Marchais. Non que Robert Hue ne fasse rien de nouveau, mais quand même, se répond l'ex-secrétaire général : *« J'ai moi-même employé le thème de mutation dans mon rapport pour le 26e congrès. »* Il ajoute : *« Alors, ce n'est pas chez moi que l'on trouvera de la frilosité par rapport aux évolutions qui sont indispensables. »*

C'est que M. Marchais, dans la question, semait le doute...

Ariane Chemin



La CGT critique le ministre de la fonction publique

LA CGT, première organisation représentative des trois fonctions publiques, a inauguré une série d'entretiens bilatéraux avec le ministre, Emile Zuccarelli, mercredi 5 novembre (*Le Monde* du 6 novembre). Selon Bernard Lhubert, secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, le ministre serait d'accord pour *« examiner »* – mais non pour « apurer » – le contentieux lié à l'année 1996. M. Zuccarelli aurait affirmé vouloir un accord portant sur 1998 et 1999, sans toutefois indiquer le montant qu'il serait prêt à y consacrer. Il n'aurait pas fixé de date pour une éventuelle négociation : *« Le gouvernement veut jouer le temps. Sa politique ne rompt pas avec le passé »*, estime M. Lhubert.

Sur la question de la réduction du temps de travail, alors que la CGT réclamait une certaine exemplarité gouvernementale, le ministre aurait répété qu'il voulait se livrer à un état des lieux avant de prendre une décision. Il aurait indiqué que *« la durée hebdomadaire n'est plus forcément adaptée »*.

DÉPÊCHES

■ INÉLIGIBILITÉ : **Maurice Dousset, président (UDF-DL) du conseil régional du Centre depuis 1985,** a annoncé, mercredi 5 novembre, qu'il ne pourra pas se représenter aux élections régionales de mars 1998. En effet, par un jugement du 2 octobre, la Cour des comptes a déclaré M. Dousset *« comptable de fait »* d'une association du personnel de la région Centre, ce qui lui interdit d'être candidat pendant six mois dans la région. *« Mon honnêteté n'est pas mise en cause »*, a expliqué M. Dousset. Député d'Eure-et-Loir durant vingt-quatre ans, M. Dousset avait été battu aux dernières législatives par Marie-Hélène Aubert (Verts). – *(corresp.)*

■ SONDAGE : **plus de la moitié des Français (54 %)** continuent à porter un jugement positif sur l'action du premier ministre, selon la dernière enquête réalisée par Louis-Harris, les 31 octobre et 1er novembre, auprès d'un échantillon national de 1 006 personnes et publiée par *Valeurs actuelles* (daté du 8 novembre). Alors que les opinions positives sur M. Jospin sont sans changement par rapport à octobre, les opinions négatives augmentent de 3 points, à 38 %. Quant au président de la République, il confirme le redressement de son image, avec 49 % de bonnes opinions (en hausse de 2 points), contre 41 % de mauvaises (en baisse de 2 points).

■ CUMUL : **Lionel Jospin, poursuivant ses consultations pour préparer une loi limitant le cumul des mandats,** a reçu successivement, mercredi 5 novembre à Matignon, François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, et Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France. M. Hollande a rappelé au premier ministre la position du PS en faveur d'une *« limitation assez stricte »* du cumul et le souhait qu'un texte soit *« connu »* au début de l'année prochaine. M. de Villiers s'est prononcé pour le cumul d'un mandat national et d'un mandat local, affirmant qu'il fallait *« éviter le déracinement des élus »*.

■ CONJONCTURE : **le moral des ménages se redresse lentement.** Selon la dernière enquête de l'Insee, publiée jeudi 6 novembre, « l'indicateur résumé », qui présente le solde des opinions favorables et défavorables des Français sur leur niveau de vie et leur situation financière, était négatif de 19 points en octobre, après – 20 en septembre, – 22 en juillet, – 23 en juin et – 32 en mai.

■ RÉGIONALES : **après Martin Malvy, député (PS) du Lot et maire de Figeac, Alain Bénéteau,** premier secrétaire du PS de Haute-Garonne, s'est, à son tour, déclaré candidat au rôle de chef de file socialiste pour les élections régionales de mars 1998 en Midi-Pyrénées.



re
s

L'Humanité joue un tour à M. Marchais

هكذا من الاصل

DROITS La plupart des 33 000 avocats devaient, jeudi 6 novembre, se mettre en grève pour protester contre l'insuffisance des moyens consacrés à la justice. Relayé par la Conférence des bâtonniers, qui regroupe les 180 barreaux français, ce mouvement devrait toucher la plupart des juridictions. ● TOUT EN SALUANT les *« efforts budgétaires annoncés »*, les organisations professionnelles exigent un *« plan d'urgence »* afin de *« répondre aux besoins de justice et d'accès au droit du citoyen »*. ● LE RATTRAPAGE budgétaire opéré depuis une dizaine d'années n'a pas suffi à endiguer la multiplication des contentieux, en particulier en matière civile. ● À TOULOUSE, avocats, magistrats et fonctionnaires dénoncent la vétusté des locaux, le manque des postes et se défendent de *« mener un mouvement corporatiste »*. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Les avocats se mettent en grève pour dénoncer la misère de la justice

Pour la première fois, la plupart des 180 barreaux français devaient cesser le travail, jeudi 6 novembre. Au manque de moyens, à l'engorgement des tribunaux, à la longueur des procédures, s'ajoute le malaise d'une profession qui subit le mécontentement croissant des justiciables

C'EST l'expression d'un ras-le-bol général. Pour la première fois en France, une grande partie des 33 OOO avocats devaient se mettre en grève, jeudi 6 novembre, pour protester contre l'insuffisance des moyens de la justice qui conduit à la quasi-asphyxie d'une bonne part des juridictions. Né de la base puis relayé par la Conférence des bâtonniers, qui regroupe les 180 barreaux français – à l'exception de ceux de Lyon et de Paris –, le mouvement a remporté l'adhésion de l'ensemble de la profession, mais devait être suivi surtout dans les juridictions les plus sinistrées. Les avocats grévistes devaient demander aux magistrats le report des audiences de la journée, tout en continuant d'assurer la défense dans les affaires mettant en jeu la liberté de leurs clients.

Fait inhabituel, les principales organisations représentatives de la profession – la Conférence des bâtonniers, le Conseil national des barreaux, le barreau de Paris, le Syndicat des avocats de France, la Confédération nationale des avocats et la Fédération nationale des unions de jeunes avocats – se sont regroupées pour dénoncer la dégradation constante du service public de la justice. Tout en saluant les *« efforts budgétaires annoncés pour 1998 »*, elles exigent un *« plan d'urgence »* pour la justice afin de *« répondre sur tout le territoire aux besoins de justice et d'accès au droit du citoyen »*.

CONSTAT D'IMPÉRITIE

Derrière ce mot d'ordre général, c'est l'engorgement des tribunaux, la durée des procédures, le manque de magistrats et de greffiers que dénoncent les grévistes, qui souhaitent une réforme de la carte judiciaire et une modernisation de l'équipement des tribunaux. Sensible aux revendications des avocats, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a rappelé, mercredi 5 novembre, que son projet de budget pour 1998, en augmentation de 4 % avec 24,87 milliards de francs, *« témoigne de la priorité que le gouvernement donne à la justice »*.

Le constat de l'impéritie de la justice ne saurait pourtant expliquer à lui seul l'ampleur de la protestation. Au travers de la grève, c'est le malaise de toute une profession qui s'exprime, les avocats estimant ne plus pouvoir assurer à leurs clients des conditions dignes de défense. Noyés sous l'inflation du contentieux, notamment sous l'augmentation des procédures en matière civile, certains tribunaux rendent désormais leurs jugements dans des délais anormalement longs. Ces conditions pèsent directement sur le travail des avocats, qui doivent faire face au mécontentement croissant des justiciables. Touchés par le discrédit de la justice, placés en tenaille entre une clientèle exigeante et les impératifs de tribunaux encombrés, les avocats ont donc fini par réagir.

Le coup d'envoi de la grogne a été lancé en juillet par le barreau de Pontoise, après que le bâtonnier de l'ordre, Me Yves Darel, eut reçu des plaintes de justiciables estimant que leurs avocats ne traitaient pas réellement leurs affaires. Il dénonce alors publiquement la lenteur des procédures et le manque, dans le Val-d'Oise, de juges spécialisés dans les affaires familiales. *« Jusqu'à maintenant, on se taisait, et on calmait le jeu auprès de nos clients*, explique-t-il. *Mais aujourd'hui, la situation est explosive, il faut parfois attendre trois ans pour obtenir un divorce. Or le client ne comprend pas le fonctionnement judiciaire, il s'adresse à l'homme de l'art justement pour éviter ces difficultés. Du coup, c'est l'avocat qui est remis en cause. Les fusibles que nous sommes entre les justiciables et les magistrats menacent de griller. »*

Ce début de contestation a trouvé un relais à Montpellier, où le barreau a décidé de faire la grève des audiences, le 15 septembre. L'assemblée générale des magistrats du tribunal de grande instance venait de voter une motion dénonçant les conséquences du départ de quatre juges. Depuis, des audiences ont été supprimées, des affaires ont été renvoyées à septembre 1998 et l'ensemble des délais de procédure a été allongé.

Deux cents dossiers d'instructions attendent une fixation d'audience. *« J'ai fait des dizaines de centimètres de rapport pour dénoncer cette situation, cela n'a jamais donné grand-chose*, soupire Gérard Fey, président du tribunal. *Comme d'autres, cette juridiction est fragile : dès qu'on manque d'effectifs, on ne peut plus fonctionner et l'on rend une justice insatisfaisante. »*

TABLEAU DISPARATE

De Rouen à Douai, de Poitiers à Toulouse, c'est le même constat. Les juridictions, déjà asphyxiées par l'afflux du contentieux, manquent cruellement de magistrats.

A Grasse, où le barreau s'est mis en grève du 6 au 9 octobre, les justiciables doivent attendre quatre ans pour une procédure de divorce ou un litige de copropriété, contre un an en moyenne à Paris. En septembre, cinq postes de magistrats étaient toujours vacants, obligeant le président du tribunal à supprimer quatre audiences civiles et cinq audiences pénales par mois. *« On se trouve face à une véritable situation de déni de justice*, analyse Me Marc Salvatico, le bâtonnier de Grasse. *Nous ne sommes plus en mesure de respecter l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme qui impose à la justice de rendre ces décisions dans un délai raisonnable. Avec les disparités entre juridictions, on se trouve dans une situation de rupture d'égalité des citoyens devant la justice. »*

Car le tableau, aussi noir soit-il, est loin d'être uniforme. Certaines juridictions, mieux dotées, ne connaissent pas ces difficultés. A Marseille, comme à Clermont-Ferrand, on obtient un divorce en huit mois. La cour d'appel de Riom rend ses jugements en matière civile en 6,8 mois en moyenne contre 23,5 à Aix-en-Provence.

Ces disparités de traitement ont d'ailleurs conduit certains barreaux à refuser de faire grève, tout en affichant leur solidarité avec le mouvement national. Les justiciables de Paris, de Marseille ou de Nanterre, déjà mieux lotis que leurs concitoyens, ne devraient donc pas souffrir du mouvement des avocats, qui tentent tant bien que mal de sensibiliser l'opinion à l'état de misère de la justice française.

Cécile Prieur

L'Etat condamné pour l'attente imposée à un justiciable

Un justiciable de Grasse, Pierre Gauthier, a obtenu, mercredi 5 novembre devant le tribunal de Paris, la condamnation de l'Etat à lui payer 50 000 francs de dommages-intérêts, en raison de l'incapacité de la justice à juger son dossier dans un délai raisonnable. M. Gauthier a fait appel d'un jugement du conseil des prud'hommes de Grasse, rendu le 29 avril 1996, mais la cour d'appel d'Aix-en-Provence ne peut rejuger son affaire avant un délai de quarante mois.

Le tribunal de Paris, présidé par Jean-Marie Coulon, estime qu'*« il est constant que les moyens mis en œuvre par les autorités compétentes (...) sont impuissants à porter remède à un encombrement dont l'importance ne diminue pas »*. Pour les magistrats, cette situation *« équivaut à un déni de justice »*, car elle prive le justiciable de la protection juridictionnelle que l'Etat doit lui assurer. Le tribunal indemnise donc M. Gauthier pour le *« préjudice moral résultant du maintien anormal d'une tension psychologique »*.

« Ce n'est plus la règle de droit mais la loi du plus fort»

TOULOUSE
de notre correspondant

« Il suffirait d'une allumette pour que le tribunal parte en fumée. » Greffière et syndicaliste (CFDT), Gildas Carrère s'attend au pire. Le tribunal de grande instance de Toulouse est dans un état de délabrement tel qu'il pourrait prochainement être fermé. *« La commission de sécurité est passée le 16 octobre dernier et doit rendre son rapport incessamment »*, ajoute la syndicaliste, qui ne serait pas surprise d'un avis défavorable. Depuis plus d'un an, la porte principale du tribunal est condamnée, et il faut, pour pénétrer dans ce bâtiment édifié en 1850, passer par la cour d'appel qui, elle, a été rénovée récemment. Le contraste est saisissant entre ces locaux refaits à neuf et l'aile vétuste du tribunal, où de vieux bureaux et d'antiques machines à écrire s'accumulent dans la salle des pas perdus.

REPORTAGE

Les locaux sont vétustes, des postes restent vacants, et les dysfonctionnements deviennent de véritables atteintes aux libertés

Des guérites provisoires ont été installées pour l'accueil du public. Dans les étages, des planchers menacent de s'effondrer. *« L'installation électrique n'est pas aux normes et il n'y a même pas d'alarme »*, dénonce Gildas Carrère. Aussi quand la centaine de fonctionnaires et de magistrats ont appris que les travaux de reconstruction étaient repoussés *sine die*, la réaction fut unanime. Tous les syndicats de fonctionnaires et de magistrats ont signé une motion avec les organisations d'avocats pour dénoncer *« la dégradation constante du service public de la justice »*.

Un tel front commun est rare. Les avocats toulousains ont organisé une première journée de grève, le 29 octobre dernier. *« Ce mouvement n'est ni politique ni corporatiste »*, précise le bâtonnier Désarnauts, qui se réjouit de voir les syndicats de fonctionnaires et de magistrats relayer l'action de l'ordre des avocats. Bertrand Désarnauts se félicite également d'avoir su convaincre ses 180 confrères de la conférence nationale des bâtonniers de suivre le mouvement. *« Tous n'étaient pas préparés à une grève nationale »*, souligne-t-il.

Mais le malaise dénoncé par les avocats va plus loin que les problèmes matériels. *« J'irai plaider dans un bungalow s'il le faut »*, assure Me Désarnauts. C'est la faiblesse du budget de la justice qui est en cause : 1,56 % du budget national, *« six fois moins que le trou du Crédit lyonnais »*, ont-ils calculé. La création de soixante-dix postes de magistrats prévue pour 1998 apparaît comme *« une goutte d'eau »*. Quatre postes de magistrats demeurent vacants au tribunal de Toulouse.

TRANSIGER OU ATTENDRE

Alors qu'une réforme de la justice est engagée, les avocats réclament des actes. Plus que les considérations sur l'indépendance du parquet, ce sont des éléments concrets comme, par exemple, l'ampleur des crédits consommés par l'administration pénitentiaire qui ont retenu son attention. Certains se demandent même à Toulouse si l'abandon de la reconstruction du tribunal ne s'expliquerait pas par la nécessité de reconstruire en priorité la maison d'arrêt Saint-Michel, elle aussi vétuste.

L'extrême lenteur de l'appareil judiciaire est aussi visée : attentes fastidieuses lors des audiences, copies de jugements qui ne sont parfois délivrées qu'après l'expiration du délai d'appel. Ces dysfonctionnements ne sont plus seulement vécus comme des désagréments, mais comme de véritables atteintes aux libertés. *« Il m'est insupportable d'expliquer à un salarié licencié qui vient me voir que même dans son droit, il lui vaut mieux transiger plutôt que d'attendre trois ans un jugement favorable. Ce n'est plus la règle de droit qui s'impose, mais la loi de plus fort »*, regrette Me Désarnauts.

Stéphane Thépot

Le budget ne suit pas l'explosion des contentieux

CONTRAIREMENT à ce qu'affirment les avocats en grève, le budget de la justice est, depuis une dizaine d'années, l'un des plus choyés de l'Etat. Malgré la rigueur, la priorité, même faible, accordée à ce ministère sensible a permis de rattraper peu à peu une part du retard : de 1981 à 1997, la part de la justice dans les crédits de l'Etat est passée de 1,05 à 1,56 %, soit une augmentation de près de 50 %. *« Il y a peu de secteurs dont on ait augmenté les moyens autant que celui de la justice »*, résumait en 1993 Jean Raynaud dans son rapport sur l'état de la France.

Cet effort n'a cependant pas suffi à endiguer les problèmes liés à la forte progression du contentieux. En matière pénale, le principe de l'opportunité des poursuites, qui autorise les procureurs à classer une partie des procédures, a permis d'éviter l'asphyxie. De 1986 à 1997, l'activité des juridictions, qu'il s'agisse des dossiers à l'instruction ou des jugements rendus par les tribunaux correctionnels, a diminué. Mais, au même moment, le taux de classement sans suite passait de 66 % à plus de 80 %. *« Le parquet peut décider de classer des affaires pour éviter de surencombrer les juridictions déjà surmenées et il semble que cette faculté soit largement utilisée pour gérer la carence »*, analysait en 1991 le rapport sénatorial de Hubert Haenel et Jean Arthuis sur la justice.

FONCTIONNEMENT « DÉTÉRIORÉ »

En matière civile, en revanche, la situation est catastrophique. De 1974 à 1994, le nombre d'affaires nouvelles apparues dans les tribunaux est passé de 200 000 à 650 000, soit une augmentation de près de 220 %. Dans les cours d'appel, ce chiffre est passé de 63 000 à 215 000, soit une progression de 240 %. *« La montée régulière des flux, patente au civil où l'opportunité des poursuites ne joue pas, se caractérise essentiellement par le développement de contentieux de masse »*, remarquait en 1996 le rapport de la mission d'information sur les moyens de la justice présidée par le sénateur Pierre Fauchon.

Pour faire face à la montée du contentieux, les juges ont mis les bouchées doubles. En dix ans, de 1982 à 1992, le nombre d'affaires jugées par magistrat est passé de 160 à 210. *« Ces efforts, liés à une augmentation du nombre et de la longueur des audiences, et à une plus forte utilisation des procédures simplifiées, ne sont pas sans limites ni sans risques pour le justiciable »*, concluait cependant Jean Raynaud. Le rapport Haenel-Arthuis estimait ainsi que la montée des contentieux avait *« incontestablement détérioré le fonctionnement de la justice »*. Les stocks d'affaires augmentent, le délai d'évacuation des dossiers progresse et la qualité des jugements est *« contestée et contestable »*.

Anne Chemin

هكذا من الاصل

Le nazisme, Vichy et le procès Papon vus par un historien allemand

Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux du nazisme, Eberhard Jäckel estime dans un entretien au « Monde » que le travail de mémoire permet de retrouver une dignité : « Celle-ci est impossible à connaître quand on vit de légendes ou de mythes »

L'HISTORIEN Eberhard Jäckel, professeur à l'université de Stuttgart, est l'auteur de nombreux livres sur le nazisme, dont *Hitler idéologue* (paru en traduction française chez Gallimard en 1995). Considéré par ses pairs comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de la période, Eberhard Jäckel a également travaillé sur Vichy. Son livre *La France dans l'Europe de Hitler* (Fayard, 1968, aujourd'hui épuisé), préfacé par Alfred Grosser, fut l'un des premiers à montrer le mépris qu'avaient les dirigeants du III[e] Reich pour le régime du maréchal Pétain. Récemment sollicité par les parties civiles pour venir prendre la parole au procès de Maurice Papon, Eberhard Jäckel a refusé, estimant que ses travaux sur Vichy étaient « *trop anciens* ».

« Comment le procès Papon est-il perçu outre-Rhin ? Peut-il avoir une influence sur la façon dont l'Allemagne regarde son propre passé ?

– Les médias allemands suivent le procès avec beaucoup d'attention. Mais je n'observe heureusement aucune expression d'autosatisfaction ou de soulagement du type : « *Bien fait pour les Français !* » J'espère que la France saura éviter les travers qu'on connaît en Allemagne avec ce genre d'affaires, à savoir une approche moralisatrice des choses. Quand on recherche un coupable idéal, on perd vite le sens de l'histoire. Les faits qui sont reprochés à Maurice Papon ne peuvent pas être abordés sans faire référence au fait qu'à la base de tout, il y a eu une initiative allemande – même si le régime de Vichy n'a pas été sollicité par les nazis pour mettre en place le statut des juifs.

– Peut-on comparer le procès Papon à des événements judiciaires du même ordre dans l'Allemagne d'après-guerre ?

– Oui, les premiers grands procès ont eu lieu chez nous, il y a plus de trente ans. Celui des responsables d'Auschwitz et de Majdanek, à Francfort au début des années 60, a joué un rôle particulièrement important. Ces procès n'ont pas été satisfaisants sur le plan du droit, ni du point de vue des victimes. Le gain qu'on a pu en tirer était d'un autre ordre, et se plaçait sur le plan de la connaissance des faits. Ce travail de mémoire a permis de retrouver une dignité – celle-ci est *impossible à connaître quand on vit de légendes ou de mythes*. Je pense qu'il en va de même pour le procès Papon.

– Vous avez été l'initiateur, avec Lea Rosh, du projet de monument en mémoire des victimes de l'Holocauste à Berlin. Le chancelier Kohl, favorable à cette idée, a opposé son veto à un premier projet en juin 1995. Les nombreux débats qui ont eu lieu depuis lors en Allemagne ont fait craindre que le monument ne verrait jamais le jour.

– Ce monument est conçu pour honorer la mémoire des 6 millions de juifs d'Europe exterminés par les nazis. Les débats ont eu lieu surtout entre experts. La plupart ne remettent pas en cause la construction, et d'ailleurs aucune intervention de type révisionniste n'a été déplorée lors des discussions autour de ce projet, qui est bien accepté par la population.

La première pierre devra être posée en janvier 1999. Le lieu retenu pour l'édification du monument n'a pas changé : il se trouve entre la porte de Brandebourg et la Potsdamer Platz. *Il était important que* pour rappeler le plus grand crime de l'histoire, un monument important fût édifié, et qu'il se trouvât à proximité de l'ancienne chancellerie du Reich. Les trois partenaires de ce projet – l'Etat fédéral, le Land de Berlin et une fondation réunissant les initiateurs – doivent s'entendre de manière imminente sur le projet architectural qui sera retenu.

– Pourquoi ce monument voit-il le jour si tard ?

– Nous avons déjà beaucoup de sites commémoratifs ou lieux de mémoire, à commencer par les camps de concentration d'Allemagne, mais également la villa du lac Wannsee à Berlin, où s'est tenue la conférence sur la « solution finale » en janvier 1942, ou bien l'exposition permanente « Topographie de la terreur », également à Berlin. Mais l'extermination des juifs n'a pas eu lieu en Allemagne, et les camps allemands ne permettent pas à eux seuls de commémorer en tant que tels l'extermination du tiers de la population juive mondiale par les nazis. Il fallait un monument distinct, central, si possible avec le nom des victimes.

***– Comment évolue le regard de* la société allemande sur la période du III[e] Reich ?**

– Je ne remarque aucun désintérêt chez les jeunes générations, au contraire. Les films et les livres sur la période continuent de rencontrer la curiosité et de soulever les interrogations, même s'il y a un réel déficit de connaissances en ex-RDA.

– Comment interprétez-vous, en ce sens, la polémique soulevée *par une récente exposition sur les* crimes de la Wehrmacht ? On a eu l'impression à cette occasion que des tabous encore très forts existaient dans le débat de l'Allemagne sur son propre passé.

– Ce débat, effectivement très vif, est plus complexe qu'il n'y paraît. Il n'est guère possible de défendre aujourd'hui l'idée que la Wehrmacht était une « armée propre » – c'est une idée bien naïve. Ce qui a choqué une partie de l'opinion allemande, c'est que les auteurs de l'exposition ont voulu démontrer que la Wehrmacht était une entité criminelle quasiment autonome. Or c'est moins la Wehrmacht en tant que telle qui était criminelle que l'Etat qui lui donnait des ordres et *dont elle dépendait. La décision* d'envahir la Russie n'a pas été prise par les généraux de l'armée, par exemple. Donc je ne parlerai pas d'un recul de la conscience historique. Il n'y a plus de tabous en Allemagne sur cette période.

> « La solution finale s'explique par la rencontre d'un homme comme Hitler et de structures prêtes à le servir »

– Le débat sur la responsabilité de la population allemande dans le choix de la solution finale a été relancé l'an dernier par le livre de Daniel J. Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires de Hitler*, qui a été un grand succès de librairie outre-Rhin. Goldhagen estime que les Allemands ont développé une forme d'antisémitisme spécifique au XIX[e] siècle, d'emblée *« exterminationniste »*.

– Il s'agit d'un mauvais livre, unanimement considéré comme tel par les spécialistes de la période du *monde entier. Si le livre a eu du* succès en Allemagne, c'est qu'il pose le problème en termes simples, moralisateurs. Or il est faux, selon moi, de présenter la solution finale comme une affaire de motivation personnelle des Allemands. C'est avant tout la structure de l'Etat nazi qui a rendu possible l'extermination des *juifs*, pas la volonté du peuple allemand. Personne, avant Hitler, n'avait eu l'idée d'exterminer tous les juifs d'Europe. La solution finale s'explique par la rencontre d'un homme comme Hitler et de structures prêtes à le servir.

– Et le rôle de la population allemande dans la « solution finale » ?

– Il est plus complexe que ne le laisse penser Goldhagen. D'après les sources dont nous disposons, on voit que, en 1938, la Nuit de cristal provoque un malaise dans la population. La déportation des juifs a suscité des réactions variées, pas l'enthousiasme unanime. Quant aux bourreaux ordinaires, la plupart ont agi par opportunisme, pour obtenir des avantages personnels, bien plus qu'au nom de l'idéologie antisémite. D'ailleurs ce n'est pas avant tout l'antisémitisme des Allemands qui explique l'arrivée au pouvoir de Hitler. Quand on étudie de près les discours de ce dernier, on se rend compte que l'argumentaire antisémite passe au second plan entre 1930 et 1932. A la fin du siècle dernier et au début du XX[e] siècle, l'antisémitisme allemand *n'était pas fondamentalement différent* des autres, et même moins fort qu'en Russie, en Autriche ou en France. »

Propos recueillis par Lucas Delattre

Pour le chercheur Marc-Olivier Baruch, les fonctionnaires avaient « toujours moyen » de désobéir

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Il est historien, mais précise d'emblée : « *Je suis aussi fonctionnaire.* » Témoin devant la cour d'assises de la Gironde, Marc-Olivier Baruch, quarante ans, polytechnicien et énarque, livre avec rigueur, mercredi 5 novembre, le fruit d'un travail de bénédictin : sa thèse, consacrée à l'administration française sous Vichy (*Le Monde* du 5 novembre). Six ans de recherches, 350 cartons d'archives dépouillés, 20 000 documents administratifs analysés, 900 pages de thèse et un livre – *Servir l'Etat français* (Fayard) –, que le témoin résume en deux heures.

Avec Marc-Olivier Baruch se dessine avec netteté la silhouette de l'administration vichyste, dont fit partie Maurice Papon. Un corps de hauts fonctionnaires « *qui n'était pas germanophile, mais patriote, soucieux des intérêts de la France* », où chaque geste anti-allemand, indique-t-il, pouvait, à l'aune de Vichy, constituer une forme d'« *acte résistant* ». « *Plus que Famille-Travail-Patrie, je dirai que Vichy c'était Ordre-Autorité-Hiérarchie* », rapporte l'historien.

« *Jusqu'où servir l'Etat français ?* », s'interroge le témoin. « *Le poids des circonstances est tel que personne ne peut dire ce qu'il aurait fait.* » S'appuyant sur des cas concrets, Marc-Olivier Baruch cite cependant quelques parcours pour signifier qu'en conscience, « *il y avait toujours moyen* ». En 1940, le directeur de cabinet du ministre de l'éducation demandera, après la mise en place du statut des juifs « *contraire à sa conscience* », à traverser la guerre en simple professeur de philosophie ; le préfet de Marseille Joseph Rivalland refusera de livrer des otages et sera relevé de ses fonctions, puis nommé à la Cour des comptes ; l'inspecteur des finances François Bloch-Lainé choisira l'« *exil intérieur* » en demandant un obscur poste dans une sous-direction. « *Ceux qui ont le courage de se lever ne perdent pas leur gagne-pain*, résume Marc-Olivier Baruch. *Les fonctionnaires sont toujours reclassés.* »

« PRÉFET BIS »

Un juré demande alors quel était le rôle, sous l'Occupation, d'un secrétaire général de préfecture : « *C'était un préfet bis. Il secondait le préfet, le remplaçait. C'était son bras droit.* »

Mais l'avocat général Marc Robert veut revenir, plus généralement, sur ceux qui n'ont pas fait ce choix de l'« *exil intérieur* » : « *Pourquoi tous ces hommes, apparemment peu antisémites, vont-ils aller au-delà, en prenant part aux déportations ?* » « *J'espère que je ne vais pas choquer*, répond le témoin. *S'il suffisait d'être antisémite, ce serait trop simple. On est là dans une autre logique, celle de la collaboration qui va amener les juifs sur un plateau. Pardon encore pour la brutalité des termes : avant on livrait des matières premières, après on va livrer des juifs.* »

Marc-Olivier Baruch revient sur la « *routinisation* » qui suivit l'adoption des lois antijuives. Il s'arrête sur la capacité de l'administration à produire de la « *matière administrative et juridique* ». Puis viennent des questions générales sur les attributions et les pouvoirs des préfets.

Cela fait maintenant plus de cinq heures que Marc-Olivier Baruch se tient debout à la barre. M[e] Varaut remarque alors que, parfois, « *les choses essentielles ne sont pas écrites* ». Il estime qu'« *au-delà du travail, effectué à partir d'archives, il y a une grande zone de verbal qui a pu échapper à l'historien* ». « *J'accepte toute critique sur ma méthode*, répond Marc-Olivier Baruch, *mais je n'ai pas le sentiment d'être passé à côté de choses importantes. Par définition, l'écrit est le témoin numéro un de l'activité administrative.* »

« *Dans votre livre*, reprend l'avocat, *vous consacrez trente-huit pages à René Bousquet, et vous n'évoquez Maurice Papon que dans une note au bas d'une page...* » « *Il n'y a pas de doute sur la différence de responsabilité* », répond le témoin.

Puis Maurice Papon se lève. « *Reconnaissez-vous, à travers ce témoignage, ce que vous avez vécu ?* », demande le président. « *Dans l'ensemble, j'ai reconnu la réalité de ce que j'ai vécu. J'ai surtout apprécié la part donnée aux circonstances, à l'environnement. Loin de l'esprit de géométrie, le témoin obéit à l'esprit de finesse. J'adhère. A quelques nuances près, naturellement... J'ai reconnu les difficultés de la vie administrative sous l'Occupation. Je rends hommage à M. Baruch.* »

Sur le banc de la défense, qui vient de mettre en cause la méthodologie du témoin, le compliment de l'ancien haut fonctionnaire à l'énarque n'est pas loin de laisser pantois.

Jean-Michel Dumay

Yves Jouffa répond aux « calomnies » de M. Papon

« Sachant parfaitement que je suis dans l'incapacité physique de me déplacer, Maurice Papon en a profité, lors de son procès, pour reprendre d'ignobles calomnies diffusées par des négationnistes sur Internet, a réagi Yves Jouffa, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, après les allégations avancées le 4 novembre par l'accusé (* Le Monde *du 6 novembre). Il ose prétendre que j'ai été gardien du camp où je suis resté détenu, à vingt et un ans, du 20 août 1941 au 14 septembre 1942. C'est tout simplement infâme. » M. Jouffa rappelle que ses camarades de détention survivants l'ont élu, après la guerre, président de l'Amicale du camp de Drancy.

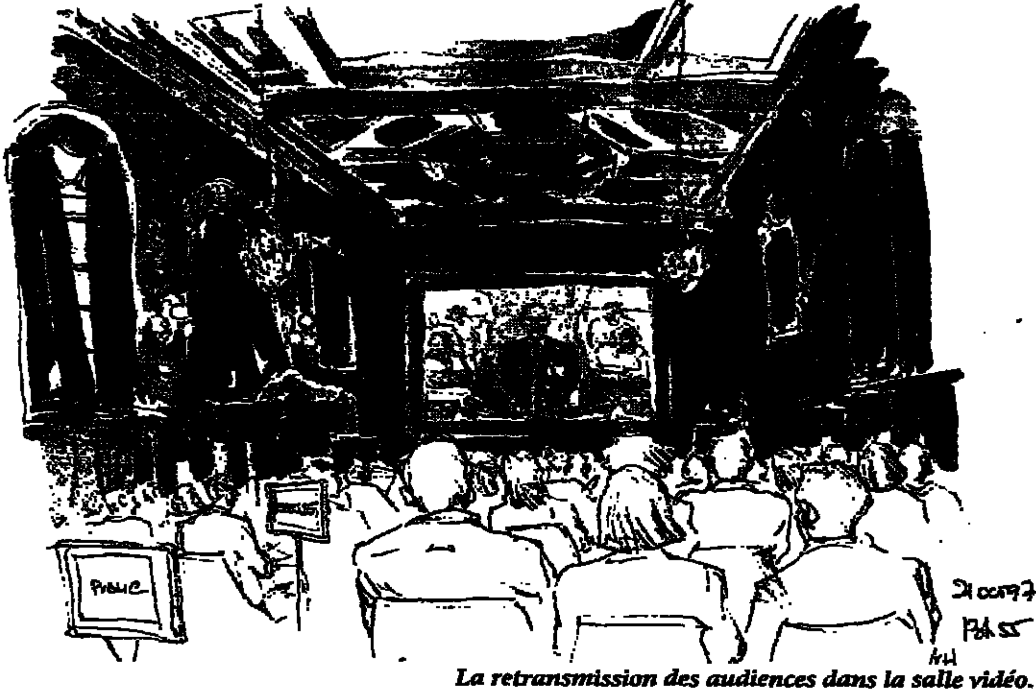
Des audiences filmées pour l'Histoire selon des règles très strictes

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« *Attention, plan sur le président.* » Philippe Labrune, réalisateur pour Maximum Video, une filiale du groupe Sud-Ouest, n'a plus beaucoup de consignes à donner à son équipe, qui est maintenant bien rodée pour filmer l'intégralité des audiences du procès de Bordeaux. Serrés dans un bureau minuscule du premier étage du palais de justice, ils sont cinq, placés sous la « surveillance » bienveillante d'un magistrat à la retraite considéré comme « *l'œil de Jean-Louis Castagnède* », le président de la cour d'assises. Dans la salle d'audience, un technicien prête main-forte à l'équipe afin d'éviter les incidents du premier jour, où la salle vidéo avait été privée d'images pendant de longs moments.

Rivées sur chacun des murs de la salle d'assises de Bordeaux, quatre caméras fixes télécommandées filment les débats. Grâce à elles, Philippe Labrune et ses collaborateurs sont certainement les personnes qui ont la vision la plus complète et la plus précise des débats. Un téléphone les relie directement au président, pour leur permettre de l'avertir d'un éventuel incident. Ils avaient ainsi été les premiers à s'apercevoir du malaise de Maurice Papon en cours d'audience.

Ce n'est pas la première fois qu'un procès est ainsi filmé. On se souvient des images bouleversantes des victimes de Klaus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, qui avaient été exceptionnellement diffusées par France 3 en 1993. Le procès de Paul Touvier avait, lui aussi, été filmé. L'enregistrement visuel ou sonore des audiences publiques est interdit en France depuis 1954 mais la perspective du procès de Klaus Barbie avait entraîné une modification des dispositions législatives sur l'enregistrement et la diffusion des images de prétoires. En 1984, une commission présidée par André Braunschweig, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, avait proposé d'autoriser la diffusion, en léger différé, une fois la décision du tribunal rendue, de tous les procès. A l'étranger, certains pays avaient déjà adopté des démarches similaires : l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Grèce et le Portugal.



La retransmission des audiences dans la salle vidéo.

ÉLIMINER TOUT « EFFET »

Mais en France, la crainte, entre autres, de voir les cours d'assises transformées en shows télévisés avait finalement abouti à l'adoption d'un texte strict. La loi dite « Badinter », votée en 1985, n'avait autorisé finalement que l'enregistrement d'audiences « *présentant un intérêt pour la constitution d'archives historiques de la justice* ».

Le texte précise que, durant vingt ans, la consultation des enregistrements n'est possible que sur autorisation. A l'expiration de ce délai, la consultation est libre, mais leur diffusion et leur reproduction demeurent soumises à autorisation. Après cinquante ans, la reproduction et la diffusion sont entièrement libres. La loi a été amendée en 1990 pour permettre la diffusion – une fois la procédure judiciaire achevée – de procès pour crimes contre l'humanité. Ce qui est le cas du procès de Maurice Papon.

La loi dispose que « *les enregistrements sont réalisés dans des conditions ne portant atteinte ni au bon déroulement des débats ni au libre exercice des droits de la défense* ». M. Castagnède a donc érigé des règles très strictes visant à éliminer tout « effet » : le millier de cassettes qui seront enregistrées ne montreront que des plans fixes des acteurs du procès lorsqu'ils prennent la parole mais jamais les réactions des uns ou des autres.

C'est à cette retransmission qu'une partie des journalistes et du public peut assister dans une salle du palais de justice. Entre deux portraits en pied de Napoléon I[er] et de Napoléon III, un écran vidéo de plusieurs mètres déroule l'enregistrement en direct. Le président a averti solennellement que cette salle était le prolongement de la salle d'audience et que les mêmes règles devaient y être respectées : l'interdiction, par exemple, de tout appareil d'enregistrement sous peine de se voir infliger une amende de 120 000 francs. Bien qu'un magistrat en chair et en os veille au respect de ces règles, l'ambiance y est plus libre et plus décontractée que dans la salle d'audience. Dans cette salle, les gros plans des orateurs ne trichent pas. Il y manque pourtant ces vagues d'émotion, de colère, voire de rire, qui soulèvent le public et les parties civiles. Preuve de cette distance : dans la salle vidéo, on ne se lève pas pour l'arrivée de la Cour.

José-Alain Fralon
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

De graves irrégularités financières ont été constatées entre 1988 et 1991 au cabinet de Roland Dumas

Le train de vie du Quai d'Orsay épinglé par la Cour des comptes

La Cour de discipline budgétaire et financière de la Cour des comptes reproche des pratiques financières irrégulières au cabinet de Roland Dumas lorsqu'il était ministre des affaires étrangères. Chaque année, dix millions de francs étaient prélevés irrégulièrement sur les caisses du ministère. Les quatre fonctionnaires incriminés ont expliqué pour leur défense que ces pratiques existaient depuis cinquante ans.

LE TRAIN DE VIE du Quai d'Orsay, lorsque Roland Dumas était ministre des affaires étrangères, a été, mercredi 5 novembre, l'objet de révélations édifiantes au cours d'une audience de la Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF) de la Cour des comptes. Cette juridiction, qui ouvrait ses portes au public pour la deuxième fois de son histoire, a consacré cette unique séance, présidée par le premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, aux graves dysfonctionnements, entre 1988 et 1991, constatés au sein du cabinet de M. Dumas lors d'une mission d'inspection de la Cour qui conduisit à la saisine de la CDBF en 1993.

Cette institution, qui ne siège que quatre à cinq fois par an, peut juger tout fonctionnaire ou membre de cabinet ministériel qui se serait rendu coupable d'infraction en matière comptable ou financière. Dans cette affaire, la Cour de discipline avait à juger deux anciens membres du cabinet de M. Dumas, Gérard Pardini et Jacques Demorand, respectivement chef et chef-adjoint de cabinet, l'ancien directeur du personnel et de l'administration générale, Bernard Garcia, ainsi que le régisseur de l'hôtel du ministre.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a dénoncé le fait que le cabinet avait prélevé irrégulièrement, chaque année, entre 1988 et 1991, en moyenne, dix millions de francs sur les caisses du ministère des affaires étrangères pour les frais de représentation du ministre. *« La masse financière en jeu, l'ancienneté des pratiques, l'irrégularité manifeste et non contestée, confère à cette affaire un caractère tout à fait inhabituel d'autant qu'il y a eu destruction complète et systématique des documents comptables »*, a déclaré Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes.

Le système de soustraction de fonds semble avoir fonctionné grâce à la production de certificats administratifs. Plafonnées à 50 000 francs, ces attestations comptables ont permis, pendant la période incriminée, d'extraire, grâce à un simple visa de MM. Garcia, Demorand et Pardini, autant d'argent qu'ils l'entendaient. Chaque année, de 200 à 300 certificats ont ainsi été produits.

VISITE OFFICIELLE

Le rapporteur de la Cour, chargé de mener l'instruction, a constaté que le montant des sommes demandées par le cabinet, que ce fût pour un cocktail ou un dîner, variait, insensiblement, entre 49 900 francs et le plafond imposé par la loi. Ce qui peut laisser à penser que ces certificats ne constituaient, en fait, qu'un moyen de pure forme pour sortir de l'argent sans avoir à rendre de comptes. Des sommes en liquide étaient stockées dans les bureaux des membres du cabinet et le reste des fonds était déposé sur un compte à la banque Transatlantique.

Pour illustrer sa démonstration, le ministère public a cité l'exemple de la visite officielle de la reine des Pays-Bas en France du 4 au 6 mars 1991. A cette occasion, le cabinet a obtenu près de 400 000 francs par le biais de huit certificats qui mentionnaient trois cocktails et réceptions et cinq repas. Or, après vérifications, il est apparu que la reine était réellement présente à deux repas.

Les seuls détails apportés à la connaissance de la Cour furent avancés par le régisseur de l'hôtel du ministre. Selon lui, cette caisse noire était non seulement consacrée aux réceptions mais aussi à l'achat de fournitures, aux frais de blanchissage et à la mise à disposition de voitures d'appoint. Ces liquidités permettaient, a-t-il ajouté, de gérer *« l'environnement complexe des chefs d'Etat et futurs chefs d'Etat et la distraction de leurs entourages »*, sans préciser quelle pouvait être la nature de ce divertissement réservé aux hôtes de l'Etat français.

Autre surprise, une partie de ces sommes illégalement soustraites à la comptabilité publique était utilisée pour rémunérer une trentaine de *« fonctionnaires clandestins »* qui travaillaient au service du ministre. Entre 1989 et 1991, 10,3 millions de francs ont été distribués, mensuellement, sous forme de chèques, à ces personnes, chauffeurs, maîtres d'hôtel, secrétaires ou autres qui ne bénéficiaient d'aucun contrat de travail et d'aucune couverture sociale. La direction du personnel du ministère n'avait, d'après les déclarations des responsables mis en cause, jamais eu connaissance de leur existence. Dans le même temps ces même personnes ont indiqué à la cour que ce personnel était, depuis fort longtemps, à la disposition des ministres des affaires étrangères.

Jouant le rôle d'une direction du personnel occulte, le cabinet a puisé, entre 1989 et 1991, neuf millions de francs pour embaucher du personnel lors d'événements exceptionnels qui n'ont pas manqué à cette période. Plus surprenant, sur cette même période, plus de huit millions de francs, en espèces, ont été versés à des agents attachés au Quai d'Orsay pour services rendus.

Pour leur défense, les quatre fonctionnaires ont expliqué que ces pratiques comptables existaient depuis cinquante ans. M. *Garcia a trouvé regrettable* qu'Alain Juppé, en 1994, alors ministre des affaires étrangères, ait soutenu le travail de la cour de discipline à son encontre. *« Cette affaire a une grande connotation politique »*, a-t-il lancé au président de la Cour, Pierre Joxe.

Le ministère public a requis des amendes de trois à vingt mille francs contre les quatre fonctionnaires qui n'ont, en aucun cas, pu démontrer que les fonds étaient destinés aux seuls frais de représentation. M. Dumas a indiqué, dans deux courriers adressés à la CDBF, qu'il avait eu connaissance de ces dépenses sans autres précisions. Les ministres ne sont pas justiciables devant cette Cour. L'arrêt devrait être prononcé dans trois ou quatre mois.

Jacques Follorou

Le plan de lutte contre la violence à l'école est plutôt bien accueilli

LES SYNDICATS d'enseignants ont réagi favorablement, dans l'ensemble, au plan gouvernemental de lutte contre la violence en milieu scolaire, présenté mercredi 5 novembre, par Claude Allègre (*Le Monde* du 5 novembre). La FEN a salué *« une démarche enfin cohérente »*, *« expérimentale, dotée de moyens et soumise à évaluation »*, tout en demandant des *« précisions »* sur les moyens budgétaires et sur le volet éducatif de ce plan. Plus mesuré, le SNES (FSU) estime que malgré des mesures *« intéressantes »*, *« la nécessité de lutter contre les facteurs d'échec scolaire est oubliée »*.

François Bayrou, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a jugé que ce plan était dans *« la droite ligne »* de ceux qu'il avait lui-même proposés, mais s'inquiète de voir oublier *« les autres zones sensibles du territoire français »*. Jack Lang (PS), ancien ministre de l'éducation nationale, souligne le risque de *« désengagement »* vis-à-vis des autres établissements.

DÉPÊCHES

■ ***ÉDUCATION : les maîtres-auxiliaires (MA) qui tenaient une réunion syndicale*** dans les locaux de l'école maternelle Jolimont à Toulouse ont été évacués, mercredi 5 novembre, par les forces de l'ordre. Deux d'entre eux étaient en grève de la faim depuis le 29 octobre pour réclamer une titularisation sans concours de tous les MA. Vingt parents d'élèves, qui occupent la maternelle depuis sept semaines, pour obtenir un poste supplémentaire d'enseignant, poursuivent leur mouvement.

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a relaxé l'écrivain Claude Guillon**, accusé d'avoir frappé un policier à la fin d'une manifestation en faveur des sans-papiers, le 28 août 1996. En première instance, l'auteur de *Suicide mode d'emploi* avait été condamné à quinze jours de prison avec sursis (*Le Monde* du 25 octobre 1996). Claude Guillon, gravement blessé lors de son interpellation, a également porté plainte contre le policier. Une information judiciaire est en cours.

■ **La demande d'extradition de l'Américain Ira Einhorn, ancien gourou, a été reportée** au 20 novembre par la cour d'appel de Bordeaux. Le 23 septembre, la cour avait donné un délai de six semaines à la justice américaine pour étayer sa demande – jugée irrecevable en l'état actuel – d'extradition de l'ex-hippie, condamné par défaut, aux Etats-Unis, à la prison à perpétuité pour le meurtre de sa compagne, mais ces documents n'ont été transmis que le 29 octobre (*Le Monde* du 23 septembre).

Bataille d'experts sur la sécurité au campus de Jussieu

Le BRAS DE FER engagé entre le comité anti-amiante et les responsables du campus de Jussieu s'est déplacé sur le terrain juridique. A l'issue d'une réunion, mardi 4 novembre, du conseil d'administration de l'université Denis-Diderot (Paris VII), l'un des trois établissements du site, Michel Delamar, son président, a décidé de saisir le tribunal administratif de Paris. L'objet de cette requête en référé est d'obtenir *« une expertise complète sur l'ensemble des problèmes de sécurité (...) afin de faire la lumière de manière exhaustive, contradictoire et indépendante sur l'état du campus et de proposer les solutions techniques qui s'imposeront à tous. »*

Cette initiative peut paraître surprenante. Elle traduit l'embarras des responsables du campus après la révision du plan de désamiantage présenté le 9 octobre (*Le Monde* du 10 octobre). Face à un nouveau calendrier de travaux s'étalant largement au-delà de l'an 2 000, le comité anti-amiante n'a pas tardé à réagir.

Dans un premier temps, il avait déposé une plainte pour *« mise en danger d'autrui. »* Plus récemment, trois de ses membres ont obtenu, le 20 octobre, du tribunal administratif de Paris la nomination d'un expert chargé de *« constater d'urgence les mesures de protection provisoires qui ont été prises ou non en matière de protection contre l'amiante et de sécurité-incendie. »*

A l'appui de son dossier, le comité a fourni une liste des lieux *« à risques »* : gaines techniques non protégées, issues de secours bloquées, couloirs encombrés, système électrique défaillant... Au total, de nombreuses carences que l'expert désigné, membre de la commission de sécurité de la préfecture de Paris, a commencé de recenser sur place tout en puisant dans la multitude des études déjà réalisées sur la question.

« Il nous fallait reprendre l'initiative et afficher clairement que les conditions de sécurité sur le campus demeurent une préoccupation prioritaire des chefs d'établissement », précise Michel Delamar pour justifier sa décision.

OPÉRATION DE BLOCAGE

Le président de Paris-VII, dont la responsabilité personnelle serait engagée en cas d'accident, en profite pour dénoncer, dans un communiqué, *« la confusion des rôles, les effets d'annonce et les faux procès »*, ainsi que la *« multiplicité des acteurs »* qui n'ont pas permis d'obtenir une *« synthèse satisfaisante des constats, recommandations et solutions à exécuter à court ou à plus long terme. »*

« Si le grand chantier de désamiantage n'a pas encore démarré, ajoute-t-il, *c'est malheureusement parce que les options initiales (notamment la légèreté avec laquelle on a prétendu déménager des laboratoires ou des activités d'enseignement sur un terrain vague) étaient irréalistes. »* Mais il poursuit : *« La présence d'amiante à Jussieu et le fait que presque rien n'ait été réalisé depuis plus de vingt ans pour résoudre ce problème est un scandale »*.

Sur ce point, le président de Paris-VII bénéficie d'une large approbation du conseil d'administration de l'université. Elle a été exprimée dans deux motions votées à la quasi-unanimité.

Cela n'empêche pas le comité anti-amiante et les syndicats de maintenir la pression. Sans attendre les rapports d'expertise, ils ont décidé une opération de blocage général des entrées du campus pour le 20 novembre.

Michel Delberghe

Le gouvernement veut tourner le Massif Central vers un développement durable

Un sixième du territoire national, 18 départements répartis entre 5 régions : l'évidence géographique ne suffit pas pour unifier un ensemble dont la diversité défie l'énumération. Dominique Voynet lance un nouveau plan pour valoriser ce qu'on appela jadis la « France du vide »

LIMOGES
de notre correspondant

Le Massif central existe-t-il ? Question saugrenue, certes, mais dont la réponse n'est pas pour autant évidente. On connaît la réalité géographique de ce bloc compact de hautes terres qui représente plus du sixième de la surface de l'Hexagone. Dix-huit départements, en tout ou en partie, répartis entre cinq régions (Auvergne et Limousin en totalité, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes en partie). Les frontières en ont été administrativement définies par un décret gouvernemental du 20 septembre 1985, dans le cadre de la « loi montagne ». Mais, sur le terrain, cette entité unique est d'une diversité qui défie l'énumération. Qu'y a-t-il de commun entre le bassin industriel de Saint-Etienne et les déserts verts de la Creuse ou des Cévennes, entre les céréales de Limagne, le maraîchage du bassin de Brive, les causses du Larzac et les estives de l'Aubrac ?

En dépit du décret de 1985, les diverses parties du Massif central ont d'ailleurs continué à vivre leur vie propre, conformément à leur histoire, qui n'a jamais été commune. Chaque massif a toujours été plutôt solidaire de son piémont : le Forez est lyonnais, le Rouergue regarde vers Toulouse, les Cévennes vers Montpellier, le Limousin préfère s'entendre avec le Poitou-Charentes qu'avec l'Auvergne. Cette tradition centrifuge était tellement admise que, dans la décennie 70, l'Etat avait même déclassé la route nationale 141, qui reliait les deux villes principales du massif, Clermont-Ferrand et Limoges – que ne dessert aucune liaison ferroviaire directe. Les lois Defferre, en assurant, en 1983, la montée en responsabilités des régions et des départements, n'ont pas inversé la tendance. Les coopérations interrégionales ne se sont établies qu'à la carte, sur des dossiers ponctuels.

« UNE STRATÉGIE PROPRE »

Les instances socioprofessionnelles ont été les plus promptes à se mobiliser sur cette idée nouvelle d'une perspective commune de développement. La création par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) d'un commissariat au développement économique du Massif central a suscité l'intérêt immédiat des instances consulaires : les industriels (Uccimac, union des 24 chambres de commerce et d'industrie), l'Apamac (les 18 chambres des métiers), la Copamac (les 18 chambres d'agriculture), tous fédérés dans l'Association interconsulaire du Massif central (AIMC), laquelle entend bien se faire entendre dans l'élaboration du nouveau « plan Massif central » que s'apprête à lancer le gouvernement. *« Depuis le temps qu'on nous balance de Paris des solutions toutes faites et qui ne marchent pas,* lâche un responsable consulaire, *il serait temps de nous écouter et de nous laisser élaborer notre propre stratégie de développement économique sur ce qui fonde l'unité du Massif. »*



Cette unité repose avant tout sur les difficultés communes. Le désenclavement routier est aujourd'hui en voie d'achèvement (*lire ci-dessous*). Mais il demeure une fragilité démographique générale (ces presque 20 % du territoire français n'hébergent que 7 % de la population) ; une agriculture basée sur l'élevage à l'herbe et sur les grands espaces ; un tissu industriel ancien dont les pôles ont été mis à mal depuis la guerre par des crises successives (Decazeville, Alès, Saint-Etienne, Montluçon, Millau, Tulle, etc.) et dont les PMI sont sans cesse confrontées à des difficultés de transmission. En 1996, 185 entreprises ont mis la clef sous la porte faute de succession, et, d'ici à la fin du siècle, ce sont plus de mille PMI (entre 10 et 49 salariés) qui vont se trouver confrontées au problème, soit un enjeu de 25 000 emplois. Enfin, le niveau des salaires et des revenus reste inférieur de 15 à 20 % aux moyennes nationales.

DÉVELOPPER SES ATOUTS

Les atouts ne manquent pas pour autant. Certains départements, l'Aveyron ou le Cantal par exemple, ont un taux d'installation de jeunes agriculteurs égal aux départements bretons ; l'exigence, mise en vedette par la crise de la vache folle, de la « traçabilité » des viandes, et plus généralement des produits agroalimentaires, trouve dans le Massif un écho d'autant plus favorable que l'image des troupeaux en liberté, des salaisons de montagne et des fromages AOC y est très forte. Le thermalisme et le tourisme « vert » rencontrent un terrain très favorable. Enfin, l'industrie régionale ne manque pas de pôles innovants et de PMI de pointe, des optiques Angénieux à la plasturgie et à l'électronique.

Le 16 septembre, l'AIMC a rencontré à Paris les quelque soixante parlementaires du Massif pour discuter de cette *« stratégie propre »*, qui peut appuyer sur ces atouts une croissance endogène. Elle l'a souhaitée contractuelle avec l'Etat et l'Europe, basée sur les exigences nouvelles qui affleurent, de *« développement durable »*, les équilibres territoriaux et sociaux, l'espace et l'environnement, la qualité des produits.

Le Massif deviendrait le *« laboratoire d'expériences »* de cette nouvelle modernité qui s'annonce. Autant de thèmes chers à Dominique Voynet. Marc Gastambide, commissaire à l'aménagement du Massif, parle, de son côté, de *« valoriser l'existant »*. On devrait donc pouvoir s'entendre.

Georges Châtain

Un espace naturel qui dispose de nombreux atouts

UN « PLAN MASSIF CENTRAL » sera à l'ordre du jour du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) prévu en décembre. L'annonce de ce plan avait été faite le 24 octobre à Bastia, devant l'Association nationale des élus de montagne (ANEM), par Dominique Voynet, confirmée depuis dans le rôle de « chef de file » du Ciadt et de la politique d'aménagement du territoire par un déjeuner interministériel à Matignon, mardi 3 novembre (*Le Monde* du 6 novembre).

Cette nouvelle initiative répondra-t-elle à la longue attente des élus et des socioprofessionnels du Massif ? Le gouvernement précédent avait annoncé, déjà, lors d'un Ciadt tenu à Auch (Gers) le 10 avril, qu'il dévoilerait en juillet un plan destiné à relancer l'aménagement de ces dix-huit départements. Le changement de majorité a coupé court à ces projets. Depuis lors, mis à part le feu vert donné, à contrecœur, par Dominique Voynet au parc Vulcania cher à Valéry Giscard d'Estaing, président de la région Auvergne, le ministère, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et son commissariat à l'aménagement du Massif central sont restés silencieux.

Quel contenu sera réservé à ce qu'on a longtemps appelé la *« tache blanche »* de la France dans la future Loi d'orientation d'aménagement et de développement du territoire (Loadt) préparée par M[me] Voynet ? Quel avenir sera réservé à la suite du plan routier lancé en 1975 par Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, et qui visait à désenclaver le Massif ? Qu'en sera-t-il de l'achèvement des chantiers routiers et autoroutiers qui se sont multipliés du nord au sud, d'est en ouest, afin que le Massif ne soit plus un espace contourné mais un espace traversé, ouvert au flux européen ?

UN BÉMOL AU « TOUT AUTOROUTE »

De 1975 à 1981, le seul désenclavement routier du Massif absorba 60 % des dotations de l'Etat, améliorant il est vrai considérablement les infrastructures de base. Récemment encore, *« le schéma proposé par le précédent gouvernement était prioritairement autoroutier »*, rappelle Alain Rist, conseiller spécial de Dominique Voynet au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Compte tenu de la volonté affichée par le gouvernement de mettre un bémol au *« tout autoroute »*, de rechercher des solutions alternatives à la route (ferroutage) au travers de zones-tests, le nouveau « plan Massif central » devrait changer la donne : *« Pourquoi,* demande Marc Gastambide, commissaire à l'aménagement du Massif, *ne pas concevoir des autoroutes évolutives plutôt que de vouloir tout, tout de suite, ce qui engage des fonds publics considérables ? On pourrait commencer par des routes à deux voies, puis à trois voies, puis à deux fois deux voies, pour progresser vers de véritables autoroutes. »*

De son côté, Dominique Voynet a indiqué que la Loadt *« encouragera les politiques interrégionales de massifs et leur inscription dans des contrats de plan au contenu rénové par les projets des "pays" ou des agglomérations ». « Le "plan Massif central", orienté clairement vers le développement durable »*, devrait être, a-t-elle affirmé, *« le premier exemple »* d'une telle politique.

En mettant l'accent sur ce concept né à la conférence de Rio de 1992, la nouvelle politique d'aménagement – qu'il reste encore à traduire dans les faits – vise à transformer en atouts ce qui est longtemps apparu comme une série de faiblesses d'un des plus grands espaces naturels d'Europe : en attendant le jour où, peut-être, les nouvelles technologies de l'information contribueront elles aussi à ranger au magasin des souvenirs l'image d'Epinal de la *« France du vide »*.

Jean Menanteau

Louis XVI au secours du maire communiste de Sète

MONTPELLIER
de notre correspondant

Ironie de l'Histoire : le maire communiste de Sète, François Liberti, compte sur le soutien posthume du roi Louis XVI pour l'aider à chasser de son territoire la compagnie des Salins du Midi, société contrôlée depuis peu par le groupe de chimie américain Morton. Entre Sète et Agde, la compagnie possède un véritable trésor naturel : une centaine d'hectares sur une bande de littoral vierge, que personne ne lui avait jamais contestée jusqu'à ce que la commune de Sète convoite un terrain baptisé le « triangle de Villeroy », pour l'offrir à un centre que projettent de construire l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). Les premières discussions entre la collectivité et les Salins ont tourné court, la compagnie exigeant pour son terrain 4,5 millions de francs alors que les Domaines l'évaluaient à 1,1 million.

Après avoir d'abord décidé d'engager une procédure d'expropriation, la ville vient de prendre connaissance d'un rapport rédigé en 1981 par Michel Laget, un économiste du CNRS. Selon ce document, qui n'avait jamais été rendu public, les Salins du Midi ne peuvent prétendre posséder cette bande de littoral : un *« arrêt du Conseil du Roi »*, datant de 1779, précise qu'elle leur a été simplement concédée au titre de propriété *« incommutable »*, autrement dit, intransmissible. Et dans un but précis et unique : l'exploitation du sel, sous le strict contrôle de l'administration royale.

Ce texte, de 19 articles, précise qu'*« il sera rendu compte à Sa Majesté chaque année du montant des exportations* [de sel] *afin de la mettre en état de connaître les avantages et les inconvénients de cet établissement* [les Salins] *et de juger s'il remplit les vues qui ont été annoncées, et qui ont seules déterminé Sa Majesté à l'autoriser »*. Après la Révolution, ce texte a été oublié. Le sel a cessé d'être exploité dans les années 60. Une partie de ces terres a été reconvertie en domaine viticole. Sûrs de leur bon droit, les Salins ont même vendu certaines parcelles.

Or l'appartenance au domaine public est imprescriptible, rappelle Michel Laget, qui conclut qu'*« il est du ressort de la collectivité publique, locale ou nationale de* (...) *faire reprendre une gestion publique sur un bien affecté momentanément (juste deux siècles) à l'exploitation salinière privée ». « Seule cette collectivité publique,* précise son rapport, *peut aujourd'hui être reconnue légitime propriétaire, le pouvoir central ayant seulement concédé, sous condition, mais non vendu. »*

Le maire de Sète a mis ses juristes sur l'affaire. *« S'il y a effectivement remise en cause de l'état de la propriété,* explique M. Liberti, *il appartiendra à la ville de s'adresser aux véritables propriétaires. »* En l'espèce, l'Etat. *« Le fait que les domaines aient procédé à une estimation du terrain montre bien qu'ils ne discutent pas la validité de notre propriété »*, rétorque Jacques Balossier, le directeur de l'immobilier des Salins du Midi, reconnaissant toutefois qu'il n'avait jamais entendu parler de l'acte royal de 1779...

Jacques Monin

DÉPÊCHES

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE : le groupe Shell Chimie vient d'inaugurer,** dans son complexe pétrochimique de Berre (Bouches-du-Rhône), des installations de protection de l'étang de Berre. Trois bassins d'une capacité totale de stockage de 20 000 mètres cubes sont destinés à recueillir les pluies d'orage pour les purifier.

■ **PARIS : une polémique se développe sur la prolongation** de la ligne 13 du métro. Au cours du débat budgétaire, le 24 octobre, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, avait jugé *« prioritaire »* le prolongement de cette ligne jusqu'à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Bernard Lehideux, premier vice-président (UDF) du conseil régional d'Ile-de-France, a dénoncé, mardi 4 novembre, un *« autoritarisme centralisateur d'un autre âge »*. Il souligne que *« c'est le conseil régional qui finance 70 % de toutes les nouvelles infrastructures de transports en commun en Ile-de-France »*.

■ **Le Port autonome de Paris prévoit d'investir 500 millions de** francs dans les cinq prochaines années. Jean-François Legaret, président du premier des ports fluviaux français et adjoint (RPR) aux finances du maire de Paris, a présenté, mercredi 5 novembre, un programme de construction d'équipements industriels et de loisirs. Il est notamment proposé la réalisation d'une promenade piétonne de 12 kilomètres entre le parc André-Citroën et le parc de Bercy.

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

René-Jean Clot

Un artiste à éclipses

PEINTRE *ou écrivain ?* René-Jean Clot, mort dans la nuit du lundi au mardi 4 novembre à l'hôpital de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, n'avait jamais vraiment voulu choisir. Ou peut-être jamais su. Pourtant la question l'avait toujours préoccupé. Quel artiste était-il ? Etait-il vraiment un artiste ? Qui était-il, hanté par l'idée qu'il se faisait de l'*exigence et par la terreur* que lui inspirait la médiocrité régnant partout, autour de lui, chez ceux qui, sans se poser de questions, se désignaient comme « *artistes* » ? « *Longtemps, il s'était persuadé d'être un artiste,* écrivait-il dans l'un de ses derniers livres, *L'amour épouse sa nuit* (Grasset, 1990). *L'était-il ? Comment le savoir ? (...) Le véritable artiste ne peut pas savoir qu'il en est un. Solitude. Chagrin. Haine pour ceux qui ne doutant de rien s'affirment des artistes.* »

Le chagrin, c'est peut-être l'impression la plus forte qu'on avait lorsqu'on rendait visite à René-Jean Clot dans sa jolie maison de Versailles, modeste et séduisante, avec son jardin caché et ses pièces encombrées d'objets qu'il avait aimés et gardés, au fil des ans : de statues en bois qui ornèrent jadis des églises françaises à de hiératiques sculptures égyptiennes qui faisaient naître, avec leur étrange et immuable demi-sourire, une sorte d'inquiétude. Le chagrin, le deuil qu'on ne peut pas faire – d'un enfant, d'une mère –, mais jamais la rancœur. On savait, à l'entendre, énigmatique, visionnaire, porté au mysticisme, qu'on ne percerait jamais son secret. Celui avec lequel il se battait, sur la toile comme sur la page.

C'est au soleil que René-Jean Clot, au début du siècle, passe son enfance : en Algérie, où il est né le 19 janvier 1913. Il commence ensuite des études de droit, qu'il abandonne très vite pour devenir élève aux Beaux-Arts et choisir, définitivement, pensait-il, la peinture. Il travaille avec Marcel Gromaire – dont les formes massives, puissantes, marqueront durablement sa manière –, expose à vingt-deux ans au Salon d'automne et obtient en 1938 le prix Paul-Guillaume, « *le Goncourt de la peinture* », disait-il en riant.

Parallèlement, dans les années 30, il débute en littérature et se voit attribuer, pour ses poèmes, le prix Mesures. Les jurés se nomment Paulhan, Michaux, Supervielle, Ungaretti... De quoi faire rêver un jeune homme qui n'a pas encore vingt-cinq ans. Après la guerre, son premier roman, *Le Noir de la vigne* (Gallimard), est salué par les plus grands critiques. Dans *Combat*, Maurice Nadeau lui consacre un long article enthousiaste. « *Mais c'est moi qui ai tout cassé,* disait René-Jean Clot (« Le Monde des livres » du 23 août 1985). *Je n'aime pas le succès. Il faut l'exploiter. Et ça ne me plaît pas.* » Pourtant, il continue de faire des romans (une dizaine), de peindre, d'écrire du théâtre (trois pièces) – tout en étant professeur de dessin –, jusqu'au milieu des années 60. Sans jamais dépasser ce qu'on nomme le succès d'estime.

Alors, il a « *décidé de faire silence* », comme il le rappelait avec la tranquille certitude d'avoir eu raison : « *J'ai beaucoup détruit mes toiles. Je voyais bien que j'étais un mauvais peintre. Alors, un jour, je me suis dit que je ne pouvais pas mourir en laissant d'aussi minables tableaux. Il fallait travailler sérieusement. J'ai cessé d'écrire. Ma peinture est devenue meilleure. C'est certain.* » Pourtant, c'est par la littérature qu'il sort du silence, ou plutôt de l'anonymat qu'il avait choisi. En 1984 paraît *Un amour interdit* (chez Grasset, comme tous ses livres suivants). Une génération de critiques qui étaient encore enfants quand il avait cessé de publier sont intrigués par cet écrivain resurgi d'on ne sait où, cet artiste à éclipses qui revient vers la littérature avec lyrisme, sans toutefois se défaire d'une singulière ironie.

Dès l'année suivante, René-Jean Clot publie *Charhouz le voyant* – une sorte de « nuit » supplémentaire, ironique et cruelle, aux *Mille et une nuits*. Puis, en 1987, le prix Renaudot récompense *L'Enfant halluciné*, un texte touffu, auquel on peut reprocher de chercher trop constamment la belle phrase, l'effet de style. Mais ce gros roman d'apprentissage – dans lequel le héros, Jean Bressy, adolescent « retardé » ne restant en vie que grâce à l'amour que lui porte sa mère et à celui qu'il porte, lui, à la peinture – est néanmoins un aboutissement dans l'œuvre de René-Jean Clot. Après *L'amour épouse sa nuit* (1991), *Pourquoi les femmes pleurent* (1995) est comme un condensé de sa recherche d'artiste : une femme, un homme un tableau forment une sorte de triptyque permettant à René-Jean Clot d'aller le plus loin possible dans l'insolite, le dérangeant. Une atmosphère lourde, deux êtres démunis, et une ville, Clermont-Ferrand. La ville même où René-Jean Clot vient de mourir.

Josyane Savigneau

■ **PAUL JARRICO**, scénariste américain, est mort le 28 octobre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. C'est, ironie du sort, après avoir assisté à un dîner destiné à présenter des excuses officielles aux victimes du maccarthysme que le scénariste « blacklisté » s'est tué en voiture. *Né en 1915, il avait dé*buté comme scénariste pour la Columbia, la RKO, et la MGM. Il avait également écrit le script de *Tom, Dick and Harry*, qui s'était fait battre par *Citizen Kane* pour l'Oscar du meilleur scénario. Il collabore durant les années 40 à deux films de guerre pour la MGM, *Thousand Cheer* avec Gene Kelly, et *Song of Russia* avec Robert Taylor. Il adhère dès 1933 au Parti communiste, qu'il quittera en 1956. Convoqué en 1951 par le House Committee, il refuse de collaborer et se retrouve immédiatement placé sur une liste noire. En 1954, il organise un groupe de cinéastes « blacklistés » qui réaliseront le magnifique *Sel de la terre* sur une grève d'ouvriers mexicains. Jarrico devra ensuite s'expatrier en Europe pour trouver du travail. Il militait activement pour que les noms des scénaristes blacklistés soient réinscrits au générique des films signés par un prête-nom.

■ **CARSON SMITH**, contrebassiste de jazz, est mort, dimanche 2 novembre, à Las Vegas (Nevada). Né le 10 janvier 1931, à San Francisco (Californie), Carson Raymond Smith avait débuté dans des orchestres de danse avant de succéder, en 1952, à Bob Whitlock dans le quartette sans piano du saxophoniste Gerry Mulligan. Il joue ensuite avec le saxophoniste Charlie Parker, puis avec le trompettiste et chanteur Chet Baker en 1954 avant de rejoindre le quintette de Chico Hamilton (1956-1957). C'est par ces collaborations avec des formations phares de l'histoire du jazz qu'il est d'abord connu. A la fin des années 50 et au début des années 60, Carson Smith participe à diverses sections rythmiques ; il retrouve Gerry Mulligan en 1964, puis se met à l'écart du circuit du jazz. On lui connaît aussi l'enregistrement d'un duo avec Harpo, l'un des frères Marx.

■ **ANTOINE CUISSARD**, ancien international de football, est mort, lundi 3 novembre, à Saint-Brieuc. Il était âgé de soixante-treize ans. Morbihanais d'origine, né à Saint-Etienne, Antoine Cuissard avait débuté sa carrière dans un club amateur de Lorient, fondé par sa grand-mère. Il avait rejoint Saint-Etienne en 1945 au poste d'avant-centre avant de retourner dans le Morbihan. Bien qu'évoluant dans un club amateur, il fut sélectionné en équipe de France (27 fois entre 1946 et 1954). Surnommé « Tatane », Antoine Cuissard a marqué le football de l'après-guerre par ses qualités athlétiques. Après être retourné au club de Saint-Etienne, il avait joué à Cannes puis à Nice, équipe avec laquelle il remporta la Coupe de France en 1954.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Nice, parc Valrose.

Muriel TOULOTTE,
Louis KLEE
et Simon
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elie,

le 25 octobre 1997.

Anniversaires de naissance

– 7 novembre 1964.

T'en souviens-tu

Carlo ?

Bon anniversaire nous deux.

Françoise.

Décès

– Mme Nicole Afriat,
M. et Mme Emmanuel Boyer
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard AFRIAT,

survenu le 30 octobre 1997, à l'âge de cinquante-six ans.

L'inhumation a eu lieu le mardi 4 novembre, au cimetière de Viry-Châtillon (Essonne), dans la plus stricte intimité.

– Dans la Paix du Seigneur,

Mme Pierre BIZET,
née Annie LECOCQ,

s'est endormie le 5 novembre 1997 dans sa cinquante-deuxième année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 8 novembre, à 9 h 30, en l'église Sant-Vaast à Bondues.

Assemblée à l'église.

L'offrande, en cours de messe, tiendra lieu de condoléances.

Une cérémonie de prière aura lieu à 15 heures, en l'église Saint-Lugie-et-Lupien de Ferfay (Pas-de-Calais), suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille.

Assemblée dès 14 h 30.

De la part de
M. Pierre Bizet,
son époux,
Anne Bizet et Xavier Bart,
Xavier Bizet,
Pauline Bizet,
Hélène Bizet,
ses enfants,
Et toute la famille.

33, rue Robert-Schuman,
59910 Bondues.

– Saint-Antonin-Noble-Val. Paris.

Son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BRANDELA,

survenu le 29 octobre 1997, dans sa soixante-neuvième année, à son domicile.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 31 octobre, à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), où il a été inhumé dans le caveau familial.

– *M. Bernard* Charbonnier,
son frère,
Mme Charbonnier-Rouet,
Les familles Charbonnier,
Parents et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marie-Claude CHARBONNIER,

survenu le 5 novembres 1997, après un long combat pour la vie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e, où l'on se réunira.

Marie-Claude CHARBONNIER,

notre amie,
l'artiste au grand cœur, est décédée le 5 novembre 1997.

Pensons à elle qui nous a donné la joie de vivre et que nous avons aimée et estimée.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Séverin, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Elle aimait les fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marie-Claude CHARBONNIER,
éditeur,
directrice
des éditions *Fleurus-Idées*,

nous a quittés le 5 novembre 1997, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques auront lieu en l'église *Saint-Séverin*, 1, *rue des* Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e, le vendredi 7 novembre, à 15 heures.

M. Pierre-Marie Dumont, directeur général du groupe Fleurus-Mame,
Toute l'équipe de Fleurus-Idées,
Ses collaborateurs et amis,
font part de leur tristesse et s'associent à la douleur de ses proches.

– Mme Charlette Clot,
son épouse,

Mme Madeleine Sevaux,
M. Patrice Clot,
M. Frédéric Clot,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

René-Jean CLOT,

survenu le 4 novembre 1997.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

« Apprends à aimer le vent
Œuvre d'oubli te délivre
De la pierre grise du temps. »

91, avenue de Saint-Cloud,
78000 Versailles.

(Lire ci-dessus.)

– *Les familles Deixonne, Docheman,* Lacombe
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph-Louis DEIXONNE,
président de chambre honoraire
de la cour d'appel de Montpellier.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Léon de Montpellier.

– *Martine Lyon-Barames, président,*
Et les membres du conseil d'administration de la Fondation Lyon-Paris-13e,

Le personnel de l'Unité de soins intensifs du soir,
font part de leur très vive émotion après la disparition de leur fondateur et ami, le

professeur René DIATKINE.

Ils adressent à sa famille, à ses enfants *et à ses amis l'expression de leurs* sentiments affectueux.

– En créant en 1971 l'Unité de soins intensifs du soir (Fondation Martine-Lyon),

René DIATKINE,

a proposé une solution nouvelle évitant la *ségrégation* et le rejet pour des enfants gravement perturbés psychiquement, et a montré que des *potentialités* de changement existent chez tous ces sujets.

Il s'est inscrit dans la droite ligne des praticiens qui ont révolutionné la psychiatrie après guerre.

L'équipe de l'Unité du soir tient à témoigner de son plaisir et de sa fierté à avoir participé à cette aventure.

Nous l'en remercions profondément.

(*Le Monde* du 6 novembre.)

– Jérémie et Mathis,
ses fils,
Yaël,
son épouse,
Les familles Faurobert, Guennou, Chuvin et Hassid,
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne FAUROBERT,

qui s'est échappé le 31 octobre 1997.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le lundi 10 novembre, à 10 h 30.

– Le directeur,
Et les personnels de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
ont le regret de faire part du décès du

professeur
Raymond FERRANDO,
directeur honoraire
de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort,
ancien président
de l'Académie vétérinaire de France,
ancien président
de l'Académie nationale de médecine,
ancien président
de l'Académie d'agriculture,
membre de l'Académie nationale
de pharmacie,
membre de l'Académie des sciences
de New York,
membre de l'Académie royale
de médecine de Belgique,
membre de l'Académie vétérinaire
de Madrid,
officier de la *Légion d'honneur,*

survenu le 31 octobre 1997 et prient Mme Ferrando, ainsi que sa famille, de bien vouloir accepter leurs condoléances attristées.

– Nicolas, Jean-Julien, Amélie, Marie, Bartholomé Laplantine,
ses enfants,
Mme Robert Laplantine,
sa mère,
M. et Mme François Laplantine
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveu et nièces,
Toute la famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LAPLANTINE,

survenu à Paris-5e, le 4 novembre 1997, à l'âge de cinquante ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 10 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph des Epinettes, 40, rue Pouchet, Paris-17e.

Mme Robert Laplantine,
13, boulevard Lefèbvre,
75015 Paris.

– Pierre Valentin,
Jacques et Mileine Le Grand,
Jean-Lou et Fanchon Charrois,
ses enfants,
Jean-Maurice et Marie-Liesse,
Gontran et Marie-Pierre,
Mathieu et Lucila,
Agathe et Rémy,
Constance et Emmanuel,
Olivier et Anne,
Marion et Quentin,
ses petits-enfants,
Eudes, Tiphaine, Robin, Leslie, Garance, Bruno, Camille et Chloé,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Michel LE GRAND,
née Elisabeth BROCARD,

survenu le 4 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 novembre, à 16 heures, en la cathédrale de Langres (Haute-Marne).

M. et Mme Chanois,
6, rue Alexandre-Guilmant,
92190 *Meudon*.

– Mme Joséphine Picot,
Stéphanie Picot,
Karine Picot,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrice PICOT,
grand reporter,

survenu le 31 octobre 1997, à Suresnes, à l'âge de cinquante-trois ans.

Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium du Mont-Valérien, les mercredi 5 et jeudi 6 novembre, de 14 heures, à 18 h 30, situé à Nanterre, au 42, chemin des Cendres.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 7 novembre, à 11 heures, dans la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Il sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise.

Mme Joséphine Picot,
1, place Marguerite-Naseau,
92150 Suresnes.

– Toute sa famille,
Colette Maginot,
sa collaboratrice,
Ses amis fidèles,
font part du décès de

James OLLIVIER,
né James DUCHAMP,
chanteur-compositeur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Chazeau,
54220 Malzeville.

– Mme Jeanne Roquelaure,
Mlle Laurence Roquelaure,
M. et Mme Pierre David,
M. Philippe Gerbaud,
M. Sébastien David,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROQUELAURE,

survenu le 3 novembre 1997, dans sa soixante-dix-septième année.

Remerciements

Philippe MOINS

nous a quittés le 23 octobre 1997.

Lucile et André,
ses parents,
Pascale et Sophie,
ses sœurs,
Guy et Jean-Pierre,
ses beaux-frères,
tiennent à exprimer tous leurs remerciements à ses amis les plus chers, ses proches, sa famille et à tous ceux qui, par leur présence, leurs pensées, ont partagé cette douleur et ont témoigné de leur amour et affection pour Philippe.

Anniversaires de décès

– Le 11 novembre 1997.

Marie-Lys DARCOS,
née BEAUDRY,

aurait eu cinquante ans.

En ce jour, comme à chaque instant, elle nous manquera d'une manière indicible.

Que ceux qui l'ont connue, donc aimée, partagent avec nous une prière ou une pensée.

Xavier, Romain et Eve-Géraldine Darcos.

Le docteur
Pierre ROUMEGUÈRE

nous a quittés il y a dix ans.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Georges, Caroline et Isabelle Roumeguère.

Hommage

– Le président et les membres de l'Institut Weizmann des Sciences,
Le président et les membres du Comité français,
rendent hommage au

baron
Edmond de ROTHSCHILD,
membre du Conseil national
du Comité français
de l'Institut Weizmann des Sciences,

et expriment leurs condoléances attristées aux membres de sa famille.

(*Le Monde* du 5 novembre.)

Conférences

Conférences de l'Etoile

Six mercredis de suite à 20 h 30 : temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre, libre participation aux frais. Introduction par le pasteur A. Houziaux.

Le droit à la désobéissance, jusqu'où ? Le 12 novembre. Jean-François Burgelin ; Hélie de Saint-Marc ; Mgr Gaillot.

Le pouvoir de l'économie de marché, jusqu'où ? Le 19 novembre. Louis Schweitzer ; Jean-Baptiste de Foucauld ; Etienne Petitmengin, pasteur.

Le devoir d'ingérence, jusqu'où ? Le 26 novembre. Rony Brauman ; Philippe Moreau Desfarges ; Alain Houziaux.

Le pouvoir de l'Etat, jusqu'où ? Le 3 décembre. Pierre Truche ; Antoine Garapon ; Gilles Bernheim, rabbin.

Le droit de l'étranger, jusqu'où ? Le 10 décembre. François Bayrou ; Alain Touraine ; Mgr de Berranger.

La mondialisation, jusqu'où ? Le 17 décembre. Jacques Attali ; Jean Boissonat ; Michel Wagner, pasteur.

Colloques

Vingt-cinq ans d'études féministes
l'expérience Jussieu

avec, notamment,
Françoise Basch,
Michelle Perrot, Rita Thalmann,
Marcelle Marini,
Et de nombreuses participantes.
14 novembre 1997, amphithéâtre 24,
2, place Jussieu,
75005 Paris.

Renseignements : 01-44-27-56-23.
Université Paris-VII-Denis-Diderot,
CEDREF.

Remises de bourses

BOURSE DE RECHERCHE

Centre de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)
Président : Robert Assaraf
189, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Fax : 01-45-48-24-83

Pour l'année universitaire 1997-1998, le CRJM attribuera trois bourses.

Montant : *10 000* francs par bourse.

Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une université française et préparant une thèse de doctorat.

Sujet : pluridisciplinaire possible mais portant impérativement sur les Juifs du Maroc.

Dossiers : demande par écrit ou par fax.

Communications diverses

JOURNÉES INTERDIOCÉSAINES
d'Entraide et d'Amitié
de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis
à la Maison diocésaine
8, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris

Les comptoirs sont ouverts les vendredi 14 et samedi 15 novembre 1997, dès 10 h 30, le dimanche 16 novembre 1997, de 13 h 30 à 18 heures.

Vous y trouverez de nombreuses idées pour vos cadeaux de Noël.

Déjeuner samedi 15 et dimanche 16.

Tournoi de bridge dimanche 16, à 15 h 15.

Renseignements, inscriptions aux déjeuners et bridge.

Tél. : 01-45-24-25-63.

CARNET DU MONDE

Téléphones :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

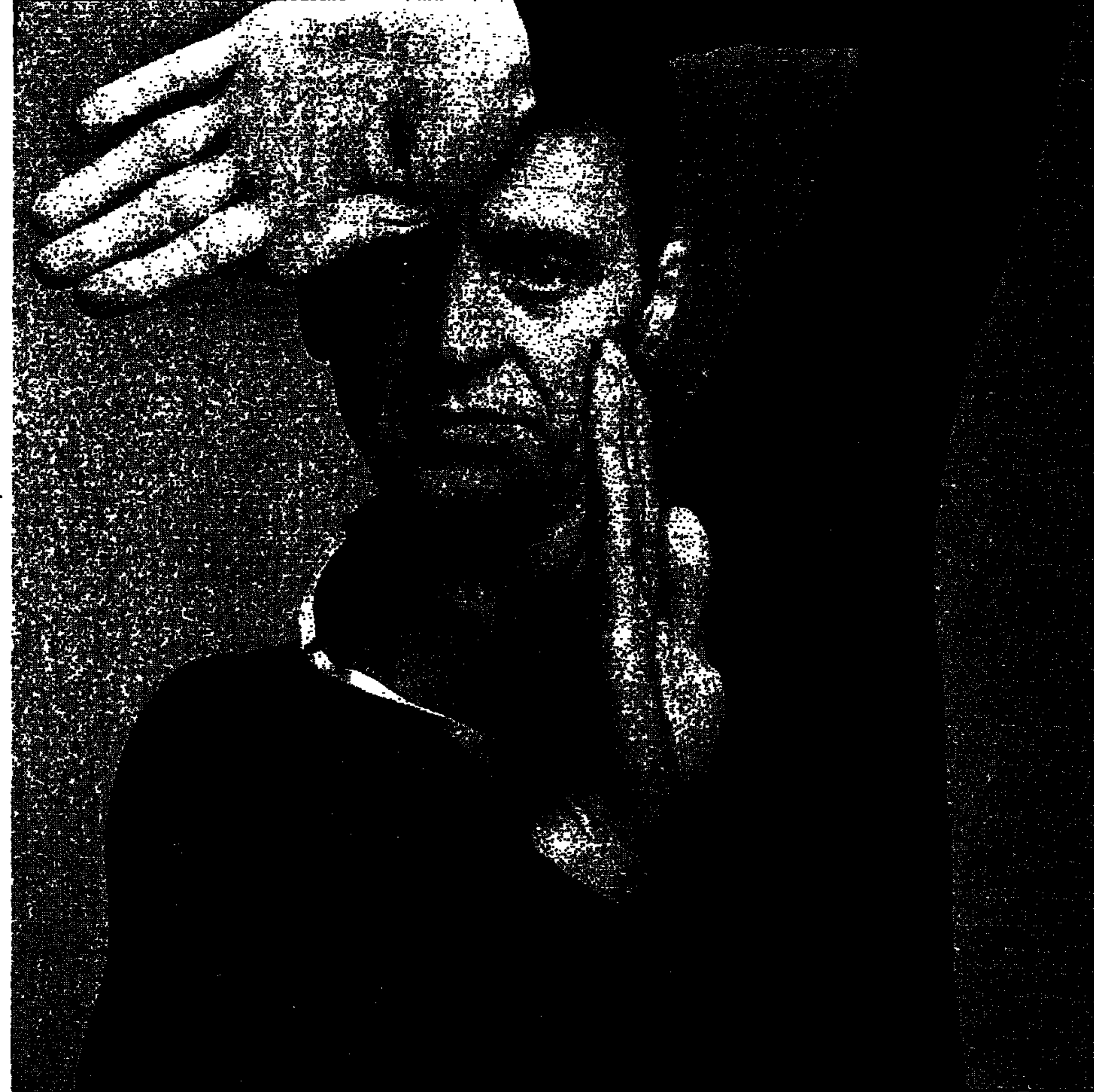
Fax : **01-42-17-21-36**

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

PORTRAIT

Mikhaïl Baryshnikov, la danse même

A près de cinquante ans, aminci, le danseur étoile parle à bâtons rompus de sa défection, des Etats-Unis, de la danse et de sa nouvelle compagnie, le White Oak Dance Project. Le Festival d'automne l'accueille à Bobigny



MIKHAÏL Baryshnikov est à Bourges. En feutre et en imperméable, c'est vrai qu'il aurait sans peine l'air d'un dur. On l'a beaucoup écrit. D'ailleurs, James Cagney, le gangster du cinéma américain, n'était-il pas son très grand ami ? Mais ce soir-là, tandis qu'il entre au restaurant de l'abbaye Saint-Ambroix, en veste sans col, juste un peu longue, il est l'élégance même. Et le regard des femmes ne dit pas autre chose. Le danseur est affiché partout dans la ville. Il doit donner un récital de solos à la Maison de la culture. *« Baryshnikov est bel et bien un génie, même si tout le monde le dit »*, ironise Arlene Croce, du *New Yorker*. S'il n'a rien perdu de sa blondeur lettone – Riga est sa ville natale –, son visage s'est creusé. Et ça lui va bien. Il aura cinquante ans le 27 janvier prochain. Né le même jour que Mozart. Merveilleusement courtois, fantastiquement froid. Il n'est pas bavard. La soirée s'annonce bien. Il propose : *« Et si on prenait un sancerre, c'est la région, non ? »*

Demain, il sera à Istres. Il arrive de Riga. *« Je n'étais pas retourné en Lettonie depuis 1972. »* Silence. Et retour en arrière. 30 juin 1974, un jeune homme court dans les rues de Toronto. *« On aurait cru un film policier, mais il y allait de ma vie. »* Baryshnikov « passait à l'Ouest », prenant de vitesse la surveillance du KGB. Transfuge. Il y a vingt-trois ans. *« En retournant à Riga, mon intention était moins d'y danser que d'emmener mes deux aînés, ma fille de seize ans et mon fils de huit ans, sur la tombe de leur grand-mère. Ma mère est morte quand j'avais douze ans. En son hommage j'ai dansé avec l'école et le ballet de l'Opéra de Riga, là où j'ai fait mes débuts avant de partir, muni d'une bourse, pour Leningrad à l'école du Kirov. J'avais quinze ans. »*

Voyage sentimental ? *« Non, plutôt privé et familial »*, coupe le danseur, peu avide de confidences. Riga n'est pas la ville des souvenirs heureux. Son père est un officier de l'armée rouge. La famille est tenue à l'écart par les Lettons, progermaniques, nationalistes. Riga est aussi la ville où sa mère meurt. *« Très belle, très russe »*, c'est elle qui l'a initié aux plaisirs de l'opéra et du ballet... Une dîneuse passe ostensiblement pour la troisième fois devant sa table. Le maître d'hôtel apporte les coquilles Saint-Jacques en brochettes, et sert le vin. *« A Leningrad,* se rappelle le danseur, *je découvrais la vie artistique, la richesse du théâtre russe, les arts français et la chanson avec Brel, Barbara, Brassens. Comme je voulais comprendre ce qu'ils disaient, j'ai appris avec eux des rudiments de votre langue. »*

Sur les photos de l'époque, son caniche Fama est presque aussi grand que lui. Plus frisé aussi. Lui, il a des baguettes. On est frappé par son air heureux d'adolescent. Même si, sur certains clichés, les yeux déjà s'absentent. Au Kirov, Alexandre Pouchkine, véritable inventeur d'étoiles (il forma aussi Noureïev), se charge de son éducation. *« Quand j'ai décidé de quitter mon pays, j'étais déjà soliste depuis six ans. J'avais fait le tour du répertoire. Plus rien ne me retenait. Pouchkine était mort. Mes rapports avec mon père s'étaient distendus. Il avait tellement confiance dans le communisme... »* Le soir de sa défection à Toronto, Baryshnikov avoue avoir bu énormément.

AMATEUR de vodka, tombeur infatigable de belles Américaines, telle est la réputation qu'il se taille dès ses premiers mois à New York. Mais, déjà petit, il se souvient qu'il aimait l'école de danse *« parce qu'il pouvait tenir la main des petites filles »*. L'Ouest fête le héros de la danse classique : *« Au Kirov, je m'étais imposé dans les rôles de prince charmant, mais je savais que ce n'était pas mon emploi. En Occident, tout le monde voulait me voir dans* Giselle, La Belle au bois dormant. *Alors, j'ai continué ce que je savais faire, et bien faire... Bien sûr, j'ai dansé avec Alvin Ailey, avec Balanchine, avec Roland Petit, ou avec Frederick Ashton au Royal Ballet de Londres. D'autres encore. Mais je cherchais autre chose. »* Une fée va surgir. Elle s'appelle Twyla. Twyla Tharp se situe aux avant-postes de la danse contemporaine. Elle possède le fameux swing américain et de l'autorité. Baryshnikov succombe. *« Pour moi, Twyla a créé* Push Comes to Shove (« Ote-toi de là que j'm'y mette »), *provoquant la rupture que j'attendais. Elle m'a donné confiance. Ensemble, on a travaillé pendant des semaines ; j'ai visionné des dizaines de films de claquettes, de danse noire, de danses de rue, découvrant les arcanes de la danse américaine, ses manières coulées de bouger. »*

Push Comes to Shove, variations humoristiques sur l'art de cabotiner, est un triomphe. On est en 1976. Cette même année, John Guillermin tourne un remake de *King Kong* avec Jessica Lange dans le rôle de Dwan. Le danseur n'a d'yeux que pour cette nouvelle blonde de Hollywood : il aura avec l'actrice une première fille nommée Alexandra. Habitué à susciter des passions, à jouer avec le coeur des danseuses (l'une d'elles, Gelsey Kirkland, *se vengera de lui en écrivant,* en 1986, *Dancing on my Grave*), il accepte mal le départ de Jessica Lange, qui le quitte pour l'écrivain et acteur Sam Shepard. Qu'importe ! Baryshnikov comprend très vite comment s'intégrer à la société américaine. Il va montrer en toutes circonstances qu'il sait négocier les virages. Les *turning points*, comme disent les Anglo-Saxons. Ce n'est pas pour rien qu'Herbert Ross, ancien danseur passé à la réalisation, le choisit en 1977 pour donner la réplique à Anne Bancroft dans... *The Turning Point*. Film prémonitoire sur la nécessité d'évoluer. Baryshnikov saura s'en souvenir.

Sinatra Suite succède à *Push Comes to Shove* ; un succès chasse l'autre ; l'émission « Baryshnikov à Broadway », diffusée à la télévision le 24 avril 1980, lui octroie la citoyenneté américaine dans le coeur des spectateurs : il y incarne le cow-boy de *Oklahoma*, le James Cagney de *Guys and Dolls*... En 1980, il décroche le jackpot : il est nommé directeur artistique de l'American Ballet Theater, le fameux ABT. Le Letton est arrivé au faîte, et n'entend plus en redescendre. Il prend avec lui Twyla Tharp, son Pygmalion. *« Des temps difficiles,* lâche-t-il, laconique. *Mais Rudolf Noureïev et Patrick Dupond ont connu les mêmes désagréments. Il faut diriger, tout en se maintenant en forme en tant que danseur. Il faut aussi ouvrir le répertoire. Je cherchais des œuvres nouvelles sans trouver les chorégraphes capables de travailler pour l'ABT, à l'exception de Twyla Tharp ou de Mark Morris, qu'il a fallu imposer. Le public du Metropolitan à New York, maison de l'ABT, se méfie toujours de la culture* downtown. *Mais je suis fier aujourd'hui d'avoir fait découvrir à ce public des œuvres de Martha Graham, de Paul Taylor ou de Merce Cunningham. Il faut aussi tenir compte des sponsors, des réalités commerciales. »*

> « Je n'ai plus de comptes à rendre à personne. C'est ma salle de jeux privée. Nous ne vivons que du box-office. C'est du travail, mais qu'il est passionnant ! »

Le 29 septembre 1989, Baryshnikov claque la porte de l'ABT, mettant ainsi fin au différend qui l'oppose à Jane Hermann, le nouveau directeur exécutif. *« Un an plus tard, je créais ma propre compagnie, le White Oak Dance Project, avec Mark Morris. Je n'ai plus de comptes à rendre à personne. C'est ma salle de jeux privée. Nous ne vivons que du box-office. C'est du travail, mais qu'il est passionnant ! »* Enfin maître chez soi ! Plus besoin de consensus pour décider. Kader Belarbi, étoile de l'Opéra de Paris, qui a eu l'occasion de travailler avec le Russe, admire son aîné pour *« sa capacité à créer en fonction de ses possibilités, de son corps. Sa nouvelle compagnie, White Oak, est une manière égoïste de se faire plaisir. Pourquoi pas ? »*

Pourquoi ces récitals de solos ? Pourquoi ne vient-il pas à Paris avec sa compagnie ? Exactement le genre de questions qui énerve Baryshnikov. Il explique qu'à Paris, dans le cadre du Festival d'automne, on attendait avec impatience la création de la très radicale Américaine Meg Stuart, enfant terrible et sans complaisance de nos vies émiettées. *« Une danseuse s'est blessée. Il était trop tard pour passer le rôle à quelqu'un d'autre, tant la danse est complexe,* rétorque le danseur. *Alors, j'ai décidé d'une soirée de solos pour sauver la tournée. »* Comprenant qu'on ne l'accuse pas d'entretenir le culte de sa personnalité (sujet sensible chez lui), cet acharné à convaincre achève sereinement de manger son poisson grillé. Et son admiratrice repasse devant la table pour la quatrième fois.

Pour toucher un plus vaste public, celui pour lequel *« la danse est la danse, sans exclusive »*, Baryshnikov se produira, après Bourges, non pas dans Paris intra-muros, mais dans une autre Maison de la culture, celle de Bobigny. *« C'est déjà plein à craquer »*, avertit la location du Festival d'automne... Il ne faut pas craindre les silences du danseur. Baryshnikov est un sombre. L'âme slave à fleur de peau. Aucune comparaison avec l'homme éclatant qui, il y a à peine une heure, en survêtement couleur banane, répétait les méandres de *Tryst*, de Kraig Patterson, précisant à son pianiste Nicolas Reveles le rythme à donner au *Concerto n° 3 en ré mineur* de Bach. Qu'il marche tout simplement ou qu'il aligne une succession de déboulés avec changement de direction de la tête, il se coulait dans la musique, totalement à fond, totalement retenu, transpirant, s'épongeant. Enrhumé.

« Je ne sais pas si la sobriété de Baryshnikov est travaillée ou naturelle, mais elle donne à sa danse une sorte d'abstraction. » C'est à nouveau Kader Belarbi qui parle. *« C'est un peu minimaliste, mais le moindre geste, le moindre regard est tellement chargé de l'intérieur. Humainement, c'est quelqu'un qui a une carapace. Il est très observateur, mais il peut être très tranchant. Il fait ce qu'il veut. »* A Paris, Baryshnikov présentera des solos de José Limon, Maurice Béjart, Kraig Patterson, Mark Morris, mais aussi des deux postmodernes pures et dures que sont Dana Reitz et Sara Rudner. *« Je finirai d'apprendre le solo de Sara Rudner juste avant la première représentation du 7 novembre. Ce sera un* work in progress. *Il s'appelle* Heartbeats : m. b. [ndlr : pour Mikhaïl Baryshnikov]. »

ENTENDRA-t-on battre son cœur ? *« Oui, en quelque sorte,* plaisante-il. *L'acousicien Christopher Janney a conçu un environnement sonore avec une machine qu'il a inventée. Elle met en relation le cœur et les impulsions électriques du cerveau. »* Sa compagnie lui manque déjà. Il partira en tournée avec elle dès le mois de mai 1998. Et de janvier à mai ? Il se consacrera à l'étude de nouveaux projets : *« Je ne travaille plus pour gagner ma vie. J'ai assez d'argent pour me permettre ces pauses. »* Le joueur qu'il est, et qu'il sera encore, apprécie le trajet parcouru. Roulette russe. Baryshnikov est-il le dernier grand danseur ? Les biographies qu'on lui consacre l'intéressent peu. *« Revenir sur le passé est déprimant. On dirait que tout est fini. Et puis certains souvenirs sont si déplaisants. »* Il emploie souvent l'adjectif *unpleasant*, un euphémisme sous lequel il verrouille ses blessures. *« La seule personne avec laquelle j'ai pensé écrire était mon ami, mon meilleur ami, le poète Joseph Brodsky. Mais maintenant il est mort, lui aussi. S'il fallait que j'écrive, je le ferais sur mes années de jeunesse, et c'est tout. Car j'ai eu une belle enfance, bien que dramatique, et une magnifique adolescence »*, conclut-il sur un claquement de doigt.

« Non merci, pas de dessert, mais un thé à l'orange, ou au citron », dit-il en français au serveur. Baryshnikov revient sur son voyage à Riga : *« Visiter ma ville, voir la rue où je suis né, l'école que j'ai fréquentée, a été une grande émotion pour ma fille. A seize ans, elle comprend tout. Il suffit de regarder ce que mangent les gens, de voir les nouveaux riches et les pauvres, les enfants qui mendient, les vieux qui n'ont pas de retraite, les propriétaires de Mercedes, ceux qui n'ont pas même un manteau. »* La politique le fascine, *« comme l'expression d'un pouvoir exorbitant »*. Il se rappelle être arrivé aux Etats-Unis en plein Watergate : *« Je n'y comprenais rien. Je ne connaissais qu'un seul système. Comment imaginer qu'un président vienne à la télévision présenter ses excuses, comment même imaginer qu'il démissionne pour une affaire d'écoutes ! »*

Qui est sa seconde femme ? Une question aussi directe le fait rire : *« Vous cassez les règles de votre journal, d'ordinaire si discret ! »*, mais il s'exécute : *« C'est une ancienne danseuse de l'American Ballet Theater. Avec elle, j'ai eu un garçon et deux filles. Elle termine ses études à l'université de New York pour travailler soit à la radio, soit à la télévision. »* Visiblement heureux de cette vie de pater familias : *« Moi, j'étais fils unique. A cause de la famine qui a dévasté mon pays après la deuxième guerre mondiale personne n'avait le cœur à faire des enfants. »* Et si on lui proposait la direction du Kirov ? Baryshnikov vous regarde comme si vous étiez tombé sur la tête. *« It's so provocative »*, murmure-t-il, soudain ailleurs. Il n'a, en effet, jamais remis les pieds en Russie.

Dominique Frétard

Photo : Fergus Greer/Botaish Group



Le transport routier entre crises et mutations *par Claude Debons*

CETTE multiplication des crises qui affectent de plus en plus fréquemment le transport routier n'est *pas sans rapport* avec les formidables mutations qui le traversent depuis plusieurs années et qui engendrent des *contradictions qui n'en finissent* pas d'exploser.

Le transport routier de marchandises est en crise et, pourtant, il ne cesse de conquérir des parts de marché. Il assure aujourd'hui 74 % du transport de marchandises, contre 47 % en 1970 et 25 % en 1938. Cette évolution considérable n'est pas seulement le produit d'une concurrence fondée sur les conditions sociales dégradées de ses salariés, même si cela y contribue évidemment. C'est d'abord le produit de modifications structurelles *dans l'économie* et *dans* la place des transports en son sein.

La demande de transport s'est radicalement modifiée sous l'effet des transformations de la structure de production. Les produits pondéreux et industriels lourds, qui étaient traditionnellement l'apanage du rail et de la voie d'eau, sont en recul alors que les produits manufacturés, aujourd'hui plus *légers et plus sophistiqués*, occupent désormais une place prépondérante.

La géographie des transports terrestres s'est modifiée. Les industries lourdes, du fait des besoins de matières premières, se localisaient dans les zones portuaires ou dans les zones d'extraction de minerai ou de charbon. Le réseau ferroviaire s'était construit en conséquence. *L'industrie manufacturière* contemporaine est constituée d'un réseau d'usines complémentaires, souvent localisées en zone périurbaine, ainsi que les grands centres de distribution ; ils profitent de l'amélioration des réseaux routier et autoroutier.

Il est aussi des modifications qui ont agi sur les conditions sociales des travailleurs. Le transport est de plus en plus intégré dans les processus de production et de distribution ; il doit s'adapter aux systèmes de « flux tendu » et de « *juste à temps* ». Les marchandises doivent arriver sans retard (zéro délai) mais sans avance non plus (zéro stock). Les transporteurs doivent s'adapter aux ajustements successifs dictés par l'usine et le magasin. Dans ce processus, les chauffeurs ont perdu l'espace de liberté qui pouvait exister antérieurement. Leur temps de travail est devenu de plus en plus contraint, sans que cette *contrainte* nouvelle soit compensée par l'amélioration des conditions de travail ou de rémunération.

Au contraire, la libéralisation des transports routiers, au milieu des années 80, a aggravé la situation. La suppression de la tarification routière obligatoire a fait perdre un point de repère dans la négociation des prix entre transporteurs et chargeurs (les utilisateurs du transport). L'assouplissement des conditions de délivrance des licences de transport a favorisé, souvent à l'ini*tiative d'anciens salariés, la création* de nombreuses petites entreprises, économiquement fragiles : on est passé de 27 000 à 37 000 entreprises en quelques années. Cette création massive a accentué une certaine surcapacité de l'offre de transport, elle a avivé une concurrence sauvage dans laquelle nombre d'entreprises transportaient à perte pour capter des parts de marché et tenter de prolonger leur survie. Il en est résulté une baisse du prix du transport, que les transporteurs ont répercutée sur le *dos de leurs salariés.* Longtemps occulté, ce phénomène était reconnu, à la suite du conflit de 1992, dans un rapport du Conseil national des transports : *« Les prix ont baissé de l'ordre de 20 à 25 % selon les indicateurs depuis 1986. »*

Les conducteurs travaillent ainsi toujours aussi longtemps et produisent plus, tant en kilométrage qu'en opérations de livraison et *d'enlevage, mais leurs conditions* de salaire n'ont pas évolué à la mesure des gains de productivité obtenus. En fait, les gains de productivité ne profitent pas aux conducteurs et assez peu aux entreprises routières (même s'il y a des différences selon les entreprises). Ils sont accaparés par les chargeurs *via* la sous-tarification du transport de marchandises. Au bénéfice de la compétitivité de leurs produits, mais au détriment des salariés routiers.

> On comprend mieux la grande discrétion du CNPF lors de chaque conflit routier ; ce sont les conditions de prix qu'imposent les grands utilisateurs du transport qui pèsent négativement sur les conditions sociales des salariés de ce secteur

On comprend mieux la grande *discrétion du CNPF lors de chaque* conflit routier ; ce sont les conditions de prix qu'imposent les grands utilisateurs du transport qui pèsent négativement sur les conditions sociales des salariés de ce secteur.

L'an prochain *interviendra* une mesure autorisant le cabotage au sein de l'Union européenne, c'est-à-dire la possibilité pour tout transporteur européen *d'assurer des* trafics à l'intérieur de n'importe quel pays de l'Union. Il en résultera une accentuation de la concurrence entre les transporteurs, génératrice de dumping social. Sans compter que l'apparition de chauffeurs des pays de l'Est, rémunérés aux conditions de leur pays d'origine, peut faire craindre l'installation de « pavillons de complaisance », à l'image de ce qui s'est passé dans le transport maritime.

C'est peu de dire que le patronat du transport routier n'a pas su *accompagner ces mutations* économiques d'une modernisation des conditions sociales. Mais c'est peu de dire aussi qu'on ne sortira des crises à répétition que *si* sont apportées des réponses de fond aux questions posées.

D'abord, celle du respect de la législation sociale et des accords conventionnels. Le non-respect des règles et le non-paiement de toutes les heures travaillées sont des moyens habituels de compétitivité. On n'en sortira pas sans un renforcement des contrôles et des moyens de l'inspection du travail, sans l'instauration d'un véritable droit syndical mutualisé au niveau national et avec des délégués inter-entreprises routières localement.

Ensuite, celle de la régulation et de la structuration économique du secteur. Une concentration des entreprises et la constitution de grands groupes sont à l'œuvre, mais le maintien d'une myriade de *petites entreprises et d'artisans* réduits à la sous-traitance alimente une concurrence sauvage qui tire vers le bas les conditions sociales. Cela suppose d'agir pour un encadrement de la concurrence, un renforcement des exigences pour l'accès à la profession, un encouragement aux regroupements d'entreprises, un relèvement des prix du transport, etc.

Enfin, celle d'une harmonisation des conditions sociales et des conditions de concurrence au sein de l'Union européenne. Cet objec*tif est d'autant plus* urgent qu'une nouvelle étape de libéralisation sera franchie dès l'an prochain. On peut penser que les répercussions internationales de l'actuel conflit contribueront à accélérer les négociations entre les Etats à ce sujet.

Au-delà du conflit actuel, et quels que soient les résultats de la négociation en cours, de vastes réformes seront nécessaires pour réussir un assainissement économique et social du secteur. Poser ces questions revient à en soulever une plus vaste : celle d'une logique alternative à la logique libérale.

Claude Debons *est secrétaire national de la Fédération générale des transports et de l'équipement CFDT.*

Le camionneur et le procureur

par Pierre Handburger

LES barrages routiers donnent l'occasion de reparler de l'indépendance des procureurs de la République.

On sait que la grève, dont le droit est indiscuté, consiste à cesser le travail.

La constitution de barrages, l'entrave à la circulation, c'est autre chose. Il s'agit là d'une infraction à la loi pénale, prévue et réprimée par l'article L. 7 du code de la route (deux ans d'emprisonnement, amende de 30 000 francs).

Atteint dans ma liberté de cir*culer, je suis* une victime de cette infraction et la dénonce au procureur de la République.

Va-t-il poursuivre les chauffeurs délinquants ?

Non, s'il obéit aux instructions du gouvernement, qui est préoccupé, pour des raisons politiques (au bon sens du mot), de paix civile et qui préfère favoriser, dans un calme relatif, les négociations *en cours.*

Mais si le procureur de la République est « indépendant », il aura le choix. Il peut estimer inopportun de poursuivre, et classera l'affaire sans suite. En revanche, s'il est hostile au mouvement des chauffeurs routiers, ou à leurs méthodes, ou s'il est simplement d'un légalisme rigoureux (il doit bien y en avoir au moins un comme ça, sur les cent quatre-vingt procureurs français), il peut prendre en flagrant délit et faire arrêter tous les chauffeurs en poste aux barrages pour les renvoyer en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel.

Je ne dis pas qu'il aurait tort, ni que les procureurs décidant de classer le dossier auraient tort. Je dis que la différence de traitement donnerait lieu à une belle pagaille.

Pourquoi ne veut-on pas comprendre que les procureurs de la République, bien que dénommés *« magistrats »* (alors qu'ils dirigent les activités de la police *judiciaire), ne sont pas des juges,* dont l'indépendance absolue existe déjà ?

> Une différence de traitement donnerait lieu à une belle pagaille

Pourquoi ne veut-on pas comprendre que, dans un pays comme la France, la République est légitimement représentée par un gouvernement issu d'élections démocratiques et qu'il n'y pas de honte à recevoir de celui-ci des instructions, lorsque, encore une fois, on n'est pas un *juge* ?

La prétention de certains procureurs de la République d'être les représentants de la « société », qu'ils distinguent du gouvernement, est insoutenable. Quel mandat ont-ils reçu de la « société » ? Sont-ils responsables devant elle ?

Il est temps de remettre les pieds sur terre et le parquet à sa place.

Pierre Handburger *est avocat.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE MODÈLE TUNISIEN

La récente visite d'Etat du président tunisien m'incite à éclaircir un aspect *particulièrement* intéressant du développement de ce pays. Pour la femme tunisienne que je suis, avocate, résidant principalement à Paris mais effectuant de fréquents séjours en Tunisie, il me semble nécessaire de dire quel est le statut de la femme dans ce pays musulman. La Tunisie, au carrefour des civilisations, est, à cet égard, un pays extraordinairement ouvert. Les acquis de la *femme tunisienne*, son statut privilégié, qui rivalise avec celui de la femme occidentale, en témoignent. Le vote dès 1957 du code du statut personnel de la femme est en lui-même une preuve irréfutable de l'émancipation de la femme tunisienne dans *différents* domaines : droit à l'éducation, droit à l'héritage, droit d'initier le divorce, interdiction de la polygamie, droit à la propriété privée. Et aucun retour en arrière n'a été constaté. *(...)* Les auteurs d'articles, hommes et surtout femmes qui omettent cette réalité, sont invités, quelles que soient leur foi ou *convictions politiques, à se rendre* sur la terre tunisienne et à se promener à 2 heures du matin où bon leur semble. Ils se sentiront comme moi en sécurité. Quant au modèle tunisien, objet de critiques, il a permis d'assurer la dignité d'un peuple, dignité qui est d'abord économique. Un peuple qui n'a plus faim est un peuple qui avance. Rien qu'à ce titre, ce modèle doit être encouragé dans l'intérêt même de l'Occident.

Samia Maktouf
Paris

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Trop pauvre justice

C'EST une première et la cause est juste. Loin des débats sur l'indépendance du parquet ou le respect de la présomption d'innocence, la grève nationale des avocats pour réclamer plus de moyens vient rappeler que l'enjeu de la réforme de la justice réside aussi, sinon surtout, dans l'amélioration de son fonctionnement au quotidien. Certes le constat de l'incurie de la justice n'est pas nouveau. Mais l'ampleur des dysfonctionnements constatés dans nombre de juridictions débouche aujourd'hui sur une quasi-paralysie de l'institution bien loin de l'idéal d'un service public, rapide, efficace et garantissant une égalité de traitement aux justiciables.

La justice française est confrontée à une crise grave qui provient de son succès même. En matière civile, qui représente la véritable justice du quotidien, le contentieux a augmenté de 220 % dans les vingt dernières années. Parallèlement, le nombre des magistrats est passé de 5 000 en 1975 à 6 000 aujourd'hui, bien loin du rythme de croissance des affaires civiles. Car, malgré cette augmentation, les magistrats aujourd'hui ne sont pas plus nombreux qu'en 1857 ! Cent quarante ans plus tard, alors que la justice hérite de tous les dysfonctionnements sociaux que la famille, l'école, les réseaux de voisinage et, de plus en plus, les entreprises ne sont plus à même de traiter, elle se retrouve dans l'impossibilité de répondre aux missions qu'on lui assigne.

La résolution de cette contradiction passe d'abord par une augmentation substantielle des crédits de la justice, cette institution ayant trop longtemps fait figure de parent pauvre de l'Etat. Par comparaison, le projet de budget de l'éducation nationale pour 1998 se monte à 334 milliards, en augmentation de plus de 3 % par rapport à 1997. Celui de la justice, qui devrait bénéficier cette année d'une augmentation de 4 % par rapport à 1997, ne s'élèvera pourtant qu'à... 24,87 milliards de francs, soit 1,56 % du budget de l'Etat. Le gouvernement, qui affirme s'être donné comme priorité de réformer la justice, devra donc accentuer son effort s'il veut réussir à endiguer un contentieux qui menace d'exploser.

Mais l'augmentation des crédits ne fait pas tout. L'amélioration du fonctionnement de la justice passe également par une révision d'ensemble de la carte judiciaire et une réforme de la procédure, notamment en matière civile. La ministre de la justice en est consciente, qui a annoncé un toilettage des procédures et une simplication des droits familial, social et économique. Elisabeth Guigou devrait également entreprendre, en 1998, une vaste consultation sur la carte judiciaire afin de résorber les disparités criantes entre les juridictions. Peu ou prou, ses prédécesseurs place Vendôme avaient émis les mêmes souhaits et un même volontarisme. Il est temps que l'Etat, au-delà des intérêts locaux et de résistances toujours fortes dans cette institution séculaire, se décide enfin à passer à la vitesse supérieure.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le capitalisme « à la française » ne veut pas disparaître

LA RÉCENTE MULTIPLICATION des OPA en France ne doit pas faire illusion. Même si des groupes étrangers comme l'assureur italien Generali, bravant les interdits, s'attaquent désormais à des concurrents hexagonaux, le capitalisme à la française est loin d'avoir disparu. Malgré l'insistance des investisseurs étrangers, le rapport Vienot, document de référence sur le gouvernement d'entreprise en France, a du mal à s'imposer, deux ans après sa parution. Les pratiques d'autodéfense, l'absence de contre-pouvoir au sein des conseils d'administration continuent à se perpétuer.

Pour leur défense, les groupes français invoquent un nécessaire temps d'adaptation pour mettre en place ce nouveau type de relations avec les actionnaires ; et tous assurent travailler dans le sens d'une plus grande transparence à l'égard des actionnaires. Mais leur pratique est moins convaincante que leur discours. *« Les sociétés françaises sont plus désireuses d'appliquer les principes du gouvernement d'entreprise à la lettre que dans l'esprit »*, constate la société de conseil belge Déminor, qui vient de publier une étude sur le gouvernement d'entreprise en Europe.

A la lettre, cela se traduit par une information plus claire, plus détaillée auprès des actionnaires. Mais, au-delà, les principes se brouillent. Alors que toutes les firmes britanniques cotées publient chaque année un rapport annuel sur le respect du code de bonne conduite, moins de 20 % des sociétés françaises font référence au rapport Vienot, d'après Déminor.

CONSANGUINITÉ ET CUMUL DES MANDATS

A l'exception de Jérôme Monod, aucun président ne révèle son salaire. Refusant de respecter la loi, LVMH refuse même d'indiquer la rémunération des dix premiers dirigeants du groupe. *« Cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle »*, explique-t-il dans son rapport. Des comités d'audit, de rémunération, de sélection ont bien été mis en place dans la majorité des sociétés. *« Dans la plupart des cas, cependant, il est très difficile d'appréhender le degré d'indépendance des membres de ces organes »*, note Déminor. Malgré les grands engagements pris ces dernières années pour assurer un meilleur équilibre des pouvoirs et donner un rôle plus actif aux administrateurs, la situation n'a guère évolué. Les derniers renouvellements dans les conseils d'administration ont davantage donné lieu à un changement de génération que de recrutement. *« La consanguinité des conseils reste une caractéristique du système français »*, souligne une enquête du cabinet Vuchot, Ward Howell. Une majorité (55 %) des administrateurs sont liés soit comme actionnaires, soit comme partenaires commerciaux ou financiers au groupe, 21 % sont membres du management. Les grands corps (Polytechnique, ENA) y sont aussi surreprésentés, dépassant les 60 % chez Saint-Gobain ou Total pour atteindre les 100 % à la Générale des eaux. Elf, détenu à quelque 50 % par des investisseurs étrangers, n'a aucun administrateur étranger dans son conseil.

Le rapport Vienot, qui préconisait de limiter à cinq le nombre de mandats d'administrateur, est resté lettre morte. Le cumul des mandats reste une règle de base, qui aurait même tendance à se renforcer. *« Alors que les pluriadministrateurs n'exerçaient que 16 % des mandats en 1995, ils en exercent 44 % en 1997 »*, souligne une étude de Bénédicte Bertin-Mourot et Michel Bauer, chercheurs au CNRS, sur les administrateurs et dirigeants du CAC 40. Au palmarès des cumuls, Antoine Bernheim (13 mandats), Jean Peyrelevade (10 mandats), Guy Dejouany (10 mandats), René Thomas (10 mandats), mais aussi Jérôme Calvet, sous-directeur des participations à la direction du Trésor, qui détient 9 mandats dans de grands groupes, au nom de la représentation de l'Etat.

Les administrateurs révèlent rarement le nombre d'actions qu'ils détiennent à titre personnel. Dommage, car leur implication est quelquefois éclairante : Didier Pfeiffer ou Christian Marbach, par exemple, qui siègent au conseil de Lagardère, détiennent une seule action du groupe, d'après le rapport annuel. Le groupe verse 138 000 francs à chaque administrateur au titre des jetons de présence.

LA PERSISTANCE DES « NOYAUX DURS »

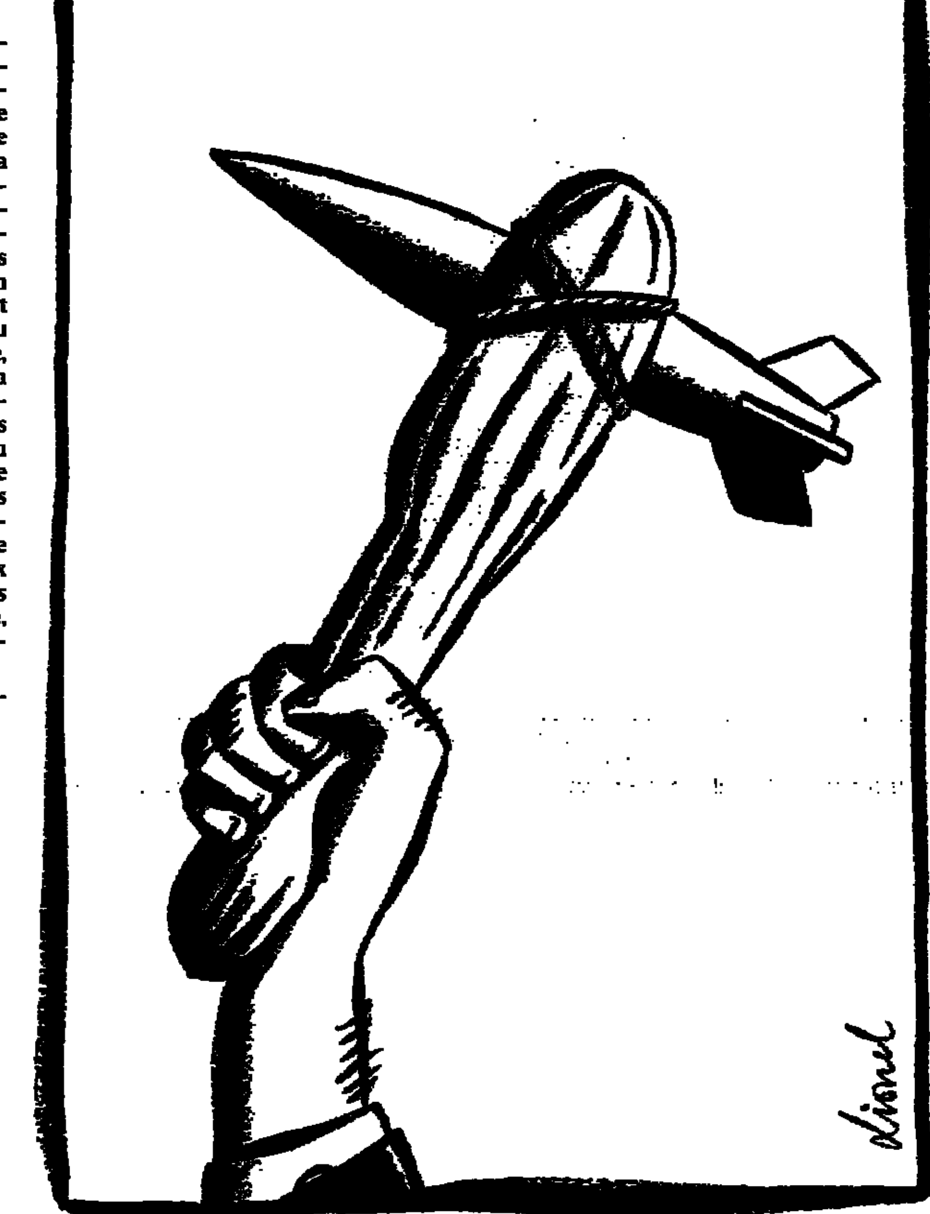
A ces réseaux d'influence qui tendent à perpétuer les directions en place s'ajoutent des dispositifs plus classiques pour contrer les attaques extérieures. Véritable entorse au principe *« une action, une voix »*, les droits de vote double fleurissent partout : 73 % des sociétés du CAC 40 y ont recours, selon Déminor. *« De plus, 0 % des sociétés françaises procèdent à des paiements de dividendes majorés aux actionnaires de longue date »*, souligne le cabinet belge.

Même la réduction des participations croisées n'est pas très avancée, contrairement aux déclarations faites par les grands patrons. Le « dénoyautage » des noyaux durs n'a jusqu'à présent concerné que les entreprises du deuxième cercle, comme Schneider ou les AGF. Les groupes les plus importants, comme Alcatel-Alsthom, Générale des eaux ou BNP, ont peu vu évoluer leur club d'actionnaires de référence depuis deux ans. Malgré ses engagements, Saint-Gobain vend au *compte-gouttes : il gèle toujours 13 milliards de* francs dans le capital de groupes amis.

Les grands groupes se sont entendus pour ralentir la recomposition de leur tour de table, afin de pouvoir l'organiser de façon satisfaisante. Aujourd'hui, alors que les premières OPA hostiles lancées par des groupes étrangers arrivent en France, tous affirment qu'il est urgent d'attendre des jours meilleurs pour repenser le système. La protection des amis reste un des remparts les plus efficaces contre les remises en question brutales.

Martine Orange

Evolution *par Lionel Portier*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un mois de pain pour la France

EN AOÛT dernier, le gouvernement français avait demandé à l'URSS s'il lui était possible de fournir à la France 1 500 000 tonnes de blé et de céréales secondaires en échange de marchandises. Le 8 octobre, le gouvernement soviétique faisait connaître qu'il acceptait de négocier sur ces bases ; peu après la France envoyait à Moscou des listes de marchandises susceptibles d'intéresser l'URSS.

On a appris hier que le gouvernement soviétique pourrait nous fournir, par livraisons échelonnées jusqu'au mois d'août 1948, 200 000 tonnes de blé et 100 000 tonnes de céréales secondaires, payables non en dollars mais en marchandises – du ciment, du verre, des camions, des rails, des tuyaux –, le tout sur la base des prix qui seront en vigueur sur le marché mondial au jour de la signature de l'accord.

On ne saurait manquer de noter la disproportion qui existe entre les propositions de l'URSS et la demande initiale française. M. Mikoyan, ministre du commerce extérieur soviétique, allant au devant de l'objection, a voulu expliquer cette disproportion par les gros engagements de fournitures de céréales contractés par son pays avec la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Finlande notamment. Rappelons que, en échange des 1 500 000 tonnes demandées, la France proposait la livraison de 35 milliards de francs de marchandises jusqu'en 1950.

Les milieux officiels français déclaraient hier soir qu'ils allaient procéder à *« l'étude »* de la réponse soviétique. Il est à souhaiter qu'un accord intervienne, l'appoint soviétique représentant pour la France un mois de pain.

(7 novembre 1947.)

Les 80 ans sans joie d'Octobre

Suite de la première page

Il s'agissait en 1987 de montrer un socialisme « à visage humain », celui-là même qui avait été réprimé par les chars soviétiques en 1968 à Prague. Signe contrasté cependant : deux seuls chefs d'Etat étrangers étaient présents le 7 novembre 1987 sur la tribune du mausolée de Lénine aux côtés de la direction soviétique : le général Jaruzelski et Fidel Castro. L'illusion d'un communisme réformable et réformé ne dura guère. Deux ans plus tard, presque jour pour jour, le mur de Berlin s'ouvrait, entraînant dans sa chute, les uns après les autres, les régimes mis en place en Europe de l'Est par Staline, selon la « théorie des dominos » qu'il aurait jadis volontiers appliquée au monde capitaliste. Deux ans plus tard encore, c'était le tour de l'Union soviétique elle-même. La *« patrie de tous les prolétaires »*, le phare du mouvement communiste international, succombait à ses propres contradictions.

Aujourd'hui, explique – dans un entretien à l'AFP – Arseni Roguinski, un historien russe, membre de l'association de défense des droits de l'homme *Mémorial, fondée par* Andreï Sakharov, la révolution, c'est d'abord *« une tragédie colossale, des dizaines de millions de morts »*, les victimes du totalitarisme, du goulag – qu'il porte un nom russe, chinois ou cambodgien –, des famines – qu'elles aient fait suite à l'incurie des dirigeants ou qu'elles aient été sciemment organisées pour détruire des groupes sociaux ou nationaux. Quatre-vingts ans après la révolution d'Octobre, en Occident aussi on recense encore les crimes du communisme et on en comptabilise les victimes (*Le Monde* du 31 octobre), que ce soit en URSS même ou dans ce que François Furet appelait *« les vitrines de rechange »*, Chine, Vietnam, Cuba et autres, qui ont tour à tour incarné le mythe rédempteur après que l'étoile soviétique eut pâli.

A dire vrai, certains n'avaient attendu ni la disparition de l'URSS ni même *« le rapport attribué au camarade Khrouchtchev »* contre les crimes de Staline en 1956, pour dénoncer derrière l'idéologie libératrice la réalité de la machine totalitaire. De Boris Souvarine à Alexandre Soljenitsyne, de David Rousset à Anatoli Kravtchenko, beaucoup de noms seraient à citer parmi ceux qui ne furent pas dupes – ou pas longtemps – et qui eurent le courage d'aller à contre-courant.

L'IDÉAL D'ÉGALITÉ

Souvent leurs voix furent étouffées par le conformisme de l'intelligentsia occidentale, et notamment française malgré quelques exceptions célèbres comme celle d'André Gide dans son *Retour de l'URSS* et surtout dans ses *Retouches à mon retour de l'URSS* (1936-1937). Cette intelligentsia ne pouvait comprendre *« le grand paradoxe d'un grand idéal aboutissant à un grand crime »*, ainsi que l'explique l'historien américain Martin Malia dans *La Tragédie soviétique*.

Ce *« grand idéal »* fut-il dévoyé ou les racines du *« grand crime »* se trouvaient-elles déjà dans les prémisses idéologiques et théoriques du communisme ? Les philosophes et les historiens n'ont pas fini d'en débattre. Pour l'avenir, les avis aussi sont partagés. Ils vont des prophètes d'une renaissance du marxisme sur des bases apurées des scories de l'histoire à la condamnation sans appel du communisme par François Furet. Dans *Le Passé d'une illusion*, l'historien qui avait déjà bouleversé la lecture de la Révolution française écrivait : *« La faillite du régime né d'Octobre 1917 et peut-être plus encore le caractère radical qu'elle a pris privent l'idée communiste non seulement de son territoire d'élection, mais aussi de tout recours : ce qui est mort sous nos yeux avec l'Union soviétique de Gorbatchev englobe toutes les versions du communisme, des principes révolutionnaires d'Octobre jusqu'à leur histoire, et jusqu'à l'ambition d'en humaniser le cours dans des conditions plus favorables. Comme si venait de se fermer la plus grande voie jamais offerte à l'imagination de l'homme moderne en matière de bonheur social. »* Est-ce irrémédiable ? Ce n'est pas l'opinion de tous les Russes. Arseni Roguinski relève que le soviétisme a laissé des traces. Non seulement dans la vie de tous les jours, dans le paysage urbain ou dans le comportement des gens dans l'ex-URSS, mais aussi dans les têtes. Elle a ancré l'idée d'une égalité entre les hommes, égalité *« toujours restée sur le papier, jamais réalisée. Les gens ont compris qu'ils n'y avaient jamais eu droit, mais que ce serait bien si c'était possible. Tout ce que la Révolution a donné à lire est un idéal que les gens ont gardé en eux »*. Idéal d'égalité qui est une vieille idée russe. Elle perdure malgré tous les méfaits commis en son nom, justement peut-être parce qu'elle est bien mise à mal dans la nouvelle Russie eltsinienne.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

DROITS DE L'HOMME

Dans notre article sur les droits de l'homme en Irak (*Le Monde* du 31 octobre), il fallait lire que c'est le Comité des droits de l'homme de l'ONU (et non la Commission) qui a dénoncé le régime irakien.

ROUTIERS

Dans notre article « Les routiers réclament 10 000 francs pour 200 heures par mois » (*Le Monde* du 30 octobre), il fallait lire : *« une base de travail mensuelle de 200 heures »*, et non pas une *« base de travail hebdomadaire »*.

LE PRIX DE LA NULLITÉ

Le prix forfaitaire pour l'annulation d'un mariage catholique s'élève à 5 000 francs et non 500 000 comme nous l'avons écrit après une erreur de conversion, dans la rubrique « En vue » du 5 novembre.

هكذا من الأصل

TÉLÉCOMMUNICATIONS Les Conférences mondiales des radiocommunications ont lieu à Genève, en Suisse, jusqu'au 21 novembre. L'objectif de ce sommet est d'attribuer les fréquences de futurs réseaux de communication par satellite, qui ne transmettront plus seulement le téléphone, mais aussi les données et les images. ● L'ENJEU est considérable pour les Européens, qui considèrent que la précédente négociation, en 1995, a conduit à un monopole de fait des Américains. ● LE PROJET Teledesic, piloté par le PDG de Microsoft, Bill Gates, a été le premier servi, et cela dans des conditions qui ne permettent pas la mise en place de projets concurrents, estiment les délégations européennes. ● LES DEMANDES d'attribution de fréquences pour ces nouveaux réseaux se multiplient, notamment de la part du français Alcatel et de l'américain Motorola.

L'Europe et les Etats-Unis s'affrontent sur les réseaux de satellites multimédias

Un sommet mondial se tient à Genève pour attribuer les fréquences de ces futurs systèmes. Les constructeurs du Vieux Continent cherchent à éviter la constitution d'un monopole américain autour du projet Teledesic animé par Bill Gates, le PDG de Microsoft

DEPUIS le 27 octobre se tiennent à Genève (Suisse), sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (UIT), les Conférences mondiales des radiocommunications (CMR). Ce sommet, qui réunit tous les deux ans les autorités des télécommunications des pays du monde entier, donne lieu à un affrontement entre Européens et Américains sur les attributions de fréquences pour les communications par satellite.

Les premiers refusent l'instauration de fait d'un monopole américain sur les réseaux de satellites non géostationnaires. Ces derniers offriront, à l'échelle planétaire, un accès à grand débit à des informations multimédia (voix, images, données).

La dernière édition des CMR, en 1995, a conduit, estiment les Européens, à un coup de force des autorités américaines. Ces dernières ont fait attribuer une bande de fréquences de fonctionnement (autour de 20 et 30 gigahertz) au projet Teledesic, *initié par Bill Gates*, le PDG de Microsoft, et Craig McCaw, l'ancien patron de l'opérateur téléphonique McCaw Cellular (*Le Monde* du 30 novembre 1995). En réalité, l'administration américaine a fait établir que, dans ces bandes de fréquence, les projets de réseaux de satellites non géostationnaires de communication large bande seraient autorisés à égalité avec les systèmes géostationnaires, jusqu'alors prioritaires selon les règles de l'UIT.

Les satellites géostationnaires, qui sont placés en orbite à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur et tournent à la même vitesse que la terre, sont utilisés pour relayer les communications téléphoniques et la télévision. Les satellites non géostationnaires ont vocation à être placés en orbite basse (plus de 1 000 kilomètres de la terre) ou moyenne (10 000 kilomètres), ce qui rend les communications plus rapides, mais oblige à déployer un plus grand nombre d'engins pour couvrir le globe.

En 1995, le seul projet de satellites pour les fréquences retenues par l'administration américaine était celui de Teledesic, dont l'entrée en service est prévue en 2001 (son coût est de 9 milliards de dollars), qui devenait le premier servi. *« Et le seul, car ses promoteurs arguaient que leur système ne pouvait pas cohabiter avec d'autres systèmes dans ces fréquences »*, explique François Rancy, directeur de la planification du spectre et des affaires internationales à l'Agence nationale des fréquences, l'un des représentants français à Genève.

L'autre problème aux yeux des Européens est que, dans d'autres gammes de fréquences que celles préemptées par Teledesic, les ressources hertziennes risquent de ne pas être suffisantes pour déployer des systèmes non géostationnaires concurrents. Les autorités européennes ont obtenu que la décision de 1995 soit réexaminée à Genève.

« L'enjeu, qui est celui de l'accès à l'information au niveau planétaire, est trop grave pour que l'on accepte de confirmer la décision de 1995 », affirme M. Rancy, qui souligne le poids occupé par Microsoft dans l'industrie des ordinateurs personnels. *« De nombreux pays risquent de dépendre de systèmes à satellites non géostationnaires pour la réalisation d'une infrastructure universelle d'accès aux services de télécommunications, notamment à Internet. Il serait inacceptable de conférer à un seul opérateur, quel qu'il soit, un monopole. »*

S'ils ne pensent pas pouvoir revenir sur l'attribution de fréquences faite en 1995 à Teledesic, les Européens considèrent qu'il est possible de faire accepter une cohabitation des systèmes de satellites géostationnaires et non géostationnaires dans les autres bandes de fréquence. *« Des études ont montré qu'il est possible de créer une sorte de zone de sécurité autour des satellites géostationnaires et d'obtenir que les satellites non géostationnaires, lorsqu'ils passent dans cette zone, n'émettent plus »*, explique M. Rancy.

ÉLÉMENT DE POIDS

Les Européens bénéficient d'un élément de poids : des projets concurrents à Teledesic ont vu le jour et leur argumentation n'est plus seulement théorique. Le français Alcatel a lancé le projet Skybridge (3,5 milliards de dollars d'investissement), avec le soutien de l'américain Loral et des japonais Toshiba et Mitsubishi. L'américain Motorola a de son côté annoncé un projet baptisé Celestri.

Teledesic explique pour sa part qu'il a choisi la bande de fréquence *« la moins désirable »* et que son système peut cohabiter avec d'autres. *« Les Européens cherchent à favoriser les satellites géostationnaires »*, a dénoncé Russ Daggat, son président, dans le magazine *Communications Week International* du 20 octobre. *« L'approche européenne faciliterait le partage des fréquences entre systèmes géostationnaires et non géostationnaires, mais rendrait difficile le partage entre les opérateurs dans chacune des catégories de systèmes »*, a-t-il ajouté.

A Genève, un groupe de travail a été mis en place le 3 novembre pour plancher sur la question de limites d'émission. *« Non sans mal, car les Américains font tout pour retarder les discussions »*, relève Jean-Claude Guiguet, le président de l'Agence nationale des fréquences, qui espère qu'un consensus pourra se dégager d'ici au week-end prochain.

Quant à la délégation américaine à Genève, certains de ses participants trouvent que l'administration de Washington en fait trop pour Teledesic. *« Notamment les représentants de Skybridge, qui est une société américaine »*, note M. Guiguet. Dans son édition du 20 octobre, *Communications Week* citait un membre anonyme de la délégation américaine qui regrettait que *« les autres intérêts américains soient pris en otages, l'objectif américain étant Teledesic, Teledesic, Teledesic »*.

Philippe Le Cœur

Un embouteillage de constellations

DEPUIS quelques semaines, la Commission fédérale américaine des télécommunications (FCC) ne sait plus où donner de la tête. Elle croule sous les demandes des opérateurs qui veulent se placer sur le très prometteur marché des liaisons mobiles, messageries, fax, localisation et des services multimédias assurés demain par des constellations de satellites.

Voilà quelques années, ces projets, en raison du très grand nombre de satellites en orbite qu'ils réclamaient, faisaient sourire. Aujourd'hui, les sceptiques sont passés dans le camp des promoteurs, à commencer par les Européens, que le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), Antonio Rodotà, a vivement invités à réfléchir, sous peine d'être demain colonisés par les Américains.

Rien que la première génération de ces charges utiles de petite taille destinées aux orbites basses (LEO) et moyennes (MEO) représente un total de plus de huit cent cinquante satellites à lancer, dont l'essentiel pour le compte de compagnies américaines. La constellation Iridium de Motorola, qui comprend soixante-six satellites, doit en principe entrer en service à la fin de 1998. Globalstar de Loral (cinquante-six satellites) devrait être prêt en 1999. Ico d'Inmarsat fait figure de nain avec douze satellites, tandis qu'Alcatel Espace ambitionne de mettre en orbite soixante-quatre engins pour sa constellation Skybridge à laquelle s'intéresse Aerospatiale, Loral et que vient de rejoindre Toshiba. Une goutte d'eau comparé aux trois cent vingt-quatre satellites du système Teledesic que Microsoft envisage de mettre sur pied.

Doute ou pas, les faits sont là. Il suffit pour s'en convaincre de constater que les lancements des satellites Iridium se font à une cadence soutenue. En septembre, vingt-deux étaient déjà en orbite, et les Américains partageaient les tirs suivants entre le lanceur russe Proton, chinois Longue Marche, américain Delta, mais pas d'Ariane. En décembre 1997 et en février 1998, ce seront des Globalstar portés par des Delta. Puis d'autres lancés par des Zénith et des Soyouz de la société franco-russe Starsem. Mais toujours pas d'Ariane.

La plus puissante des Ariane-4, celle qui a fait le succès commercial d'Arianespace, ne fait guère l'affaire pour ce genre de mission car elle a été taillée pour l'orbite la plus haute, l'orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), vouée aux gros satellites de télécommunications internationales et de télévision directe.

Quant à Ariane-5, elle fait ses premiers pas à Kourou et n'est pas en mesure pour le moment de lancer des grappes de plusieurs de ces satellites. Aussi les Européens travaillent-ils à la conception d'un étage intelligent (Versatile) dont le développement (130 à 140 millions de francs) permettrait au lanceur lourd européen de larguer des gerbes de ces satellites. Cet élément, qui viendrait coiffer Ariane-5, lui offrirait ainsi la possibilité de participer à la mise en orbite des constellations de deuxième génération.

Jean-François Augereau

Matra et Aerospatiale espèrent redécoller grâce aux nouveaux projets

MAUVAISE moisson pour les Européens sur le marché de la construction de satellites. Dans leur domaine de prédilection, celui des satellites géostationnaires (environ quinze à vingt-cinq exemplaires vendus par an dans le monde), les deux constructeurs européens, le français Aerospatiale et le franco-anglo-allemand Matra-Marconi-Dornier Space, font piètre figure.

Aerospatiale a dû attendre jusqu'au mercredi 6 novembre pour enregistrer sa deuxième commande de l'année avec l'opérateur espagnol Hispasat pour un satellite de télévision numérique. C'est seulement trois jours plus tôt que le groupe avait signé son premier contrat de 1997, portant sur un satellite Spacebus 3 000 destiné à Eutelsat. Avec six livraisons cette année pour une dizaine de commandes inscrites sur son carnet, celui-ci se dégonfle à vive allure. Son rival Matra, allié au britannique GEC et plus récemment à l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), ne fait guère mieux. Il peut juste s'enorgueillir d'être le premier européen à avoir vendu, le 9 janvier, un satellite à Intelsat.

« Fidèles à la stratégie des dominos, les Américains ont cette fois-ci choisi d'évincer les Européens de ce marché en menant une véritable guerre des prix », confie un industriel. Selon certains, la rivalité viscérale entre les groupes français Aerospatiale (public) et Matra (privé), ne contribuerait pas à renforcer la position européenne dans les compétitions internationales.

Les Américains sont par ailleurs aidés par de nouveaux produits, comme la plate-forme de l'américain Hughes, et par un stock de satellites « sur étagère », pour les plus petits modèles, qui leur permet de livrer plus rapidement leurs clients. Bilan : le numéro un, Hughes, aurait vendu entre sept et huit satellites depuis le début de l'année, Loral six ou sept, et Lockheed Martin entre quatre et cinq. Au total, le carnet de commandes de Hughes est plus de cinq fois supérieur à celui d'Aerospatiale ou de Matra.

Pour retrouver leur rang, les Européens tentent de prendre position sur un marché en croissance, celui des constellations de satellites en orbite basse. Lors de la première vague menée par les projets de téléphonie mobile Iridium (Motorola et Lockheed) et Globalstar (Loral), qui sont en cours de mise sur orbite, un consortium européen composé notamment d'Aerospatiale et de l'italien Alenia avait réussi à être largement impliqué dans l'assemblage des cinquante-quatre satellites. Matra a préféré s'investir dans des projets régionaux, comme East (Europe de l'Est, Moyen-Orient), de taille plus modeste.

Pour la prochaine génération, celle des constellations multimédias Teledesic, Celestri et Skybridge, qui tentent actuellement d'obtenir des fréquences, les Européens ont marqué des points. Suivant l'exemple des Américains, les industriels européens ont compris qu'ils devaient partager les risques avec les opérateurs pour pouvoir vendre leurs satellites. Matra-Marconi-Dasa Space a annoncé, mercredi 29 octobre, un protocole d'alliance avec Motorola dans le projet Celestri. Son entrée comme investisseur dans le programme lui permettra de construire, pour plus de 6 milliards de francs, les soixante-dix satellites en orbite basse du projet et un satellite géostationnaire.

Matra s'est réjoui d'avoir décroché, pour ce projet, *« le plus gros contrat américain jamais notifié en Europe dans le spatial »*. *« Une chance pour Matra de conserver un avance technologique, en l'absence de programmes militaires européens »*, explique-t-on au siège du groupe. En 1995 et 1996, les pays européens ont en effet dépensé quinze fois moins que les Etats-Unis pour la recherche et développement, ne conservant que deux programmes-phares : les satellites d'observation militaire Hélios, en France, et Skynet au Royaume-Uni.

De son côté, Aerospatiale devrait prochainement annoncer sa participation au projet Skybridge d'Alcatel (soixante-quatre satellites), désormais jumelé au programme Cyberstar de Loral. La constitution prochaine d'une société commune Thomson-Alcatel-Aerospatiale dans les satellites crédibilise ce schéma, en préparation depuis plusieurs mois.

Mais le projet le plus ambitieux reste certainement celui de l'américain Microsoft, Teledesic, qui prévoit la mise en orbite de deux cent quatre-vingt-huit satellites construits par les américains Boeing et Hughes. L'alliance des numéros un mondiaux de l'aéronautique, de l'électronique et de l'espace a de quoi inquiéter les Européens.

Christophe Jakubyszyn

La fusion Krupp-Thyssen donne naissance au cinquième groupe industriel allemand

BONN
de notre correspondant

La Bourse allemande a salué, mercredi 5 novembre, la fusion complète entre les deux conglomérats allemands Krupp et Thyssen, annoncée la veille. L'action de Thyssen a progressé de 20,5 marks (environ 69 francs) pour finir à 431,5 deutschemarks tandis que celle de Krupp gagnait 15,8 deutschemarks à 389,80 marks. Le nouvel ensemble, qui emploiera 190 000 salariés et réalisera un chiffre d'affaires d'environ 63 milliards de deutschemarks, deviendra le cinquième groupe industriel allemand.

Avec quelques mois de retard, les deux concurrents parviennent à un résultat proche de celui souhaité par Gerhard Cromme, patron de Krupp. Le 17 mars 1997, celui-ci avait lancé une offre publique d'achat (OPA) hostile contre Thyssen avec l'aide de la Deutsche Bank, de la Dresdner Bank et de Goldman Sachs. Ce raid, très inhabituel en Allemagne, avait provoqué un tollé outre-Rhin. Le syndicat de la métallurgie IG Metall avait estimé alors que la fusion entraînerait la suppression de 10 000 emplois et avait organisé une manifestation devant le siège de la Deustche Bank, qui avait réuni plus de 20 000 sidérurgistes. Le patron de Thyssen, Dieter Vogel, s'était violemment défendu, parlant de méthodes de *Far west*. Il avait reçu le soutien de la plus grande partie de la classe politique allemande.

M. Cromme avait dû faire machine arrière et accepter la contre-proposition de M. Vogel, faite fin mars, de fusionner leurs activités dans l'acier. La nouvelle société, baptisée Thyssen Krupp Stahl AG et détenue à 60 % par Thyssen et 40 % par Krupp, est opérationnelle depuis le 1er septembre. Avec un chiffre d'affaires de 21 milliards de deutschemarks et 59 000 salariés, elle se classe derrière British Steel, le groupe luxembourgeo-espagnol Arbed-Acelaria et le français Usinor.

Aujourd'hui, les deux groupes vont plus loin en fusionnant complètement leurs activités, alors que de nombreux analystes estimaient que l'essentiel des synergies avaient déjà été exploitées dans l'acier. Le nouvel ensemble aura, au moins dans un premier temps, l'apparence d'un patchwork, ses activités allant de l'acier au négoce, en passant par l'équipement automobile ou la machine outil. Il deviendra ainsi l'un des premiers fournisseurs automobiles européens (avec 8 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires et 37 000 employés).

Deux groupes très diversifiés

LES ACTIVITÉS DES DEUX SIDÉRURGISTES ALLEMANDS
en milliards de deutschemarks

KRUPP-HOESCH : 27,2 milliards	
SIDÉRURGIE	10,3
MÉCANIQUE	5,8
ÉQUIPEM. AUTOMOB.	3
INGÉNIERIE	2,5
NÉGOCE	5,6

THYSSEN : 41,9 milliards	
SIDÉRURGIE	10,6
ÉQUIPEM. INDUSTRIELS PRODUITS MANUF.	12,7
NÉGOCE ET SERVICES	18,2
IMMOBILIER	0,4

Source : Krupp et Thyssen

Les deux groupes espèrent économiser, grâce à leur fusion, 1,5 milliard de francs par an.

Les deux groupes estiment qu'ils ont des stratégies comparables et qu'ils pourront dégager 450 millions de deutschemarks par an de synergies, auquels s'ajoutent les 550 millions d'économies déjà prévues dans l'acier. Les suppressions d'emplois induites seront, d'après Wolfgang Clement, ministre de l'économie du Land de Rhénanie du Nord-Palatinat, où se trouvent les sièges des deux sociétés, limitées à 2 000 salariés répartis un peu partout dans le monde. Un chiffre étonnamment faible, qui s'ajoute aux 6 300 suppressions d'emplois déjà prévues dans la branche acier, et qui laisse les analystes financiers dubitatifs.

Les détails de l'opération, notamment les parités de fusion, ne devraient être connus que fin novembre. Les syndicats ne savant pas si, comme ils le souhaitent, les règles de l'industrie sidérurgique – qui donne aux salariés la moitié des sièges au conseil de surveillance – s'appliqueront au nouvel ensemble. Surtout, on ne sait pas qui de Gerhard Cromme, patron de Krupp ou Dieter Vogel, président de Thyssen, prendra la tête du nouvel ensemble. M. Cromme a l'avantage d'avoir déjà géré une fusion, puisqu'il avait lancé en 1992 une OPA hostile – avec succès cette fois-ci – contre le sidérurgiste Hoesch, mais sa tentative de raid a laissé un très mauvais souvenir auprès des salariés de Thyssen. M. Vogel a l'avantage de gérer le plus gros groupe (123 000 salariés et 39 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires pour Thyssen contre 24 milliards et 69 000 salariés pour Krupp).

Les actionnaires peuvent toutefois se rassurer : M. Cromme et M. Vogel sont tous deux convertis à la nécessité de rentabiliser les capitaux investis. Depuis 1992, Krupp a réduit le nombre de société de son groupe de 160 à environ 75, tandis que son chiffre d'affaires à l'étranger est passé de 10 à 40 %. M. Cromme veut être présent dans des domaines où il fait partie des trois premiers mondiaux. M. Vogel, président de Thyssen depuis mars 1996, a adopté une politique semblable. Il a annoncé son intention de désinvestir pour environ 5 milliards de deutschemarks. Il a notamment cédé sa participation de 30 % dans la société de téléphone mobile E-Plus. Krupp et Thyssen ont des objectif de rentabilité des capitaux investis respectifs de 15 et 12,5 %. Mais ils ne sont aujourd'hui qu'à 10 %.

Les défenseurs du modèle allemand profitent de ce mariage arrangé pour estimer que tout doit être obtenu par le consensus outre-Rhin. Là où les méthodes à l'anglo-saxonne, jugées brutales, échouent, la négociation réussirait, même si cela prend un peu plus de temps. D'autres y voient au contraire une victoire totale de M. Cromme. Celui-ci a brisé un tabou avec sa tentative d'OPA. Jamais la fusion n'aurait pu avoir lieu de manière négociée sans l'attaque du mois de mars. Elle montre aussi que les syndicats et les hommes politiques allemands, même sur un sujet aussi sensible que la sidérurgie dans la Ruhr – c'est un peu comme si Renault et Peugeot-Citroen avaient fusionné en France – peuvent retarder les opérations de restructuration, obtenir des aménagements et des garanties pour les salariés, mais certainement pas les empêcher.

Arnaud Leparmentier

[هكذا من الأصل]

Bercy veut des garanties avant de donner son accord à l'OPA de Generali sur les AGF

Le Trésor instruit toujours le dossier avant la décision du ministre de l'économie

Le sort de certaines filiales des AGF ralentit la décision de Bercy. Jeudi 6 novembre au matin, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, *a déclaré ne pas s'être prononcé sur le dossier. « S'il y a des problèmes particuliers, nous n'autoriserons pas l'opération. S'il n'y en a pas, nous l'autoriserons. Pour le moment, le travail n'est pas terminé. »* Le PDG des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, a été reçu mercredi à Matignon.

LA COMMISSION des opérations de Bourse (COB) a donné, mercredi 5 novembre, son visa sur la « note en réponse » des AGF à l'offre publique d'achat (OPA) de l'italien Generali. Cette note développe les arguments contenus dans le communiqué publié à l'issue du conseil d'administration des AGF, réuni le 16 octobre, trois jours après le dépôt de l'OPA. L'assureur constatait alors, notamment, que le prix de 300 francs par action AGF proposé par Generali était à peine supérieur à l'actif net réévalué du groupe au 30 juin 1997 et n'incluait aucune prime de contrôle. Dans sa note en réponse, il calcule l'actif net réévalué au 30 septembre, qui s'inscrit au-dessus du prix offert par Generali. L'action des AGF cotait 306,7 francs à la clôture de la Bourse, mercredi 5 novembre.

L'assureur français a quatre jours ouvrables, c'est-à-dire jusqu'au mercredi 12 novembre, pour publier cette note. Dans une opération classique, dès sa publication, le Conseil des marchés financiers définit le début de la période officielle de l'OPA. Dans le cas particulier, cette période ne peut démarrer qu'après le feu vert du ministre de l'économie.

Déposée par l'assureur italien, le 13 octobre, l'OPA sur la totalité des actions de la deuxième compagnie française est toujours en attente. Il y a déjà une dizaine de jours que l'opération a reçu l'aval des autorités prudentielles, la commission de contrôle des assurances et le comité des établissements de crédit. Depuis, le dossier est instruit au Trésor pour nourrir la décision de Dominique Strauss-Kahn. Dans l'entourage du ministre de l'économie et des finances, on se refusait, mercredi 5 novembre, à donner la moindre indication sur la nature de cette décision et sur la date à laquelle elle sera communiquée, se bornant à dire *« qu'il n'y a pas le feu »*. Elle ne devrait pourtant plus tarder : il est délicat, puisque l'action des AGF est cotée, de laisser trop longtemps le marché dans l'expectative.

> Chaque jour gagné sur le calendrier joue en faveur du président de l'assureur français

En fait, le gouvernement découvre sur le tard toute la portée de cette affaire, qui va faire basculer le second assureur français sous contrôle étranger. Juridiquement infondé à refuser une offre provenant d'une compagnie appartenant à la communauté européenne, il se montre exigeant dans les garanties qu'il demande à l'initiateur de l'OPA.

Bien qu'Antoine Bernheim, le président de Generali, s'en défende (*Le Monde* du 17 octobre), l'opération est bien inamicale puisque le conseil d'administration des AGF l'a refusée par deux fois en bloc et soulignait son caractère hostile : accepter dans la hâte la première opération hostile jamais lancée sur une société financière française serait ouvrir un peu vite la porte à d'autres opérations de ce genre.

Par ailleurs, les AGF ont des intérêts majoritaires dans deux compagnies d'un genre particulier : les sociétés de défaisance du Comptoir des entrepreneurs (CDE) et de la Compagnie française du commerce extérieur (Coface). Deux sociétés de défaisance ont été créées, respectivement en 1994 et 1996, pour délester le CDE, en faillite, de ses créances douteuses. La première vend les 9 milliards de francs d'actifs bruts. A ce jour, 65 % de ces créances avaient été cédés et aucun litige majeur n'était constaté sur la gestion de cette structure. En revanche, la seconde société, qui a accueilli 7 milliards de francs de créances douteuses (38 % ont déjà été cédés), bute régulièrement sur une guérilla juridique concernant les responsabilités respectives. Malgré l'imprimatur délivré par le comité des établissements de crédit pour l'ensemble des banques dépendant du groupe AGF, le Trésor est très attentif à ce que la deuxième défaisance se déroule le plus harmonieusement possible avec l'éventuel repreneur.

Deuxième sujet épineux, le sort de la Coface. Détenue à 60,6 % par les AGF, la Compagnie a deux activités tournées vers l'exportation. L'une d'assurance-crédit classique, l'autre qui consiste à gérer, pour le compte de l'Etat, les procédures publiques des contrats à l'exportation, tant civiles que militaires. Compte tenu de la confidentialité de ces procédures et du caractère politique que certains contrats revêtent, le gouvernement, à juste titre, hésite à confier la gestion de la Coface à un étranger.

Certains plaident pour une scission des deux activités : la partie privée pouvant être cédée, la partie publique étant transférée à la direction des relations extérieures (DREE), par exemple. Cette hypothèse est combattue par les équipes de la Coface, qui jugent que les deux activités sont liées, les entreprises exportatrices faisant aussi bien appel à l'une ou l'autre.

Generali s'est implicitement engagé à céder la Coface si le gouvernement le lui demandait. Claude Bébéar, le patron d'AXA-UAP, qui soutient activement le raid de Generali contre son confrère AGF, pourrait espérer être celui qui en hériterait. Alors qu'il est déjà très puissant sur son marché, l'apport de la Coface lui donnerait la clef d'une bonne partie des exportations françaises.

Ces sujets, graves, justifient l'examen attentif du gouvernement. Par ailleurs, chaque jour gagné sur le calendrier joue en faveur du président des AGF. Antoine Jeancourt-Galignani cherche sans relâche à mettre sur pied une contre-offensive. Mais les solutions – qui coûtent la bagatelle de quelque 60 milliards de francs – doivent, en outre, présenter une pertinence « industrielle ».

Il a encore un bon mois pour trouver. Entre-temps, les rumeurs se multiplient. La dernière en date faisait état de la préparation d'une offensive de l'allemand Allianz sur... Generali.

Babette Stern

La crise en Corée du Sud suscite la défiance des investisseurs

Le won est au plus bas face au dollar

APRÈS LA THAÏLANDE et Hongkong, l'épicentre de la crise financière asiatique se déplace en Corée du Sud. L'économie coréenne, la onzième du monde, doit faire face, à la fois, à un ralentissement sensible de sa croissance, à la baisse continue de sa devise (le won), aux banqueroutes successives de conglomérats industriels (*chaebols*), à l'extrême fragilité de son système bancaire et à une vague de scandales politiques.

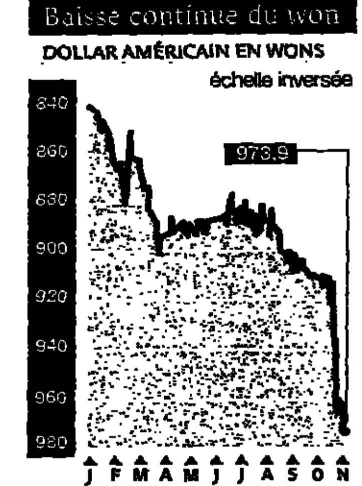
Le won a frôlé, jeudi 6 novembre, son plus bas niveau historique face au dollar (à 975 pour un billet vert) et a perdu 16 % depuis le début de l'année contre la monnaie américaine. Les réserves de la Banque centrale de Séoul auraient fondu de moitié, de 30 à 15 milliards de dollars, après des tentatives répétées et vaines depuis plusieurs jours pour soutenir le won.

Séoul se trouve dans un cercle vicieux, puisque la baisse de sa monnaie, qui favorise les exportations – elles ont atteint le niveau record de 12,58 milliards de dollars en octobre –, renchérit le coût d'une dette étrangère de 110 milliards de dollars, dont 80 milliards à court terme. La crainte d'une défaillance a provoqué, jeudi, un mini-krach sur le marché obligataire coréen. Le taux des obligations coréennes à dix ans est passé brutalement de 7,7 % à 9,4 %. Avec une prime de 3,5 % par rapport aux rendements obligataires américains, Séoul se retrouve aujourd'hui dans la même situation que l'Indonésie. Pourtant, la note du risque coréen par les agences d'évaluation financières était, jusqu'à aujourd'hui, nettement supérieure (AA-) à celle de l'Indonésie (BBB-).

Autre conséquence de la défiance des investisseurs : les banques coréennes éprouveraient les plus grandes difficultés pour obtenir des refinancements de l'étranger. La forte baisse des crédits pourrait accentuer encore le ralentissement de la croissance. La fragilité des banques tient pour beaucoup à la faillite, depuis le début de l'année, de sept des quarante plus grands groupes industriels coréens, dont Hanbo et Kia. Selon une étude publiée par la banque Morgan Stanley, les créances douteuses détenues par les établissements de crédit coréens représenteraient plus de 20 % du PIB du pays et plus de 100 milliards de dollars.

Certains économistes considèrent aujourd'hui que Séoul devra faire appel, comme la Thaïlande et l'Indonésie, au Fonds monétaire international (FMI). Mais la Corée aura besoin de beaucoup plus que les 17 milliards de dollars apportés avec le concours du FMI à Bangkok.

Eric Leser
avec l'agence *Bloomberg*



La devise coréenne (le won) a perdu depuis le début de l'année 16 % de sa valeur face à la monnaie américaine.

Patronat bancaire et syndicats négocient la convention collective

COMME prévu, les syndicats et le patronat bancaire, représenté par l'Association française des banques (AFB), se sont réunis, mercredi 5 novembre, pour ouvrir les discussions sur la négociation de la convention collective du secteur. L'AFB, estimant que la profession ne pouvait envisager le passage à 35 heures de travail hebdomadaire d'ici à 2000 dans le cadre d'un texte jugé archaïque, avait envisagé de le dénoncer. Après réflexion, à l'issue de son conseil du 22 octobre, les banquiers avaient finalement proposé aux syndicats de le renégocier. Tout en se gardant la possibilité de recourir à la dénonciation à tout moment d'ici au 30 septembre 1998, en cas d'échec des discussions.

Si les cinq fédérations syndicales de la banque, CFDT, CGT, FO, SNB-CGC et CFTC, ont participé à la réunion du 5 novembre, les discussions se sont ouvertes sur un désaccord profond. Et ce, avant même d'entrer dans le vif du sujet de la convention collective et en particulier de son article 52, qui fixe la logique du point bancaire et régit les classifications.

L'AFB refuse d'engager une négociation de branche sur les 35 heures, estimant que le bon niveau pour discuter de cette question est celui de l'entreprise, *« voire de l'établissement »*, un échelon encore plus décentralisé. Elle estime donc qu'il faut se concentrer aujourd'hui sur la réforme de la convention collective, en y introduisant un chapitre sur le temps de travail, pour permettre ensuite à chaque entreprise d'en négocier la réduction.

Les syndicats ne l'entendent pas de cette oreille et veulent négocier parallèlement, au niveau de la branche, sur les deux thèmes, pour parvenir à un accord sur les conditions d'application des 35 heures valable pour l'ensemble de la profession. Les deux parties ont néanmoins convenu d'une nouvelle date de réunion le 18 décembre. Les fédérations appellent les salariés *« à rester vigilants »*. L'AFB estime qu'un grand pas a malgré tout été fait, les syndicats ayant reconnu la nécessité d'actualiser la convention.

Sophie Fay

Wagons-Lits assurera toute la restauration dans les trains SNCF

L'ÉPINEUX PROBLÈME de la restauration ferroviaire, auquel se heurte de la SNCF depuis plusieurs années, sera-t-il bientôt résolu ? La SNCF devait annoncer, jeudi 6 novembre, le transfert de la totalité de sa restauration à Wagons-Lits, filiale du groupe Accor, au détriment de Servair, qui appartient à Air France. Cette activité représente un chiffre s'affaires de l'ordre de 600 millions de francs. Initialement, Servair en assurait 70 % et la filiale d'Accor 30 %.

La restauration de la SNCF est déficitaire depuis de nombreuses années. Ainsi, chaque fois qu'un voyageur dépense 100 francs dans un train de la SNCF, l'entreprise nationale verse 75 francs au restaurateur pour qu'il puisse équilibrer cette activité. En 1996, le montant total de subvention accordé par la SNCF à ses deux prestataires était de 300 millions de francs.

Alain Poinssot, alors directeur général délégué chargé des clientèles de la compagnie ferroviaire, et aujourd'hui PDG de Geodis, filiale minoritaire de la SNCF dans le transport routier, avait clairement laissé entendre au printemps (*Le Monde* du 17 mars) qu'il fallait redistribuer les rôles : la SNCF n'imposerait plus la taille, la forme des plateaux, les ingrédients ni, bien sûr, les tarifs. Mais, en revanche, le prestataire retenu exercera son métier de restaurateur en assumant progressivement les risques financiers.

En choisissant Wagons-Lits, la SNCF renonce à une ligne de conduite qu'elle s'était fixée : ne pas avoir de prestataire unique, afin de faire jouer la concurrence. En outre, la compagnie souhaitait avoir une période probatoire de deux ans avec son nouvel opérateur, à l'issue de laquelle devait s'achever la subvention.

DURÉE SUPÉRIEURE

Il semble que le contrat signé avec la filiale du groupe Accor soit d'une durée bien supérieure – de l'ordre de cinq à six ans – différant d'autant l'abandon de la subvention et le retour à l'équilibre. Selon certains observateurs, il semble que Wagons-Lits ait *« creusé le dossier avec une réelle volonté d'aboutir »* alors que l'attitude de la filiale d'Air France a été jugée plus *« timorée »*.

La dimension sociale du dossier n'a pas été oubliée : l'ensemble des salariés employés par Servair, soit près de 1 400 personnes, dans le cadre de la restauration ferroviaire, devrait être repris par Wagons-Lits comme le prévoit la convention collective. La SNCF, dont l'objectif est de renouer avec l'équilibre avant la fin de 1998, ne souhaite évidement pas être à l'origine de nouveaux conflits.

François Bostnavaron

Le PDG de Dior Parfums prend la tête de la branche cosmétique de LVMH

DIX-HUIT MOIS après le départ de son patron historique, Maurice Roger, Christian Dior Parfums va à nouveau changer de tête. Son successeur Patrick Choël n'est pas, lui, écarté par Bernard Arnault, le PDG de LVMH, mais promu à l'échelon supérieur. Selon une note interne, il prendra la direction de l'ensemble des activités de parfums et de cosmétiques du groupe, avec notamment les marques Dior, Guerlain, Givenchy, Kenzo, Lacroix... Cette branche a réalisé, en 1996, un chiffre d'affaires de 8,9 milliards de francs, soit près du tiers de celui du groupe avant l'acquisition en décembre du distributeur américain Duty Free Shoppers (DFS), qui a fait doubler de volume LVMH.

Mais le résultat opérationnel des parfums était en baisse de 53 % en 1996. M. Choël a fait un ménage vigoureux dans la distribution des parfums Dior en Asie, coupant les approvisionnements aux revendeurs parallèles, qui bradaient les produits. D'où la chute brutale des marges, auxquelles contribuaient, malgré tout, ces ventes parallèles, qui ne généraient qu'un coût marginal. La stratégie du groupe – pas seulement dans les parfums – est de se recentrer sur ses réseaux sélectifs pour mieux contrôler ses marges. L'acquisition de DFS, numéro un mondial de la distribution de produits de luxe avec ses magasins hors taxes en Asie, s'inscrit dans cette logique. M. Choël avait été recruté par M. Arnault dans la filiale de cosmétiques Chesebrough Pond's du groupe Unilever. Sa promotion confirme le souci du PDG de donner une cohérence de groupe à LVMH et de tirer plus de valeur de l'agglomérat de marques et de sociétés que constitue encore le numéro un mondial du luxe.

GESTION TROP PERSONNELLE

Pierre Letzelter, PDG de Moët, a ainsi été nommé à la tête de la division « champagne-cognac », et Yves Carcelle, patron de Louis Vuitton, locomotive du groupe en termes de chiffre d'affaires (9 milliards de francs) et de rentabilité (43 %, à 3,9 milliards), coiffe l'ensemble des activités de maroquinerie (Vuitton, Céline, Loewe...).

La mode, en particulier la société Christian Dior (couture), à la fois holding cotée et fleuron du groupe, reste, pour l'heure, sous la férule directe du PDG. Mais nombre d'analystes considèrent que M. Arnault, surfant ces dernières années sur le succès des produits de luxe français dans le monde, a géré le groupe de façon trop personnelle. La crise asiatique, qui a fait chuter le cours boursier de LVMH de 39 % depuis son déclenchement début juillet, devrait, selon eux, accélérer la mutation du financier en industriel.

Pascal Galinier

Kodak devrait annoncer 6 000 suppressions d'emplois

EASTMAN KODAK devrait annoncer, mardi 11 novembre, un nouveau plan de restructuration. Selon les analystes, le groupe américain, qui avait prévu, en janvier, de supprimer 4 000 emplois, engagerait une nouvelle réduction de 6 000 postes (sur un total de 94 800) et une provision exceptionnelle de 1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs). Le groupe s'est refusé à tout commentaire. Depuis quinze ans, la firme photographique fait régulièrement l'objet d'importants plans de restructurations sans parvenir à remonter la pente. Mi-octobre, le président de Kodak, George Fisher, a encore annoncé que le résultat opérationnel risquait de diminuer de 25 % pour 1997. Dans la photographie classique, le groupe, qui n'a pas assez diminué ses prix, perd des parts de marché, notamment face au japonais Fuji. Il connaît aussi une concurrence sérieuse dans la photographie numérique face à de nouveaux arrivants comme Hewlett-Packard. Privé de moyens financiers, Kodak risque d'avoir du mal à investir suffisamment.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : le personnel de l'établissement financier** devait se réunir en assemblée générale le jeudi 6 novembre et prévoyait d'aller manifester devant l'Assemblée nationale, où les députés examinent le budget du logement. Dans l'attente d'un repreneur depuis de longs mois, les salariés se plaignent de n'avoir aucune information.

■ **AIR FRANCE : le Syndicat national des pilotes d'Air Inter** (SNPL) a appelé, mercredi 5 novembre, le personnel naviguant technique d'Air France à cesser le travail les 13 et 14 novembre pour protester contre leurs conditions de travail. Le SNPL reproche à la direction d'avoir décidé, malgré le refus des organisations syndicales, d'imposer de nouvelles conditions de travail, grâce à un arrêté dérogatoire de la direction de l'aviation civile.

■ **GIAT-INDUSTRIES : les fédérations CGT et FO de la défense** ont appelé, mercredi 5 novembre, les salariés de Giat-Industries à des journées d'actions, les 6 et 12 novembre, pour protester contre *« 4 000 nouvelles suppressions d'emplois »* et la *« fermeture de quatre sites »*, envisagées par le ministre de la défense, Alain Richard. Les syndicats demandent aux parlementaires de *« rejeter »* le projet de budget de la défense qui sera discuté le 12 novembre.

■ **TÉLÉPHONE : la Commission européenne** a annoncé, mercredi 5 novembre, qu'elle va engager des actions en justice contre huit pays (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Portugal), afin de les forcer à accélérer la transposition, dans leurs droits nationaux, des décisions communautaires en matière d'ouverture à la concurrence dans les services de télécommunications.

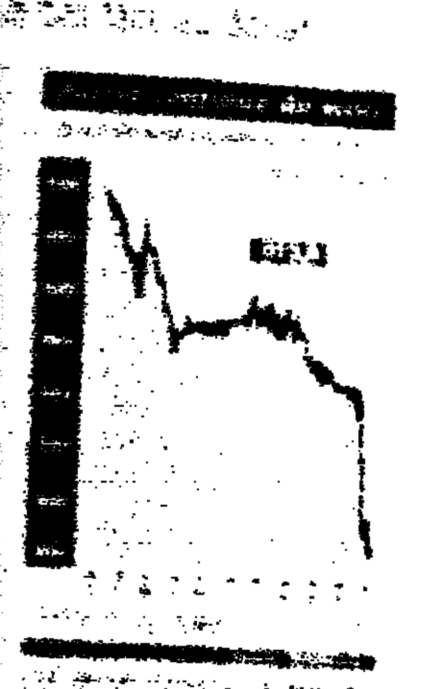
■ **BOUYGUES TÉLÉCOM : l'opérateur de téléphonie mobile** a annoncé, mercredi 5 novembre, tabler sur 450 000 clients fin 1997. Il a lancé un nouveau produit, baptisé Nomad, reposant sur un système de réserve de communication payée à l'avance.

■ **MATRA COMMUNICATION : le fabricant franco-canadien** d'équipements de télécommunications a annoncé, mercredi 5 novembre, la vente de son département image à Thomcast, filiale de Thomson-CSF.

■ **NEC : le groupe japonais** a annoncé, jeudi 6 novembre, une action devant la cour de justice américaine pour le commerce international, afin d'obtenir la levée des taxes anti-dumping (454 %) imposées depuis septembre sur ses super-ordinateurs sur le marché américain.

هكذا من الأصل

Corée du Sud
a défiance
estisseurs



noncer
s d'emplois

ème

Snecma : une étape décisive.

Il y a un an, Snecma engageait un processus de restructuration de ses activités en lançant une OPA sur SEP. Aujourd'hui, le premier groupe français de mécanique aéronautique et spatiale marque une étape décisive avec la fusion de ses activités moteurs d'avions et moteurs fusée.

1996 23
Annonce d'une OPA simplifiée de Snecma sur 49% de Sep

1996 23
Offre Publique de Retrait de Snecma sur les actions restantes de Sep

1997 1
Services : constitution de Snecma Services regroupant l'après-vente Snecma et la filiale de réparation Sochata

1997 7
Sep est détenue à 100% par Snecma

1997 19
Freinage : vente par Snecma à Sep des actions de Messier-Bugatti

1997 28
Freinage : fusion des deux filiales de Sep, Messier-Bugatti et Carbone Industrie

1997 30
Propulsion : annonce du processus de fusion Snecma-Sep

1997 16
Nacelles et inverseurs : annonce du projet de création d'Hispano-Suiza Aérostructures

1997 31
Propulsion : à l'issue de l'AGE Snecma, Sep devient une Division de Snecma

Dans les trois domaines d'activités de Snecma : la propulsion, les équipements mécaniques et les services, ces opérations visent à renforcer chacun des métiers et à préparer ainsi de nouvelles opportunités de développement.



PEMA 2B

هكذا من الأصل

La télévision vietnamienne se professionnalise « à la française »

La coopération entre Canal France International et Vietnam Television est passée, en l'espace de cinq ans, de la simple assistance à une véritable relation commerciale. Trois nouveaux accords seront signés à l'occasion du Sommet de la francophonie

HANOÏ
de notre envoyé spécial

« Je vous présente le plus grand pirate du monde. » C'est dit avec un large sourire, sur le ton de la boutade. Mais que fait l'homme ainsi désigné par son collègue, le regard rivé sur un mur d'écrans ? Il fait son marché ; un plein d'images tirées directement des programmes chinois, thaïlandais, russe, japonais ou australien, que les satellites déversent en continu sur les paraboles installées dans la cour de Vietnam Television (VTV), à la périphérie d'Hanoï. Ici, dans le département des « reprises satellites », les techniciens se relaient pour « prélever » films et émissions des télévisions étrangères.

A l'étage inférieur, dans les studios, on tourne à cadence soutenue des épisodes de théâtre traditionnel. Toutefois, cette production ne saurait suffire à remplir les grilles. Alors, on se sert dans le supermarché satellitaire, gratuitement et en toute impunité. Ces programmes tombés du ciel donnent à la télévision vietnamienne le charme du patchwork puisqu'il est impossible d'enlever, au coin de l'écran, le sigle des chaînes d'origine. S'ils tournent le bouton de VTV, les participants au *Sommet de la francophonie*, du 14 au 16 novembre à Hanoï, seront frappés par la tonalité française des programmes. VTV se régale en priorité des défilés de mode parisiens, de l'élection de Miss France, de « Téléfoot » et, surtout, des émissions de vulgarisation et de connaissance comme « Thalassa », « E = M 6 », « Savoir plus santé », etc.

Depuis 1991, il ne s'agit plus de piratage, puisque Canal France International (CFI), la banque d'images française, a elle-même installé la parabole qui a permis aux Vietnamiens de puiser dans les programmes qu'elle diffuse en clair sur la région grâce au satellite Palapa. Il s'agissait de faire pièce à Ted Turner, qui, le premier, avait équipé VTV d'une parabole de réception, contre 1 dong – la monnaie locale – symbolique. En cinq ans, le statut de CNN au Vietnam n'a guère varié ; le département actualités de VTV s'en sert comme d'une agence de presse gratuite. En revanche, les relations entre CFI et VTV sont devenues un modèle de coopération.

L'aide s'est concrétisée, en 1993, par la mise en place d'un journal télévisé en français, assuré par de jeunes journalistes vietnamiens dont la formation a été prise en charge en partie par CFI (*lire ci-dessous*). Aujourd'hui, ce sont des programmes sur mesure que CFI fournit à VTV grâce à la numérisation. Transportés par le satellite Intelsat 704, ils sont décryptés dans les locaux de VTV à l'aide d'un décodeur et d'une carte d'accès offerts par CFI. Ces émissions, dépourvues de tout sigle d'origine, sont ensuite fondues dans les grilles de VTV. Tous les mois, une vingtaine d'heures de programmes français sont adaptées en vietnamien. CFI s'efforce d'accompagner les progrès de l'audiovisuel vietnamien, où des exigences de professionnalisme commencent à bousculer les habitudes bureaucratiques. D'autant que la concurrence s'exacerbe : VTV a conclu des accords avec les télévisions de la région ou avec le Brésil pour la fourniture de séries. Les Japonais de NHK viennent de financer un studio de doublage.

Toutefois, CFI bénéficie de l'avantage du pionnier : en associant pour la première fois des actions de formation de journalistes, de fourniture d'équipements et de programmes, la chaîne française a *« tissé des liens en profondeur qui permettent d'accompagner l'évolution de la télévision vietnamienne »*. Le Sommet de la francophonie sera, pour Philippe Baudillon, président de CFI, l'occasion de signer de nouveaux accords. L'un avec la Radio-télévision de Haïphong, une station locale qui compte sept heures de « décrochage » quotidien. L'autre avec Ho Chi Minh Television (HTV), au sud du pays, qui se pose souvent en concurrente de la télévision nationale. Dans un cas, il s'agit des balbutiements d'une coopération. Le patron de Haïphong Television, Phung Thao, compte sur les images de CFI pour guérir l'anémie de sa programmation : *« Nous avons de la volonté, mais nous manquons cruellement de moyens »*, confiait-il récemment en réceptionnant une caméra d'occasion, cadeau de l'ambassade française. A Ho Chi Minh Television (HTV), en revanche, où 65 % des programmes sont français, il s'agit d'une étape de plus dans une collaboration déjà adulte.

LE COÛT DE L'AUDIENCE

« Nous apprécions beaucoup Euronews et les programmes thématiques, explique Pham Khac Lâm, le directeur de HTV, *mais nous regrettons que CFI accorde moins d'importance au sport ces derniers temps. »* Il *« comprend »* cependant que le sport – pilier de l'Audimat local – a un coût. C'est précisément *« pour avoir des programmes plus riches et plus intéressants »* que HTV accepte d'abandonner les images de Palapa pour celles, cryptées, mieux ciblées, mais pas forcément gratuites, d'Intelsat. Malgré des moyens limités, cette télévision régionale envisage de payer pour obtenir certains événements, sportifs ou non.

« Notre coopération avec les télévisions vietnamiennes est exemplaire, car les échanges sont passés en cinq ans de l'assistance à une vraie démarche économique », souligne Guy Muller, responsable de la zone Asie-Pacifique à CFI. Illustration : les responsables de Vietnam Television viennent de se porter acquéreurs d'un second décodeur numérique. Et l'accord qu'ils signeront avec CFI, lors du Sommet, pour l'exclusivité des soixante-quatre matches de la Coupe du monde de football, ne sera pas gratuit. Pour payer les droits, la télévision vietnamienne a su mobiliser des annonceurs, comme elle l'avait déjà fait pour acheter le concept d'« Intervilles ». Cette formule de financement de programmes par la publicité – le *« bartering »* – est de plus en plus employée. En jouant le jeu du *doi moi* (ouverture économique), la télévision d'Etat veut se donner les moyens de sa professionnalisation.

Jean-Jacques Bozonnet

Le laboratoire du « petit journal »

HANOÏ
de notre envoyé spécial

Ils l'appellent le « petit journal », par opposition à celui de 19 h 15, l'équivalent pour Vietnam Télévision (VTV) du 20 heures de TF 1. Mais les journalistes qui fabriquent ce « tout en images » de treize minutes n'en nourrissent aucun complexe. A l'image de Nguyen Tramh Lâm, leur jeune « coordonnateur » : *« L'accident de la princesse Diana avait fait l'objet d'une brève à la fin du JT principal. Nous en avons fait l'ouverture du nôtre*, dit-il. *C'était une erreur de leur part. »*

Le journal télévisé en français, créé le 14 juillet 1993 à l'initiative de Canal France International, a acquis ses lettres de noblesse au fil des années. Depuis un an, il est devenu biquotidien. Au rendez-vous tardif de 23 heures s'est ajoutée une édition à 13 heures. A défaut de battre des records d'audience dans ce pays où les francophones ne sont que quelques dizaines de milliers, il est devenu une référence professionnelle au sein de VTV.

Recrutés pour leur francophonie, les collaborateurs du journal – quatre au début, huit aujourd'hui – ont suivi par roulement une formation de deux ans à l'école supérieure de journalisme de Lille (ESJ), financée par CFI et le Quai d'Orsay. *« Nous voulions faire un bon produit, nous préférions qu'il y ait des fautes de français que des fautes de contenu »*, explique Caroline Olive, la journaliste française qui a dirigé l'équipe jusqu'à cette année.

L'absence de présentateur leur a permis d'éviter la litanie des communiqués officiels. Une Betacam, prêtée par l'ambassade de France, leur a donné une indépendance matérielle, et le fil de l'AFP installé dans leur petite salle de rédaction a diversifié leurs sources. Rien à voir avec le journal en anglais, qui se résume souvent à une traduction des actualités vietnamiennes. La petite équipe remonte des sujets de la télé nationale, fait ses propres choix, écrit ses commentaires. Et chaque fois que possible, elle sort en reportage dans Hanoï. Pas souvent. *« Nous ne sommes pas assez nombreux*, explique M. Lâm. *Personnellement, je fais mes reportages pendant mes jours de congé. »* A l'arrivée, un journal court et dynamique dont le ton et le style commencent à déteindre : *« Les chefs du département actualités poussent de plus en plus leurs journalistes à sortir. Il y a une vraie volonté de changement »*, constate Caroline Olive.

M. Lâm, qui lui succède à la tête de l'équipe, confirme *« la vocation de petit laboratoire »* du journal en français : *« Nous proposons un regard différent*, dit-il. *C'est pourquoi nos journalistes sont de plus en plus sollicités par d'autres services, et nos sujets sont souvent repris dans le grand journal. »* Son ambition est de contribuer à l'évolution d'une télévision où le direct – y compris pour les journaux – est encore proscrit : il caresse un projet d'émission de débat sur les sujets de société, sur le modèle de celles qu'il a vues cette année, au cours de stages dans les chaînes publiques françaises.

J.-J. B.

Les journaux du groupe Hersant dans l'Ouest lancent une édition dominicale

NANTES
de notre correspondant

Presse-Océan, *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine libre* lancent, le 9 novembre, leur édition du dimanche. Les trois quotidiens de l'Ouest du groupe Hersant brûlent ainsi la politesse au *Télégramme de Brest* et à *Ouest-France*, qui avaient annoncé les premiers leur intention de s'engager sur ce terrain. Les éditions dominicales de *Presse-Océan*, du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre* auront un format, une maquette et un prix identiques à ceux des six jours de la semaine.

Les accords conclus avec les syndicats des personnels techniques et des journalistes prévoient aussi une sortie pendant les huit jours fériés où ces journaux ne paraissent pas actuellement. Sur vingt-quatre pages, les trois journaux du dimanche seront axés sur les informations générales, les résultats sportifs du samedi et les informations locales, les articles de type magazine ne venant qu'en complément. *« Notre journal du septième jour s'inscrit dans la continuité du reste de la semaine. Il est lancé avec les mêmes moyens techniques et les mêmes équipes, renforcées par douze rédacteurs et secrétaires de rédaction embauchés en contrat à durée déterminée, ce qui nous permet d'amortir nos coûts sur sept jours et d'avoir un point mort plus bas que s'il s'agissait d'une édition magazine spécifique avec une équipe attitrée »*, explique Christian Coustal, PDG des sociétés éditrices des trois journaux.

Presse-Océan sortira deux éditions, sur la Loire-Atlantique et la Vendée, *Le Courrier de l'Ouest* deux éditions sur le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres, et *Le Mainel libre* une édition sur la Sarthe. Soit cinq éditions départementales au lieu des seize existantes en semaine. Jusqu'à la fin de l'année, la diffusion se fera uniquement en kiosques, puis s'élargira en 1998 au portage. *« Notre chance est d'avoir une bonne proportion de diffusion par portage, 65 % pour* le Courrier de l'Ouest, *50 % pour* Le Maine libre *et 35 % pour* Presse-Océan. *Sur cette base, avec une action de marketing appropriée, nous espérons atteindre une diffusion de 100 000 exemplaires en un ou deux ans »*, indique Christian Coustal. Il se réfère aux expériences similaires d'autres quotidiens du groupe Hersant parvenus à diffuser le dimanche l'équivalent de 60 à 70 % de ce qu'ils distribuent en semaine. La diffusion cumulée des trois titres était en 1996 de 230 000 exemplaires : 104 950 pour *Le Courrier de l'Ouest*, 72 670 pour *Presse-Océan* et 52 400 pour *Le Maine libre*, selon Diffusion Contrôle.

ÉQUILIBRE EN 1998

Ces lancements interviennent dans la foulée de la restructuration de cet été, traduite par un plan social ramenant l'effectif global de 800 à 700 personnes et par la constitution d'une « plate-forme de gestion » basée à Angers (*Le Monde* du 10 septembre). *« Nous avons ramené les coûts de structure à un niveau compatible avec l'ensemble formé par les trois journaux, dont le chiffre d'affaires global sera cette année de 550 millions de francs. Mais nous avons veillé à préserver la capillarité, la proximité et l'identité qui constituent le fonds de commerce de chaque titre. Il y a un président, un secrétaire général, un directeur commercial, une régie publicitaire mais trois rédacteurs en chef et seulement sept pages communes sur la centaine montées chaque jour »*, explique le PDG des trois journaux, qui prévoit un exercice 1998 *« équilibré voire positif en exploitation, hors éléments exceptionnels liés au plan social »*.

Le lancement d'éditions dominicales s'inscrit à ses yeux dans le *« volet offensif »* d'un plan qui passera en 1998 par une refonte de la maquette sur laquelle travaille actuellement Denis Polf et par la numérisation des outils de fabrication. Reste au *Courrier de l'Ouest*, à *Presse-Océan* et au *Maine libre* à affronter le double choc du lancement par *Ouest-France* de son édition du dimanche – qui devrait paraître début décembre – et de la diffusion du magazine TV du groupe Hersant, qui fait actuellement augmenter leurs ventes de 30 % le samedi. Magazine que *Ouest-France* diffusera à partir du vendredi 14 novembre.

Adrien Favreau

La télé numérique en Allemagne dans le collimateur de Bruxelles

LES REPRÉSENTANTS des groupes CLT-UFA, Deutsche Telekom et Kirch, reçus à *« leur demande »* à Bruxelles, mardi 4 novembre, se sont fait sermonner par Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence. Aux trois partenaires, engagés dans un projet commun de développement de la télévision numérique en Allemagne, il a rappelé : *« Aucune concentration ne peut entrer en vigueur sans que la Commission européenne ait donné son accord formel. »*

M. Van Miert a prévenu : « S'il y a un commencement de mise en œuvre de ce projet, la Commission a le pouvoir de la suspendre. » En cas de non-respect par les candidats de cette obligation, la sanction prévue est une amende qui peut atteindre 10 % du chiffre d'affaires des trois groupes.

DÉPÊCHES

■ **INTERVILLES : la plainte contre X... déposée**, mercredi 24 septembre, par TF 1 et Glem Productions contre l'animateur du jeu « Intervilles », Olivier Chiabodo, a été classée sans suite par le parquet de Paris, *« une tricherie ne constituant pas une infraction au sens pénal du terme »*. M. Chiabodo, qui était soupçonné d'avoir contribué à la victoire du Puy-du-Fou contre Ancenis, le 2 juillet (*Le Monde* du 29 septembre), a été licencié par TF 1 pour *« faute lourde »*. La Une, qui a refusé de se constituer partie civile, ne poussera pas plus avant sa plainte devant les tribunaux. L'animateur aurait, quant à lui, décidé d'assigner la direction de chaîne devant le tribunal des prud'hommes.

■ **PHOTOJOURNALISME : l'agence américaine Corbis**, un des leaders mondiaux du marché de la photo d'illustration, a annoncé, mardi 4 novembre, avoir passé un accord avec l'agence française Sipa Press. Cette dernière sera chargée de diffuser le fonds d'images de Corbis, dont Bill Gates est le propriétaire, sur le marché français.

■ **CÂBLE : huit nouvelles chaînes sont disponibles** sur l'offre numérique de la Lyonnaise Câble, a annoncé, mardi 4 novembre, le premier câblo-opérateur français. Bloomberg (chaîne d'information en continu), Ciné-Cinémas 1, Ciné-Cinémas 2, La Chaîne Météo, Muzzik (classique et jazz), Seasons (chasse et pêche), RTM (chaîne généraliste marocaine) et France Courses porteront, le 13 novembre, l'offre numérique du câblo-opérateur à cinquante-sept programmes.

هكذا من الاهل

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 6 novembre en hausse de 0,52 %. L'indice Nikkei a terminé en clôture à 16 533,87 points.**

■ **LE DOLLAR reculait, jeudi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7205 mark et 5,7550 francs.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 313,10-313,50 dollars contre 313,30-313,50 dollars, mercredi en clôture.**

■ **LES COURS du pétrole se sont repliés, mercredi 5 novembre, à New York. Le prix du baril light sweet crude, livraison décembre, a cédé 39 centièmes, à 20,31 dollars.**

■ **WALL STREET a fini quasiment inchangée mercredi, dans un marché calme. L'indice Dow Jones des principales valeurs a gagné 3,44points (+ 0,04 %), à 7 692,57 points.**

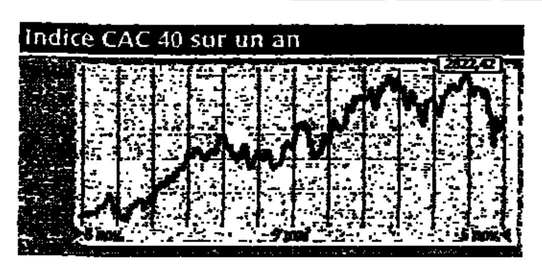
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfices à Paris

LA BOURSE DE PARIS faisait l'objet de prises de bénéfices jeudi 6 novembre en dépit des perspectives encourageantes de l'INSEE mais aussi de celles du ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn. En recul de 1,45 % à l'ouverture, les valeurs françaises affichaient en moyenne un retard de 0,79 % à 2 800,24 points vers 12 h 30. La veille, elles avaient progressé de 1,71 %. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 2,7 milliards de francs.

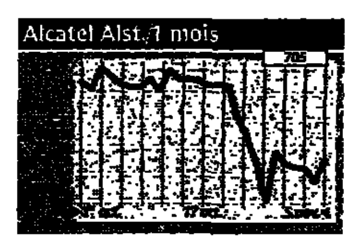
En France, la demande en produits manufacturés s'accélère depuis le début de l'année et *« est désormais jugée très soutenue dans toutes les branches de l'industrie manufacturière »* selon l'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée en octobre par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise. Toujours selon l'INSEE le moral des ménages a également continué à s'améliorer en octobre. Dominique Strauss-Kahn s'attend à une croissance plus forte que prévu pour 1998, soutenue notamment par la demande intérieure. Du côté des valeurs, les échanges étaient importants sur Ingénico qui a annoncé mercredi que le chiffre d'affaires de la maison-mère avait atteint 178,55 francs à fin octobre, soit une progression de 74 % par rapport à la même période de l'an dernier.

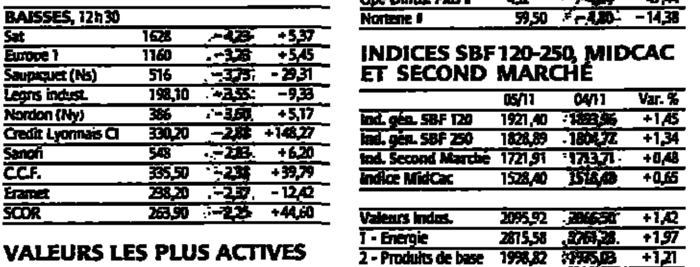


CAC 40/5 jours

Alcatel Alsthom, valeur du jour

LES OPÉRATEURS ont salué le chiffre d'affaires du groupe Alcatel Alsthom. Après un plus haut en séance de 716 francs, le titre a terminé en hausse de 4 %, à 705 francs, dans un marché de 1,2 million pièces. La société a annoncé une hausse de 18 % de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'exercice, à 131,5 milliards de francs, et des commandes en progression de 12,9 %, à 132,8 milliards. Plusieurs analystes ont fixé un objectif de cours à 1 000 francs à un horizon d'un an. Ils jugent la chute récente du cours injustifiée, compte tenu du faible impact de la crise asiatique sur le groupe.



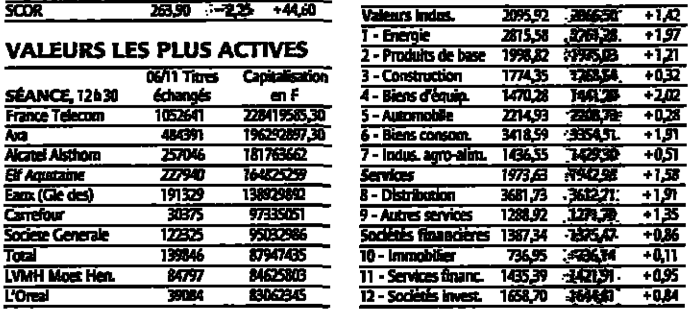


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
Cipe France Ly #	161	+6,62	−21,76
Ingenico	131,50	+5,62	+51,14
Metrologie Inter.	14,80	+4,59	−5,18
Peugeot	679	+3,38	+16,26
Atos (ex.Axime) CA	670	+3,07	+11,66
Technip	669	+2,92	+37,37
Cegid (Ly)	634	+2,75	+6,73
Bouygues Offs.	327	+2,51	+145,86
Bazar Hot. Ville	540	+2,07	+21,64
Galeries Lafayette	2699	+1,88	+46,20
BAISSES, 12h30			
Sat	1628	−4,23	+5,37
Europe 1	1160	−3,28	+5,45
Saupiquet (Ns)	516	−3,75	−29,31
Legris indust.	198,10	−3,55	−9,33
Nordon (Ny)	386	−3,00	+5,17
Credit Lyonnais CI	330,20	−2,88	+148,27
Sanofi	548	−2,83	+6,20
C.C.F.	335,50	−2,38	+39,79
Eramet	238,20	−2,37	−12,42
SCOR	263,90	−2,25	+44,60

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
Meub.Tricoire (Ns)	2,99	+12,80	+221,50
Assystem #	184,50	+8,21	−53,40
Guy Degrenne #	226,70	+5,93	—
Flammarion S.A.	180	+5,88	−24,36
Gel 2000	55	+5,76	−19,35
BAISSES, 12h30			
Sport Elec SA	46,40	−22,66	−85,03
Supra	44,20	−4,94	−22,72
Immob.Hotel. #	24,05	−4,94	−39,72
Gpe Diffus. Plus #	452	−4,84	−47,44
Nortene #	59,50	−4,80	−14,38

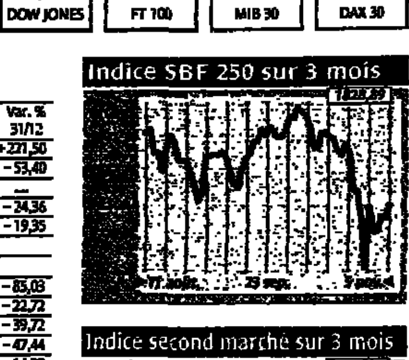


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/11 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	1052641	228419585,30
Axa	484391	196292897,30
Alcatel Alsthom	257046	181763662
Elf Aquitaine	227940	164825259
Eaux (Gle des)	191329	138929892
Carrefour	30375	97335051
Societe Generale	122325	95032986
Total	139846	87947435
LVMH Moet Hen.	84797	84625803
L'Oreal	39084	83062345

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/11	04/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1921,40	1893,56	+1,45
Ind. gén. SBF 250	1828,89	1804,72	+1,34
Ind. Second Marché	1721,91	1713,71	+0,48
Indice MidCac	1528,40	1518,40	+0,65
Valeurs indus.	2095,92	2066,50	+1,42
1 - Energie	2815,58	2761,28	+1,97
2 - Produits de base	1998,82	1975,03	+1,21
3 - Construction	1774,35	1768,54	+0,32
4 - Biens d'équip.	1470,28	1441,20	+2,02
5 - Automobile	2214,93	2208,78	+0,28
6 - Biens consom.	3418,59	3354,51	+1,91
7 - Indus. agro-alim.	1436,55	1429,30	+0,51
Services	1973,63	1942,98	+1,58
8 - Distribution	3681,73	3612,21	+1,91
9 - Autres services	1288,92	1271,78	+1,35
Sociétés financières	1387,34	1375,47	+0,86
10 - Immobilier	736,95	736,14	+0,11
11 - Services financ.	1435,39	1421,91	+0,95
12 - Sociétés invest.	1658,70	1644,80	+0,84





Indice MidCac sur 1 mois

Légère progression à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du jeudi 6 novembre en légère hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en hausse de 0,52 %, à 16 533,87 points, dans un marché soutenu par le recul du yen.

La veille, Wall Street avait fini quasiment inchangée, butant sur la barre des 7 700 points. L'indice Dow Jones des principales valeurs avait gagné 3,44 points (+ 0,04 %), à 7 692,57 points.

Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, s'était établi à 6,23 %, contre 6,24 % la veille, en clôture.

L'atmosphère était restée calme, les opérateurs attendant la publication, vendredi, des chiffres américains de l'emploi pour le mois d'octobre et la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed), mardi 12 novembre.

Les experts prévoient un maintien des taux directeurs américains après les remous provoqués par la crise financière en Asie du Sud-est.

Selon Robert Stovall, de la société Stovall/Twenty-First Advisers, *« le sentiment général est que l'indice Dow Jones va baisser au niveau de 7 000 points »*.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/11	Cours au 04/11	Var. en %
Paris CAC 40	2831,37	[illegible]	+1,99
New-York/DJ indus.	7692,81	[illegible]	+0,05
Tokyo/Nikkei	16448,10	[illegible]	−0,32
Londres/FT100	4883	[illegible]	−0,29
Francfort/Dax 30	3866,68	[illegible]	+1,40
Frankfort/Commer.	1288,28	[illegible]	+1,20
Bruxelles/Bel 20	2885,01	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2373,80	[illegible]	+0,56
Milan/MIB 30	1238	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	599,60	[illegible]	+0,85
Madrid/Ibex 35	569,93	[illegible]	+0,52
Stockholm/Affarsal	2354,82	[illegible]	—
Londres FT30	3183,80	[illegible]	+0,28
Hong Kong/Hang S.	10681,80	[illegible]	−0,93
Singapour/Strait t	1700,02	[illegible]	−0,81

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/11	04/11
Alcoa	74	72,87
Allied Signal	36,56	36,81
American Express	80,25	79,93
AT & T	48,06	49,37
Boeing Co	46,18	47
Caterpillar Inc.	53,18	52,12
Chevron Corp.	84,75	86,18
Coca-Cola Co	57,62	58,12
Disney Corp.	85,12	86,12
Du Pont Nemours&Co	57,93	58
Eastman Kodak Co	62,56	63,25
Exxon Corp.	61,81	62,56
Gén. Motors Corp.H	66,68	66,68
Gén. Electric Co	69,18	68,43
Goodyear T & Rubbe	65,50	65,25
Hewlett-Packard	64,87	64,62
IBM	102,68	102
Intl Paper	46,50	46,75
J.P. Morgan Co	115,93	116,25
Johnson & Johnson	60,12	60,12
Mc Donalds Corp.	46,50	46,06
Merck & Co.Inc.	87,68	88,18
Minnesota Mng.&Mfg	93	92,87
Philip Moris	41,50	42,06
Procter & Gamble C	72	71,75
Sears Roebuck & Co	47,25	46,18
Travelers	74,62	73,06
Union Carb.	45,62	46,18
Utd Technol	74	71,68
Wal-Mart Stores	36,06	36,37

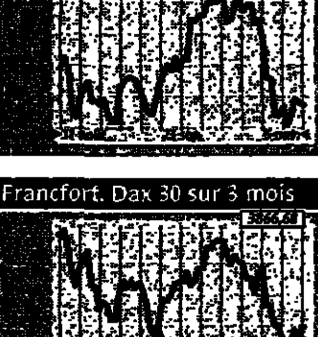
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	05/11	04/11
Allied Lyons	4,99	4,99
Barclays Bank	15,32	15,02
B.A.T. industries	5,39	5,36
British Aerospace	16,56	16,36
British Airways	5,98	5,89
British Petroleum	8,75	8,93
British Telecom	4,55	4,56
B.T.R.	2,10	2,13
Cadbury Schweppes	5,93	5,96
Eurotunnel	0,57	0,59
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13	12,96
Granada Group Plc	8,19	8,23
Grand Metropolitan	5,44	5,46
Guinness	5,44	5,50
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,04	7,06
H.S.B.C.	14,16	14,10
Impérial Chemical	8,93	8,98
Legal & Gen. Grp	4,96	4,85
Lloyds TSB	7,49	7,49
Marks and Spencer	5,80	6,02
National Westminst	8,67	8,84
Peninsular Orienta	6,94	6,95
Reuters	6,57	6,48
Saatchi and Saatch	1,25	1,23
Shell Transport	4,26	4,33
Tate and Lyle	4,66	4,63
Zeneca	18,73	18,65

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	05/11	04/11
Allianz Holding N	395,30	391
Basf AG	59,88	59
Bayer AG	61,45	60,20
Bay hyp&Wechselbk	73	73,35
Bayer Vereinsbank	99,95	100,60
BMW	1302	1296
Commerzbank	61,80	60,40
Daimler-Benz AG	119,40	118,40
Degussa	80	82
Deutsche Bank AG	113,35	112,75
Deutsche Telekom	32,85	32,75
Dresdner BK AG FR	73,50	71,70
Henkel VZ	94,90	90,80
Hoechst AG	71,07	68,30
Karstadt AG	589,50	589
Linde AG	1079	1020
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	526	525
Mannesmann AG	798	791
Metro	80,70	77,50
Muench Rue N	513	509
Preussag AG	468	469,50
Rwe	77,75	77,80
Sap VZ	531	515
Schering AG	177	173
Siemens AG	110,80	108,55
Thyssen	431,50	411
Veba AG	99,45	98,80
Viag	848,50	846
Volkswagen VZ	814	816





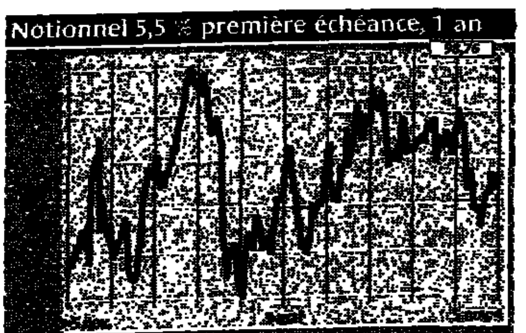
Francfort Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert sur une note stable, jeudi 6 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 4 centièmes, à 98,78 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,64 %, soit 0,03 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, dans un marché calme, avant la publication, vendredi, des statistiques du chômage aux Etats-Unis au mois d'octobre. Le rendement du titre à 30 ans s'était établi à 6,24 % en clôture. Le secrétaire adjoint au Trésor américain, Larry Summers, avait jugé que *« les caractéristiques fondamentales de l'économie américaine étaient extrêmement fortes »*.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	[illegible]	6,24	[illegible]
Allemagne	3,33	[illegible]	6,23	[illegible]
Grande-Bretagne	7,25	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,81	[illegible]	6,75	[illegible]
Japon	0,46	[illegible]	NC	[illegible]
Etats-Unis	5,50	[illegible]	6,25	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/11	Taux au 04/11	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	[illegible]	98,38
Fonds d'État à TRE	−2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 05/11	Vente 05/11	Achat 04/11	Vente 04/11
Jour le jour	[illegible]	—	3,3750	—
1 mois	[illegible]	3,50	3,52	3,64
3 mois	[illegible]	3,64	3,57	3,72
6 mois	[illegible]	3,80	3,69	3,79
1 an	[illegible]	4,13	3,99	4,11
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,5078	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,6719	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,8185	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	3,9648	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	4,1074	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5990	—	4,6094	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6458	—	4,6615	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7708	—	4,7813	—

MATIF

Échéances 05/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	79779	98,76	98,84	98,66	98,84
Mars 98	461	98,28	98,28	98,20	98,28
Juin 98	2	97,86	97,86	97,86	97,86
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	14263	96,23	96,25	96,22	96,24
Mars 98	11512	95,92	95,95	95,91	95,95
Juin 98	6379	95,68	95,73	95,68	95,72
Sept. 98	2733	95,49	95,53	95,50	95,53
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	441	97,86	97,90	97,78	97,80
Mars 98	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	18921	[illegible]	2859	2810,50	2813
Déc. 97	539	[illegible]	2865	2818,50	2824
Mars 98	141	[illegible]	2886	2847	2847
Juin 98	400	[illegible]	2833	2833	2833

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,7932 | US/DM ↘ 1,7166 | US/¥ ↗ 123,0800 | DM/F ↗ 3,3501 | £/F ↗ 9,7035

Faiblesse du yen

LE DOLLAR RECULAIT, jeudi matin 6 novembre, face aux devises européennes, à 1,7205 mark et 5,7550 francs. Il s'inscrivait, en revanche, en nette hausse face à la devise japonaise, à 123,05 yens. La devise nippone est affectée par les perspectives économiques moroses dans l'archipel. Lors d'une rencontre avec des responsables économiques, le gouverneur de l'institut d'émission, Yasuo Matsushita, avait fait part de son inquiétude. Le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, avait, pour sa part, déclaré que la politique des changes nippone reste inchangée.

Le franc était très ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3495 francs pour un mark. Il n'était pas affecté par la polémique entre Paris et Bonn sur la désignation du président de la future Banque centrale européenne.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/11	% 04/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,0100	+0,02	322	[illegible]
Ecu	6,6205	+0,01	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7932	+0,51	5,4600	6,0600
Belgique (100 F)	16,2420	+0,02	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,2300	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4195	+0,07	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,0300	+0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,6975	[illegible]	8,2400	9,0800
Gde-Bretagne (1 L)	9,7035	+0,03	9,2800	10,1500
Grèce (100 drach.)	2,1360	+0,16	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,8600	[illegible]	71	81
Suisse (100 F)	410,8700	−0,06	398	422
Norvège (100 k)	82,1800	−0,11	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5940	+0,07	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9675	+0,03	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2850	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1425	+0,86	3,8000	4,4000
Japon (100 yens)	4,7157	−0,43	4,5700	4,9200
Finlande (mark)	111,4300	[illegible]	105	116

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	06/11	05/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7166	1,7230	−0,38
TOKYO : USD/Yens	123,0800	121,9800	+0,93

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7820	5,7795	5,7847	5,7837
Yen (100)	4,7332	4,7232	4,7638	4,7610
Deutschemark	3,3489	3,3484	3,3501	3,3496
Franc Suisse	4,1054	4,1007	4,1230	4,1147
Lire ital. (1000)	3,4181	3,4151	3,4218	3,4151
Livre sterling	9,7276	9,7165	9,7186	9,7020
Peseta (100)	3,9682	3,9637	3,9692	3,9627
Franc Belge (100)	16,246	16,221	16,259	16,215

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,46	3,59	3,74
Eurodollar	5,59	5,72	5,75
Eurolivre	7,23	7,35	7,40
Eurodeutschemark	3,59	3,80	3,76

L'OR

	cours 05/11	cours 04/11
Or fin (k. barre)	58300	59800
Or fin (en lingot)	59500	60000
Once d'Or Londres	315,35	313,50
Pièce française(20f)	346	344
Pièce suisse (20f)	340	343
Pièce Union lat(20f)	340	343
Pièce 20 dollars us	2310	2600
Pièce 10 dollars us	1342,50	1350
Pièce 50 pesos mex.	2210	2235

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/11	cours 05/11
Brent (Londres)	19,93	19,61
WTI (New York)	21,10	20,91
Light Sweet Crude	20,93	20,68

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/11	05/11
Dow-Jones comptant	135,35	[illegible]
Dow-Jones à terme	143,16	[illegible]
CRB	241,64	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1990,75	1968,25
Cuivre à 3 mois	1996,50	1987,50
Aluminium comptant	1597,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1628	[illegible]
Plomb comptant	590	592,50
Plomb à 3 mois	610,50	609,50
Etain comptant	5552,50	5595
Etain à 3 mois	5550	[illegible]
Zinc comptant	1233,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1262,50	[illegible]
Nickel comptant	6127,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	6230	6185

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	482,50	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	208,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	363,25	359,25
Maïs (Chicago)	285,25	280,25
Grain. soja (Chicago)	717	711,25
Tourt. soja (Chicago)	233,10	232,80
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	76,90	76,95
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1578	1589
Café (Londres)	1454	1470
Sucre blanc (Paris)	312,50	311
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,80	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	68,90	71,20

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS −0,79 %
CAC 40 : 2800,01

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	955	960,00	+ 0,52	990
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	950	+ 2,15	915
Renault (T.P.)	1780	1780	—	1766
Rhone Poulenc(T.P)	2180	[illegible]	—	2195
Saint Gobain(T.P.)	1270	1270	—	1290
Thomson S.A (T.P)	950	950	—	980
Accor	1091	1078	− 1,19	1070
AGF-Ass.Gen.France	306,70	304	− 0,88	315
Air Liquide	915	907	− 0,87	925
Alcatel Alsthom	705	709	+ 0,56	770
Atos (ex.Axime) CA	650	670	+ 3,07	665
Axa	406,50	406,20	− 0,56	400
Bail Investis	765	765	—	770
Bancaire (Cie)	740	738	− 0,27	750
Bazar Hot. Ville	529	540	+ 2,07	555
Bertrand Faure	370	367	− 0,81	360
BIC	420,50	416,60	− 0,92	400
BIS	490	490	—	490
B.N.P.	264,90	263,50	− 0,52	305
Bollore Techno.	750	759	+ 1,20	800
Bongrain	2200	2200	—	2170
Bouygues	552	549	− 0,54	560
Bouygues Offs.	319,60	327	+ 2,31	285
Bullé	67,80	67,50	− 0,44	69
Canal +	1040	1026	− 1,34	1060
Cap Gemini	483	483	—	465
Carbone Lorraine	1575	1570	− 0,31	1640
Carrefour	3235	3187	− 1,48	3320
Casino Guichard	314,90	313	− 0,60	335
Casino Guich.ADP	247,90	245	− 1,16	265
Castorama Dub.(Li)	624	617	− 1,12	545
C.C.F.	343,70	335,50	− 2,38	345
Cegid (Ly)	617	634	+ 2,75	625
Cerus Europ.Reun	32,40	32,30	− 0,30	33
Cetelem	640	645	+ 0,78	640
CGIP	1865	1865	—	1890
Chargeurs	394,30	399	+ 1,19	395
Christian Dalloz	688	693	+ 0,72	700
Christian Dior	643	633	− 1,55	660
Ciments Francais	242,90	239	− 1,60	235
Cipe France Ly #	151	161	+ 6,62	174
Clarins	465	465	—	480
Club Mediterranee	430,50	427,90	− 0,60	420
Coflexip	680	674	− 0,88	685
Colas	848	837	− 1,29	890
Comptoir Entrep.	11,40	11,50	+ 0,87	11,50
Comptoirs Mod.	2606	2581	− 0,95	2410
CPR	441	446	+ 1,13	460
Cred.Fon.France	63	63	—	85
Credit Lyonnais CI	340	330,20	− 2,88	320
Cred.Nat.Natexis	335,50	337	+ 0,44	340
CS Signaux(CSEE)	200	199	− 0,50	197
Damart	3839	3800	− 1,01	3792
Danone	920	911	− 0,97	880
Dassault-Aviation	1340	1319	− 1,56	1270
Dassault Electro	582	587	+ 0,85	595
Dassault Systemes	176	175	− 0,56	183
De Dietrich	266,90	265	− 0,71	270
Deveaux(Ly)#	630	630	—	695
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,05	43,95	− 0,22	49
Devia France	591	590	− 0,16	575
DMC (Dollfus Mi)	112	111,50	− 0,44	111
Dynaction	158	157	− 0,63	164
Eaux (Cie des)	733	724	− 1,22	665
Eiffage	270	269,10	− 0,33	265
Elf Aquitaine	736	730	− 0,81	755
Eramet	244	238,20	− 2,37	265
Eridania Beghin	879	862	− 1,93	840
Essilor Intl	1627	1621	− 0,36	1470
Essilor Intl.ADP	1560	1560	—	1510
Esso	513	512	− 0,19	510
Eurafrance	2400	2400	—	2400
Euro Disney	7,55	7,60	+ 0,66	8
Europe 1	1205	1160	− 3,73	1250
Eurotunnel	5,55	5,65	+ 1,80	5,50
Fimalac SA	489	481	− 1,63	510
Finextel	108,10	108,30	+ 0,18	100
Fives-Lille	352	350	− 0,56	370
France Telecom	217	217,10	+ 0,04	210
Fromageries Bel	4155	4150	− 0,12	4080
Galeries Lafayette	2650	2699	+ 1,84	2800
GAN ex.dt sous.	127,90	127	− 0,70	134
Gascogne (B)	510	507	− 0,58	515
Gaumont #	385	385	—	380
Gaz et Eaux	2360	2390	+ 1,27	2460
Geophysique	815	820	+ 0,61	870
G.F.C.	518	518	—	520
Groupe Andre S.A.	549	550	+ 0,18	570
GROUPE GTM	345	343	− 0,57	370
Gr.Zannier (Ly) #	134	131,20	− 2,08	132
Guilbert	802	809	+ 0,87	790
Guyenne Gascogne	1839	1830	− 0,48	1880
Hachette Fili.Med.	1055	1050	− 0,47	1040
Havas	385,10	380,40	− 1,22	400
Havas Advertising	709	700	− 1,26	710
Imetal	639	640	+ 0,15	670
Immeubl.France	340	336	− 1,17	340
Infogrames Enter.	848	845	− 0,35	820
Ingenico	124,50	131,50	+ 5,62	114
Interbail	172	170	− 1,16	166
Intertechnique	1235	1239	+ 0,32	1430
ISIS	693	697	+ 0,57	700
Jean Lefebvre	327	330	+ 0,91	325
Klepierre	780	780	—	800
Labinal	1614	1616	+ 0,12	1600
Lafarge	358,50	358,70	+ 0,05	395
Lagardere	177,90	174	− 2,19	172
Lapeyre	327	327	—	350
Lebon	233	233	—	245
Legrand	1096	1087	− 0,82	1100
Legrand ADP	755	750	− 0,66	765
Legris indust.	205,40	198,10	− 3,55	220
Locindus	772	771	− 0,12	765
L'Oreal	2155	2135	− 0,92	2100
LVMH Moet Hen.	1002	995	− 0,69	1050
Marine Wendel	660	664	+ 0,60	680
Metaleurop	64,50	64,50	—	89
Metrologic Inter.	14,15	14,80	+ 4,59	14,50
Michelin	314,60	315	+ 0,12	340
Moulinex #	128,30	129,50	+ 0,93	139
Nord-Est	118	116,70	− 1,10	125
Nordon (Ny)	400	386	− 3,50	435
NRJ #	817	815	− 0,24	805
Olipar	67	—	—	66
Paribas	426,90	424,90	− 0,46	445
Pathe	1055	1055	—	1050
Pechiney	242,20	239,50	− 1,11	225
Pernod-Ricard	274	270,70	− 1,20	275
Peugeot	658	679	+ 3,19	750
Pinault-Print.Red.	2780	2781	+ 0,03	2600
Plastic Omn.(Ly)	668	664	− 0,59	800
Primagaz	423	422	− 0,23	420
Promodes	1897	1875	− 1,15	1930
Publicis #	539	539	—	570
Remy Cointreau	104,20	103	− 1,15	106
Renault	157,40	156,40	− 0,63	166
Rexel	1550	1551	+ 0,06	1550
Rhone Poulenc A.	259,50	256,30	− 1,23	250
Rochette (La)	26,50	26	− 1,88	28
Rue Imperiale(Ly)	5550	5530	− 0,36	5620
Sade (Ny)	187	187,10	+ 0,05	185
Sagem SA	2649	2618	− 1,17	2800
Saint-Gobain	822	818	− 0,48	870
Salomon (Ly)	508	508	—	510
Salvepar (Ny)	451	450,90	− 0,02	465
Sanofi	564	548	− 2,83	495
Sat	1700	1628	− 4,23	1580
Saupiquet (Ns)	536	516	− 3,73	560
Schneider SA	337,50	339	+ 0,44	350
SCOR	270	263,90	− 2,25	260
S.E.B.	695	695	—	700
Sefimeg CA	351	356,90	+ 1,68	365
SEITA	183,50	181	− 1,36	190
Selectibanque	69,40	68,60	− 1,15	70
SFIM	1030	1040	+ 0,97	1050
SGE	148	148,80	+ 0,54	150
Sidel	360,50	356	− 1,24	345
Silic CA	795	795	—	805
Simco	429	423	− 1,39	440
S.I.T.A	1075	1079	+ 0,37	1090
Skis Rossignol	113,80	113	− 0,70	115
Societe Generale	780	779	− 0,12	890
Sodexho Alliance	2940	2960	+ 0,68	2850
Sommer-Allibert	191	192	+ 0,52	205
Sophia	226,60	227,60	+ 0,44	225
Spir Communic. #	354	350	− 1,12	400
Strafor Facom	389	388	− 0,25	400
Suez Lyon.des Eaux	615	611	− 0,65	600
Synthelabo	710	717	+ 0,98	665
Technip	650	669	+ 2,92	700
Thomson-CSF	160,90	158	− 1,80	172
Total	639	629	− 1,56	640
UIF	409,50	409,40	− 0,02	405
UIS	208,20	210	+ 0,86	210
Uniball porteur	563	563	—	565
Union Assur.Fdal	650	650	—	680
Usinor	97,25	95,50	− 1,79	100
Valeo	380,70	379,40	− 0,34	385
Vallourec	390,50	390,50	—	405
Via Banque	167	165	− 1,19	175
Worms & Cie	499,50	499	− 0,10	500
Zodiac ex.dt divid	1300	1299	− 0,07	1380
Elf Gabon	1100	1100	—	1100

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	117,60	116	− 1,36	[illegible]
Adecco S.A.	1830	1829	− 0,05	[illegible]
Adidas AG #	853	839	− 1,64	[illegible]
American Express	463	461,30	− 0,36	485
Anglo American #	270	260	− 3,70	[illegible]
Amgold #	276	275	− 0,36	[illegible]
Arjo Wiggins App.	18,10	18,25	+ 0,82	19
A.T.T. #	284	277	− 2,46	290
Banco Santander #	163	163	—	[illegible]
Barrick Gold #	118,10	117	− 0,93	[illegible]
B.A.S.F. #	201,50	198,50	− 1,48	205
Bayer #	203,50	204	+ 0,24	225
Cordiant PLC	11,95	11,75	− 1,67	12
Crown Cork ord.#	262,80	252	− 4,10	[illegible]
Crown Cork PF CV#	248,70	240	− 3,49	[illegible]
Daimler Benz #	396	390,60	− 1,36	[illegible]
De Beers #	138	133,80	− 3,04	160
Deutsche Bank #	375	376,90	+ 0,50	[illegible]
Dresdner Bank	240,60	243,80	+ 1,33	[illegible]
Driefontein #	41,10	40	− 2,67	39
Du Pont Nemours #	339	334,10	− 1,44	350
Eastman Kodak #	360,50	360	− 0,13	385
East Rand #	1,41	1,42	+ 0,70	1,40
Echo Bay Mines #	22,30	20,40	− 8,52	30
Electrolux #	498	[illegible]	—	510
Ericsson #	273,40	270,90	− 0,91	285
Ford Motor #	268	[illegible]	—	280
Freegold #	29,80	29,10	− 2,34	[illegible]
Gencor act.regr.	13,10	12,30	− 6,10	16
General Elect. #	403	401,30	− 0,42	400
General Motors #	385	386,90	+ 0,49	400
Gle Belgique #	520	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	52	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc #	54	53,85	− 0,27	[illegible]
Hanson PLC reg.	29,15	29,15	—	30
Harmony Gold #	20,10	19,90	− 0,99	25
Hitachi #	45,65	45	− 1,42	[illegible]
Hoechst #	235,30	235,90	+ 0,25	250
I.B.M #	594	591	− 0,50	600
I.C.I #	90	88	− 2,22	80
Ito Yokado #	280,10	279,10	− 0,35	318
Kingfisher plc #	80	82,90	+ 3,62	82
Matsushita #	96,85	96,85	—	105
Mc Donald's #	265	269,90	+ 1,84	280
Merck and Co #	510	507	− 0,58	565
Mitsubishi Corp.#	47,75	46,50	− 2,61	54
Mobil Corporat.#	426,20	426,50	+ 0,07	430
Morgan J.P. #	670	671	+ 0,14	709
Nestle SA Nom. #	8200	8110	− 1,09	8340
Nipp. MeatPacker #	75	75,20	+ 0,26	73
Nokia A	590	579	− 2,07	580
Norsk Hydro #	318,50	316,10	− 0,75	340
Petrofina #	2126	2166	+ 1,88	2240
Philip Morris #	240,90	238,20	− 1,12	245
Philips N.V #	462	461	− 0,21	490
Placer Dome Inc #	87,90	87,65	− 0,28	112
Procter Gamble #	415,50	416	+ 0,12	425
Quilvest	317	319	+ 0,63	315
Randfontein #	10,15	10	− 1,47	12,50
Rio Tinto PLC #	77	75,15	− 2,40	89
Royal Dutch #	311	307,80	− 1,02	320
Sega Enterprises	142,50	142,50	—	147
Saint-Helena #	20,65	20,65	—	22
Schlumberger #	535	540	+ 0,93	550
SGS Thomson Micro.	433,40	434,70	+ 0,29	465
Shell Transport #	41,30	41,10	− 0,48	42
Siemens #	361,80	365,70	+ 1,07	385
Sony Corp. #	506	516	+ 1,97	520
Sumitomo Bank #	61,75	59,10	− 4,29	75
T.D.K #	530	515	− 2,83	495
Telefonica #	162,40	162,50	+ 0,06	169
Toshiba #	25,65	25	− 2,53	27
Unilever act.Div.#	315	314	− 0,31	325
United Technol. #	420	423	+ 0,71	460
Vaal Reefs #	249	241	− 3,21	385
Volkswagen A.G #	3558	3502	− 1,57	3800
Volvo (act.B) #	159,60	153	− 4,13	167
Western Deep #	119,50	119	− 0,41	145
Yamanouchi #	138,30	141,50	+ 2,31	155
Zambia Copper	15,35	15,05	− 1,95	16

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	9,222 d
CEPME 9% 89-99 CA#	107,38	2,121
CEPME 9% 92-06 TSR	120,30	3,526 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	120,05	7,468
CFD 8,6% 92-05 CB	118	6,509 o
CFF 10% 88-98 CA#	104,95	4,603 o
CFF 10,25%90-01CB#	114,20	6,824
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,44	4,121
CLF 9%88-93/98 CA#	101,08	7,007
CNA 9% 4/92-07	121,87	4,759
CRH 8,6% 92/94-03	114,64	3,226
CRH 8,5% 10/87-88#	105,10	5,892 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,10	6,385 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	116,30	5,136 ↑
Finansder 9%91-06#	122,26	8,679
Finansd.8,6%92-02#	112,92	6,833 o
Floral9,75% 90-99#	108,24	2,992 d
OAT 88-98 TME CA#	—	3,922
OAT 9/85-98 TRA	99,70	0,558
OAT 9,50%88-98 CA#	103,28	3,670
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	2,669
OAT 8,125% 89-99 #	105,44	3,829
OAT 8,50%90/00 CA#	108,56	5,356 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	102,60	0,934
OAT 10%5/85-00 CA#	112,35	4,658
OAT 89-01 TME CA#	101,70	3,927
OAT 10% 90-01 ecu	114,45	7,123 o
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,30	2,281
OAT 8,5% 91-02 ecu	111,66	5,699
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,79	8,221
OAT 8,50% 89-19 #	128,21	0,447 ↑
OAT.8,50%92-23 CA#	129,46	6,704
SNCF 8,8% 87-94CA	104,78	6,867
Suez Lyon.Eaux 90	963	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		60	58
Baccarat (Ny)	◆	540	540
Bains C.Monaco		569	555
Bque Transatlantl.	◆	183,50	183,50
B.N.P.Intercont.		812	820
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		384,50	376,40
Champex (Ny)	◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP		432	440
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2265	2263
Generali Fce Assur		1280	1282
Continental Ass.Ly	◆	574	574
Darblay	◆	506	506
Didot Bottin		775	773
Eaux Bassin Vichy		3114	2851
Ecia		957	965
Ent.Mag. Paris	◆	1365	1365
Fichet Bauche		38,10	38,50
Fidei		34,80	34,20
Finalens	◆	257	257
F.I.P.P.		324,20	340,90
Fonciere (Cie)	◆	601	601
Fonc. Lyonnaise #		710	700
Foncina #		500	[illegible]
Francarep		280	[illegible]
France S.A.	◆	1178	1178
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1210	[illegible]
G.T.I (Transport)		200	[illegible]
Immobail		148	[illegible]
Immobanque	◆	614	[illegible]
Locamion (Ly)	◆	401,20	401,20
Lucia	◆	50	[illegible]
Monoprix		315	[illegible]
Metal Deploye	◆	359	359
Mors		5,50	[illegible]
Navigation (Nle)		129	[illegible]
Optorg	◆	341	341
Paluel-Marmont	◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny)		819	[illegible]
Parfinance	◆	264	[illegible]
Paris Orleans	◆	273,90	273,90
Promodes (CI)	◆	1550	[illegible]
PSB Industries Ly		505	[illegible]
Rougier #		341	[illegible]
Saga		122,10	[illegible]
S.I.P.H.	◆	320,20	320,20
Sofragi	◆	4878	4878
Taittinger		2970	2850
Tour Eiffel		280,10	280,10
Vicat		499	[illegible]
Caves Roquefort		1950	[illegible]
Elyo		329,90	[illegible]
Finaxa		348	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1521	1521
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	140	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	1725	[illegible]
Hotel Lutetia		365	[illegible]
Hotels Deauville	◆	540	540
Immeubl.Lyon (Ly)		514	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	◆	300	[illegible]
Lloyd Continental		9000	[illegible]
Lordex (Ny)	◆	0,01	[illegible]
Matussiere Forest.		61	[illegible]
Moncey Financiere	◆	3055	3055
M.R.M. (Ly)		434,80	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	104	[illegible]
Pechiney Intl		119	[illegible]
Pollet	◆	501	[illegible]
Sabeton (Ly)		709	[illegible]
Sarase (Ly)		899	[illegible]
Sechilienne (Ly)	◆	1150	[illegible]
Sucr.Pithiviers		3225	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	◆	300	300
Teleflex L. Dupont		108,90	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	◆	234	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	348
Commerzbank AG	209,90	[illegible]
Fiat Ord.	18	18
Gold Fields South	106	[illegible]
Kubota Corp.	19,60	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	41	41
Robeco	536	[illegible]
Rodamco N.V.	172,20	[illegible]
Rolinco	513	[illegible]
Sema Group Plc #	133	[illegible]
Solvay SA	339,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ *demande réduite*; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		39,95	40
AFE #		466	460
Aigle #		314	314,90
Albert S.A (Ns)	◆	150,10	150,10
Altran Techno. #		1723	1675
Arkopharma#		298	298
Montaignes P.Gest.	◆	1898	1898
Assystem #		170,50	184,50
Bque Picardie (Li)	◆	750	750
Bque Tarneaud(B)#		325	325
Bque Vernes	◆	174	174
Beneteau #		845	838
B I M P		91,70	92,20
Boiron (Ly)		305	306
Boisset (Ly) #		700	709
But S.A.		265	260
Cardif SA	◆	800	800
C.E.E #		61,70	58
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		207	206,50
CNIM CA#		191,90	190
Codetour		365	366
Comp.Euro.Tele-CET		279	[illegible]
Conflandey #		307,90	307,80
C.A. Hte Normandie		318	318
C.A. Paris IDF		739	738
C.A.Ille & Vilaine		300	299
C.A.Loire Atl.Ns #		277	276
C.A.Pas de Calais		545	545
C.A.du Nord (Li)		519	518
C.A. Oise CCI		325,50	326
C.A. Somme CCI		310	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		415	[illegible]
Devanlay	◆	600	600
Devernois (Ly)		560	560
Ducros Serv.Rapide	◆	51	51
Emin-Leydier (Ly)#		425	425
Europ.Extinc.(Ly)#		393	[illegible]
Expand s.a		560	560
Factorem		630	630
Faiveley #		183,50	186,80
Finacor		63	63,50
Fininfo		715	720
Fructivie		624	623
Gautier France #		242,30	246
Gel 2000		52	55
GEODIS #		310	320
GFI Industries #		1030	1060
Girodet (Ly) #	◆	30	30
GLM S.A.		231,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #		963	980
Gpe Guillin # Ly		192	195,10
Kindy #		149	148
Guerbet		219	223,90
Hermes internat.1#		388	387,40
Hurel Dubois	◆	705	705
ICBT Groupe #		212	[illegible]
I.C.C.		138,10	137,10
ICOM Informatique		460	480
Idianova	◆	70	70
Int. Computer #		65	[illegible]
IPBM		68	[illegible]
M6-Metropole TV		560	564
Manitou #		730	719
Manutan	◆	380	380
Marie Brizard #		712	679
Maxi-Livres/Profr#		32	[illegible]
Mecelec (Ly)		56,20	58
MGI Coutier #		260	260
Monneret Jouet Ly#		171,50	169,90
Naf-Naf #		72	72
Norbert Dentres.#		600	[illegible]
NSC Groupe Ny		800	[illegible]
Onet #		812	812
Paul Predault #		131,50	[illegible]
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		79,20	[illegible]
Phyto-Lierac #		214	[illegible]
Pochet	◆	600	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		223	[illegible]
Radiall #		630	[illegible]
Robertet #		1039	[illegible]
Rouleau-Guichard	◆	290	290
Securidev #		104,50	[illegible]
Smoby (Ly)#		574	570
Sofco (Ly)	◆	12	12
Sofibus	◆	363,60	[illegible]
Sogeparc (Fin)		363	[illegible]
Sopra #		523	525
Steph.Kelian #	◆	63	63
Sylea		516	516
Teisseire-France		176,10	[illegible]
TF1		546	[illegible]
Thermador Hol. #		288,50	[illegible]
Trouvay Cauvin #		90,10	[illegible]
Unilog		791	[illegible]
Union Fin.France		560	554
Viel et Cie #		149	[illegible]
Vilmorin et Cie #		491	486
Virbac		425	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		32	[illegible]
Belvedere		625	625
BVRP		198	[illegible]
Coil		179	[illegible]
Electronique D2		768	[illegible]
FDM Pharma n.		210	[illegible]
Genset	◆	361	[illegible]
Guyanor action B	◆	10,10	[illegible]
High Co.	◆	169	[illegible]
Infonie		80	[illegible]
Joliez-Regol	◆	74	[illegible]
Mille Amis		53	[illegible]
Naturex		73,50	[illegible]
Olitec		704	[illegible]
Picogiga	◆	214	[illegible]
Proxidis		16	[illegible]
R21 Santé		410	[illegible]
Stelax		8,25	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	750	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	9,50
Générale Occidentale	◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	169	[illegible]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		140,66	133,96
Agipi Actions (Axa)		115,65	110,14
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2452,88	2416,63
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14338	14338
Natio Epargne		2225,91	2203,87
Natio Oblig. M.T. C/D		657,92	649,43
Natio Ep. Croissance		3208,73	3145,81
Natio Ep. Patrimoine		138,37	135,66
Natio Epargne Retraite		159,09	155,97
Natio Epargne Trésor		11314,79	11292,21
Natio Euro Valeurs		1035,99	1015,68
Natio Euro Oblig.		1022,70	1012,57
Natio Euro Opport.		1055,47	1034,77
Natio Inter		1092,05	1070,64
Natio Opportunités		187,73	184,05
Natio Revenus		1116,18	1105,13
Natio Sécurité		11540,20	11540,20
Natio Valeurs		1355,82	1329,24
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93325,24	93325,24
Oblig. tres caté.		272,94	268,91
CDC-GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	834,06	809,77
Nord Sud Dévelop. C	◆	2593,35	2588,17
Nord Sud Dévelop. D	◆	2450,43	2445,54
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		315,14	308,96
Patrimoine Retraite D		305,60	299,61
Sicav Associations C	◆	2440,90	2440,90
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19851,32	19851,32
Mutual. dépôts Sicav C		19427,86	19408,45
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		284,03	278,46
Écur. Capitalisation C		254,10	254,10
Écur. Expansion C		83765,13	83765,13
Écur. Géovaleurs C		3558,32	3488,55
Écur. Investis. D PEA		226,06	221,63
Écur. Monépremière		11441,26	11441,26
Écur. Monétaire C		13144,35	13144,35
Écur. Monétaire D		12518,33	12518,33
Écur. Trésorerie C		322,65	322,65
Écur. Trésorerie D		310,12	310,12
Écur. Trimestriel D		2028,27	2028,27
Éparcourt-Sicav D		193,85	193,85
Géoptim C		12939,75	12748,52
Géoptim D		11885,66	11710,03
Horizon C		2268,62	2224,14
Prévoyance Écur. D		105,71	105,71
Sensipremière C		13368,20	13334,86
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12136,88	12112,65
Écur. Sécuripremière C		12101,19	12089,10
CNCA — INDOCAM			
Amplia	◇	120826,90	120826,90
Atout Amérique		196,63	191,83
Atout Asie		92,60	90,34
Atout Futur C		800,69	781,16
Atout Futur D		753,75	735,37
Coexis		1960,79	1928,01
Dieze		2181,06	2144,60
Elicash	◇	999388,12	999388,12
Epargne-Unie		210,79	205,65
Eurodyn		2649,17	2584,56
Indicia	◆	1717,84	1675,93
Moné.JC	◇	12056,06	12056,06
Moné.JD	◇	11672,80	11672,80
Oblifutur C		552,65	543,41
Oblifutur D		529,55	520,70
Oraction		1588,37	1549,63
Revenu-Vert		1185,38	1165,57
Sévéa	◆	116,78	113,93
Synthésis		18314,17	17990,34
Uni Association	◇	121,75	121,75
Uni Foncier		1402,80	1368,59
Uni France		850,15	829,41
Uni Garantie C		1901,11	1869,33
Uni Garantie D		1454,05	1429,74
Uni Régions		1641,20	1601,17
Univar C	◇	312,44	312,44
Univar D	◇	299,43	299,43
Univers Actions		245,44	239,45
Univers-Obligations		251,05	246,85
CIC BANQUES			
Francic		736,85	715,39
Francic Pierre		138,97	134,92
Europe Régions		233,90	227,08
CIC PARIS			
Associc		1129,21	1129,21
Cicamonde		1561,42	1515,94
Converticic		395,18	[illegible]
Ecocic		1700,53	[illegible]
Mensuelcic		10084,21	[illegible]
Oblicic Mondial		3936,14	[illegible]
Oblicic Régions		1181,49	[illegible]
Rentacic		162,13	159,73
CRÉDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1385,52	[illegible]
Lion 20000 C		17304,57	17304,57
Lion 20000 D		16599,71	16599,71
Lion Associations C		11109,73	11109,73
Lion Associations D		11109,73	11109,73
Lion Court Terme C		26670,69	26670,69
Lion Court Terme D		24183,31	24183,31
Lion Plus C		1577,81	1546,87
Lion Plus D		1505,08	1475,57
Lion Trésor		2462,23	[illegible]
Oblilion		2173,18	[illegible]
Sicav 5000		721,52	[illegible]
Slivafrance		1204,26	[illegible]
Slivam		586,29	574,79
Slivarente		246,57	241,74
Slivinter		801,72	786
Trilion		5120,52	5058,81
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2356,36	[illegible]
CM Option Dynamique		133,29	[illegible]
CM Option Equilibre		262,72	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		157,62	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		925,27	925,27
Créd.Mut.Ep.Ind. C		142,45	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23141,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1655,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1885,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1093,36	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération	◆	101,96	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	611,82	[illegible]
Saint-Honoré Capital	◆	20034,40	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	◆	800,69	[illegible]
St-Honoré Pacifique	◆	685,57	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1846,84	[illegible]
Stratégie Actions		1123,79	[illegible]
Stratégie Rendement		1985,23	[illegible]
LA POSTE			
Amplitude Amérique		117,49	[illegible]
Amplitude Europe C		167,80	[illegible]
Amplitude Europe D		164,99	[illegible]
Amplitude Monde C		1026,15	[illegible]
Amplitude Monde D		978,96	[illegible]
Amplitude Pacifique		97,15	[illegible]
Elanciel D PEA		183,52	[illegible]
Émergence Poste D PEA		153,10	[illegible]
Géobilys C		676,58	[illegible]
Géobilys D		640,13	[illegible]
Kaleis Dynamisme		1100,08	[illegible]
Kaleis Équilibre		1072,68	[illegible]
Kaleis Sérénité		1041,73	[illegible]
Latitude C		149,79	[illegible]
Latitude D		136,46	[illegible]
Oblitys D		623,86	[illegible]
Plénitude D PEA		205,73	[illegible]
Poste Gestion C		15010,33	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5245,67	[illegible]
Solstice D		2352,38	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38336,17	[illegible]
Actimonétaire D		30372,25	[illegible]
Cadence 1 D		1057,93	[illegible]
Cadence 2 D		1047,04	[illegible]
Cadence 3 D		1048,95	[illegible]
Capimonétaire C		414,34	[illegible]
Capimonétaire D		373,86	[illegible]
Sogeoblig C/D		9298,30	[illegible]
Interoblig C		7490,11	[illegible]
Intersélection France D		723,70	[illegible]
S.G. France opport. C		2042,33	[illegible]
S.G. France opport. D		1949,66	[illegible]
Sogenfrance C		1904,47	[illegible]
Sogenfrance D		1740,78	[illegible]
Sogépargne D		297,86	[illegible]
Soginter C		2489,06	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1399,70	[illegible]
Sogeliance D		1695,41	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		227,41	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SIDA *La situation* des pays en voie de développement (PVD) confrontés aux ravages du sida est catastrophique. Le manque de moyens est criant et les thérapies les plus prometteuses hors de portée des budgets de ces Etats. ● PLUS DE 20 MILLIONS de personnes seraient porteuses du virus dans ces pays, estiment les experts. Dans le monde, 350 000 enfants auraient été infectés *in utero* par la maladie. La trop grande disparité des soins administrés aux malades des pays industrialisés et à ceux du tiers-monde est scandaleuse. Une polémique est née à propos d'essais à base de placebos menés sur des femmes enceintes porteuses du VIH. ● LE DIRECTEUR général d'Onusida, Peter Piot, appelle à prendre des mesures rapides, comme l'initiative du mercredi 5 novembre à Genève, visant à offrir aux PVD les méthodes diagnostiques et thérapeutiques en usage dans les pays industrialisés.

90 % des séropositifs vivent dans les pays en voie de développement

La Banque mondiale invite les Etats à investir dans la prévention. Dans un entretien au « Monde », Peter Piot, responsable du programme commun des Nations unies de lutte contre le VIH, assure à propos des essais thérapeutiques que « l'éthique ne peut être dissociée de l'économie »

GENÈVE
de notre envoyé spécial

L'annonce de l'initiative d'Onusida visant à faciliter la diffusion des méthodes diagnostiques et thérapeutiques contre l'infection par le VIH dans le tiers-monde (*Le Monde* du 6 novembre) constitue une étape importante, peut-être historique, dans la lutte contre cette pandémie. On estime aujourd'hui officiellement à 20 millions le nombre de personnes séropositives vivant dans les pays en voie de développement, soit plus de 90 % du total mondial des personnes contaminées.

Face à l'ampleur du fléau, un nombre croissant d'organismes internationaux se mobilisent. La Banque mondiale vient de « *demander instamment que l'on redouble d'efforts pour prévenir de nouvelles infections dans les pays en développement* ». Dans un rapport définissant les priorités de l'action publique, diffusé le 3 novembre à Genève et à Washington, la Banque mondiale rappelle que, chaque jour, 8 500 personnes contractent l'infection par le VIH.

Près de vingt ans après l'apparition de ce nouveau virus, 6 millions de personnes sont mortes du sida, et de nombreuses études épidémiologiques font apparaître que le nombre des cas d'infection va, selon toute vraisemblance, augmenter dans des proportions considérables dans des régions jusqu'ici épargnées, au premier rang desquelles l'Europe centrale et orientale.

La Banque mondiale estime toutefois que beaucoup de pays ont encore la possibilité de prévenir une épidémie de grande envergure. Dans trente nations du tiers-monde, ainsi que dans de vastes régions de la Chine et de l'Inde, le VIH a infecté moins de 5 % des personnes qui ont des comportements à haut risque. Le Bangladesh, l'Indonésie, les Philippines, la plupart des pays de l'ancienne Union soviétique et une partie de l'Europe de l'Est en sont encore à un stade précoce de l'épidémie.

« *Pour les 2,3 milliards de personnes qui vivent dans ces pays et dans les régions de la Chine et de l'Inde où l'on observe des épidémies « naissantes » il conviendrait*, selon la Banque mondiale, *d'investir dès maintenant dans des mesures de prévention efficaces dont on sait qu'elles permettent de maintenir à de très bas niveaux les taux d'infection, et ce pour des coûts relativement limités.* »

LES PLACEBOS DU TIERS-MONDE

Il existe, d'autre part, à travers le monde vingt et un pays où l'épidémie est d'ores et déjà considérée comme « *généralisée* », c'est-à-dire dans lesquels plus de 5 % des femmes admises dans les maternités sont séropositives. Il s'agit pour la plupart de nations africaines à très faibles revenus, où les ressources nécessaires pour faire face à l'épidémie sont plus que limitées.

L'initiative d'Onusida se caractérise par le partenariat original et prometteur établi entre secteurs public et privé, entre les Nations unies, les autorités politiques des pays concernés et quelques puissantes multinationales pharmaceutiques. Il s'agit d'une opération préliminaire ne concernant que quatre pays (Côte-d'Ivoire, Ouganda, Chili, Vietnam) dont rien ne permet d'affirmer si – et quand – elle pourra être élargie.

Elle témoigne pourtant d'une profonde évolution des mentalités. « *Cette épidémie vient bouleverser les schémas de pensée habituels. (...) Il est plus urgent et prioritaire que jamais de renforcer et d'actualiser les systèmes de distribution des soins de santé dans les pays les plus durement touchés* », fait-on valoir à Genève, au siège d'Onusida.

Outre des questions d'ordre économique, cette initiative ne manquera pas de soulever des problèmes éthiques relatifs notamment à la sélection des malades pouvant bénéficier de cette nouvelle prise en charge. Elle survient alors qu'une vive polémique internationale se développe à propos de l'usage qui peut, ou non, être fait de placebos dans les pays du tiers-monde.

J.-Y. N.

Peter Piot, responsable du programme commun des Nations unies de lutte contre le VIH

« Les essais avec groupe placebo sur des femmes enceintes peuvent, malgré tout, se justifier »

« Une polémique, née aux Etats-Unis, agite la communauté en charge de la lutte contre le sida, à propos d'essais conduits dans le tiers-monde. Pour étudier la prévention de la transmission *in utero* du VIH, des femmes enceintes ont reçu des placebos, alors qu'il existe un traitement efficace. Peut-on remettre ainsi en cause l'un des principes fondamentaux de la bioéthique et prendre délibérément le risque de laisser contaminer des enfants ?

– Cette polémique ne concerne pas que les Etats-Unis. Onusida, l'Agence des Nations unies contre le sida, tout comme l'OMS ou encore certains pays ayant des programmes bilatéraux de coopération, comme la Suède, l'Australie ou les Pays-Bas, est également concernée. C'est l'un des problèmes les plus difficiles auxquels j'ai dû faire face au cours de ma carrière. Plus précisément, j'estime qu'il faut, en matière de bioéthique, compter avec les principes généraux tels qu'ils ont été définis dans la déclaration d'Helsinki, mais aussi avec les directives plus spécifiques du Council of International Organisation of Medicals, sorte de Conseil mondial des organisations médicales et éthiques proches de l'OMS. Ces directives ont été prises pour protéger les populations du tiers-monde contre leur exploitation, toujours possible, par des scientifiques et des industriels. Ce conseil et ces directives constituent aujourd'hui une référence essentielle pour l'éthique biomédicale à travers le monde. Il s'agit là d'un effort très louable et éminemment difficile.

– *Pourquoi ?*

– En matière d'expérimentation médicale, il convient d'abord de ne pas nuire. Les règles sont simples : donner la meilleure thérapeutique ; assurer la meilleure prise en charge de ceux qui participent à ces expérimentations ; ne pas tester des médicaments ou des vaccins qui ne sont pas ou ne seraient pas disponibles pour la population du pays où l'expérimentation est conduite. Comment ne pas être d'accord ? Mais, en pratique, tout particulièrement avec le sida, cela peut conduire à une incompatibilité entre la démarche scientifique, sa mise en œuvre et l'observation de certains de ces principes.

– Comment surmonter cet obstacle ?

– Nous avons deux options. Ne rien tenter, ou agir malgré tout. Un exemple. Un essai conduit dans les pays industrialisés – l'essai ACTG 076 – a démontré que l'AZT pouvait prévenir avec efficacité la transmission *in utero* du VIH. Mais, dans le tiers-monde, l'immense majorité des femmes enceintes contaminées n'ont pas et ne pourront avoir accès à cette prophylaxie. Or, étudier les modalités pratiques d'une prophylaxie dans ces régions conduit à mettre en place des essais avec un groupe placebo... tel est le dilemme.


PETER PIOT

– Qu'est-ce qui peut justifier d'avoir recours au placebo ? *D'autres méthodes ne sont-elles pas envisageables ?*

– Le fait de ne pas avoir recours aux placebos complique le travail des chercheurs. Il impose un plus grand nombre de volontaires et demande plus de temps. C'est vrai, mais ce n'est pas un argument valable. Ce n'est, au fond, qu'un problème de logistique, de méthodologie. Dans le cas du sida, le problème est ailleurs. L'hypothèse est qu'une prophylaxie « adaptée » (de courte durée) sera, au mieux, du même ordre d'efficacité que celle définie avec l'essai ACTG 076 ou, et c'est beaucoup plus probable, qu'elle sera moins efficace. Imaginons que l'on découvre que le traitement court soit de 20 % à 30 % moins efficace que le traitement standard. On serait alors conduit à rejeter le traitement court et l'on n'aurait concrètement plus rien à proposer aux femmes enceintes puisque le traitement standard leur est inaccessible.

– N'est-ce pas introduire de dangereuses considérations économiques ?

– L'éthique ne peut être dissociée de l'économie ! Si le tiers-monde avait accès aux traitements utilisés dans les pays industrialisés, la question des essais avec groupe placebo ne se poserait pas. Dans le cas de la transmission *in utero* de l'infection par le VIH, on n'a pas la preuve qu'un traitement « simplifié » soit plus efficace que le placebo chez des femmes qui, très souvent, souffrent d'anémie de manière chronique alors même que l'un des principaux effets secondaires de l'AZT est l'anémie. Dans ces conditions, soit on ne fait rien, et on n'a pas de problèmes, soit on cherche à agir, au risque d'essuyer des critiques. Malheureusement, les organisations internationales définissent souvent une offre standard et regrettent ensuite qu'elle ne puisse être mise en œuvre. Dans ce contexte je crois que les essais avec groupe placebo sur des femmes enceintes peuvent, malgré tout, se justifier. J'ajoute que cette question ne peut se réduire aux seuls médicaments. L'allaitement peut aussi être un facteur de risque de transmission du VIH. Il faut protéger contre l'infection les femmes non infectées qui allaitent et dont le partenaire sexuel peut être contaminé, etc. Nous travaillons en ce sens avec l'Unicef et nous allons démarrer des projets dans une dizaine de pays du tiers-monde.

– Pensez-vous être entendu par ceux qui, face à ces essais, crient au scandale ?

– Le scandale éthique n'est pas là. Il tient au fait que nous sommes contraints de faire de telles études parce que l'accès à l'AZT et à bien d'autres médicaments est encore hors de portée des pays pauvres. En 1996, 350 000 enfants sont, à travers le monde, nés infectés par le VIH transmis *in utero*. Comme aucun des pays pauvres n'a encore commencé à mettre en place de programmes structurés de prophylaxie, nous devons, en urgence, préparer l'avenir.

– Ces quelques centaines d'enfants de mère séropositive qui naîtront atteints du sida seront-ils une sorte de prix à payer pour, comme vous le dites, préparer l'avenir ?

– Hors du contexte réel, cela paraît horrible. Mais laissez-moi rappeler que ces femmes dont nous parlons n'ont accès à aucune forme de prévention de la transmission mère-enfant du VIH. Telle est la réalité. Ne pas faire ces essais n'avancerait à rien. Nous n'avons pas d'autre choix. Ou alors il faut prendre la décision de ne plus rien faire dans les pays du tiers-monde. Et le dire. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

La France et l'Allemagne renforcent leur coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire

MUNICH
de notre envoyé spécial

« *La coopération scientifique entre nos deux organismes est appelée à croître.* » C'est ce qu'ont affirmé d'une même voix Michel Livolant, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) français, et Adolf Birkhofer, son homologue allemand, lors des journées d'études organisées, lundi 3 et mardi 4 novembre à Munich, par l'équivalent de l'IPSN, la Gesellschaft für Anlagen-und Reaktorsicherheit (société pour la sûreté des installations et réacteurs nucléaires, ou GRS).

L'IPSN est un institut public (rattaché au Commissariat à l'énergie atomique) subventionné par l'Etat, alors que la GRS est une société de droit privé financée par des contrats de recherche. Ces statuts différents et l'inégalité de taille des parcs nucléaires français et allemand ne favorisent pas toujours le travail en commun des deux organismes, dont la coopération s'est amorcée en 1989, à la demande des gouvernements des deux pays. Mais le fait de disposer, ensemble, des deux tiers du potentiel électronucléaire d'Europe occidentale, donne des responsabilités particulières à la France et à l'Allemagne.

Les relations bilatérales, au départ limitées à un simple échange de connaissances et de résultats expérimentaux, ont donc progressé vers un partenariat régulier. C'est ainsi que l'IPSN apporte son expertise pour le réacteur de recherche FRM-2 en construction près de Munich. En retour, la GRS a participé au programme français Phébus PF, consacré à l'étude de la fusion du cœur, l'accident le plus grave qui puisse survenir dans un réacteur. Les deux organismes ont également élaboré un code de calcul commun, Astec, pour modéliser le déroulement et les conséquences d'une telle catastrophe. Le projet de réacteur franco-allemand EPR (European pressurized water reactor), destiné à remplacer les centrales actuelles à l'horizon 2010 ou 2020, va aussi susciter des études conjointes.

Au-delà de la fiabilité de leurs propres installations, les deux pays veulent contribuer à instaurer un niveau de sûreté homogène et renforcé sur l'ensemble du continent européen. Singulièrement dans l'ex-URSS où sont actuellement en service 45 réacteurs VVER à eau sous pression, de conception assez proche de celle des REP occidentaux, et 15 tranches RBMK, filière dont faisait partie le réacteur accidenté en 1986 à Tchernobyl.

En Europe de l'Est, l'IPSN et la GRS entendent apporter leur appui technique à l'amélioration de la sécurité des réacteurs VVER, mais aussi aider à « *l'émergence d'autorités de sûreté techniquement autonomes* ». Les deux organismes ont créé à cet effet, en 1991 une filiale commune, Riskaudit dotée de bureaux à Moscou et à Kiev. Cette structure, financée par des programmes européens, a déjà effectué un grand nombre d'expertises, à la demande de la Bulgarie, de l'Ukraine, de la Russie, de la Lituanie, de la Slovaquie ou de l'Arménie.

En dépit des obstacles financiers ou politiques et de l'étendue de la tâche, les responsables de l'IPSN et de la GRS trouvent un motif de satisfaction dans l'accord qu'ils ont signé le 15 juillet avec les autorités ukrainiennes au sujet de la centrale de Tchernobyl. Cet accord, doté de 40 millions de francs sur trois ans, vise à réunir dans une base exploitable par tous les chercheurs l'ensemble des données disponibles sur l'état du « sarcophage » confinant les débris du réacteur accidenté, sur l'évolution de la contamination autour du site et sur l'impact sanitaire de la catastrophe. Ce travail vient en complément du chantier principal de Tchernobyl qui, piloté par les pays du G7, prévoit la fermeture, avant l'an 2000, de la dernière des quatre tranches encore en service, ainsi que la consolidation du sarcophage dont la partie supérieure menace de s'effondrer, cette intervention devant débuter en 1998.

Pierre Le Hir

Les batteries lithium-ion doublent l'autonomie des voitures électriques

LE SACRIFICE de l'autonomie sur l'autel de la propreté reste l'un des principaux handicaps des voitures électriques. Les modèles commercialisés par les constructeurs français ne parcourent que 80 kilomètres avec leurs batteries au nickel-cadmium. PSA Peugeot-Citroën veut aller plus loin. Il participe à ce titre au programme Vedelic qui vise à augmenter l'autonomie en améliorant à la fois accumulateurs et moteurs électriques.

La nouvelle batterie lithium-ion, développée par Saft, doit permettre d'atteindre 200 km d'autonomie sans augmenter la masse embarquée (240 kg). « *Nous passons désormais d'une énergie disponible de 55 Wh/kg avec le nickel-cadmium à 120 Wh/kg avec le lithium-ion* », indique Joseph Beretta, responsable de l'unité de recherche voiture électrique chez PSA Peugeot-Citroën. Lorsque ces nouvelles batteries seront utilisées en série sur des voitures électriques, elles pourraient revenir moins cher que celles au nickel-cadmium, car « *le prix des matériaux utilisés sera inférieur* ».

La motorisation expérimentée fait appel à un moteur synchrone à aimants permanents conçu par Leroy-Somer pour remplacer les moteurs à courant continu utilisés aujourd'hui. Ce choix offre une amélioration du rendement de 10 % tout en faisant passer le poids de 85 à 60 kg. Les accélérations ne sont pas sacrifiées. « *On se rapproche des performances d'une voiture thermique* », précise Jospeh Beretta. Une 106 ainsi équipée passe de 0 à 50 km/h en 5,3 secondes et 50 à 80 km/h en 7 secondes seulement. Vitesse de pointe : 110 km/h. Pour l'instant, batteries et moteurs sont testés indépendamment sur deux prototypes.

COMMERCIALISATION EN 2002

À l'initiative de la région Poitou-Charentes, le programme Vedelic (81 millions de francs sur quatre ans) a été lancé en octobre 1995. Il rassemble, autour du constructeur automobile français, EDF, France Design (Heuliez), Leroy-Somer, Saft, Sagem, l'université de Poitiers et deux écoles d'ingénieurs. En 1998, les batteries au lithium-ion et le nouveau moteur électrique seront réunis sur la même voiture. Mais il faudra attendre 2002, estime PSA Peugeot-Citroën, pour que l'industrialisation des batteries de Saft permette de commercialiser des voitures dotées de ces nouveaux équipements. D'ici là, les amateurs de véhicules propres devront jongler avec les rares bornes de recharge installées à Paris et dans quelques villes pionnières comme La Rochelle.

Pour le constructeur automobile, qui déclare avoir déjà investi 600 millions de francs dans la voiture électrique, la situation n'est guère confortable. Il a déjà fabriqué 3 000 véhicules propres (AX, Saxo et 106) depuis 1995, mais n'en a vendu que 2 500, dont 10 % à des particuliers et 12 % à l'exportation. « *Il fallait passer à la production de série pour maîtriser la technologie de la chaîne de traction électrique* », explique Patrick Blain, le directeur adjoint de la recherche. D'autres constructeurs ont adopté une stratégie différente. Ainsi, le japonais Toyota va commercialiser, dès le 10 décembre, une voiture hybride, dotée d'une double motorisation (électrique et thermique), une technique supprimant le délicat problème de l'autonomie. Autre avantage, la pollution est réduite de moitié. PSA Peugeot-Citroën travaille depuis plusieurs années sur de telles motorisations. « *Nous possédons la technologie et nous passerons à la commercialisation lorsque le marché sera prêt* », déclare Patrick Blain. Toyota a choisi de ne pas attendre et de résoudre le problème du coût, handicap majeur des véhicules à double motorisation, en vendant à perte sa Prius. Elle devrait être proposée aux environs de 110 000 francs, alors que sa fabrication coûterait 246 000 francs. Toyota espère récupérer la différence en image de marque.

Michel Alberganti

Douze mille bénévoles vont contribuer au succès du Mondial 98

A sept mois du coup d'envoi de la Coupe du monde de football, le Comité français d'organisation a achevé la sélection des « volontaires » chargés d'assurer la réussite du plus grand événement sportif jamais mis sur pied dans l'Hexagone

Douze mille bénévoles (contre 8 800 lors des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville en 1992) prendront une part active à la réussite de l'organisation de la phase finale de la Coupe du monde de football, du 10 juin au 12 juillet 1998, faisant de cette opération le plus important programme du genre jamais réalisé en France. Les critères de sélection, la formation et le management de ces 12 000 « volontaires », retenus parmi 20 864 candidats enregistrés au 30 septembre 1997, ont été présentés mercredi à Paris, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient notamment Michel Platini et Fernand Sastre, coprésidents du Comité français d'organisation (CFO) du Mondial 98, et Bertrand Denis, directeur général de la société de travail temporaire Manpower, partenaire officiel de « France-98 », en charge de ce dossier. Ce programme colossal qui, pour ses organisateurs, contribue à faire de la Coupe du monde une grande « aventure humaine », constitue « un pilier fondamental pour la réussite du Mondial », selon Fernand Sastre.

LE QUARTIER général de la Coupe du monde de football est, sur le front de Seine, en plein cœur de la capitale. Huit étages, des milliers de mètres carrés de bureau, des centaines d'ordinateurs : l'immeuble Passy-Kennedy abrite depuis 1995 le siège du Comité français d'organisation (CFO). C'est ici que s'écrit quotidiennement la partition de l'événement.

Dans un peu plus de sept mois, au soir du 9 juin 1998, les 450 salariés permanents du Comité – épaulés par les 150 personnes prestataires de services ou mises à disposition par les partenaires – seront responsables de 12 000 volontaires et de 18 000 salariés sous-traitants, répartis sur 11 sites en France (les 10 stades et le Centre international des médias, à Paris). Sans parler des 2,5 millions de spectateurs attendus. Une tâche colossale, à laquelle certains se préparent depuis presque cinq ans, qui fait également de la Coupe du monde une « aventure humaine ».

Créé le 10 novembre 1992, sous l'égide de la Fédération française de football (FFF), le CFO voit le jour sous la forme d'une minuscule structure associative qui compte encore, début 1993, moins de 10 salariés. Certains d'entre eux ont déjà participé à l'organisation des Jeux olympiques d'Albertville. Installés dans des locaux exigus sur les Champs-Elysées, ils savent par expérience que le compte à rebours est déjà en marche.

SANS PASSÉ ET SANS AVENIR

Tout est à faire. Il faut étoffer progressivement l'équipe du siège à Paris et, en même temps, tisser la toile du CFO sur toute la France. Organiser, recruter, former : la lente architecture technique et humaine du CFO s'est élaborée sur cette trilogie.

Trois orientations majeures ont dicté le programme : d'abord, le choix stratégique délibéré de suivre le rythme d'une montée en charge progressive sur les différents sites ; ensuite, la volonté d'associer plusieurs « périphéries » d'emplois autour du noyau stable des salariés du CFO ; enfin, la conscience d'être dans la logique, imposée celle-là, d'« une entreprise qui n'a pas de passé et pas d'avenir », comme aime à le rappeler Jean-Claude Bruneteau, directeur financier et directeur des ressources humaines du CFO. Pas de passé. Il a fallu attirer et mobiliser les compétences de spécialistes qui, pour la plupart, étaient déjà en activité. Depuis 1993, les équipes d'encadrement, au siège du CFO, se constituent « en séduisant des professionnels qui, enthousiasmés par le projet, ont choisi de rejoindre le Comité », précise Jean-Claude Bruneteau.

Billetterie, équipements, finances, logistique, informatique, marketing, partenariat, presse-communication, etc. : les 11 directions opérationnelles du Comité sont créées au siège dès 1995. Mai 1996, les directeurs de chacun des sites de province sont à leur tour recrutés. Après deux mois de formation au siège, ils reproduisent localement le schéma en « directions opérationnelles » qui prévaut à Paris.

Fin 1996, la structure nationale du CFO est en place. Près de 164 salariés permanents s'activent sur les 11 sites. Mais, si tous les postes de commande sont en place, si la plupart des rouages sont déjà imbriqués, il reste à former les équipes de permanents qui vont les rendre opérationnels. Une première périphérie d'emplois apparaît : les personnes mises à disposition par les entreprises partenaires de France-98. Près de 40 salariés d'EDS, le spécialiste américain de l'informatique, travaillent ainsi pour le CFO.

UNE DÉMARCHE CIBLÉE

Arrivés à l'automne 1996, la plupart des responsable ressources humaines sur les sites sont également des salariés de Manpower. Directeurs d'agence chez le géant de l'intérim, ils ont été formés pendant dix jours au siège. En plus du recrutement des permanents du CFO, ils doivent orchestrer localement la mobilisation d'une seconde périphérie d'emplois : les 12 000 « volontaires » de France-98.

« Délibérément discrète pour que nous ne soyons pas débordés par les demandes, notre démarche a consisté à travailler de façon ciblée sur des réseaux locaux », explique Max Bouchet-Virette, responsable du plan-volontaires au siège du CFO. Clubs de football, milieux omnisports, tissu associatif, écoles : les dossiers de candidature sont distribués dès le début 1997 selon le schéma directeur ficelé à Paris.

En près de neuf mois, 20 864 dossiers de candidature ont ainsi été reçus par les différents sites du CFO. Une première vague de volontaires a aidé à recevoir et à sélectionner les candidats. Surtout, « il nous a fallu au préalable identifier centralement les postes et les fonctions destinés aux volontaires », indique Max Bouchet-Virette. L'exercice est bouclé fin 1996, en partenariat avec Manpower : une typologie des fonctions est dressée pour 150 missions différentes.

Si les 12 000 candidats dont la liste vient d'être arrêtée par le CFO sont tous bénévoles, le terme de « volontaire » a délibérément été choisi par les organisateurs. « C'est une façon de montrer qu'il s'agit d'un choix et d'une volonté de leur part de participer à l'événement », précise l'un d'eux.

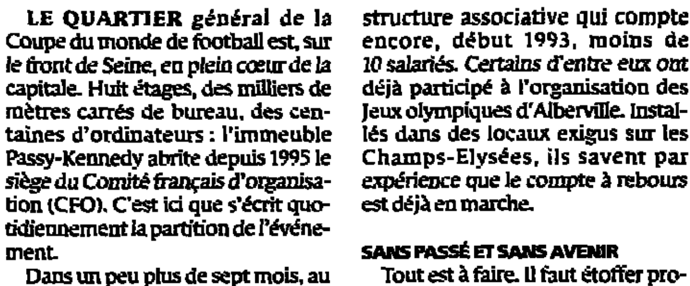
Un événement d'une telle ampleur, mobilisant pas moins de 30 500 personnes autour du seul CFO, ne pouvait-il pas aussi se préparer en s'adressant aux jeunes les plus en difficulté ? « Le scénario a été envisagé avec les pouvoirs publics, précise Jean-Claude Bruneteau, mais il a finalement été abandonné. » « Le volontariat est un pilier, une tradition et un fil rouge dans ce genre d'aventure humaine », a indiqué Fernard Sastre, coprésident du CFO, mercredi 5 novembre, lors de l'annonce du programme. « Le bénévolat est dans la nature même du football », a également précisé Michel Platini, l'autre coprésident.

Sans passé parce que parti de rien en 1992, l'« aventure humaine » du CFO est également sans avenir. Par la nature même de sa mission, le Comité est condamné à disparaître au lendemain de la Coupe du monde. La précarité est donc la grande constante des emplois offerts aux salariés permanents du CFO. Tous les contrats sont des CDD (contrats à durée déterminée), dont l'échéance est, à quelques exceptions près, fixée au 31 juillet 1998. Ce caractère temporaire de l'activité, « choisi » par bon nombre de permanents, a cependant sa contrepartie : que leur réserve l'après-juillet 1998 ?

De nombreux permanents ont d'ores et déjà des solutions qui les attendent. Certains sont assurés de retourner dans la haute administration, d'autres retrouveront leur profession libérale ou regagneront leur ancienne entreprise. Mais le souvenir des Jeux olympiques d'Albertville reste vivace : bon nombre des 400 salariés du COJO (Comité d'organisation des Jeux olympiques) étaient restés sans emploi de longs mois après la fin des festivités.

Si l'on espère au CFO que les entreprises partenaires feront des offres d'emplois après la compétition, une « cellule de reclassement » vient cependant de voir le jour avec, parmi les outils possibles, le recours à des cabinets d'outplacement. Des permanents pressentent que le dénouement de l'« aventure humaine » du CFO se jouera dans ces vestiaires du reclassement, après le dernier coup de sifflet de la finale. Pour certains d'entre eux, commencera alors une nouvelle aventure.

Olivier Piot et Benoît Hopquin



Entreprise en octobre 1996, la recherche des volontaires a abouti à plus de 20 000 candidatures, dont est analysé ici la composition. 12 000 personnes ont été retenues. « Nous avons souhaité que les volontaires soient issus pour la plupart des villes ou des régions où ils exercent leur mission, afin d'utiliser leur bonne connaissance du terrain », a expliqué Fernand Sastre, coprésident du Comité d'organisation.

Un budget de 60 millions pour la formation

Entreprise en octobre 1996, la sélection des volontaires (qui est terminée) a été décentralisée dans les dix villes qui accueilleront les 64 matches du Mondial 98. 66 % de ceux-ci appartiennent ainsi aux régions et ont été recrutés pour la plupart dans la famille du football (6 000), les clubs omnisports, le tissu associatif, les écoles supérieures, les universités ou les partenaires du CFO. Parmi les postulants, 40 % sont étudiants, 41 % sont des salariés, 9 % des retraités et 10 % ont des statuts divers (femmes au foyer, demandeurs d'emploi). Un candidat sur quatre est... une femme et la moyenne d'âge des candidats est de 32 ans. Tous les volontaires bénéficieront d'une formation complète de trois jours. L'opération est estimée à 60 millions de francs par Michel Platini, co-président du CFO.

L'exemple des Journées mondiales de la jeunesse

Organiser un grand événement, Yvan Hinnemann connaît : le 24 août, plus d'un million de personnes assistaient sur l'hippodrome de Longchamp à la messe papale organisée dans le cadre des Journées mondiales de la jeunesse. Sans blasphémer, Yvan Hinnemann peut se vanter d'avoir été un des principaux artisans de ce succès. « *Un an de travail pour vingt-quatre heures* », résume l'ordonnateur du rassemblement qui a mobilisé 8 000 volontaires.

De cette éprouvante journée et de celles qui ont précédé, ce catholique pratiquant a tiré une parabole : « *L'organisation d'un grand événement ressemble à un arbre immense. Il faut trouver un mode de fonctionnement qui garantisse que la feuille là-bas tout au bout de la plus petite branche sera bien verte.* »

Yvan Hinnemann défend l'idée du bénévolat comme lien communautaire. « *Chaque paroisse sociale a besoin de ce genre d'événement pour se souder, les gens du football comme les chrétiens. Mais pour que cela marche, il faut que votre paroisse ait la foi dans ce qu'elle fait.* » « *Il existe cependant une différence principale entre les JMJ et la Coupe du monde,* poursuit-il. *Les JMJ avaient un discours uniciste : tout le monde allait dans la même direction. Pour un match de la Coupe du monde, ce sera une équipe contre une autre. Il y aura toujours le risque que des déçus gâchent la fête.* »

David, vingt-cinq ans, chômeur : « C'est quand même une chance »

PORTRAIT

« J'ai prévenu mon recruteur : si je trouve un CDI, je ne pourrai pas refuser »

VENIR ICI, dans le sous-sol de l'immeuble parisien du siège du CFO, pour l'essayage de la tenue officielle de volontaire pour la future Coupe du monde, David Susini ne l'imaginait pas il y a encore une semaine. Il est d'ailleurs parmi les derniers à se présenter. Avant lui, près de 950 volontaires du Parc des Princes se sont prêtés à l'exercice. Comme eux, il est aujourd'hui reçu et conseillé par des bénévoles, ceux-là mêmes qui se sont occupés de la sélection pour le site de Paris. Un pantalon, un polo, des chaussures : la fiche de David, vingt-cinq ans, est remplie.

« *J'ai reçu vendredi dernier la lettre m'annonçant que ma candidature était retenue* », explique David. Un courrier attendu qui bouclait de longs mois de démarches : un premier contact avec le CFO en janvier 1997 suivi d'un entretien en juin. David a appris qu'il serait « assistant information presse » au CIM (Centre international des médias). « *Je suis diplômé de l'EFAP* [Ecole française d'attaché de presse], *c'est donc bien dans le domaine de la communication que je souhaitais travailler.* »

David Susini est content. « *C'est une chance énorme de participer à cet événement,* lâche-t-il. *Et puis j'aime le terrain, le contact avec les gens. Le fait de pouvoir rencontrer des journalistes du monde entier, c'est super.* »

« ENVIE DE S'ASSUMER »

Sa satisfaction a pourtant bien du mal à masquer certaines zones d'ombre. Une angoisse ? Spontanément, David admet que sa principale préoccupation du moment reste de « *trouver un travail stable* ». Il est vrai que depuis sa sortie de l'école, en juin 1996, il a enchaîné contrat à durée déterminée (CDD), stage et « *période de galère* ».

C'est d'ailleurs bien « *dans cette perspective de recherche active d'emploi* » que David prend dans un premier temps contact avec l'organisation France-98. « *En fait, de par ma formation, j'ai d'abord contacté le CFO pour travailler comme permanent dans son service de communication. Ça n'a pas marché, et ce sont les gens d'ici qui m'ont alors proposé d'être volontaire,* explique-t-il. *Mais c'est quand même une chance. Surtout que je me suis moi-même spécialisé dans l'événementiel. Il se trouve par ailleurs que je suis un passionné de foot mais, pour tout autre événement, j'aurais accepté*».

Et le bénévolat ? « *Ce n'est pas grave. D'ailleurs j'ai l'habitude. J'ai déjà participé à pas mal d'événements sans être payé... A l'école, par exemple, les stages n'étaient pas rémunérés.* » A l'école, certes, mais aujourd'hui ? « *C'est vrai qu'aujourd'hui, c'est différent. A vingt-cinq ans, on a envie de se lancer, de s'assumer.* »

Responsable, il sait également que le fait d'être volontaire exige de lui d'être totalement disponible. « *De toute façon, je n'ai rien caché, j'ai prévenu mon recruteur que j'étais en recherche d'emploi* », précise-t-il. Et si, entre aujourd'hui et juin 1998, il trouvait un travail stable qui corresponde à ce qu'il souhaite ? « *Honnêtement, s'il s'agissait d'un CDI, je ne pourrais pas me permettre de le refuser.* »

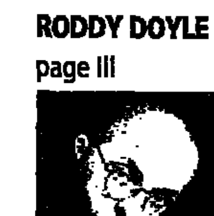
O. P.

هكذا من الاصل

succès du Mondial 98

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Fumier et Cie »
de Tom Sharpe
page II

RODDY DOYLE
page III



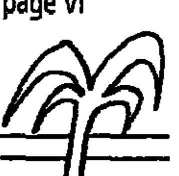
Le Monde des LIVRES

VENDREDI 7 NOVEMBRE 1997

MAURICE ROCHE
page V



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



Une femme libre

Rencontre avec Christa Wolf, dont le dernier roman joue des voix et des lumières pour révéler les crispations de la raison qui engendrent la violence



ISABELLE LEVY

Elle est belle et lumineuse. Elle est fascinante et maléfique. Elle est insouciante et sauvage, tolérante et têtue. C'est une magicienne, c'est une sorcière. Les bruits qui courent sur Médée n'en finissent pas. En un mot : elle fait peur. Mais ce qui effraie avant tout n'est pas, comme pourrait le laisser croire le détail du tableau de Delacroix qui illustre la couverture, une sauvagerie barbare, une hystérie meurtrière, mais sa façon de s'attaquer au mensonge dans une société fondée sur le secret et le crime. Médée est une femme libre ; sa seule présence fait courir le risque d'un effondrement général. Elle doit être punie de façon exemplaire. Après *Cassandre* (1), Christa Wolf recourt une nouvelle fois à l'histoire ancienne pour éclairer notre présent.

Médée est la fille du roi de Colchide. Lorsque Jason débarque dans cette cité pour récupérer la Toison d'or, Médée lui vient en aide avant de s'enfuir avec lui – moins par amour que pour échapper à un Etat qui lui devient insupportable et où son père se conduit en tyran. Elle emporte dans un sac une charge mystérieuse qu'elle utilise pour arrêter la flotte lancée à leur poursuite. Il s'agit des ossements de son frère, Absyrtos, tué de façon mystérieuse. Le mythe de la cruelle Médée est enclenché. Si elle a pu tuer son frère, elle a pu aussi tuer ses enfants. Or Christa Wolf s'inscrit en faux contre cet héritage du mythe : *« Il m'est apparu clairement, dès le début, que Médée ne pouvait avoir tué ses enfants. Au cours de mon travail, j'ai découvert qu'elle n'avait pas toujours été présentée ainsi et que dans les premières versions du mythe, elle n'était pas une infanticide. C'est une invention d'Euripide. J'étais heureuse de voir mon intention confirmée. Je n'étais pas obsédée par l'idée de transformer une figure négative en figure positive, mais je savais déjà par mes recherches pour* Cassandre *que, dans les sociétés à fortes composantes matriarcales, le champ mère/enfant est si puissant qu'il était impossible qu'une mère agisse ainsi. »* La force du sentiment, la passion de la vie, opposées à la puissance de l'idéologie et à l'abstraction de l'intellect.

Christa Wolf a longtemps travaillé sur son personnage, profitant d'un séjour en Californie, à Santa Monica (là où s'étaient justement installés la plupart des écrivains allemands en exil durant la deuxième guerre mondiale) pour faire des recherches étayant sa fiction. C'était à l'automne 1992. *« J'avais commencé avec un monologue de femme, une narration à la première personne ; j'avais aussi pensé à un narrateur extérieur, mais, dans tous les cas, à un récit linéaire. Et puis, à mon retour, m'est venue cette idée des voix. J'ai eu alors le sentiment que je tenais mon sujet. »* Médée n'est pas un roman au sens traditionnel du terme, mais une succession de monologues relatant les mêmes événements, centrés sur le même personnage, dont le comportement séduit, irrite, provoque l'admiration ou la haine. Car Médée n'est pas une figure lisse, elle a aussi ses faiblesses et ses contradictions révélées par sa position à la fracture entre deux mondes. *« Ce qui m'a fascinée, c'est la théorie du bouc émissaire. »* Christa Wolf ne cache pas qu'elle a souffert de la période de l'après-réunification, où elle a été accusée d'avoir été ce que l'on appelait une « informatrice inofficielle » de la Stasi ; il n'y eut guère que Günter Grass pour, à l'époque, prendre publiquement sa défense contre une campagne de presse orchestrée non sans mauvaise foi. *« L'aveu de notre détresse, c'est par là que nous devrions commencer »*, dit une phrase du bref texte placé en avant-propos, à quoi répond une citation de René Girard placée en exergue de l'un des chapitres : *« Les hommes veulent se convaincre que leurs maux relèvent d'un responsable unique dont il sera facile de se débarrasser. »* Et Médée est toute désignée pour jouer ce rôle. Elle est étrangère et elle est femme, devenant la source de tous les maux pour ceux qui se replient dans l'acceptation des compromis et n'osent toucher aux règles et aux tabous qui fondent moins l'intérêt général que la raison d'Etat. Si les valeurs nouvelles sont incarnées par une figure féminine, Christa Wolf se garde de présenter la femme comme l'avenir de l'homme et prend ses distances par rapport au mouvement féministe, même si elle en reconnaît l'importance dans l'évolution des mœurs. *« Les femmes ne sont pas que douceur. Mais peut-être ont-elles reçu de la nature une capacité qui les contraint à être plus près de la nature pour élever leurs enfants, c'est possible. La douceur de la femme n'est que le revers de la sauvagerie dont les hommes ont peur dans Médée. »* Et elle ajoute : *« Si Médée est plus désillusionnée et plus dure que Cassandre, c'est le reflet de mes propres expériences qui ne se dissipent pas facilement, mêlées à beaucoup de désillusions et de scepticisme. »* Les événements de 1989 ont laissé des traces dans le cœur et l'esprit de Christa Wolf. *« Après l'ouverture du mur, j'ai eu comme un sentiment prémonitoire, celui qu'il s'agissait d'une sorte de capitulation. Je ne suis pas contre la chute du Mur, pas du tout, ce qu'on m'a reproché parfois parce que nous avons cherché à sauver quelques structures, ce qui était certainement illusoire de notre part. Si le Mur est tombé, c'est la conséquence de l'histoire antérieure, cela a sa logique intérieure. »* La réunification laisse pourtant un goût amer. *« Oui, ça a fait mal. Etrangement, d'abord, la perte, l'idée d'un pays qui n'existait plus, comme la douleur d'un membre amputé. Et puis, ce qui a fait mal aussi, c'est la façon dont fut faite la réunification. Beaucoup de gens qui vivaient en RDA se sont sentis bafoués, humiliés, exclus, on ne les pas reconnus. C'est sûrement ce qui m'a fait le plus mal. »*

Pierre Deshusses

La critique allemande a voulu lire l'ouvrage comme un roman à clé. *« Ça m'a fait rire. On a prétendu voir derrière mes personnages des gens que je ne connais même pas. Il ne fait aucun doute qu'une certaine expérience de ces années est passée dans ce livre, mais pas de façon directe. Plus je me suis plongée dans cette matière, plus j'y ai travaillé, plus le thème s'est élargi aux dimensions d'un grand sujet ; pour moi, ces deux Etats, Corinthe et Colchide, sont une métaphore dans un sens très large, pas du tout, comme l'ont écrit certains, une figuration de la RDA et la RFA. »*

Qu'en est-il maintenant de la situation des écrivains dans cette Allemagne réunifiée ? *« Vu de l'étranger, on pourrait se dire que les Allemands devraient être heureux puisqu'ils sont réunis, et ils le sont pour une part ; mais le regard de l'intérieur montre, plus que l'unité, une nouvelle division en groupes d'intérêts. La littérature ne s'occupe pas encore de ce problème, c'est peut-être trop tôt. La littérature a besoin de temps. Pour l'instant, il n'y a presque pas de littérature critique en Allemagne, à l'exception de Grass, alors que pendant des dizaines d'années, même à l'Ouest, la littérature allemande fut un instrument critique de la connaissance. »* Comme les rayons obliques du couchant sur une muraille altière, le roman de Christa Wolf irradie pourtant une lumière rare qui met en évidence, davantage encore que les absurdités d'un système, les failles de nos présomptions.

---

(1) *Cassandre, les prémisses et le récit*, traduit par Alain Lance et Renate Lance-Otterbein (éditions Stock, 1994, 435 p., 70 F).

MÉDÉE. VOIX
(Medea. Stimmen)
de Christa Wolf.
Traduit de l'allemand
par Alain Lance
et Renate Lance-Otterbein,
Fayard, 254 p., 110 F.

La mâle assurance de l'ordre social

George L. Mosse analyse l'évolution de l'un des plus résistants stéréotypes de l'ère moderne : la virilité

L'IMAGE DE L'HOMME
L'invention de la virilité moderne
de George L. Mosse.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michèle Hechter,
éd. Abbeville (6, rue
Casimir-Delavigne, 75006 Paris)
215 p., 139 F.

Prédominance trop aveuglante ? La masculinité n'a guère fait l'objet d'études historiques ou anthropologiques systématiques. Comme le déplore Françoise Héritier : *« Il va tellement de soi que c'est le référent ultime qu'il est inutile d'en parler. »* (1) Ignorance ou négligence ? Hormis un livre écrit avec *H. G. Koenigsberger* sur *L'Europe au XVIe siècle* paru en 1970 (2) et désormais épuisé, aucun autre ouvrage de l'historien américain George L. Mosse n'a été publié en français. Or son dernier livre, qui nous arrive traduit avec une célérité à laquelle on n'est peu accoutumé, grâce à l'initiative d'un petit éditeur entreprenant, traite justement de la construction et de l'évolution du stéréotype masculin dans l'histoire occidentale moderne.

Mosse a été confronté à la promotion symbolique et à l'instrumentation politique de la virilité dans l'Allemagne des années 30 et, par la suite, au fil de son œuvre, il a souvent rencontré cette thématique. Né en 1918 à Berlin, dans une famille très connue d'éditeurs appartenant à la grande bourgeoisie juive, chassé par le nazisme en 1937, parti aux Etats-Unis après des études à Cambridge, il a consacré l'essentiel de sa carrière d'universitaire et de chercheur à l'histoire culturelle du nationalisme européen. Profondément marqué, comme bien d'autres intellectuels judéo-allemands devenus *américains*, par la montée du fascisme dont il a été le témoin, il n'a cessé, de livre en livre, d'en analyser les racines historiques et les mécanismes idéologiques. Dans ses diverses études sur les représentations du racisme et de l'antisémitisme, sur la symbolique politique des mouvements de masse en Allemagne, sur la figure du guerrier patriote dans la mémoire de la Grande Guerre, ou encore sur l'articulation de l'ordre nationaliste et de la normativité sexuelle (3), le stéréotype masculin réapparaît, insistant, mais en arrière-plan. Changeant de focale, Mosse met donc cette fois l'image du mâle occidental au centre de la scène sociale.

Nicole Lapierre

Au risque d'user d'un vocabulaire connoté de masculinité, on est tenté de dire que l'entreprise de cet honorable professeur émérite à l'Université du Wisconsin et à l'Université hébraïque de Jérusalem, codirecteur avec Walter Laqueur du *Journal of Contemporary History*, ne manque ni de bravoure ni de vigueur. Elle s'attaque résolument à *« l'un des symboles les plus fondamentaux et les plus durables de la vie moderne »*. Car l'idéal masculin, certes particulièrement exalté dans le nationalisme ou le fascisme, se déploie bien au-delà de ces idéologies réputées « viriles ». Il résiste aux mutations structurelles de la modernité, transcende les systèmes politiques, et on le retrouve, diversement accentué, en *« l'homme bolchévique »* comme dans les valeurs et les normes de la société bourgeoise.

C'est d'ailleurs cette dernière qui promeut le stéréotype masculin à la fin du XVIIIe siècle. Contre les modèles aristocratiques de l'honneur et des règles chevaleresques fondés sur le lignage, la bourgeoisie, dans son essor, génère alors une figure de l'homme de bien, non plus bien né mais solidement constitué, doté de vertus courage, tempérance et sens de la justice manifestes dans sa prestance. L'image a de l'importance en cette ère nouvelle qui accorde une part prépondérante au visuel.

---

(1) *Masculin/féminin. La Pensée de la différence* (Odile Jacob, 1996, p. 303).

(2) Ed. Sirey.

(3) *The Nationalization of the Masses : Political Symbolism and Mass movements in Germany, from the Napoleonic Wars through the Third Reich* (Howard Fertig, 1975). *Toward the Final Solution : a History of European Racism* (Howard Fertig, 1977). *Masses and Man : Nationalist and Fascist Perceptions of Reality* (Howard Fertig, 1980). *Nationalism and Sexuality. Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe* (Howard Fertig, 1985). *Fallen Soldiers, Shaping the Memory of the World Wars* (Oxford University Press, 1990). Ceci n'est qu'une bibliographie indicative, parmi une vingtaine de livres.

Lire la suite page VII

le feuilleton

de Pierre Lepape

Le bouffon de Margaret



Après le régime de l'apartheid, Tom Sharpe s'attaque à l'artillerie lourde à l'Angleterre de Thatcher. Mais, faute d'écriture, le romancier sombre dans la pitrerie

FUMIERS ET CIE
(*The Midden*)
de Tom Sharpe.
Traduit de l'anglais
par Christiane et David Ellis,
Belfond, 336 p., 119 F.

Le goût du combat a déserté le milieu littéraire. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les revues pour s'en convaincre. Les revues – c'est leur fonction – sont les corps d'élite et les chevau-légers des grands affrontements : esthétiques, culturels, intellectuels, sociaux. A les lire aujourd'hui, on se croirait plutôt à un déjeuner sur l'herbe. Du moins pour la plupart d'entre elles.

C'est agréable les pique-niques champêtres les beaux dimanches d'été ; cela invite à la sieste, on oublie les soucis de la semaine. L'un a retiré ses chaussures et cueille des fleurs ; un autre raconte des histoires grivoises pour faire rosir les joues des dames ; un troisième évoque, mi-nostalgique mi-goguenard, les années folles de sa jeunesse militante ; un autre encore philosophe sur tout et sur rien, caressant distraitement les idées comme on flatte l'échine d'un chien. Rien qui fâche, surtout : celui qui viendrait rompre cette aimable torpeur par une pensée coupante, un cri, une colère, une révolte, une phrase vraie, serait immédiatement incongru, trouble-fête ou fanatique.

Rien qui fâche, c'est la clé du succès, bien plus durable que le scandale. La liste des meilleures ventes en librairie en témoigne chaque semaine. Elle fait penser à une ordonnance de sédatifs rédigée par un médecin insoucieux du trou de la Sécurité sociale. Gentil Pennac, câlin Jardin, caressant Delerm. Parfois, pourtant, s'y retrouvent des livres qui ne ressemblent pas à des médicaments de confort. Mais il faut y regarder de plus près. Prenez par exemple les romans de Tom Sharpe. Ce romancier presque septuagénaire s'est taillé une réputation de fier guerrier. Il a d'ailleurs servi dans les « marines » britanniques avant de s'installer en Afrique du Sud en 1951. Il a vécu dix ans au paradis de l'apartheid avant d'en être chassé pour avoir fait représenter une pièce de théâtre où la suprématie blanche était tournée en ridicule. De retour dans sa patrie, il a écrit des romans débridés dans lesquels il passait à la moulinette du sarcasme les comportements sociaux, sexuels et intellectuels des grands Blancs et des petits blancs dans les anciennes possessions africaines de l'empire britannique. Publiées en France par de petites maisons d'édition, les traductions de ses livres, notamment la série des *Wilt*, connurent en version de poche un très grand succès (1).

Puis Sharpe s'est tu. La fin des régimes racistes en Rhodésie et en Afrique du Sud semblait avoir sonné l'heure de sa retraite. Les méchants, les affreux, les imbéciles de Johannesburg, du Cap et du Zoulouland qu'il fustigeait de son rire féroce avaient perdu la partie. On était reconnaissant à Sharpe de s'être battu pour la bonne cause avec la plus efficace des armes littéraires. Et comme notre indignation était énorme contre l'apartheid, il nous semblait juste que le rire le soit aussi : sans réserve, sans retenue, sans élégance, sans pitié. Sharpe appartenait sans doute à la grande tradition des humoristes anglais destructeurs ; mais les histoires les plus extravagantes de Wodehouse ou de Waugh font figure d'images pieuses et délicates comparées aux charges délirantes de Sharpe. Et si le rire des grands anciens a gardé une pointe de snobisme hérité de la fréquentation des *public schools*, celui de Sharpe sent plutôt la saine vulgarité des chambrées. Question d'époque et de milieu. Il aurait fallu être soi-même bien snob pour le lui reprocher. On ne chasse pas le dinosaure avec une flûte de Pan.

Margaret Thatcher a redonné à Sharpe une raison d'écrire. Avant elle, explique-t-il, l'Angleterre appartenait à de charmants imbéciles ; après elle, elle est la propriété privée de sacrées crapules. La classe dirigeante anglaise n'a pas changé dans sa composition, ou très peu. Tout juste voit-on nager aux alentours de la *gentry* et des notables des requins de la finance et de l'immobilier, de la télévision et du show-biz qui auraient été jugés hier infréquentables. Mais cette petite révolution sociale est le symptôme d'une révolution culturelle autrement importante : la conversion de l'*establishment* britannique au catéchisme thatchérien : « *Seul compte l'argent, et de préférence l'argent frais, récemment acquis par des gens qui s'en vantent et qui se fichent du reste.* »

Sur ce même thème a paru, il y a deux ans, un remarquable roman de Jonathan Coe, *Testament à l'anglaise* (2). Coe, à travers les histoires croisées des membres de l'antique famille Windshaw, peignait un extraordinaire portrait de l'Angleterre contemporaine, annonçant même avec précision, bien avant que le scandale n'éclate, l'affaire de la vache folle. « *J'eus soudain le sentiment*, écrivait le narrateur de *Testament à l'anglaise*, *que quelqu'un, quelque part, savourait une monstrueuse plaisanterie à mes dépens.* » « *Quelqu'un, quelque part* » : Coe fouillait le réel pour donner forme à ses questions et à ses angoisses sur la nature de la « révolution conservatrice ». Chez Sharpe, la réponse est donnée dès le titre : *Fumiers et Cie*, traduction fidèle du titre anglais : *The Midden*, la famille Fumier. Il ne reste plus rien à imaginer ni à comprendre. *Fumiers et Cie* est un jeu de massacre, un livre pour jouer. Un simulacre.

Fumiers et Cie offre le spectacle assez exemplaire d'un récit entièrement saturé. Le lecteur n'y a pas la moindre place et pas davantage la réalité : Sharpe s'occupe de tout. Les personnages, de bout en bout, sont ce qu'ils sont, c'est-à-dire le répertoire assez complet des turpitudes et des tares de l'humanité : imbéciles, cupides, égoïstes, alcooliques, impuissants, vaniteux, cruels, dégénérés, couards. On en oublie, et peu importe : il suffit de lancer cette escouade de flics corrompus, de hobereaux déjantés, de douairières insatisfaites et de golden boys acéphales sur les rails d'une histoire sans queue ni tête pour gagner la partie. Délivré de tout souci de vérité et de toute morale littéraire, Sharpe peut déployer en parfaite gratuité ses talents d'amuseur. Ils ne sont pas minces, car rien n'est mince chez lui.

Fumiers et Cie culmine dans une scène emblématique de la manière Sharpe : à la suite d'une torrentielle série de bévues, de malentendus, de quiproquos et de manipulations, la brigade criminelle de Twixt et Tween, appuyée par des voitures blindées et des hélicoptères donne l'assaut à une paisible maison de retraite pour anciens coloniaux gâteux. Se mêlent aussi à la bagarre, pour faire bonne mesure, de jeunes voyous de banlieue sous la conduite d'un évêque et de quelques dames patronnesses, et un congrès d'experts en déviations sexuelles. Le tout se termine par le massacre des uns et des autres et par la complète démolition du château des Midden, décrits par Sharpe sous les couleurs de l'euphorie narrative la plus extatique. C'est évidemment un morceau de bravoure et personne ne résiste à un feu d'artifice organisé avec autant d'enthousiasme que de savoir-faire. Sharpe exécute à l'arme lourde tout ce qu'il déteste, mais il a fait en sorte que les objets de sa détestation soient privés de chair et d'existence. Il massacre des fantômes, il trucide des pantins.

La colère de Tom Sharpe est pourtant sincère. Nul doute qu'il n'ait pas seulement voulu s'amuser et amuser aux dépens d'une société qu'il juge à peine moins haïssable et perverse que celle d'Afrique du Sud ; mais c'est à cela qu'il aboutit. Il sera lu avec plaisir et applaudi par ceux qu'il aimerait voir disparaître. Comme les hommes politiques adorent les marionnettes de la télévision ; parce qu'une image creuse est le meilleur des paravents : elle écarte l'image vraie. En construisant une classe dirigeante exclusivement composée de vautours minables et de démagogues obtus, Sharpe exonère les autres, le plus grand nombre.

Le bon usage du rire est affaire de littérature. Ce qui sépare Jonathan Coe de Tom Sharpe – ou Voltaire des bateleurs et des histrions –, ce n'est ni la violence ni même la vulgarité : seulement la morale du verbe, inséparable de l'esthétique ; une manière de respecter le sujet que l'on traite, les mots que l'on emploie et le lecteur à qui l'on s'adresse. *Fumiers et Cie* est une pasquinade, une pitrerie, faute d'écriture. Jamais Sharpe ne se donne la peine d'écrire ; il se contente d'avoir un style qui aplatit aussi sûrement qu'un rouleau compresseur et dont les termes dépréciatifs sont les pièces maîtresses. Ainsi parle-t-il d'un groupe d'éducateurs : « *Il émanait de toute leur personne des relents d'émotions ambiguës et des miasmes de haine contre tout ce qui était sain et normal. La cruauté et le sadisme dont ils s'étaient faits les spécialistes avaient fini par les contaminer. Culpabilisés par tous ces récits de massacres et de famines dans les pays lointains, ils cherchaient à apaiser leurs consciences minables en se consacrant à des activités minables et en accusant la société de tous les maux.* » Barthes aurait qualifié cette phrase de « poujadiste ». Plus qu'une vulgarité de la pensée, le poujadisme est une maladie de l'écriture.

(1) Les éditions du Sorbier ont publié à partir de 1982 la série des *Wilt*. Une autre maison disparue, Luneau-Ascot, a assuré la relève avec *La Grande Poursuite* (1984), *La Route sanglante du jardinier Blott* (1985), *Wilt prend son pied* (1986) et *Le Cru de la comtesse* (1987). Tous les romans de Sharpe, une dizaine, ont ensuite été repris en 10/18, à l'exception de *La Grande Poursuite* et de *La Route sanglante*, réédités par Folio. (2) Gallimard, 1995. Voir « Le Monde des Livres » du 24 novembre 1995. *Testament à l'anglaise* vient de reparaître en Folio (n° 2992, 50 F.)

version originale

Des citoyens japonais se réapproprient l'histoire

Au Japon, des mouvements associatifs tentent de mettre en lumière des héritages gommés par l'historiographie officielle.

Dans cette petite ville du nord de la préfecture de Kumamoto, partie centrale de l'île du Kyushu, une maison de style traditionnel coiffée de chaume a été restaurée par un mouvement de citoyens qui y a adjoint un petit musée : ce fut l'un des creusets d'un esprit républicain nippon qui n'a pas attendu la défaite de 1945 et les réformes imposées par l'occupant américain pour s'exprimer. Là vécurent au cours de l'ère Meiji (1868-1912) des figures hors du commun : les frères Miyazaki. A l'occasion du cent vingtième anniversaire de la mort de l'un d'entre eux, Hachiro, tué à vingt-six ans les armes à la main par les troupes du jeune Etat meijien, ce mouvement de citoyens commandite un film, dont le tournage a commencé sous la direction du cinéaste Banmei Takahashi, qui met en lumière sa contribution à l'histoire nationale.

La restauration de Meiji (1868), c'est-à-dire du pouvoir de l'empereur au nom duquel les clans réformistes renversèrent le shogunat des Tokugawa, est synonyme du basculement de l'archipel dans l'ère moderne. Mais en identifiant la restauration de Meiji au « progrès », l'historiographie officielle a tendu à rejeter indistinctement ses opposants dans la réaction. Or le régime autocratique qui se mettait en place n'était pas ce que souhaitaient des forces démocratiques autochtones encore embryonnaires qui le combattirent.

Fils d'un petit guerrier enseignant les arts martiaux, les frères Miyazaki s'initièrent aux idées venues d'Occident et chacun d'entre eux, sur un mode personnel, se battit pour les défendre. L'aîné Hachiro (né en 1861), émule de Jean-Jacques Rousseau et influencé par l'expérience de la Commune de Paris, fut l'un des premiers combattants pour les droits et les libertés. Tamizo, son cadet, prôna une réforme agraire et la distribution des terres aux paysans. Yazo, le troisième, mourut trop jeune pour avoir réalisé son ambition de faire du Japon le foyer des mouvements de libération en Asie. Une vision rien moins qu'utopique car au tournant du siècle c'est à Tokyo que les futurs révolutionnaires chinois, coréens ou indiens venaient se frotter aux idées nouvelles.

Le flambeau allait être repris par Toten, le cadet, qui dévoua sa vie à la cause de la révolution chinoise et apporta un soutien fidèle à Sun Yat-sen, père de la République de Chine en 1911. Au cours de son exil au Japon, celui-ci habita la maison des Miyazaki à Arao. « *L'Idéal est une utopie mais il faut le poursuivre sinon ce n'est qu'une rêverie* », écrit Toten dans son autobiographie *Un rêve de trente-trois ans* (1902) qui contribua à faire connaître Sun Yat-sen en Chine grâce à la traduction qui en fut faite. Une formule qui résume l'engagement des frères Miyazaki.

La « saga » de Hachiro, le combattant des libertés, est révélatrice de l'éveil de jeunes intellectuels japonais aux idées républicaines. Nourri de lectures bibliques et des idées du *Contrat social*, traduit partiellement par le penseur Chomin Nakae (1847-1901), Hachiro avait créé en 1875 une petite école non loin d'Arao où étaient dispensés les idéaux rousseauistes. Alors que leur frère aîné, Tamizo, croyait en la vertu de la parole, Hachiro et Toten étaient plus « jacobins », et le premier se rallia à la rébellion de Takamori Saigo. Après avoir été l'un des principaux artisans de la restauration de Meiji, Saigo, déçu et amer, dirigea en 1877 dans l'ancien fief de Satsuma (Kyushu) une révolte d'anciens guerriers. La guerre de Seinan, qui prit un tour de guerre civile, fit 36 000 morts. Pensant que c'était là une chance de renverser le nouveau pouvoir, Hachiro mobilisa un « corps de volontaires » *(kyodotai)* de 400 hommes composé des élèves de son école et de paysans révoltés contre les taxes et rejoignit Saigo.

La rébellion de Hachiro et des siens est une expression de l'agitation menée par la frange la plus radicale du Mouvement des libertés et des droits du peuple, apparu au début de l'ère Meiji, qui demandait la représentation populaire et la liberté d'expression. « *Jusqu'à présent, la guerre de Seinan a été traitée comme une révolte réactionnaire contre le régime de Meiji. En réalité, c'était aussi une poussée autochtone d'esprit républicain* », estime Kimio Uemura, l'un des rares historiens à avoir étudié cette dimension de l'événement. Quelques années plus tard, le soulèvement de Chichibu (dans la région de Tokyo), tentative avortée de révolution prolétarienne d'origine paysanne, fut la plus violente résistance populaire au régime de Meiji.

Ces flambées d'esprit « jacobin » furent longtemps négligées par l'historiographie officielle. « *Même aujourd'hui, il est difficile d'identifier les partisans de Hachiro car les familles cachaient que leurs ancêtres participèrent à ce mouvement tant était fort l'opprobre pesant sur le soulèvement de Saigo* », rappelle Shoichi Terada, un ancien instituteur qui, de cimetières en mairies, a arpenté la région de la guerre de Seinan pour dresser une liste des membres du « corps des volontaires ».

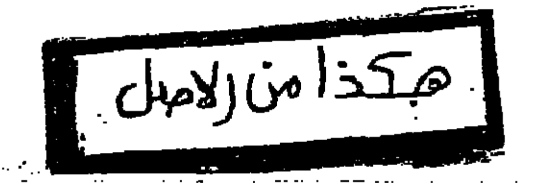
La « saga » de Hachiro est plus qu'un épisode d'une histoire régionale : c'est une pièce à verser au grand débat de l'histoire moderne du Japon qui divise les marxistes depuis les années 20 : la restauration de Meiji fut-elle ou non une « révolution bourgeoise » ? Une question qui pesa dans la stratégie du Parti communiste : ayant opté pour la thèse de la « révolution incomplète », celui-ci prôna une révolution en deux étapes (bourgeoise puis socialiste). « *Il y avait une part d'ingénuité chez Hachiro, mais, si ses forces avaient gagné, Meiji eût été une révolution authentique* », écrit le romancier Ryotaro Shiba (1923-1996), apprécié du grand public pour les réflexions sur le passé innervant ses romans historiques, et qui en consacra un à la guerre de Seinan.

La volonté de réappropriation de leur histoire par les habitants d'Arao est révélatrice d'un réveil de la conscience citoyenne. « *Il faut déverrouiller le dogme national* », commente Hitoshi Yonegawa, qui anime le mouvement à la mémoire de Hachiro. Des initiatives analogues de mise en lumière d'événements interprétés en fonction de la vision historique officielle se manifestent aussi en Corée du Sud (à propos de l'insurrection de mars 1948 dans l'île de Cheju qui fit de 30 000 à 40 000 morts, victimes des partisans communistes et de la milice du dictateur Sygman Rhee) et à Taïwan (massacre de la population autochtone par les forces de Tchang Kaï-chek en février 1947). Autant de tentatives de soustraire un destin national aux « raisons » et aux refoulements de l'histoire des Etats qui, même si elles n'échappent pas toujours à la mystique révolutionnaire, ont le mérite d'inciter à reformuler les problèmes.

Philippe Pons

Initiatives privées

Le combat d'historiens tels que Saburo Ienaga, auquel la Cour suprême vient de donner partiellement raison dans sa dénonciation de la censure des manuels scolaires (*Le Monde* daté 31 août-1er septembre), est révélateur du fossé qui sépare encore la recherche académique de la version officielle, « politique », de l'histoire du Japon. Mais il n'y a pas que des épisodes dramatiques de la guerre (massacre de Nankin, expérimentation sur des cobayes humains par l'« Unité 731 » ou « femmes du réconfort » contraintes à se prostituer pour l'armée impériale) qu'élude l'historiographie officielle. C'est le cas aussi des premières expressions autochtones d'un esprit démocratique. Çà et là se sont fait jour des mouvements associatifs qui cherchent à mettre en lumière des héritages gommés par l'orthodoxie étatique.



Roddy Doyle, dans les maux d'une femme battue

Abordée dans « Paddy Clarke Ha Ha Ha », roman couronné par le Booker Prize en 1993, la violence conjugale est au cœur de ce récit où les mots cognent comme les coups, les doutes et les douleurs. Terriblement juste

LA FEMME QUI SE COGNAIT DANS LES PORTES
(The Woman Who Walked Into Doors)
de Roddy Doyle.
Traduit de l'anglais (Irlande) par Isabelle D.-Philippe,
éd. Robert Laffont, « Pavillons », 276 p., 129 F.

Roddy Doyle représente si bien la littérature irlandaise actuelle que son nom est mis à toutes les sauces et que l'on relève dans la presse britannique ou sur des couvertures de livre des phrases comme *« C'est du Roddy Doyle »*, *« Roddy Doyle n'a qu'à bien se tenir... »*, chaque fois qu'on lui trouve un imitateur, voire un successeur. Ce qu'il accepte avec un superbe sourire d'homme tranquille. Après la « Trilogie de Barrytown » (1), c'est *Paddy Clarke Ha Ha Ha* (2) qui a fait de lui un auteur à succès : l'histoire d'un petit garçon de dix ans qui vit lui aussi à Barrytown, dans la banlieue de Dublin, et qui raconte à la première personne les angoisses et les plaisirs des jours qui passent, à la fin des années 60 : la vapeur des jours de lessive, les petits pois du dimanche et les crèmes glacées, les bagarres et les bêtises avec ses copains, la peur de mourir sans s'être confessé et sans sa maman au paradis, l'infirmière de l'école qui soulève les zizis avec des bâtons d'esquimau, le petit frère qu'on martyrise dès qu'on en a l'occasion...



JILLIAN EDELSTEIN/NETWORK

Et puis, paf, papa frappe maman en pleine figure, et tout craque. Un copain se noie. Un hamster meurt. La vie continue. Et Paddy se rend compte que la vie de ses parents est devenue une seule et même énorme dispute dont il est l'arbitre involontaire, innocent et impuissant. *Paddy Clarke Ha Ha Ha* a obtenu le Booker Prize en 1993. Les ventes ont été exceptionnelles, ce qui a permis à Roddy Doyle d'abandonner son travail d'enseignant. *La Femme qui se cognait dans les portes* est donc le premier roman auquel il a pu se consacrer à plein temps, et il est persuadé qu'il n'aurait pas pu l'écrire – deux années pour rédiger, les deux suivantes pour en peaufiner l'architecture – s'il avait dû, comme auparavant, aller travailler, penser à autre chose et ne s'y remettre que le soir, au retour. Car se mettre dans la peau d'un petit garçon *« obligé de se mettre sur la pointe des pieds pour ouvrir la porte du réfrigérateur »*, passe encore, mais parler à la place d'une femme, pour une femme, une femme battue qui plus est, avait plus d'exigences, et il aurait eu peur de perdre son personnage s'il avait été obligé de l'abandonner et d'y revenir. Il *avait déjà beaucoup pensé à ce* thème de la violence conjugale – que l'on entrevoit dans *Paddy Clarke* –, mais il a entrepris beaucoup de recherches, en prenant le temps de réfléchir au fur et à mesure à ce qu'il venait de lire, se sentant chaque fois plus démuni et plus désolé pour son personnage. Mais pour rester romancier, pour ne pas *« tomber dans le document »*, il n'a parlé avec des femmes battues qu'après leur avoir donné à lire le livre terminé, *« un jury de dix femmes, mais pas en colère, enthousiastes »*. Avec raison.

Voilà un livre qui cogne dur et dru. Et terriblement juste. Les coups tombent au bon moment et là où il faut pour faire mal. Avec le langage tout simple de son héroïne, Paula Spencer, qui a épousé un jour, toute jeune, le plus gentil et le plus beau des voyous de son quartier. Mais on devine dès les premières pages que l'histoire d'amour n'a pu que mal finir. Un *guard*, un policier, est venu sonner à la porte, cette porte qu'elle a toujours peur d'ouvrir par crainte des mauvaises nouvelles : *« C'est sa figure qui m'a prévenue avant que je sois prête à l'entendre ; ce n'était pas la routine. Il était effrayé et il avait quelque chose à m'annoncer. Je plaignais ce pauvre garçon, chargé de faire le sale boulot. Les autres jean-foutre étaient restés dans la voiture, trop feignants et trop malins pour faire le sale boulot eux-mêmes. Je lui ai proposé d'entrer prendre une tasse de thé. Il s'est assis dans la cuisine sans même enlever sa casquette. Il m'a raconté tout sa famille. »* Charlo, son mari, est mort. Abattu par la police lors d'un hold-up stupide. Alors, les chapitres vont s'enchaîner en désordre apparent : sous le choc, Paula se souvient, et des éclairs de mémoire viennent ponctuer sa narration, images fortes d'un premier bal, image floue d'une chute, images claires de souvenirs d'enfance, d'adolescence, images brouillées des médecins qui ne voient aux services d'urgence qu'une jeune femme alcoolique, victime de plaies et bosses à répétitions : *« Vous avez bu, Mrs Spencer ? »* ; elle espère pourtant qu'il y en aura un, un jour, un médecin ou une infirmière, qui lui posera des questions, qui ne croira pas qu'elle s'est cognée dans une porte, qu'elle est tombée dans l'escalier – *« Questionnez-moi, questionnez-moi, questionnez-moi »* –, mais tout ce qu'ils disent, gentiment, c'est : *« Encore des mésaventures ? »* Elle a un si gentil mari, il la soutient, il vient avec elle jusqu'à l'hôpital, tout le monde compatit, et dès qu'il sourit elle est folle de joie. Et la litanie reprend, de plus en plus insoutenable.

« Nez cassé. Dents déchaussées. Côtes fêlées. Fracture du doigt. Yeux au beurre noir. Je ne sais plus combien ; une fois, j'en ai eu deux en même temps, l'un qui s'estompait, l'autre tout frais. Epaules, coudes, genoux, poignets. Points de suture dans la bouche. Points au menton. Un tympan crevé. Brûlures de cigarettes sur les bras et sur les jambes. Il m'a bourrée de coups de poing, de coups de pied, il m'a bousculée, brûlée. Il m'a donné des coups de boule. Il me maintenait immobile pour me donner ses coups de boule : je n'arrivais pas à y croire. » Et elle s'accuse, elle aurait dû lui faire son thé, son dîner, elle n'aurait pas dû le provoquer, c'est de sa faute, elle se sent coupable, tout le temps. Lui nie quand il la ramasse, étonné et attentif, bouleversé et inquiet : *« Ce n'est pas moi. »* Il l'aime et il la bat, elle aime et elle encaisse. *« Pendant dix-sept-ans. Il m'a battue, cognée, violée. Dix-sept ans. Il m'a balancée dans le jardin. Il m'a balancée du grenier. Poings, bottes, genoux, tête. Couteau à pain, casserole, balais. »*

Paula raconte, raconte, raconte, elle se souvient de son adolescence : *« C'était bien de s'asseoir sur le mur ou de s'y appuyer pendant la journée, mais pas quand il commençait à faire sombre. Ce n'était pas convenable. Etre perchée sur un mur dans le noir vous donnait mauvaise réputation. »* Elle se souvient de sa lune de miel, *« merveilleuse du début à la fin »*, elle se souvient de ses béguins, de ses fadaises, de ses parents, mais elle sait qu'il faut qu'elle arrive à différencier le passé du présent : *« Mon passé était mon passé. Je pouvais refaire ma vie. Je pouvais me faire confiance. Les choses qui me revenaient étaient vraies. Mon père avait été un homme gentil. Charlo avait été un mari aimant. J'avais été une jolie femme. Ça n'avait pas toujours été comme ça. »* Elle essaie de se contrôler pour ne pas boire, boire le moins possible, ne plus boire. Elle fait des ménages pour gagner sa vie, ses sœurs vont l'aider, l'aider à voir clair, à revivre, mais sa force, ce sont les enfants ; elle a tellement souffert de les regarder *« aller nulle part avec* [elle], *la chose la plus cruelle de toutes »*. *« Aucun espoir à leur transmettre. Ils l'ont vu me jeter à travers la cuisine, ils l'ont vu me mettre un couteau sur la gorge. Leur père, mon mari »* quand ils criaient : *« Touche pas à ma maman ! »*. C'est en eux qu'elle va puiser l'énergie et le courage qui lui redonneront sa dignité.

Martine Silber

(1) 10/18 « Le Monde des poches » du 3 octobre.
(2) Robert Laffont.

De chair et de sang

YOUNG ADAM
(Young Adam)
d'Alexander Trocchi.
Traduit de l'anglais (Ecosse) par Serge Quadruppani,
éd. Métailié, 166 p., 95 F.

Joe a tué une femme, la jeune Cathie, qu'il avait draguée sur une plage où elle bronzait en *bikini*. *C'est en tout* cas ce dont il s'accuse, en une confession troublante où le crime reste flou. Marinier sur une péniche, il repêche quelque temps plus tard le cadavre d'une inconnue, dans le canal entre Glasgow et Edimbourg. Ce jour-là, il séduit Ella, l'épouse de son patron, une vieille brute, impuissant et ivrogne. Joe navigue de femme en femme, mû par des impulsions physiques, et oscille de cynisme en culpabilité. Un innocent est accusé à sa place : il hante le procès. Noyé dans une sensualité sauvage, la promiscuité des adultères sordides, la crudité des étreintes dans les champs, la liberté des pulsions animales, le roman d'Alexander Trocchi dérive de l'érotisme surréaliste (Ophélie à la pâle beauté flottant comme *« un gros champignon »*) à l'introspection noire.

Mi-Simenon pour l'atmosphère de grisaille, les odeurs d'aisselles moites, de pipe et d'œufs au bacon frit, mi-Hitchcock pour le parfum criminel qui accompagne tout acte sexuel, Trocchi apparaît aussi comme une sorte de Julien Green des brumes et des pubs. Léviathan au rire de hyène, son héros est poussé à posséder des corps tièdes. Il lui faut *« toucher »* pour éviter de se sentir hors du monde, pour combattre ce à quoi l'invitent son œil et les miroirs : vivre dans l'abstraction. Il y a sans doute beaucoup à découvrir encore chez cet auteur écossais ayant fréquenté Beckett et Genet avant de flirter avec la *beat generation*, et de mourir, recherché par la police, d'une overdose en 1984.

J.-L. D.

l i v r a i s o n s

● ***SEULE LA LIE DE CES CAVES***, *de Patrick Mosconi*
François Montcorbier, cinquante ans, journaliste qui *« ne sait plus faire semblant »*. Virginie, stagiaire rencontrée lors d'un cours où il est *« invité à parler de sa gloire passée »*. Ils sont agressés par des jeunes au regard triste. Délesté de son argent, Montcorbier s'éloigne avec Virginie, aperçoit une femme couchée sur des cartons. Elle deviendra son obsession, sa quête. Roman qui prend *parfois le ton d'un reportage qui ne va pas sans poésie, il est* peu de texte comme celui de Patrick Mosconi pour traduire les Misérables de notre temps. Sans floritures ni recherche d'un vocabulaire qui sonnerait faux de se vouloir vrai, son style concis donne à ses personnages et à leur opposition – antagonisme plus inévitable que voulu – une présence à laquelle on n'échappe pas aussi facilement qu'au moment où l'on croise ces regards sur nos trottoirs. *C'est là une belle réussite, d'écriture et de témoignage* (*Le* Temps qu'il fait, 95 p., 78 F). **P. R. L.**

● **LE BÂTON DE VIEILLESSE**, d'Isabelle Rahavi
En choisissant de s'appeler Victor-Emmanuel de Pierreval, Victor Gravier, venu de pas grand-chose, réalisait son désir de devenir un capitaine d'industrie. A quatre-vingt-six ans, toujours jeune dans sa tête, il vit entouré de deux femmes, Alizé, sa neuvième *épouse* – à vingt-six ans, *elle ne manque pas de cruauté* –, *et une* infirmière qui lui marque quelque tendresse. Arrive dans ce trio un jeune journaliste. L'interview pour laquelle il est venu prend bientôt forme de confession. Il saura tout du vieil homme dont il gagnera l'affection avant d'épouser Alizé. C'est à une comédie grinçante, entre Anouilh et Chabrol, qu'Isabelle Rahavi nous invite. Elle sait entretenir une atmosphère où tendresse et férocité alternent en révélant, avec ce premier roman, un beau talent pour ce qui est de peindre des caractères typés sans caricature (Le Cherche Midi, 192 p., 96 F). **P. R. L.**

● **ZENZELA**, d'Azouz Begag
Comment définir la *« zenzela » ?* Tremblement de terre, secousse, ricanement sombre des forces telluriques ? « Zenzela, *en arabe, c'est l'ogresse sismique,* répond Azouz Begag. *Elle emporte tout sur son passage, les maisons, les humains et leurs rêves d'exilés.* » Pour son sixième roman, l'auteur du *Gone du Chaâba* et de *Quand on est mort, c'est pour toute la vie*, brode habilement ce joli motif littéraire sur un tissu qui lui est familier, l'univers des *« zimmigris »*. De Lyon à Sétif, du Nord « nanti » au Sud *« crevant déjà de tant de calamités »*, la Zenzela fonctionne comme une allégorie très drôle des périls réels ou fantasmés qui nous minent. Avec, en prime, l'humour sensible d'Azouz Begag (Seuil, 144 p., 89 F. Signalons également la parution d'un récit, *Dis Oualla !*, Fayard, coll. « Libres », 144 p., 39 F). **Fl. N.**

● **NOTRE-DAME DES OMBRES**, de François Thibaux
Des fuyards pourchassés, des hurlements de peur et de supplication : *« Epargnez les enfants et les femmes ! »* Ces cris que Jérôme Puysséguier entend lui viennent de très loin dans le temps, point dans l'espace. Ils ont retenti dans la montagne Noire, à l'époque des dragonades, conséquence criminelle de la révocation de l'édit de Nantes, mais ils se mêlent à d'autres clameurs de détresse, plus proches, parce que la milice de Vichy répète l'histoire qui passe, s'en va et revient. François Thibaux fait revivre un peuple dont un mot résume l'esprit, résistance. Il n'est pas un de ses personnages qui ne soit marqué, dans sa chair ou dans sa mémoire, de coups de sabre ou du coup de grâce donné aux fusillés. Pour autant, rien de larmoyant dans ce récit. Certes, les survivants *« macèrent »* dans leurs souvenirs, mais il y a toujours la vie, l'amour, le passage des saisons, leurs parfums. Et, au total, un roman qui vit et vibre. (Le Cherche Midi, 192 p., 89F). **P. R. L.**

Appel de Massa

A l'invitation de la Société des Gens de Lettres et de la Maison des écrivains, des écrivains – philosophes, historiens, juristes, poètes, romanciers, français et étrangers – se sont réunis à l'Hôtel de Massa les 23, 24 et 25 octobre 1997, afin de réfléchir à la réalité et à l'avenir du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Pour la première fois depuis des décennies, des auteurs eux-mêmes ont analysé, à la lumière de l'histoire et de la philosophie, les menaces qui pèsent désormais sur l'idée même du droit d'auteur, et les adaptations nécessaires du corpus juridique aux nouveaux modes de diffusion de l'écrit.

L'immatérialité du texte ; l'évolution de la notion d'« originalité » ; le développement d'une société de « l'écho », les règles de la concurrence imposées par le marché ; la tension entre le temps d'exposition de l'œuvre et sa protection ; le possible caractère « collectif » de la création : autant de nouvelles donnes qui tendent à évacuer l'auteur de la place centrale qu'il occupait dans l'édifice législatif de la propriété intellectuelle.

A l'issue des travaux, les participants proposent ce texte à la signature de leurs consœurs et confrères :

« Conscients que le droit d'auteur remplit une fonction sociale et joue un rôle économique indispensables, nous affirmons qu'il doit conserver aux créateurs la reconnaissance et la juste rémunération de leur œuvre et, par là, leur permettre de subsister et de continuer à créer.

« Nous réjouissant par ailleurs de constater que les nouvelles techniques permettent une diffusion accrue du savoir et de la création, et un accès aux œuvres plus libre et plus généralisé, nous ne souhaitons pas que la protection de l'auteur s'appuie sur des techniques purement défensives, limitant la marge de manœuvre des utilisateurs potentiels.

« Pris dans ces contradictions, dont nous estimons qu'elles peuvent être fertiles, nous nous déclarons prêts à envisager un processus d'évolution du droit – à la seule condition que les auteurs y soient associés afin de garantir et leurs intérêts, et leur idéal.

« En conséquence :

1. Nous exigeons, au niveau national, qu'aucune instance gouvernementale ne prenne des décisions sans avoir au préalable consulté la communauté des auteurs. Il n'est pas tolérable, par ailleurs, que des parlementaires avancent, comme ils l'ont fait à plusieurs occasions en 1997, des projets de loi qui, faute d'une instruction suffisante des dossiers, aillent à l'encontre non seulement des intérêts d'une catégorie des citoyens qu'ils représentent, mais aussi de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dont ils sont censés être les garants.

2. Nous exigeons que, au sein de l'Union européenne, les problèmes concernant le droit d'auteur soient discutés à la Direction générale de la Commission européenne (DG XV), qui a pour mission de s'occuper spécifiquement des biens culturels, et non dans une direction traitant globalement de toute la Société de l'information.

3. Dans la liste des organismes mondiaux qui se penchent sur la propriété intellectuelle, nous ne reconnaissons une compétence suffisante, aujourd'hui, qu'à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et à l'UNESCO – et non à des organismes dans lesquels les facteurs économiques sont prépondérants.

4. Nous appelons tous les auteurs vivant dans des Etats de droit à se mobiliser sur les questions qui les concernent directement, à tenir des réunions semblables à la nôtre, et à faire circuler les résultats de leurs travaux. »

Homero ARIDJIS, *président du Pen club international* - **Roger CHARTIER** - **Paule CONSTANT** - **François COUPRY**, *président de la Société des Gens de Lettres* - **Michel DEGUY**, *président de la Maison des écrivains* - **Jacques DERRIDA** - **Louis GAUTHIER**, *président de l'Union des Ecrivaines et Ecrivains Québécois* - **Gert HEIDENREICH** - **René MAJOR** - **Pierre PACHET** - **Michaël PALMER** - **Philippe SOLLERS** - **Vassilis VASSILIKOS** - **Jean-Claude ZYLBERSTEIN.**

La Société des Gens de Lettres se propose pour assurer la coordination de tous ces actes.

Envoyez vos signatures au Président de la SGDL, 38 rue du faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris.
Télécopie : 01 53 10 12 12. Mél : dir.sgdlf@hol.fr

هكذا من الأصل

romans policiers

par Michel Abescat

Jamaïca Connection

YARDIE
de Victor Headley.
Traduit de l'anglais par Marc Hobab,
éd. de L'Olivier, coll. « Soul fiction », 235 p., 95 F.

Yardie. Deux syllabes qui claquent, glissent, s'échappent. Et intriguent. A l'instar de ceux qu'elles désignent. Ces gangsters d'origine jamaïquaine devenus maîtres du marché de la cocaïne en Grande-Bretagne. Yardie. Tout l'intérêt du roman de Victor Headley, le premier d'une trilogie, se situe d'abord là. Dans ce regard de l'intérieur, documenté, sans concession sur une communauté, une culture, une organisation mafieuse largement ignorées jusqu'ici. Mais le livre frappe également par sa vitalité. Celle du récit. De l'écriture. Des personnages. Rien de funèbre ni de lugubre dans ce constat pourtant d'une rare violence. Pas même d'accent véritablement tragique dans cette chronique froide d'une société brûlante de force et de vie. Est-ce une des raisons de l'extraordinaire succès de ce livre d'abord publié à compte d'auteur et diffusé dans les restaurants, les boîtes de nuit et les salons de coiffure des quartiers blacks de Londres ?

Yardie raconte l'histoire de D., un petit malfrat élevé dans les rues de West Kingston, devenu en quelques mois un caïd du trafic de cocaïne londonien. Arrivé dans la capitale britannique comme simple convoyeur d'un gang jamaïquain, les Spicers, il réussit à détourner une partie de la dope et à monter, avec l'aide d'un associé, son propre réseau de distribution et de production de crack...

Musicien, scénariste et romancier, installé à Brixton, le quartier de Londres où vit la communauté jamaïquaine, Victor Headley raconte avec distance et précision l'organisation paramilitaire mise en place par son héros, la lutte implacable entre gangs concurrents. Mais aussi leur vie quotidienne, leurs valeurs, leurs amours. Les soirées dans les boîtes clandestines et les concours de sound systems... Il ne faudrait pas alors imaginer une quelconque apologie de la pègre. Son regard, au contraire, n'est jamais complaisant. Headley insiste simplement sur la réalité de ce qu'il décrit. La violence de plus en plus grande de certains quartiers où la police elle-même n'ose plus pénétrer, par exemple. *« La forte proportion de jeunes Jamaïquains débarqués depuis peu dans la région avait durement touché les dealers locaux... Les nouveaux n'obéissaient pas aux mêmes règles que leurs homologues anglais. Ils étaient absolument impitoyables, ne respectaient pas les hiérarchies établies... Ils avaient faim et ils voulaient de l'argent. Beaucoup et tout de suite. »* Le livre se conclut ainsi très logiquement sur une interrogation largement plus vaste, formulée à sa manière par un des rares personnages exerçant une activité légale : *« Ouais, la drogue ! Mais écoute, quand tu grandis à la Jamaïque, pauvre, sans éducation, la drogue c'est le seul truc qui te tire de la merde. Ou bien tu saisis ta chance ou bien tu restes et tu souffres. »*

● **NOCES DE FEU**, de Ruth Rendell

Il y a de l'araignée chez Ruth Rendell. Cette manière patiente, imperceptible et redoutable de tisser ses intrigues. Cette façon de piéger le lecteur dans des fils si ténus. *Noces de feu*, à cet égard, est un modèle du genre. L'art du récit porté à son point le plus subtil. Par quel miracle en effet se laisse-t-on ensorceler par cette histoire de rien ? Ces bribes de mémoire fragile et surannée ? Dans une maison de retraite perdue dans la campagne anglaise, où ses jours bientôt vont s'achever, Stella se confie à Jenny, une jeune garde-malade avec laquelle elle a su nouer des liens mystérieux. Toutes deux mal mariées, les deux femmes se sont révélées dans une grande passion amoureuse et clandestine. Que s'est-il passé, il y a si longtemps, entre Stella, Alan, son amant, et Gilda, la femme de celui-ci, vedette vite oubliée du cinéma d'avant-guerre ? On pressent un drame. Mais lequel ? Pourquoi Stella craint-elle à ce point la voiture et le feu ? Jenny, peu à peu, revit l'histoire de Stella. Implacable architecte d'un envoûtant jeu de miroirs, Rendell tisse sa toile. De plus en plus serrée. De plus en plus tendue. Le moindre détail prend alors un poids infini. *« Il y a quelque chose de sinistre dans un village de l'est de l'Angleterre, un dimanche après-midi d'hiver »*. Jusqu'à devenir vision du monde. Etouffante. A l'instar du couple avec *« ses deux prisonniers et ses deux gardiens »*. Ou de la famille. *« Vous ne devez pas perdre de vue que c'est dans la famille que commencent la plupart des ennuis dans ce monde. »* Fidèle à ses obsessions, Rendell montre une nouvelle fois comment les êtres apparemment les plus ordinaires peuvent basculer dans le crime le plus abominable. Toutes les bribes d'histoires lentement révélées finissent alors par prendre la dimension d'un destin. Et les personnages au départ si ténus, une place inoubliable dans la mémoire du lecteur (traduit de l'anglais par Pierre Guglielmina, Calmann-Lévy, 345 p., 130 F).

● **LE MEURTRE DE LA FALAISE**, d'Elizabeth George

Est-ce l'absence de l'un de ses personnages favoris, le très chic inspecteur Linley, comte d'Asherton, parti en voyage de noces, qui donne à ce neuvième roman d'Elizabeth George cette âpreté de ton, cet empressement du regard, inusités jusqu'à présent ? Sous couvert d'intrigue à l'anglaise, avec cadavre au premier chapitre et ambiance cosy mystery, l'auteur de *Mal d'enfant* et de *Cérémonies barbares* s'emploie certes, depuis ses débuts, la plume aiguë et vitriolée, à gratter méthodiquement les plaies d'une société britannique en mutation. Mais il y a dans *Le Meurtre de la falaise* une sorte de radicalisation du propos. Une volonté clairement affichée de mettre au premier plan certains problèmes sociaux jusqu'alors traités en toile de fond. En l'occurrence ceux de l'immigration et de la montée du racisme. Et de les prendre à bras le corps, à la manière du sergent Barbara Havers, son héroïne pour une fois seule en piste, l'antithétique partenaire de Linley, aussi *working class* et *raging bull* qu'il peut être *old spice* et *cup of tea*. Le résultat est un gros livre, touffu et foisonnant, soigneusement documenté et parfaitement maîtrisé. A travers une multitude de personnages et d'intrigues, Elizabeth George pointe la situation explosive d'une petite cité balnéaire de la côte est de l'Angleterre confrontée à l'intégration d'une importante communauté d'origine pakistanaise. Dissèque impitoyablement les contradictions des uns et des autres. Et réussit à renouveler l'exploration de ses thèmes de prédilection : les rapports entre mère et fille, la désagrégation du couple et de la famille traditionnelle... Qu'on ne s'y méprenne pas toutefois. *Le Meurtre de la falaise* reste avant tout une formidable machine romanesque, distillant avec un savoir-faire irréprochable révélations et rebondissements. Tout commence d'ailleurs dans la meilleure tradition criminelle par une macabre découverte. Dans la lumière pâle du petit matin et le décor sinistre d'un blockhaus rescapé de la dernière guerre, celle du cadavre d'un jeune homme dont les mouettes ont tout juste commencé à faire leur festin... (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Philippe Loubat-Delranc. Presses de la Cité, 541 p., 130 F).

● **DASHIELL HAMMETT**, de Natalie Beunat

A l'instar des précédents volumes de la collection « Références » des éditions Encrage, consacrés respectivement à Gaston Leroux et à Jules Verne, le petit livre de Natalie Beunat sur Dashiell Hammett est une remarquable introduction à l'univers du « père » du roman noir américain. Et pas seulement axée, comme c'est souvent le cas, sur la biographie de l'auteur de *La Moisson rouge*. Analyse de l'œuvre et de sa thématique, bibliographie, filmographie, cet ouvrage dense et stimulant devrait intéresser aussi bien les spécialistes que les amateurs. A noter que l'éditeur publie en parallèle un intéressant volume de la même collection, signé Jean-Paul Sweighaeuser et consacré à Raymond Chandler, « l'autre » fondateur du roman noir américain (éditions Encrage, coll. « Références », 127 p., 55 F).

Variations irlandaises en noir

Un florilège inégal de nouvelles policières en provenance de la Verte Erin avec entre autres un texte méconnu d'Elisabeth Bowen et un petit chef-d'œuvre de Sean O'Faolain

PETITS ROMANS NOIRS IRLANDAIS
(Great Irish Detective Stories)
sélectionnés par Peter Haining.
Traduits de l'anglais (Irlande)
par Bernard Hoepffner
avec la collaboration
de Catherine Goffaux,
éd. Joëlle Losfeld,
288 p., 139 F.

Hector Bianciotti

Autant le dire tout de suite : conforme à la nature de toute anthologie, ce florilège de nouvelles policières irlandaises procure d'agréables surprises et de vrais plaisirs, mais non sans susciter des regrets. Et ils sont dus, moins à l'absence de tel ou tel écrivain, qu'au fait d'y voir inclus certains dans l'évident dessein d'attirer le chaland : Joyce, en premier lieu, avec une soixantaine de lignes sur un obscur fait divers, publiées en 1907 dans les colonnes du *Piccolo della Sera*, tout juste une ébauche, un synopsis ; Flann O'Brien, dont l'éventuel lecteur de ses romans métaphysiques et désopilants pourrait ne plus vouloir s'y risquer après avoir lu sa contribution involontaire à cet ouvrage ; Brendan Behan et son court, mais néanmoins illisible, récit dialogué ; et Peter Cheyney, si efficace d'habitude et ici mielleux à faire honte à ses admirateurs les plus coriaces.


IN « L'IRLANDE DU PÈRE BROWNE », ANATOLIA

Cela dit, ce volume recèle un chef-d'œuvre : *Meurtre à Cobber's Hulk*, de Sean O'Faolain ; une nouvelle délicieuse de Lord Dunsany, aujourd'hui plus méprisé que connu ; une curiosité au style tremblé, d'Elizabeth Bowen ; et des pièces plus « orthodoxes » de William Trevor, de Frank O'Connor, de Liam O'Flaherty... Au total, dix-huit nouvelles réunies sous le titre de *Petits Romans noirs*, mais baptisés *Nouvelles Policières* par la quatrième de couverture – hésitation qui rappelle et les origines et les métamorphoses du genre.

Mais, oui ou non, les genres littéraires existent-ils ? Selon le grave, le très sérieux Benedetto Croce, *« affirmer qu'un livre est un roman, une allégorie ou un traité d'esthétique revient, plus ou moins, à dire que sa couverture est jaune et qu'on le trouvera sur le troisième rayon à gauche »*. A cette assertion amusée et, au fond, très juste, on doit opposer un fait indéniable depuis plus d'un siècle : il existe un grand nombre de lecteurs de policiers dans tous les pays du monde ; or un grand nombre de lecteurs finit toujours par fixer les lois d'un genre, obligeant l'écrivain à les respecter, bon gré mal gré.

On a cru trouver les origines du roman policier dans *Zadig* de Voltaire ; dans *Les Aventures de Cadeb Williams*, de William Godwin ; on est même remonté à la *Bible*... En vérité, son indiscutable créateur est Edgar Poe, lequel, déjà, considérait la poésie comme une opération de la pensée et non de l'esprit ; Poe, qui ébauche le schéma de ce genre de fiction, introduisant le personnage du détective dans la littérature : Charles-Auguste Dupin, le Français *sédentaire qui, sans quitter son appartement* de Saint-Germain-des-Prés, élucide le crime ou le vol, au moyen d'une démarche strictement intellectuelle. Il s'appellera plus tard Sherlock Holmes, Père Brown, Hercule Poirot, Miss Jane Marple, Philo Vance, Marlowe, Ripley...

Dès lors, selon Roger Caillois, ce n'est plus par plaisir d'écouter une histoire qu'on se prend à lire un roman policier mais par celui d'assister à un tour de prestidigitation dont l'illusionniste dévoile aussitôt le secret : *« Le roman et le roman policier divergent totalement : l'un s'attache à la nature de l'homme, l'autre en est gêné et ne la supporte qu'à contrecœur. »*

Borges, qui a tâté du genre et n'aime guère les procédés d'investigation minutieuse de certains détectives – *« déchiffreurs de cendres et examinateurs d'empreintes »* –, observe que tout roman policier comporte un problème très simple qu'il est possible d'exposer oralement en cinq minutes et que l'auteur, de façon perverse, fait durer trois cents pages pour des raisons d'ordre commercial : le devoir de remplir un volume. De cette conception du roman policier comme un théorème à résoudre, il n'allait rester qu'une exigence d'efficacité, afin que la lecture soit, comme le voulait Stevenson, *« absorbante et voluptueuse »*.

On est revenu, notamment avec Dashiel Hammett et ensuite avec son seul continuateur, Raymond Chandler au roman pur et simple, dépourvu de construction logique. Et il arrive que l'enquêteur – le Maigret de Simenon, par exemple –, éprouve de la sympathie pour le coupable et que la pitié empiète sur le devoir. Ou que la grande et perfide Patricia Highsmith glisse, dans la description d'un assassinat particulièrement horrible, cette laconique réflexion : *« C'est du Dostoïevski »*.

Dans la *Forêt de variantes multiples* qu'est ce recueil pointe par moments la nostalgie des règles, que Poe, sans les codifier expressément, édicta jadis. De nos jours, on visite avec plaisir les ruines.

Homicide involontaire

Au fond d'une province torturée par le chômage, Raul G. Garrido se penche sur un meurtre fortuit

TANT D'INNOCENTS
(Tantos inocentes)
de Raul Guerra Garrido.
Traduit de l'espagnol par
Dominique Lepreux,
éd. Liana Lévi, 269 p., 120 F.

Il pleut toujours sur Eibain, *« mais ce n'est plus pareil et tout est abîmé »*. La bourgade, naguère si riante, exhibe aujourd'hui des murs lézardés, des rues sales. Les bars, innombrables, ont noyé leur gaieté dans une musique trop dure et lorsqu'on y entonne les strophes traditionnelles, on braille plus qu'on ne chante. Même les magasins ont changé, on voit partout les soldeurs et l'on devine les trafics de pièces volées, de ferraille détournée. C'était mieux avant. Avant, l'aciérie rougeoyait dans la nuit ; aujourd'hui, c'est à l'ANPE qu'on pointe.

Raul Guerra, écrivain parvenu au faîte de sa maîtrise, place l'action de son roman dans ce cadre sinistre d'industrie restructurée. Il étudie une qualification subtile du droit pénal, rarement abordée en littérature malgré ses complexités prometteuses : l'homicide involontaire. Oui, ces coups et ces blessures – accompagnés de pas mal d'humiliations – ont bien entraîné la mort. Sans intention de la donner ? Il faut voir cela de plus près, et Guerra nous entraîne vers un effrayant labyrinthe de rancœurs et de culpabilités.

Le crime, ici, est collectif, commis par une bande d'amis, ou d'hommes longtemps persuadés de leur amitié, avant que le meurtre ne dessille leurs yeux. Un remous de foule ivre, un soir de fête, a fortuitement rapproché les amis de leur victime. Ils le connaissent bien, il est presque des leurs et le serait complètement s'il ne portait l'uniforme de la police municipale. De lui, nous saurons peu de chose. Ses bourreaux n'ont contre lui qu'une animosité superficielle, la première bourrade est presque amicale, les suivantes, plus aigres. Une sorte de tourbillon mauvais emporte alors les hommes. Un coup de canne, peut-être fortuit, peut-être pas, achèvera le malheureux : personne ne l'a voulu. Ce déroulement des faits proposé dans la déposition de l'un des prévenus devant le tribunal, chacun des autres va le nier en bloc en suggérant une autre hypothèse parfaitement crédible, qui nous tiendra en haleine jusqu'aux dernières pages.

Le suspense, bien construit, n'est évidemment qu'un accessoire ; l'auteur prend soin de nous guider vers la véritable enquête en examinant, au fil des témoignages, ce que chacun raconte, et ce que chacun tait. Alors se révèle à nous la vie secrète d'Eibain, les petites horreurs quotidiennes, les médiocres bassesses et les grosses saloperies ; celui qui joue sa femme au poker, celui qui viole une autostoppeuse et l'autre qui aime d'amour sa propre sœur, et qui a si honte.

TROUBLANTES QUESTIONS

Nous ne comprendrons jamais pourquoi ils ont tué Martin, ce serait trop simple. Eux-mêmes l'ignorent. Mais, sans les formuler, Guerra suggère de troublantes questions : la culpabilité peut-elle conduire au crime ? Si je fais le mal, serait-ce pour chasser celui que j'ai commis jadis ? Plus de péché me sauvera-t-il du péché que je porte en moi ? En plaçant ses personnages dans un milieu ouvrier dévasté par le chômage, l'auteur ouvre enfin une autre piste : le crime n'aurait pas eu lieu si l'aciérie n'avait pas fermé. Le mépris et la haine de soi qu'entraînent le licenciement réveillent nos démons. Coupable ou pas, il vaut mieux avoir un emploi.

Jean Soublin

Court métrage

Sam Shepard projette d'un trait rapide, cinglant, comique, souvenirs d'enfance et de tournage

BALADES AU PARADIS
de Sam Shepard.
Traduit de l'anglais
par Bernard Cohenn,
postface du traducteur,
éd. Laffont, coll. « Pavillons »,
294 p., 129 F.

Sur la couverture du livre, Sam Shepard vous regarde. Mi cow-boy, mi-indien, *bad boy forever*. Il ne peut pas s'empêcher de vous faire du charme. Cela crée une bien légitime fascination (à moins qu'il ne s'agisse d'une bien légitime méfiance. Ou les deux).

Mais foin des préjugés. Pourquoi un acteur mythique, un scénariste à succès, ne serait-il pas aussi un écrivain *« laconique, mordant et sensible »*, comme l'annonce le texte de couverture de ce recueil de nouvelles ?

La cinquantaine d'histoires qui composent le livre ont en commun cette caractéristique d'être écrites « à toute vitesse », d'être autant de passages derrière le miroir, de visions parfois cinglantes, brutales, comiques. Ou des souvenirs qui tiennent en deux pages à peine. Antonioni – avec qui Sam Shepard a écrit *Zabriskie Point* – a écrit des nouvelles de ce genre : des crayonnés, des silhouettes jetées sur le papier. Les récits de tournage se mêlent aux souvenirs d'enfance. On trouve des échos assourdis, en puzzle, de toute la vie de Sam Shepard. D'abord son enfance à Duarte, quand il s'appelait encore Steve Rogers : *« 1943, je nais, je débarque. »* Années 50. Sur fond de jazz. A cette époque, raconte-t-il drôlement, on pouvait encore commander par la poste des bébés animaux sauvages. Genre alligator, tatou, ou loup. Il choisit un loup. On se croirait chez Tom Sawyer ou Huck Finn. Plus tard, le jeune Steve accompagne son père qui s'est acheté un bout de désert. Le père rêve : on pourrait se construire une maison de bouteilles avec du verre de plein de couleurs différentes. C'est magnifique quand le soleil tape dessus. Des années après, Sam Shepard rêve aussi de déserts, de solitude, d'éternité, qui s'incarnent au Mexique, le plus loin possible des studios et de Los Angeles, mais les histoires qui ponctuent sa route parlent surtout de motels, de Buick, de machines à sous, et de whisky, *on the rocks, on the road*. Des kilomètres et des kilomètres. Les grands espaces.

Le cinéma, on le retrouve dans plusieurs histoires qui relèvent toutes de la chronique sarcastique. Il s'agit du tournage du film de Volker Schlöndorff, *The Voyager* : *« Dès le premier jour, je me rends compte que je n'ai pas la moindre idée du personnage que je suis censé incarner... je devrais peut-être essayer de boiter. »* Il aimerait être dans un film de Laurel et Hardy, ses idoles, mais c'est malheureusement le tournage d'un film allemand très sérieux.

La meilleure histoire de cinéma, s'intitule *Colorado n'est pas un lâche*. Il n'y est pas question d'états d'âme d'acteur, de conflits de personnes, de drames hollywoodiens, mais d'un combat de coqs. Le réalisateur glapit : *« Silencio ! »* Il y a un *zocalo* poussiéreux, une pharmacie miteuse, un manguier, des dindons, des porcs, des chiens jaunes, et même des merles sur un banian géant. Tout le village est là. C'est vraiment le genre d'endroit que Shepard aime. On ne dira pas le problème qui se pose avec les coqs.

De temps à autre, il y a des monologues en forme de confession. Le monologue est un genre qui convient particulièrement à l'auteur de théâtre qu'est Shepard :

« Je suis un type auquel il ne faut pas se fier

Incapable de se souvenir de ses multiples désastres personnels. »

Geneviève Brisac

Le rire macabre de la mémoire

Maurice Roche, qui n'était pas homme à laisser un testament littéraire, avait achevé, avant de mourir en juillet, deux livres, autobiographies éclatées où l'humour noir et débridé se mêle au pathétique

GRANDE HUMORESQUE OPUS 27. *Roman (?)*
de Maurice Roche.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
206 p., 130 F.

UN PETIT RIEN-DU-TOUT TOUT NEUF PLIÉ DANS UNE FEUILLE DE *PERSIL*
de Maurice Roche.
Gallimard, coll. « Haute enfance »,
128 p., 75 F.

PARDONNEZ-MOI, MON FILS
de Maurice Roche.
Ed. Clémence Hiver (BP 13,
30610 Sauve), 56 p., 75 F.

Si l'on pouvait *apprivoiser* la mort, elle serait devenue depuis belle lurette la compagne gentiment fidèle, ronronnante et alanguie, de Maurice Roche. Si, par extraordinaire, les mots avaient le pouvoir *d'éloigner* ou de *subvertir* l'angoisse de mourir, il y a beau temps que le même Maurice Roche cheminerait en sifflotant, la tête pleine de calembours, de sornettes et de pensées libertines, dans les labyrinthes métaphysiques. Mais voilà, cela ne se peut pas. Voués à mourir, nous ne pouvons, à défaut d'une foi bien chevillée ou d'une coupable *distraction*, que *jouer* avec les mots, accompagner d'un rire exact le vertige et le tourment de notre vocation.

Un jour par exemple, Maurice Roche inventa ce mot-tiroir, qui, aussitôt écrit, frappa par son évidence et son exactitude presque familières ; il en fit le titre d'un livre : *Camar(a)de* (1981). Une autre fois, c'était il y a dix ans, il inscrivit cette phrase indiscutable sur la couverture d'un autre ouvrage : *Je ne vais pas bien, mais il faut que j'y aille* (1987). Ses autres jours, en même temps qu'à la musique, à ses chats, à la fatigue et à la maladie, au whisky, à quelques amis, il les consacra à dénicher des formules surprenantes, des mots d'auteur – au sens élargi et noble de cette expression – cachés dans les replis du langage. Goûtant les mots autant pour leur sens – tellement instable, en perpétuel déplacement, soumis à mille aléas – que pour leurs son, forme et dessin, il les inséra dans le tissu d'une esthétique typographique savoureuse et réfléchie. Activité admirable dans sa si parfaite gratuité, qui ne sauva Maurice Roche ni de l'angoisse ni de la mort, mais qui lui donna la digne stature de celui que l'on ne fait pas taire.

Cette dignité n'avait d'ailleurs rien de stoïque. Elle ne se cachait pas derrière un masque romain à la Montherlant, ne prenait jamais la pose. *Colérique avec tendresse, ricanant par nécessité de ne pas mollir devant l'obstacle, Roche avait de* la hargne métaphysique à revendre. Il en revendit. En même temps que la dérisoire impuissance de la littérature, il dut estimer la capacité de celle-ci à opposer les mots de l'esprit à la bouche d'ombre, son aptitude funambulesque à concocter des apophtegmes drolatiques et funèbres, *toujours sur le fil du rasoir. Ce n'est* pas réduire l'œuvre de l'écrivain, bien au contraire, que de la considérer comme l'exercice, sans cesse repris par celui que la Providence, fit naître un jour des morts, pour trouver la plus juste épitaphe.

C'est ainsi *contre* la mort que Maurice Roche laissa deux manuscrits achevés, expressions, pour ainsi dire, d'une dernière volonté : *celle* de mesurer encore une fois, avec son vieux mètre déglingué, avec cette langue qui n'arrête pas de causer de sa perte, le caractère vertigineusement risible du chemin parcouru : « *Maintenant je ne sais plus ou j'en suis – et impossible de revenir, c'est-à-dire de continuer.* » Ou bien : « *Fallait-il donc venir ici pour en arriver là.* » ou bien encore, plus classique : « *On ne peut pas naitre et avoir été.* »

Un petit rien-du-tout... et *Grande humoresque* – auxquels il faut ajouter un texte plus court, dialogué, d'abord publié en revue et présenté ici dans sa version (forcément) définitive : *Pardonnez-moi, mon fils* – sont comme l'autobiographie éclatée de Maurice Roche. *Mais il faudrait* dire l'autobiographie continuée, tant la matière littéraire demeure toujours la même : soi vivant et souffrant, écrivant ce soi, conformément à une idée picaresque, musicale, explosive autant qu'implosive de l'autofiction : « *Raconter n'importe quoi, les sujets ne manquent pas, qui sont toujours les mêmes – il n'est que de puiser dans sa propre vie : quel roman !* »

Dans le premier livre, c'est l'enfance, la « *basse enfance* », qui est remémorée, à la troisième, parfois à la première personne. Dans le second, l'âge est déjà avancé, accompagné du fatal cortège funèbre. Mais l'adulte est toujours hanté par le fantôme du père et la mère à l'agonie. Des chats (Ti-Tigre ou Sitting Boulez), des femmes, des amis récents ou anciens (Marcelin Pleynet, Jean-Louis Baudry, Jean-Pierre Faye, Denis Roche, qui restera son éditeur, Edouard Glissant), des figures plus difficiles à identifier (Frédo Monchermoncher, Mme Rumor, « *cette mauvaise langue qui fourre son nez partout* », le commandant Petit-Gervais...), passent *en trombe* sur une scène que rien ne leste. Il y a aussi cet épisode pittoresque, où l'on voit, au temps des années *Tel Quel*, Julia Kristeva danser sur un disque de Count Basie avec Philippe Sollers chez Maurice Roche, en attendant *que celui-ci termine le texte promis* pour la revue.

« *J'ai été jeune trop tard. Pas eu le temps de m'en rendre compte, d'en profiter vraiment.* » De Maurice, « *ce petit garçon apparemment apeuré, poings serrés sous le menton, frissonnant grelottant réfugié, dans le froid, sous le porche d'une église, entouré de statues de pierre et de marbre* » à l'adulte « *hypondriaque, misanthrope, atrabilaire (hypersensible, hypernerveux, hyperangoissé, y perd la boule)* », la distance n'est pas bien grande. « *Le temps remet les pendules à l'heure : c'est sa fonction.* » Il y a, chez Maurice Roche, un pathétique souvent déchirant qui refuse, dans une grimace, les pompes et les sanglots longs du pathos, un lyrisme à la fois contrarié par les sautes de l'humeur et relancé par les chausse-trapes du langage. Comme un appel au secours d'autant plus bouleversant qu'il se crispe dans un sarcasme, se résout dans un aphorisme désespéré : « *Quand je ne me sens pas bien dans mon assiette, je mets les pieds dans le plat.* » Si Roche se regarde sans cesse dans un miroir, ce n'est certes pas pour y contempler le visage rasséréné d'un écrivain à sa tâche, mais « *ce trou de mémoire éblouie, cette fissure par où le soleil* [l'] *aura pénétré de son ombre* ».

Patrick Kéchichian

Maurice Roche
Maurice Roche est mort le 19 juillet à l'âge de soixante-douze ans. Après un premier livre sur Monteverdi en 1960, il publie, en 1966, dans la collection « Tel Quel », *Compact*, roman à plusieurs voix qui restera l'une des œuvres marquantes de ces dernières décennies (réédité cette année, *dans sa version originale en sept* couleurs, chez Tristram). Puis, selon cette même conception formelle, visuelle et musicale, viendront *Circus* (1972), *CodeX* (1974), *Opéra Bouffe* (1975)... L'essentiel de l'œuvre de Maurice Roche est édité au Seuil.

DR

« Vous m'aviez menti »

En se penchant sur son passé, Gérard Guégan découvre les mensonges, les omissions d'un amant trahi, d'un militant trompé

MARKUS WOLF AVAIT UNE SŒUR, JE L'AI AIMÉE
de Gérard Guégan.
Grasset, 218 p., 98 F.

Est-il vrai que, en décembre 73, Gérard Guégan, insurgé notoire, écrivit *La Rage au cœur* dans l'immeuble de la ZUP d'Argenteuil où habita la famille de Florence Rey, jeune fille « *qu'à l'automne 1995 les néo-debordistes comparèrent à une vengeresse situationniste* » ? Faut-il le croire lorsqu'il raconte qu'en 1965, à Brest, un inconnu s'approcha pour lui offrir un verre au comptoir d'un bistrot, près de la gare, et que cet homme était Jack Kerouac ? Le flash-back autobiographique que nous propose Guégan sous la bannière d'un chant d'amour s'articule autour d'une série de hasards, et on admettra bien volontiers avec lui que c'est ainsi que les hommes vivent : dans un dédale de miroirs où l'incognito se cogne à la logique du désir. La rencontre fortuite d'un beat égaré en Bretagne et d'un coco n'ayant pas vocation à l'obéissance aveugle n'est pas plus improbable que celle qui met brutalement face à face un homme et une femme voués à s'étreindre. *Il y a dans* l'amour, les psychanalystes nous l'ont dit, une pulsion narcissique, *une quête* d'alter ego qui flirte avec l'amour de soi, ce qui a pu faire dire à Daniel Boulanger que l'amour est « *une lampe que l'on déplace pour trouver une ombre nouvelle* ». Il en est de même pour la dévotion que l'on ressent pour un parti. C'est de cela dont nous parle *Guégan*, et il y a d'autant moins lieu de le chicaner qu'il se range délibérément du côté des écrivains qui mettent bas les masques, hostiles à une littérature qui s'apparenterait à un divertissement de salon, à ce que Louis Aragon désigna comme « *littérature de fuite* ».

Aragon, justement : Guégan le convoque d'emblée, confiant que c'est en se replongeant dans la lecture d'*Aurélien* qu'un pan de son passé lui est revenu en boomerang. Ce roman dont Aragon écrivit qu'il était un « *mélange d'aveux, de portraits, de mensonges et de masques* », Guégan se souvient *qu'il le lisait voilà quarante ans*, et qu'amoureux d'une dénommée Catherine il s'était endormi sur le chapitre XXXVII. Or le chapitre XXXVII commence ainsi : « *Vous m'aviez menti* ». C'est le cri de Bérénice, mordue par la jalousie, découvrant qu'elle a une rivale : le visage, moulé dans le plâtre, d'une inconnue, la noyée de la Seine, *qu'Aurélien n'a jamais vue* mais sur laquelle il a projeté l'image d'un amour fou. En se penchant sur son passé de militant, Gérard Guégan découvre à son tour des omissions et des mensonges, et brise quelques statues.

Guégan en 60, visez le folklore : barbe de guérillero, bleu de travail façon Barcelone 36, bottes maculées de boue et cigare à 5 pfennigs. Ses engagements politiques l'avaient mené en RDA, derrière le rideau de fer, au pays des uniformes verts métalliques et des fonctionnaires gogoliens. Pro-castriste, le camarade Guégan était marxiste tendance Wilhelm Reich et Marcuse : il voulait jouir sans entraves, courait la gueuse, et tel le loup de Tex Avery s'était même juré que, des *gretchen*, il « *en sabrerait un maximum* ». Jusqu'au jour où il avait murmuré *Ich Liebe dich* à *une brune rieuse, militante exemplaire*, journaliste de Radio-Dresde : Catherine Wolf. Un acte de foi sincère et méritoire, à l'entendre, car dans la démocratie populaire aux chambres à cloisons de carton, cela revenait « *à informer de ses sentiments le soviet des locataires tout entier.* »

Guégan sut à l'époque que sa *Petiti* Catherine était la fille du dramaturge juif antifasciste Friedrich Wolf, et la sœur du cinéaste Konrad Wolf, auquel il avait voulu rendre visite, cinéphile qu'il était. Mais elle lui avait caché que c'est grâce à un autre frère, Markus, le chef des services de renseignement, maître-espion stalinien, qu'ensemble ils avaient pu franchir les barrages policiers pour effectuer *un voyage qui déviait de* la ligne générale. Nostalgique quoi qu'il dise, affamé de vérité et adversaire résolu des amnésies, Guégan enquête, apprend que son ancienne petite amie est morte, suicidée trois mois avant la chute du mur, après un séjour à Cuba. Il en profite pour revisiter l'Histoire, lire de ces Mémoires qui gâchent les souvenirs, faire des recoupements entre les destins des uns et des autres, et mêlant « *le firmament et la honte* », dénoncer le comportement des marionnettes. Les tours de passe-passe du romancier qui ment sur la couleur des yeux de son *héroïne ou camoufle sa passion des* films hollywoodiens sont alors brandis comme inoffensives licences, bénignes concessions au principe de plaisir, comparés aux manœuvres obscures des apparatchiks, à la ténébreuse attitude des ministres du Front populaire internant dans un camp de l'Ariège la racaille apatride... En fouillant dans les livres d'Arthur Koestler, de Gustav Regler, de Jean Valtin ou de Jean Malaquais, Guégan voit tomber des légendes. Il n'aimait pas les vies de saints, ça tombe bien. Exit les vieux croutons de l'Internationale !

Markus Wolf avait une sœur, qu'il jugeait mythomane, il l'a tuée : « *Rien de ce qu'elle disait n'était vrai* » ! C'est un Guégan en colère contre les mensonges et les drapeaux-chimères qui clôt ce texte rageur, nourri d'incessantes digressions, d'éclats de mémoire *où* défilent Godard, Althusser, Kurt Vonnegut Jr, le Sagittaire, Brecht, Perec *et Rio Bravo, où* Angie Dickinson terrasse John Wayne « *d'un patin assassin* ».

Jean-Luc Douin

Le chant du métis

LE LYS ET LE FLAMBOYANT
d'Henri Lopes.
Seuil, 432 p., 130 F.

Henri Lopes raconte l'histoire singulière de Tan*tine Monette, exilée en* métropole puis devenue Kolélé, la chanteuse. Née au Congo-Brazzaville dans la deuxième décennie de notre siècle, Monette est le témoin et l'emblème du passé mouvementé d'un pays riche de sa mixité. Femme libre, sensuelle et obstinée, attachée aux bonnes manières apprises dans un pensionnat catholique, elle aspire aux valeurs et aux codes véhiculés par la langue française mais s'imprègne sans cesse d'un héritage plus complexe où se mélangent traditions, superstitions, chansons et rêves, les hommes métis enrichis ou blancs *représentant la possibilité d'une* évasion et d'une ascension sociale. Le Congo et l'Oubangui qu'Henri Lopes nous restitue renaissent dans leur ambiguïté. Le romancier ressuscite une réalité sculptée dans le plaisir et le travail, le sacrifice et le combat, *loin* des clichés ou des réhabilitations. Conquis par Monette, nous comprenons mieux le deuil secret de celles qui, en se mariant, épousent aussi la France métropolitaine sans perdre leur âme. Monette participe activement aux événements politiques qui conduiront à l'indépendance du Congo mais c'est à travers le regard du narrateur que *nous les analysons*, l'enfant, le jeune homme puis le journaliste qui a désiré son idole et a croisé de loin en loin son itinéraire, imaginant ce qu'il n'a pas connu.

Grand reportage intimiste, *Le Lys et le Flamboyant*, roman dépouillé de parti pris, de rancœur ou de revanche, est un hymne à la gloire du métis. Le lecteur se passionne pour *une histoire individuelle qui* absorbe et éclaire l'histoire d'un peuple.

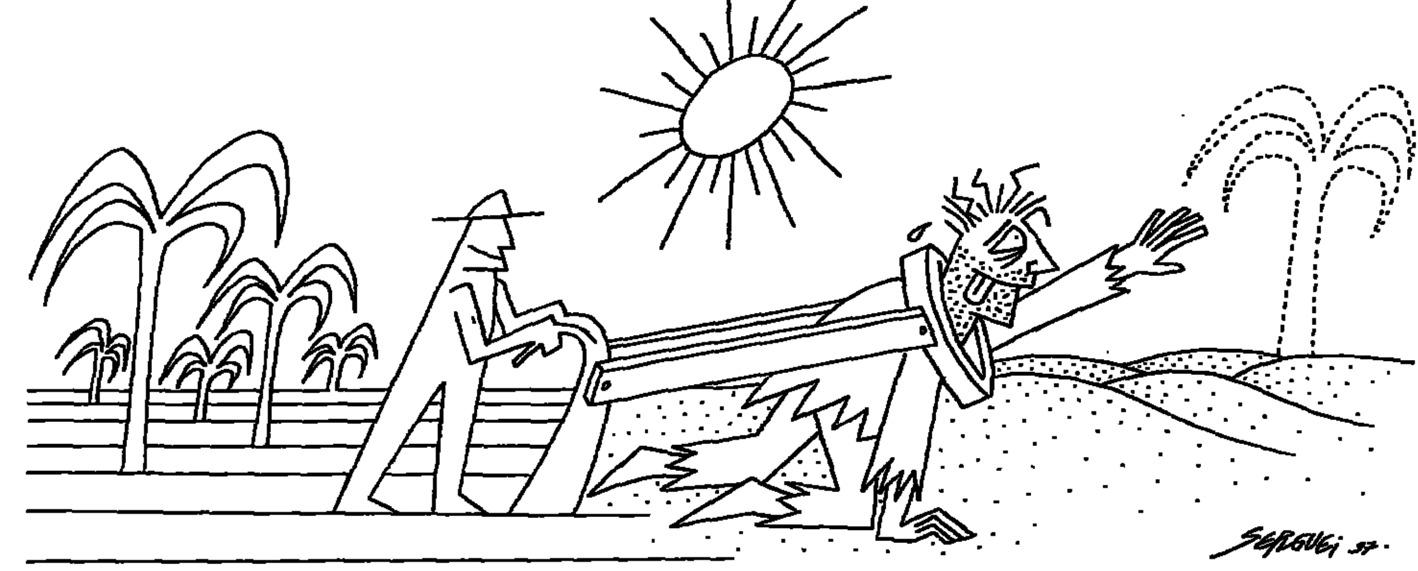
Hugo Marsan

La chronique
de Roger-pol Droit

Résister n'est pas illusoire

LE DÉMON DE LA TAUTOLOGIE, suivi de CINQ PETITES PIÈCES MORALES,
de Clément Rosset.
Ed. de Minuit, 94 p., 65 F.

DE LA RÉSISTANCE
de Françoise Proust.
Ed. du Cerf, coll. « Passages »,
192 p., 180 F.



Ne pas aimer le monde tel qu'il est, voilà, dit-on, une attitude dangereuse. Elle suscite en effet fantasmagories et illusions néfastes. On construit alors des suppléments fantastiques à l'écume des jours, on imagine des arrière-mondes, que ce soit pour échapper à quelque désagrément intime ou pour esquiver le tragique universel de l'existence et de l'histoire. Refuser la réalité – elle est unique, banale, simple, cruelle – fait naître des mirages de toute sorte, lendemains qui chantent et apocalypses rédemptrices. La dure platitude des faits est à chaque fois remplacée par un sens caché. Dans la plupart des croyances, qu'elles soient religieuses, morales ou politiques, le réel se dédouble. Au lieu de se contenter d'exister, il s'oriente selon des significations surimposées et tombe sous le coup de sentences sans appel. Le monde n'est plus simplement tel qu'en lui-même. Du haut du ciel, au nom du vrai, du beau et du bien, le voilà jugé « du dehors », considéré comme habité par le mal et condamnable pour imperfection.

Contre ces mirages, des penseurs œuvrent à la désillusion : les sceptiques, Montaigne, Spinoza, Schopenhauer, Nietzsche, entre autres. Tous rappellent, en dépit de leurs dissemblances, que la réalité est sans dehors, qu'elle n'est ni double, ni belle, ni laide. Nos espérances et nos craintes, aussi bien que nos louanges et nos blâmes, ne sont à leurs yeux qu'apparences fugitives, simples ricochets des forces du corps. La puissance d'une œuvre se mesurerait alors à la profondeur des illusions qu'elle défait. Plus elle dissipe de mirages – plus elle les détruit radicalement –, plus il conviendrait de lui savoir gré de l'amère délivrance ainsi prodiguée. Depuis pas mal d'années, Clément Rosset défend ces positions. Ce philosophe que l'on dirait volontiers minimaliste – peu de phrases, peu de pathos – n'a cessé de dire que le réel est réel (et rien d'autre). Cette formule qui, au premier regard, paraît plutôt dépourvue d'intérêt ne constitue pas nécessairement un discours pauvre.

Le nouveau petit livre de Rosset constitue au contraire une sorte de défense et illustration de la tautologie, cet énoncé qui affirme seulement que « A est A ». Se contenter de dire, par exemple, que la France est la France, ou que l'homme est l'homme, ou encore que le monde est le monde passe généralement pour creux. Il semble qu'en proférant de telles évidences on ne pense rien de véritablement nouveau ni de réellement intéressant. Toujours vraie, la tautologie serait en même temps vide, elle demeurerait « *sèche et stérile* », comme dit Wittgenstein. Clément Rosset considère au contraire que ce constat répétitif est au cœur de la philosophie : « *Le simple fait que ce qui existe existe* », de manière émouvante et toujours rebelle aux justifications, voilà ce que la pensée, selon lui, doit creuser de plus sûr et de plus riche. Inutile, en ce cas, de recourir à des idéaux, des principes, des ensembles de valeurs. Impossibles à fonder, ils contribueraient seulement à perturber la lucidité requise pour percevoir le réel tel quel, qui est sans pitié ni jugement. Les systèmes de pensée se distingueraient en fin de compte selon que leur inspiration est de type « tautologique » (le monde est ce qu'il est) ou de type dualiste (un autre monde permet de juger le nôtre, incite à s'en échapper, etc.).

Dissiper les illusions est un acte de salut public. Cette chasse aux mirages doit-elle pour autant conduire à ricaner des luttes pour la liberté et des combats pour la justice ?

Clément Rosset ne manque ni d'humour ni d'albums de Tintin. Les Dupont-Dupond (« *Je dirais même plus...* ») traversent ici quelques analyses de la tautologie – tout comme dans les ouvrages du même auteur le capitaine Haddock, Tournesol ou la boucherie Sanzot avaient déjà fourni matière à exemples édifiants. Des pages amusantes distinguent entre la tautologie et les déformations monstrueuses avec lesquelles on la confond trop souvent, par malignité ou par ignorance : lapalissade, pléonasme, truisme. Pourquoi, cela dit, ce livre est-il en fin de compte irritant, voire d'une désagréable désinvolture ? Parce qu'il brocarde les « *gens de morale* » (comme on dit les « *gens de robe* »), parce qu'il discerne dans leurs indignations et leurs véhémence d'inutiles et ridicules gesticulations ? Pas seulement. Le goût de la provocation entraîne Clément Rosset, dans les *Cinq petites pièces morales* qui viennent clore le volume, pas loin d'« *un dérapage* ». Les discours moraux l'irritent, on l'a dit. Ce n'est pas une raison pour interdire de condamner les horreurs passées ou de justifier moralement les combats contre les néonazis d'aujourd'hui. Serait-ce que toute résistance est vaine, fondée sur des illusions ? Accepter le monde tel qu'il est et douter des jugements moraux, cela conduit-il à ricaner des combats menés et de ceux à venir ? En fin de compte, la question est de savoir si la résistance à l'oppression, à la servitude, à l'injustice, suppose que l'on s'appuie sur « *un univers-bis* », une réalité transcendante, ou bien s'il est possible de concevoir ces processus de résistance comme des forces internes appartenant intégralement au monde auquel ils s'opposent.

L'apport des analyses de Françoise Proust, qui prolongent en un sens celles de Foucault, est de considérer les processus de résistance comme des luttes trouvant place à l'intérieur même des processus de pouvoir. La résistance, ainsi entendue, ne viserait donc pas un dehors, elle ne s'appuierait pas sur un corps de règles morales ou de valeurs extérieures au monde. Elle constituerait « *un fait, non une obligation* ». Le réel n'est pas lisse, homogène ou sans tension mais constitué de guerres permanentes. Ce qui les suscite est un mouvement interne de la réalité contre elle-même, une agitation qui surgit du dedans. Ainsi les luttes qui définissent l'idée même de résistance n'opposent-elles pas, selon Françoise Proust, un dedans et un dehors, ni un état de fait et un idéal. Il serait trop simple d'imaginer que les résistances résultent de l'antagonisme de deux éléments distincts et opposés par essence : injustice-justice, servitude-liberté, santé-maladie, ou encore vie-mort. Mieux vaut se demander comment se forment les entrelacs et les combinaisons de ces mélanges variables d'éléments toujours donnés ensemble. Françoise Proust en propose une exploration particulièrement riche, dont on ne saurait reprendre ici le parcours ni discuter les affirmations. Intérêt principal de son analyse : souligner la double face de l'idée de résistance. D'un côté, celle-ci suppose une intelligence stratégique, évalue les rapports de forces, calcule sa marge de manœuvre. D'un autre côté, elle fait preuve d'imprudence, parie sur une infime chance, tente l'impossible.

L'impossible peut-il faire partie de la réalité ? Cette question apparemment abstraite, du moins sous sa forme la plus générale, est au cœur des rébellions, des mouvements utopistes, des tentatives innombrables pour rendre l'existence moins cruelle. Il est toujours possible de ne voir dans cet espoir increvable qu'une pitoyable chimère, au risque de contribuer, même de manière indirecte, à la perpétuation du pire. Il n'est pas interdit de penser au contraire que l'impossible travaille la réalité. Qu'il la lève parfois – oui, vieille métaphore – comme un levain gonfle une pâte. Qu'il parvient, rarement mais vraiment, à la transformer. Si c'est le cas, résister n'est pas illusoire, et ne pas consentir au monde tel qu'il est constitue un élément du monde.

Les Hmong, d'un monde à l'autre

HMONG DU LAOS EN FRANCE
Changement social, initiatives et adaptations
de Jean-Pierre Hassoun.
Préface de Georges Condominas,
PUF, coll. « Ethnologies »,
215 p., 118 F.

On avait déjà cessé de croire qu'il existe des sociétés sans histoire. On constate aujourd'hui que les populations étudiées par les ethnologues sont souvent entraînées dans un temps accéléré, prises dans les conflits d'un monde rétréci, projetées à la croisée des cultures. Tel est le cas des Hmong du Laos. Ces montagnards, agriculteurs et chasseurs itinérants, dépourvus d'écriture mais dotés d'une riche littérature orale, sans roi ni Etat mais forts d'une solide cohésion de lignage et de clan, se sont beaucoup déplacés au fil des siècles, lors de leurs affrontements avec les Chinois han. Rien de comparable cependant à ce qu'ils ont connu récemment : la guerre menée par les Américains dans la péninsule indochinoise et le changement politique, en 1975, au Laos, ont fait d'eux des réfugiés sédentarisés dans un camp en Thaïlande et, pour les plus chanceux, des immigrés dans les pays occidentaux.

Une dizaine de milliers d'entre eux sont venus en France. Etudiant les récits poétiques, les mariages, les rites de naissance, les trajectoires professionnelles, les pratiques alimentaires ou les rites funéraires, Jean-Pierre Hassoun montre comment, face à ce bouleversement sans précédent, ils ont mobilisé leurs usages, leurs savoirs et leurs rituels, tout en les adaptant avec une étonnante inventivité. L'intérêt de cette recherche, au-delà d'un cas singulier, est de mettre l'accent sur la dynamique des ajustements qui permettent de passer d'un monde à l'autre, sans s'égarer.

N. L.

Cioran, esthète de l'Apocalypse

Grâce aux « Cahiers » qu'il a tenus de 1957 à 1972 et qu'il souhaitait voir détruits, on peut se promener à loisir dans les coulisses du théâtre intime de ce magicien du néant

CAHIERS 1957-1972
Avant-propos de Simone Boué,
Gallimard, 999 p., 220 F.

Cioran rappelle dans ses journaux cette promenade avec une amie qui affirmait doctement que le « *divin* » était présent en chaque créature. L'écrivain désigne une mégère insupportablement vulgaire : « *Dans celle-là aussi ?* » Elle ne sait que répondre, tant il est vrai que la théologie et la métaphysique abdiquent devant l'autorité du détail mesquin. « *Je n'ai jamais rencontré personne*, écrit-il ; *je n'ai fait que trébucher sur des ombres simiesques.* »

Las de régler ses comptes avec l'humanité – et avec lui-même –, il avoue que ce qui le comblerait, ce serait de voir le soleil exploser et s'émietter, disparaître à jamais. « *Aussi*, ajoute-t-il, *avec quelle impatience et quel soulagement j'attends et je contemple les couchants !* »

Deux hommes se disputent l'âme de Cioran : un moine et un esthète. Le moine a pris pour patrons le Bouddha et Job. L'esthète, lui, flirte avec l'idée du suicide et rêve de l'extermination de l'humanité. Il se découvre une parenté avec Hitler, mais un Hitler aboulique. « *Hitler*, écrit-il, *qui est arrivé en tout point à la négation de ce qu'il avait projeté, pourrait bien être le symbole de l'homme en général.* » Par ailleurs, Cioran se proclame volontiers métaphysiquement juif, ce qui n'est qu'un paradoxe de plus de la part d'un homme qui en était prodigue.

Chaque fois qu'on lui demande sa profession, il se retient pour ne pas répondre : « *Escroc en tout genre.* » Sa lucidité rageuse ne l'épargne pas. Il explique même pourquoi aujourd'hui un écrivain ou un philosophe se doivent de tricher : « *Un rien de feinte dans le tragique, un soupçon d'insincérité jusque dans l'incurable, telle m'apparaît la marque distinctive du moderne.* » Il note qu'en Inde un Schopenhauer ou un Rousseau n'auraient jamais été pris au sérieux, parce qu'ils vécurent en désaccord avec les doctrines qu'ils professaient ; pour nous, c'est là précisément la raison de l'intérêt que nous leur portons.

Le journal intime est une arme redoutable, car elle se retourne presque infailliblement contre celui qui se soumet à sa loi. Aussi les carnets que Cioran a tenus de 1957 à 1972, soit de sa quarante-septième à sa soixante-deuxième année, sont-ils fascinants : on s'y promène dans le bric-à-brac de ce magicien du néant plus épris de la vie qu'il ne veut bien le concéder, de ce solitaire très entouré, de cet hypocondriaque redoutablement résistant, de cet ermite un peu trop soucieux de sa notoriété. On comprend que, sur la couverture de ses *Cahiers*, tenus pour se dégourdir la plume et servir de laboratoire à ses essais, il ait écrit : « *A détruire !* » Sa compagne, Simone Boué, décédée accidentellement le 11 septembre 1997, en a jugé autrement et on se gardera bien de l'en blâmer. D'une part, parce que si Cioran avait vraiment voulu les détruire, il lui eût été loisible de le faire de son vivant. Et d'autre part, parce que rien ne nous touche plus que la vérité nue d'un être.

Disons d'abord ce qu'on ne trouvera pas dans ce journal ; le sexe, la vie amoureuse. Cioran reconnaît d'ailleurs que dans tout ce qu'il a écrit, il n'a pas rendu à la sexualité l'hommage qu'elle méritait. Une anecdote cependant : dans un train, il observe une jeune fille. Elle l'attire. Alors, il l'imagine morte à l'état de cadavre avancé, ses yeux, ses joues, son nez, ses lèvres, tout en pleine putréfaction. « *Rien n'y fit*, confesse-t-il. *Le charme qu'elle dégageait s'exerçait toujours sur moi. Tel est le miracle de la vie.* » Nous n'en saurons pas plus.

Sur l'amitié, il est plus prolixe. Il n'y croit pas. Il va de soi pour lui que nous haïssons tout le monde : amis et ennemis, avec toutefois cette différence que nous ne savons pas que nous haïssons nos amis. Mais nous les haïssons d'une certaine façon.

A propos d'ennemis, il revient à plusieurs reprises sur celui qu'il considère comme son « *détracteur en titre* » et comme un « *calomniateur professionnel* » : le philosophe marxiste Lucien Goldmann, l'auteur du *Dieu caché*, roumain comme lui, juif, qui l'aurait poursuivi de sa vindicte jusqu'à sa mort, en 1970. « *N'importe qui, à ma place, aurait eu des réactions à la Céline*, écrit Cioran, *mais j'ai réussi à surmonter une tentation aussi basse qu'explicable et humaine.* »

RÉVÉLATION

De fait, il pense que Goldmann, en lui barrant l'accès à une carrière universitaire, lui a rendu service. Il l'a amené, plutôt que de croupir au CNRS et à publier de stériles travaux universitaires, à écrire des livres pour lui seul. « *Il faut toujours savoir gré à un ennemi de vous ramener à vous-même, de vous sauver de la dispersion et du délayage, de travailler malgré tout pour votre plus grand bien.* » Sans doute est-ce la révélation la plus surprenante de ces carnets de Cioran : la place, celle du mauvais démiurge, qu'y tient Goldmann.

Mais ces calomnies ? Etaient-elles fondées ? Cioran n'y fait guère allusion. Il note bien que son admiration maladive pour l'Allemagne a empoisonné sa vie, qu'elle a été la pire folie de sa jeunesse, mais il n'en dit guère plus. On trouve cependant une réflexion assez curieuse, mais bien dans sa manière, sur le fait que ce qu'il ne pardonnait pas aux nazis, c'était moins de tuer les juifs que de les humilier – l'étoile jaune était une abomination à ses yeux. Il revient souvent sur Hitler (« *avec lui, le néant a une voix* »), l'homme qu'il prétend haïr le plus, mais aussi il se demande si, sous certains aspects, il ne lui ressemble pas. Mais qui ne ressemble pas à Hitler ? « *À la fin de la dernière guerre*, écrit-il encore, *tout le monde lui ressemblait, même les vainqueurs, surtout eux. D'ailleurs, ils n'ont pu le vaincre qu'en l'imitant de plus en plus, qu'en s'identifiant à lui. Jamais ils n'auraient pu l'écraser avec des méthodes démocratiques, humaines, libérales. Quand vainqueurs et vaincus emploient les même procédés, ils se valent et aucun d'eux n'a l'autorité morale de parler au nom du Bien.* »

En face de Hitler, Cioran place Freud. Et on ne sera guère surpris de voir que si la psychanalyse l'irrite – il assistera cependant aux séminaires de Lacan à l'Ecole normale –, Freud, en revanche, lui en impose. Il admire son courage, il partage son refus de la métaphysique, de toute métaphysique. Refus caractéristique également du Cercle de Vienne et, d'une manière plus générale, de toute la philosophie autrichienne (1).

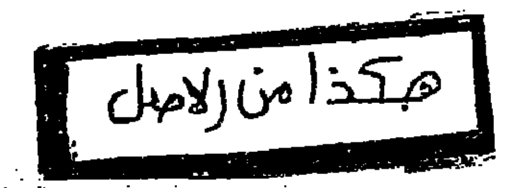
Cioran, par son goût de la dérision, par sa haine de soi, par son sens inné de l'exagération, par sa volonté de provoquer, appartient à cette tradition austro-hongroise. Il est aux antipodes de philosophes comme Heidegger ou Sartre, d'essayistes comme Barthes ou Blanchot – pour prendre quelques-unes des cibles de ses sarcasmes. Il est même prêt à pardonner à Bertrand Russell son humanisme et son progressisme – dont Wittgenstein déjà se gaussait – après avoir lu que, très jeune encore, Russell avait écrit qu'il fallait exterminer le plus grand nombre de gens possible, pour que la somme de conscience *diminue* dans l'univers.

Commentaire de Cioran : « *Il aurait dû mourir après ce coup d'inspiration. Avec une "pensée" pareille, on ne peut faire une œuvre. Mais qu'importe une œuvre ? La vie n'a d'excuse que par des éclairs qui la dépassent ou la nient. Avoir un de ces éclairs nous rachète et nous justifie.* » Toute l'éthique de Cioran tient en ces quelques remarques. On peut les juger odieuses, farfelues ou sublimes. Elles émanent d'un homme qui, toute sa vie durant, a râlé contre l'inconvénient d'être né. Qui a cherché, sans le trouver, dans la pire des politiques un remède à cette déchéance. Qui a ressassé, parfois jusqu'à l'écœurement, son méli-mélo funèbre. D'un homme qui se qualifiait volontiers de « *raté* » pour avoir reculé face au seul acte éthique : le suicide. Mais sans doute avait-il encore trop de réserves d'ironie pour ne pas vouloir jouir de l'ampleur de son naufrage.

Roland Jaccard

(1) Sur la philosophie autrichienne, on se reportera aux études réunies par Christianne Chauviré dans *Aspects de la philosophie en Autriche* pour la revue *Austriaca* (juillet 1997, nº 44, Université de Rouen). Celle de Jacques Bouveresse est particulièrement remarquable.

★ Signalons que les *Cahiers de la bibliothèque littéraire de Jacques Doucet* ont publié dans leur premier numéro, diffusé par les éditions Galilée, un cahier des journaux intimes de Cioran. Il y relate ses vacances à Ibiza durant l'été 1966. Pour d'obscures raisons, ils ne figurent pas dans l'édition Gallimard.



Pensées pour un temps désaccordé

Face à l'échec de l'action révolutionnaire, Daniel Bensaïd parie pour l'engagement long, la fidélité à l'avenir

LE PARI MÉLANCOLIQUE
de Daniel Bensaïd.
Fayard, 301 p., 120 F.

On reconnaît un penseur aux titres de ses livres. Ceux de Daniel Bensaïd sont parlants. D'abord, les titres des livres *écrits à quatre* mains, comme *Mais si ! 1968-1988, rebelles et repentis*, avec Krivine. Ensuite, les titres en solo : *Les Haillons de l'utopie. Moi, la Révolution* (vertement dressé contre Furet). *La Discordance des temps, Marx l'intempestif*, et, devant l'évanouissement annoncé du politique, dans le grand chambard de l'espace et du temps où se noie l'idée de révolution, *Le Pari mélancolique*.

Cette mélancolie est de tessiture classique. Contre la romantique – plus énervée, moins active –, elle tient d'une double fidélité. Fidélité à la pensée, à son énergie. Fidélité à l'avenir, à ce à quoi on tend de toute les forces sans croire : fidélité à cet impossible qui est le seul horizon nécessaire. Comme l'amour. Les militants ne sont pas moins désabusés (et certainement pas moins lucides) que les misanthropes drapés. Ils font moins d'histoires.

Bensaïd part d'évidences. Le temps et l'espace sont désaccordés. L'époque saute *« hors de ses gonds »*. Les événements qui changent le cours du monde portent des noms de date, 14 juillet, octobre 17, juin 36, mai 68... Les désastres, eux, répondent à des lieux, Guernica, Auschwitz, Hiroshima, la Kolyma, Srebrenica... Les batailles, aussi, bien sûr, mais leur noire victoire est ambiguë. Devant les espaces chamboulés (mondialisation, délocalisation), c'est ce chevauchement qui reste à calculer. Dans le tournis d'une urgence voulue (par le capital), dans la berlue des effets vibrionnants de la technique, de l'information à l'emporte-pièce, quelle place, dit Bensaïd, pour les engagements longs, la patience de la volonté, et la fidélité à ce qui fonde et qu'on ne connaît pas ? *« Question musicale par excellence. Question d'accords et d'harmonies. De justes rapports entre des espaces et des temps désaccordés. »* Question d'échelle et de distance, savoir être à la bonne distance... *Ces questions*, il semble que les poser ne suffise pas à y répondre, mais du moins à rejoindre la communauté de ceux pour qui elles se posent. En militant et en professeur, Bensaïd sait qu'elles se posent de plus en plus, à tous les âges. Il y répond en écrivant.

BORGES, DURAS, PÉGUY...

D'où la présence obsédante, relancée, des écrivains dans son texte. C'est rare chez les philosophes, ou alors ils leur prêtent une attention d'usagers. Bensaïd est de l'autre bord, celui de Derrida, de Nancy ou de Jean-Michel Rey. Il a l'attention à l'écriture qui le met sous la recommandation de Pascal (*« Vous êtes embarqué »*) et de Mallarmé (*« Toute pensée émet un coup de dés »*). Sur son chemin suivi avec ténacité, on entend défiler, on rencontre et on croise Borges, Duras, Lewis Carroll, Michelet, Péguy surtout... Sous la houlette de Walter Benjamin, Hannah Arendt et Blanqui.

Il est des livres qui entrent dans la forêt des livres à la machette. Sous la jungle, les temples de la lecture. Devant ce qui peut apparaître comme le triomphe définitif de la logique marchande (ce qui rend celui-ci passionnant, c'est justement son caractère triomphal, bien plus empreint de peur que ne l'est le parti de la mélancolie), en plein gué du doute ou de la satisfaction humanitaire, Bensaïd reprend quelques questions à bras le corps. Il est un des rares à interroger aujourd'hui le texte de Lénine comme opération stratégique ou décryptage psychique du social. Il note que le mouvement ouvrier a perdu la bataille de l'Europe. Il est assez seul à questionner l'échec (du communisme réel, de l'action révolutionnaire) sans repentance – le mot déjà fait rire, sonnant comme un aveu piteux, comme un bon tour que l'on jouerait à l'Autre –, sans niaiserie, sans faiblesse. Il maintient le politique *entre la société et l'Etat, entre le* privé et l'espace public qui s'effondre, entre... Saint-Just, Blanqui, Trotski, Tucholsky, Benjamin, Guevara, c'est vrai : les héros finissent mal. Mais ce ne sont pas pour Bensaïd des héros. Dans leur action, il ne voit ni modèle ni sainteté : juste ce qu'il faut de force pour continuer : pour penser autrement le temps, travailler à le penser sur le mode de l'incertain. Travail qui regarde encore trop vers Augustin et pas assez vers Nietzsche (le Nietzsche de *J'aime l'incertitude touchant à l'avenir*). Classique, donc offensive, la mélancolie où il se tient doit pas mal au refus vertueux qu'elle fait de l'hypothèse libertaire (car, tant qu'à parier...). Ce qui explique sans doute le recours plus fréquent qu'il ne semble, tout du long dans le texte, à ce qu'on n'y attend pas d'abord : l'amour. Comme dit la chanson (Rita Mitsouko), *« les histoires d'amour finissent mal – en général... »* Or ce n'est pas de cette évidence triste qu'il retourne. Non. Il s'agit de ce qui reste au fond de l'action, du reste mathématique de sa division, l'impossible d'amour aussi inaccessible que l'universel à quoi il faut tendre pourtant, sans délai. Si la phrase ne procurait on ne sait quel tressaillement charnel aux rombières et aux nigauds, on reprendrait allègrement, pour marquer la qualité de cœur et d'intelligence de ce livre, les mots de Scott Fitzgerald : *« Il faudrait savoir que les choses sont sans espoir, et être pourtant décidé à tout pour les changer. »*

Francis Marmande

Magnifique Estoucha

En reconstituant la biographie de sa mère, Georges Waysant ressuscite les combats et les illusions perdus de ce siècle

ESTOUCHA
de Georges Waysant.
Denoël, 438 p., 138 F

Ceux qui ont survécu à l'horreur et au désenchantement de ce siècle se raréfient chaque jour un peu plus, mais, si les témoins directs disparaissent, leurs enfants prennent le relais. Ainsi, au terme d'une enquête minutieuse, menée de Paris et de Lille à Jérusalem, de Mauthausen et de Salamanque à Berlin, Georges Waysant, un physicien âgé de cinquante-six ans, publie aujourd'hui un constat lucide sur les six décennies écoulées depuis la fin de la Grande Guerre jusqu'à nos jours. *« Respecter ce monde disparu, c'est aussi refuser de l'idéaliser. »* À partir de ce postulat, Georges Waysant, fils respectueux du devoir de mémoire, entreprend de retracer l'itinéraire de sa mère, Estoucha, tout en ressuscitant l'époque terrible traversée par ce personnage modeste, fabuleux.

Esther Zylberberg – ses proches l'appelaient Estoucha –, dernière née au sein d'une famille juive pieuse de Kalisz, shtetel situé aux confins polono-prussiens, quitte en 1930 un univers loin d'être idyllique. La pauvreté y est omniprésente, des jeunes laïques remettent en question la Synagogue et ses traditions. Pour Estoucha, qui s'en va étudier en Belgique malgré l'opposition de son père, la médecine sera un apostolat et le communisme une nouvelle religion – encore qu'elle s'en défendra toujours car une vraie communiste ne connaît pas de religion. En ce début des années 30, la menace du fascisme se précise, et le mythe de l'Union soviétique, patrie du prolétariat triomphant, emporte l'adhésion des hommes de bonne volonté. Peu nombreux sont ceux qui savent qu'en ce temps des millions de paysans sont chassés de leurs terres, déportés, exterminés, et que déjà Staline prépare la liquidation des pères de la révolution.

Lorsque la guerre éclate en Espagne, Estoucha, alors âgée de vingt-six ans, interrompt des études qu'elle finançait en travaillant dur le soir. Elle court mettre ses compétences médicales et linguistiques au service des Brigades internationales et y découvre cette fraternité qui devait marquer toute une génération de militants. La défaite des républicains la contraint à quitter l'Espagne qu'elle n'oubliera jamais.

La Pologne des colonels prive Estoucha de sa citoyenneté. Elle rejoint donc cette « lie de la terre », ces réprouvés qu'Arthur Koestler décrivait si bien dans son livre consacré à la tragédie espagnole. Clandestine en Belgique, Estoucha a-t-elle eu des états d'âme lors du pacte germano-soviétique ? La précipitation des événements – guerre, rencontre avec Mouni Waysant, offensive-éclair de la soldatesque allemande suivie d'occupation, enfin la naissance, en 1941, de l'enfant qui deviendra l'auteur de ce récit –, ne lui en laissa pas le temps. A l'époque où la Wermacht envahit la Russie, cette femme timide, toujours en retrait, choisit de suivre dans la résistance son compagnon. Elle et Mouni fabriquent des explosifs, sabotent les écluses du canal de l'Escaut, font sauter des trains sans même penser qu'ils agissent d'une manière héroïque, mais sûrs de se comporter en êtres humains dignes de ce nom. Arrêtés, torturés, Mouni est fusillé alors qu'Estoucha aboutit dans un camp d'extermination. Elle se retrouve, en 1945, parmi les rares survivants. Un demi-siècle plus tard, son fils lui conseille de rédiger les souvenirs qu'elle avait trop longtemps refoulés. A partir de ses notes éparses, de confessions recueillies auprès d'autres rescapés aussi, l'auteur continue son récit et refait l'itinéraire hallucinant d'Estoucha vers la survie et la liberté.

Certes depuis longtemps l'URSS, minée par un mal inguérissable, n'était plus un modèle pour cette femme honnête et altière. De retour en Pologne après la guerre, Estoucha comprend que les comportements et les desseins cachés des apparatchiks au pouvoir n'allaient jamais être les siens. L'écœurement l'empêche ainsi d'accepter un poste de commandement dans son pays natal. De retour en France, elle repasse des examens qui sanctionnent ses études médicales et consacre le reste de son existence à soigner les malades dans une banlieue proche de Paris. Les convictions bien arrêtées d'Estoucha lui empêchent néanmoins de rester fidèle à ses premiers engagements. Elle refuse donc de chercher ailleurs un point d'ancrage différent.

Le judaïsme, vers lequel se tournent certains de ses anciens camarades de combat, demeure pour cette juive laïque affaire intime, personnelle, et non une pratique communautaire de substitution. Modeste et silencieuse, elle continue d'exercer son beau métier tout en participant, sans jamais dire son immense souffrance, aux réunions de la cellule du parti du quartier.

Ce récit aux épisodes multiples, où le narrateur, présent à la troisième personne, s'efface en faveur du témoin, révèle par sa rigoureuse cohérence les dons incontestables d'un authentique écrivain. Les dialogues, tantôt violents, tantôt feutrés, qui opposent la lucidité de ce scientifique plongé dans la modernité au mythe délité d'une mère têtue, discrète et magnifique traversent comme un fil rouge ce livre, véritable testament d'une génération perdue.

Edgar Reichmann

(1) Aux éditions L'Harmattan. *Voir* « Le Monde des livres » du 16 avril 1996.

La mâle assurance de l'ordre social

Suite de la page I

L'Allemand Johan Joachim Winckelman, archéologue et historien d'art, célèbre la *« noble simplicité et la sereine grandeur »* de la statuaire grecque, tandis que le Suisse Johann Kaspar Lavater, dans son *Essai sur la physiognomonie*, cherche dans les lignes du visage les traits du caractère.

Pour l'art comme pour les sciences, corps et esprit sont liés et culminent dans une beauté masculine magnifiée. Cet idéal esthétique et moral de la virilité, associé à la respectabilité bourgeoise, rayonne durablement. Au début du XIXe siècle, il répond aux besoins profonds d'une société en pleine mutation, où l'ordre doit être assuré et l'énergie canalisée.

Encore faut-il que les images prennent chair et que les hommes deviennent conformes au modèle. D'où le rôle donné à la culture physique, conçue comme formation corporelle et spirituelle : l'Angleterre met en place un système éducatif donnant une large part à l'athlétisme et au sport d'équipe, la France et l'Allemagne développent la gymnastique dans l'instruction scolaire et militaire et la généralisation de la conscription donne à la virilité l'arme et l'aura du soldat. A travers de nombreux exemples européens, Mosse montre comment l'école, l'armée, les confréries étudiantes et les organisations ouvrières favorisent la diffusion d'un *stéréotype* qui grandit en même temps que les consciences nationales et donne à chacune son incarnation particulière.

Stéréotype conforté, évidemment, par la comparaison avec une féminité caractérisée par la faiblesse et l'inaptitude à gouverner les sentiments, mais fortifié également dans l'opposition à des *« contretypes »* : parias nerveux et agités, homosexuels et juifs notamment, dont les effrayantes figures fantasmatiques trahissent tous les désordres de la perversité et du vice. Mosse rappelle combien la période dite « fin de siècle », des années 1870 à la Grande Guerre, voit se renforcer à la fois l'idéal masculin et son envers. Les *« ennemis de la virilité normative »* attaquent de toutes parts, les femmes cherchent à quitter leur place assignée, l'homosexualité gagne en visibilité, alors qu'en même temps l'agitation ouvrière menace, le dépeuplement fait peur et les maladies (syphilis, turberculose et hystérie) obsèdent. Plus que jamais, il faut *« durcir la division entre sains et malades, citoyens respectables et réprouvés »*, dénoncer la décadence, médicaliser la déviance et défendre la mâle assurance de l'ordre social.

La critique cependant s'aiguise, profilant un autre idéal : l'humanité nouvelle imaginée par le socialiste autrichien Max Adler en 1923 est libre, raisonnable et bonne, dénuée de bellicisme et fondée sur l'égalité entre femmes et hommes. Mais cela reste un horizon lointain et les partis socialistes se bornent à *« adoucir les contours de la virilité traditionnelle »*, qui, y compris dans leurs rangs, se perpétue solidement. Quant au jeune Etat bolchévique, il rompt avec la morale ancienne, décriminalise l'homosexualité, dépénalise l'avortement, admet le concubinage et garantit l'égalité entre les sexes, mais il conserve, sous les traits du travailleur, une masculinité énergique et disciplinée qui n'est pas sans ressemblance avec le vieux modèle. Et c'est finalement ce dernier qui finit par l'emporter dans l'URSS stalinienne.

Le national-socialisme a *« démontré les effrayantes possibilités de la virilité moderne »*, portée à l'extrême. Le communisme a échoué à inventer un homme nouveau. Reste à savoir si le *« mâle bourgeois »* a encore de beaux jours devant lui. En fin de parcours, Mosse s'interroge sur le devenir d'un modèle défié comme jamais par le mouvement des femmes, l'évolution des mœurs, la diffusion d'une culture juvénile et les revendications des homosexuels. Sa conclusion est prévisible : si l'érosion de l'idéal masculin est un phénomène sans précédent, la force du stéréotype et son rôle structurant ne sont pas défaits pour autant. Bref, *« la question n'est pas de savoir si la virilité sera renversée, mais jusqu'où elle pliera »*.

Nicole Lapierre

Scientifiquement simple

Sous la forme d'un dictionnaire des sciences se révèle une belle invitation à la connaissance

LE TRÉSOR, DICTIONNAIRE DES SCIENCES
sous la direction
de Michel Serres
et de Nayla Farouki.
Flammarion, 1 100 p., 345 F.

Ce n'est pas le premier à paraître, ni sans doute le dernier, mais il est sans conteste unique en son genre. Conçu sous la direction de Michel Serres et de Nayla Farouki, philosophes et historiens des sciences, *Le Trésor, dictionnaire des sciences* est une belle invitation à la connaissance. Son projet : *« Mettre à la disposition de qui en a besoin ou envie les concepts principaux de nos sciences exactes. »* Le tout en 850 articles, classés de A comme « Aberration » à Z comme « Zéro » – le plaisir et le but consistant, avant tout, à ne pas suivre ce chemin trop bien balisé.

Choisissons, en cet automne, d'ouvrir ce volumineux recueil au mot « Soleil ». Deux pages pour connaître l'essentiel de notre vitale étoile, *« la seule qui soit assez proche de la Terre pour être étudiée avec un grand luxe de détails »*. A chaque paragraphe, un ou plusieurs mots-clés sont autant d'incitations à reprendre le voyage. Lumière, neutrinos, chaos ou effet de serre : le soleil mène à tout. Chacune de ces destinations, à son tour, ouvrira de nouveaux horizons. Jusqu'à ce que l'un d'entre eux, puisque toute science s'appuie sur les concepts d'une autre, revienne comme une boucle à l'astre vieux de cinq milliards d'années.

Construit comme un jeu de piste, fléché de digressions et agrémenté d'un impressionnant index, l'ouvrage frappe, avant tout, par son extrême lisibilité. Rédigés par neuf spécialistes *« décidés à ne pas faire peur »*, tous les articles ont été passés au crible de cette exigence. *« Nous nous sommes imposé un travail, que nous avons cru, à un moment, interminable, de vraie vulgarisation, quitte à réécrire maintes fois les textes jusqu'à une optimale simplicité »*, explique Michel Serres. Le résultat a de quoi convaincre les plus rétifs, qui devraient sans peine, malgré quelques inévitables équations, venir à bout de notions telles que relativité, différentiel ou onde-électron.

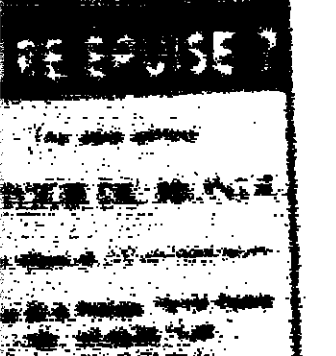
La difficulté, cependant, ne consistait pas seulement à dire simplement l'extraordinaire complexité du monde. Elle résidait aussi dans le choix des thèmes abordés, et dans celui des liens que ceux-ci tissent entre eux. Le bilan ? *« Légèrement incliné »*, estiment ses auteurs. Face à l'immense héritage scientifique des siècles qui nous précèdent se dresse, en effet, la multitude d'inventions produites au cours des dernières décennies. Inventions peut-être destinées, pour certaines, à disparaître, mais pour d'autres annonciatrices d'un temps si nouveau qu'il ne pouvait être question de les passer sous silence.

« S'il était paru voici à peine un quart de siècle, un semblable Trésor *n'eût pas fait la part aussi belle aux disciplines informatiques, récentes et technicisées, face aux mathématiques, de loin plus anciennes et abstraites ; ni aux sciences de la Terre, singulières, face à la physique, de loin plus globale ; ni à la biochimie, récente et consacrée uniquement aux vivants, face à la chimie, ancienne et générale »*, précise Michel Serres.

C'est dans ces incessants face-à-face que réside, sans doute, la principale singularité de cet ouvrage encyclopédique. Un « trésor » dont les auteurs, tous familiers des ordinateurs et des réseaux multimédias, estiment qu'il sera peut-être *« l'un des derniers à se présenter sous la forme d'un livre »*.

Catherine Vincent

★ A signaler : la réédition des *Eléments d'histoire des sciences*, sous la direction de Michel Serres (Larousse, coll. « In Extenso », 896 p., 160 F).



L'EDITION FRANÇAISE

● **Quid 1998.** Célèbre encyclopédie du savoir en un seul volume et remise à jour chaque année depuis 1960, le Quid nouveau est arrivé, avec pour slogan *« Tout sur tout, et un peu plus que tout »*. Avec 91 000 informations de plus que dans celui de l'année précédente – soit 2 500 000 au total –, le Quid 1998 se déclare *« plus savant »*, *« plus riche »*, mais aussi *« plus branché »*, puisqu'il donne gratuitement accès, pendant un an, à la base Quidmonde sur Internet (Laffont, 199 F. Site Internet: www.quid.fr).

● **Jeunesse antiraciste.** Plus de 100 auteurs et illustrateurs publient chez Albin Michel, et à l'initiative du Centre de promotion du livre de jeunesse de Seine-Saint-Denis, *Le Livre blanc de toutes les couleurs*, recueil de textes et d'images destiné à entraîner les enfants sur *« le chemin de l'antiracisme et du droit à la différence »*. Il entend répondre aux *« propos scandaleux »* d'Eric Raoult, ministre de la ville et de l'intégration, lors des protestations de février contre le projet de loi Debré sur l'immigration, qui avait invité les signataires de l'appel à la désobéissance civile à venir résider *« un mois en Seine-Saint-Denis pour mesurer l'ampleur des difficultés économiques et sociales rencontrées par nos compatriotes »*. François Bon, Didier Daeninckx, Bernard Chambaz figurent parmi les auteurs, et parmi les illustrateurs Pef, Nathalie Novi ou Olivier Douzou (112 p., 65 F).

● **Dictionnaire francophone.** Hachette et l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (Aupelf-UREF) lancent un *Dictionnaire universel francophone*, *« premier dictionnaire véritablement francophone »* recensant *« tout le français du monde »*. Véritable dérive des sens à travers les spécificités ou équivalences synonymes des mots et expressions du Québec, du Liban, de l'Afrique subsaharienne ou de l'île Maurice, il contient 13 000 noms propres et 45 000 mots de la langue comportant 116 000 définitions, dont 10 000 de l'univers francophone (Hachette, 1 566 p., 220 F – mais 85 F en Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est et aux Caraïbes).

● **Prix littéraires.** Le prix Friedrich-Hölderlin a été attribué à Philippe Jaccottet pour ses travaux sur le poète allemand et pour l'ensemble de son œuvre de poète et de traducteur ; le prix Mondial-Cino-del-Duca au président tchèque Vaclav Havel pour son œuvre littéraire ; le prix Jean-Monnet de littérature européenne à l'écrivain espagnol Arturo Perez-Reverte pour *La Peau du tambour* (Seuil) ; le Prix Laure-Bataillon, récompensant le meilleur livre de littérature traduite, au *Liseur* de Bernhard Schlink, traduit de l'allemand par Bernard Lortholary (Gallimard) ; le Grand Prix de littérature policière à Serge Gardebled pour *Sans homicide fixe* (Denoël) ; le prix Tour-Eiffel de science-fiction à Pierre Bordage pour *Wang* (L'Atalante) ; le prix Nelly-Sachs à Emmanuel Mosès pour sa traduction d'*Un amas de nuit*, de David Vogel (Métropolis). Parmi les grands prix de l'Imaginaire, signalons la série « Faust », de Serge Lehman (Fleuve noir), et *Imajica*, de Clive Barker (Rivages).

RECTIFICATIFS

● Dans le compte rendu du livre de Roger Tellart, *Claudio Monteverdi* (« Le Monde des livres » du 31 octobre), il fallait lire : *« Quintessence d'une expressivité et d'une affectivité résolument primordiales. Modernes en un mot, plus encore que scandaleuses »* (et non : *« plus encore : scandaleuses »*).

● Le livre de Jean Orcibal commenté dans « Le Monde des livres » du 24 octobre a pour titre *Etudes d'histoire et de littérature religieuses, XVIe–XVIIIe siècles* (éd. Klincksieck, 8, rue de la Sorbonne 75005 Paris).

La Marge entre parenthèses

Malgré la saisie de son fonds pour dette, la librairie d'Ajaccio poursuit ses activités. Sa survie dépend des offres de soutien

Depuis plus d'une semaine, la rumeur voulait que La Marge, adresse culturelle historique de la cité ajaccienne, soit condamnée à mort par la saisie du stock de la librairie, à la requête d'un « grossiste papivore » soucieux de récupérer une partie de la dette contractée par son propriétaire, Jean-Jacques Colonna d'Istria, qui commente, avec une amère philosophie : *« La Marge avait vingt ans. Le bel âge pour mourir »* (« Le Monde des livres » du 31 octobre).

En fait, passé le choc provoqué par une procédure exceptionnelle, qui paralyse de fait l'activité commerciale de l'adresse de la rue Emmanuel-Arène, l'irréparable n'est pas consommé : les offices qui parviennent à La Marge y sont normalement mis en vente, et l'espace exposition accueille toujours *« 500 ans de poésie française »*. Il ne s'agit pourtant que d'un sursis, de quelques mois sans doute, puisque l'émotion médiatique a conduit les institutions locales (ville d'Ajaccio ou collectivité territoriale de Corse) comme nationales (direction du livre) à contacter le libraire sans fonds. Selon les perspectives de soutien, l'aventure de La Marge continuera ou non. L'avenir est moins incertain pour la maison d'édition, qui annonce une demi-douzaine de titres, dont le très attendu troisième volume de l'*Antologia di u cantu nustrale*, de Ghjermana de Zerbi et Mighele Raffaelli. Le différend financier majeur avec le grossiste DCL (Diffusion corse du livre), qui a conduit à la saisie spectaculaire du 27 octobre, ne perturbe pas la diffusion des titres de La Marge puisque, depuis le 1er juillet, ce sont les éditions Albiana qui ont en charge la mise en place de ces productions.

Ce changement de diffuseur n'est peut-être pas étranger au durcissement des relations entre Colonna d'Istria et Didier Thueux, PDG de DCL. Née en 1992, lorsque Hachette quittait le terrain insulaire, l'entreprise sert aujourd'hui plus de 200 points de vente qui permettent de proposer un accès au livre à des foyers de population aussi faibles qu'isolés. Cette position de force exceptionnelle fait naturellement des envieux, mais pour l'heure les concurrents potentiels mesurent le risque d'une relève toujours périlleuse au vu des difficultés de l'industrie du livre, plus graves dans l'île que sur le continent sans être fondamentalement différentes.

La « panne » touristique des années 1993-1996, qui réduisait des scores vitaux de mois d'été à des bilans de printemps, coïncida avec l'ouverture d'espaces librairie dans les grandes surfaces. De quoi rendre plus vulnérable encore une *profession déjà mal assurée de sa* survie. Dans le cas de La Marge (qui en vingt ans a organisé quelque 230 rencontres, 600 signatures d'auteurs et près de 400 expositions, dont les frais furent largement à la charge de l'hôte – ce qui, *vu le coût des liaisons* entre la Corse et le continent, aurait mis à mal des trésoreries plus saines), une politique ambitieuse, mais sans doute trop peu soucieuse d'une rentabilité minimale, a aggravé le bilan.

Il y aurait cependant quelque indécence à ce que la *vox populi* exigeât un effacement de la dette qui lèse un entrepreneur privé dont la longue patience garantit la probité. Même surendetté, le libraire débiteur sut faire attendre plus de trois ans son créancier. D'autres libraires qui ne bénéficient pas d'autant d'appuis et de soutiens auraient disparu depuis longtemps si le caractère pionnier, la qualité du service clientèle et la vocation culturelle élargie de La Marge n'en avaient fait un symbole d'une exception.

Quel que soit le dénouement de ce *douloureux épisode*, il sera bon que les conditions d'exercice des métiers du livre en Corse gagnent en transparence. Et, si les libraires peuvent envier la condition des éditeurs, principaux bénéficiaires de la politique de soutien menée par la collectivité territoriale (pas moins de 5 millions de francs, par exemple, pour l'aide à l'édition entre 1992 et 1996, dont 20 % pour les livres en langue corse), c'est que l'aide qu'ils espèrent ne relève pas de la *même compétence*, l'Etat n'ayant pas abandonné ce volet de ses prérogatives. Pour l'heure, gageons que l'étude sur les industries culturelles prévue au contrat de plan et désormais lancée aidera à établir un état des lieux assez sérieux pour que les conflits aussi dommageables que celui qui menace La Marge – et que toute réduction manichéenne empêche de comprendre – restent proprement extraordinaires.

Ph.-J. C.

Réseaux du texte

Sur Internet, le nouveau site Cylibris donne sa chance au premier roman

« Première maison d'édition virtuelle francophone », Cylibris a choisi de *« récolter »* les manuscrits des auteurs de demain. Cette initiative bouscule évidemment les habitudes de l'édition. C'est parce qu'ils avaient conscience de la difficulté des auteurs de premier roman à se faire publier, de l'*« engorgement des réseaux de distribution »*, du financement des stocks, que les créateurs de Cylibris ont décidé de se débarrasser de toutes ces contraintes en créant un site Internet. Le prix de revient d'une publication est de 1 000 *francs. Ce qui laisse la possibilité* de consacrer toute l'activité de la maison à la découverte de nouveaux talents et d'inventer un nouveau mode de rapport au livre.

Le site de passage créé par Olivier Grainon permet donc de publier à la carte des ouvrages, réunis dans un catalogue hétéroclite : roman épistolaire, conte philosophique, poésie, théâtre, roman policier et prochainement, dans la collection d'Emmanuel Ménard, fantastique folklorique du terroir. Ce catalogue s'enrichit selon la demande des lecteurs, qui ont la possibilité de réclamer tel ou tel type d'ouvrage, de s'exprimer sur les textes qu'ils ont lus, par le biais de forums qui encouragent critiques et libres interprétations, écrites ou visuelles. Grâce à Cylibris, les manuscrits encouragent la lecture, mais aussi l'échange de points de vue, l'expression de l'imaginaire. Au fil des échanges se créée un roman interactif. Cylibris abrite également un espace-exposition, avec des tableaux et des photographies accompagnés des *commentaires* de leurs auteurs. Pour demain, des idées sont lancées : des collections de littérature de jeunesse, des pamphlets, des nouveautés encore tenues secrètes. Ce mois-ci, le site accueille de truculentes et subversives *rédactions* d'écoliers issues de l'imaginaire d'Yves Pouyade, dans l'esprit d'un « Petit Nicolas déjanté ». Au lecteur ensuite de réagir, de saisir les extraits à télécharger, de critiquer, d'abandonner la lecture pour l'écriture, aidé par les informations pratiques destinées aux jeunes auteurs, de construire un nouvel espace littéraire.

Toutes ces connexions s'articulent autour du souhait des créateurs du site de créer un *« véritable tremplin pour les jeunes auteurs vers les éditeurs et la consécration »*. Ils parlent, à propos de ce passage à la communication virtuelle et de leur *politique éditoriale*, d'une *« mission d'intérêt général »*. L'amour de la littérature les porte à prendre soin de chacun des acteurs mettant en scène les livres.

Chloé Mary

Cylibris, adresse électronique : http ://www.editions-cylibris.fr
★ Signalons par ailleurs le n° 10 de la revue *La Voix du regard*, consacré aux frontières du virtuel, où l'on trouve des entretiens avec Jacques Attali, Fulvio Caccia, Pierre Lévy, Edgar Morin, Philippe Quéau (19, rue Corbon, 75015, 212 p., 100 F).

Du côté de chez Freud

Voilà sans doute la plus originale des façons de célébrer le centenaire de l'apparition, sous la plume de Sigmund Freud, du désormais inévitable complexe d'Œdipe. Plutôt que d'opter pour une présentation savante de cette analyse, esquissée dans une lettre à Fliess, en date du *15 octobre 1897, Michèle Costa Magna*, docteur en sociologie et psychanalyste, a choisi le roman pour livrer aux adolescents – notamment les lycéens abordent Freud en terminale – des informations sur les formidables enjeux de la première enfance rejetés dans la sphère de l'inconscient (1).

« Grâce à la forme romanesque, tout lecteur non spécialiste peut comprendre le développement psychique des êtres humains, en suivant les rebondissements de cette extraordinaire histoire de sexe, d'amour, de haine, de peur et de renoncement dont nos souvenirs n'ont gardé que des traces », explique l'auteur, qui intervient souvent dans des classes et aime raconter des histoires pour mieux expliciter les concepts.

Elève de *terminale, Lucile, son héroïne, fréquente*, sous l'insistante pression de son amie Axelle, le Babylon' Café, un rendez-vous philosophique hebdomadaire où elle découvre les bienfaits de la parole explicative et du débat ouvert. Au programme ici, le thème de l'interdit et de la transgression, dont le roi de Thèbes, Œdipe, est depuis la tragédie grecque classique, à son corps *défendant, la figure emblématique. La construction* narrative, calquée sur les sitcoms de TF 1, bénéficie d'une ambition autrement exigeante. L'ensemble se lit avec profit, quoi qu'on ait du mal à justifier le dossier final qui rompt avec le choix de la fiction pour dire l'essentiel sur Freud, le complexe d'Œdipe et sa traduction spécifiquement féminine. Faut-il y voir un aveu d'im*puissance ou une précaution inquiète pour conjurer* toute lecture distraite ? On reste également perplexe devant le petit guide bibliographique déséquilibré et terriblement fourre-tout (de Jung et Aristote à l'*Adèle Blanc-Sec* de Tardi) dont on voit mal quel usage réel peut faire l'adolescent dont on espère retenir l'attention. Mais à ces réserves près, on se félicite de trouver dans l'ouvrage mieux qu'un vernis superficiel.

Premier volume d'une collection nouvelle, « Du côté de chez Freud » – l'une des plus intéressantes initiatives du département jeunesse d'Actes Sud –, ce titre s'inscrit-il dans la mode du moment qui met de l'initiation philosophique à tout propos ? *« Pas du tout*, rétorque l'éditrice d'Actes Sud Junior, Madeleine Thoby, psychologue de formation. *D'ailleurs, il ne faut pas confondre psychanalyse et philosophie : la première constitue l'une des réponses que l'on peut apporter à l'individu, notamment à l'adolescent, à l'âge où il s'interroge sur lui-même et manifeste, plus que jamais, le besoin de se comprendre et de communiquer »*. Pour continuer à éclairer les *« mots et concepts de base de la psychanalyse »*, trois prochains titres viendront bientôt enrichir la collection : *Les Ratures de Pygmalion*, sur la création et la créativité, *Les Blessures du singulier*, sur le narcissisme, et *Les Chaudrons du divin*, sur la sublimation et le sentiment religieux. *« A chaque fois on reviendra à Freud, mais l'on présentera Lacan, Jung, Mélanie Klein... »*, explique Madeleine Thoby. Il paraît que les Allemands *ont déjà mis une option sur la collection*. Et que les Coréens eux-mêmes regardent avec intérêt du côté de chez Freud !

Philippe-Jean Catinchi et Florence Noiville

(1) *Les Noces d'Œdipe*, de Michèle Costa Magna, illustrations de Franck Boyer (Actes Sud Junior Education, 144 p., 39 F). **A partir de 16-17 ans.**

A L'ETRANGER

Stephen King continue à faire peur

Le roi des romans d'épouvante, Stephen King, a fait frissonner tous les éditeurs américains en annonçant qu'il quittait l'éditeur Viking chez qui il publiait depuis dix-huit ans après avoir demandé pour son nouveau livre, *Bag of Bones*, une avance de 17 millions de dollars. Un roman de mille pages qui raconte l'histoire d'un écrivain qui n'arrive *plus à écrire depuis la mort de sa* femme. Les éditeurs américains voient là une étape de plus dans la course aux avances astronomiques et ne se sont pas pour le moment précipités pour saisir l'occasion, car rien ne garantit – même si le livre est dans la lignée des best-sellers de l'auteur de *Carrie* (J'ai Lu), *Shining* (J'ai lu) ou *La Ligne verte* (Librio) – qu'il permettra de gagner de l'argent. Chaque livre de Stephen King se vend en moyenne à un peu plus d'un *million d'exemplaires*. Or les ventes de son principal concurrent, Tom Clancy, font plus du double. Et ils se sont retouvés récemment dans le même groupe d'éditeurs depuis la création de Penguin Putnam Inc. Ce qui prive Stephen King de sa place de superstar...

● **ITALIE : le pape poète**
Le comédien Vittorio Gassman a enregistré sur disque compact quinze poèmes que Jean Paul II a écrits entre 1939 et 1978, alors qu'il n'était encore que Karol Wojtila. Gérard Depardieu devrait en lire la version française, sous le titre *Compagnons de voyage*.

● **ROYAUME-UNI : la nouvelle British Library**
Après cent quarante années d'existence, la célèbre *Round Reading Room* du British Museum a fermé ses portes au grand désespoir de ses lecteurs, qui vont devoir changer leurs habitudes et découvrir la nouvelle British Library à St Pancras, qui les accueillera le 24 novembre, les salles d'exposition n'ouvrant qu'en avril.

● **Les chaînes de librairie américaines visent l'Angleterre**
Barnes & Noble et Border, les deux énormes chaînes de libraries qui occupent pratiquement tout le marché du livre aux Etats-Unis avec des *superstores* où l'on peut s'installer pour lire, boire un café, sans forcément acheter... viennent s'affronter en Angleterre. Borders achetant la chaîne londonienne, Books etc., Barnes & Noble envisage de s'installer également sur le marché britannique et est actuellement en prospection. Waterstone avait pris les devants en ouvrant à Glasgow le premier *superstore* de Grande-Bretagne.

● **ESPAGNE : saison des prix**
C'est un auteur « commercial », très jeune et très beau, et non un *romancier de solide réputation qui a remporté le prix Herralde*, doté de 2 millions de pesetas (environ 180 000 francs) : le jeune romancier péruvien Jaime Bayly, auteur de *Ne le dis à personne* (Stock). Son nouveau roman, *La noche es virgen*, est dans la même ligne, ambiance gay, rock and roll et marijuana.



AGENDA

● **LES 7 ET 8 NOVEMBRE. ITALIE. A Paris**, une rencontre franco-italienne est organisée à la Cité universitaire internationale de Paris, avec la collaboration de spécialistes de la littérature italienne du XXe siècle, qui se pencheront sur ses grandes lignes de tendance (salon Honnorat de la Cité universitaire, 19/21, bd Jourdan, 75014, à partir de 9 h 15).

● ***LES 8, 9 ET 10 NOVEMBRE.* TRADUCTION. A Arles**, pour cette quatorzième édition des Assises de la traduction littéraire, conférences, tables rondes, ateliers de langues, avec la participation de nombreux traducteurs, écrivains, éditeurs... (Atlas, Rens : 04-90-49-72-52).

● **LES 9 ET 10 NOVEMBRE. RAMUZ. A Paris**, le Centre culturel suisse organise un marathon de lectures, « Un voyage de comédiens dans l'œuvre de Ramuz » (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003, réservations : 01-42-71-38-38).

● **LE 13 NOVEMBRE. ISLAM. A Paris**, l'Institut du monde arabe organise un débat à 18 h 30 entre spécialistes du monde musulman, sur le thème du dernier ouvrage de Burhan Ghalioun, *Islam et politique* (1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005. Salle du Haut Conseil).

● **LE 13 NOVEMBRE. DÉMOCRATIE. A Paris**, la deuxième séance du cycle « Entretiens du XXe siècle », organisé par l'Unesco, réunira Alain Touraine et Michael Waltzer autour du thème « Quelle *démocratie pour le futur ? »*, en présence de Federico Mayor et d'Elikia M'Bokolo de 18 heures à 20 h 30 (Maison de l'Unesco, salle 2, 7, place de Fontenoy, 75007).

● **LES 13 ET 14 NOVEMBRE. *SOUPAULT.* A *Paris***, à partir de 9 h 30, la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris consacre un vaste colloque à l'écrivain surréaliste. Parmi les thèmes abordés : ses rapports avec Apollinaire, Breton, le peintre Robert Delaunay, la *montée du nazisme*, la guerre, le roman policier, la mort dans la poésie de Soupault... (salle des Actes de l'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006. Rens. et réservations : 01-44-39-52-88).

● **LES 14 ET 15 NOVEMBRE. AUTRICHE. A Orléans**, l'université d'Orléans, celle de Tours et l'Institut autrichien organisent un colloque sur le thème « Rythmes et voix dans la littérature autrichienne », avec des interventions sur Bernhard, Canetti, Jelinek, Kafka, Winkler (faculté des lettres d'Orléans, 10, rue de Tours, 45000 Orléans, 02-38-41-71-71).

هكذا من الأصل

« L'Humanité » joue un tour à M. Marchais



B. ANNEBICQUE/SYGMA © M.Z.R.C/ADAGP, Paris 1997

Jérôme, footballeur amateur, pompier et secouriste « pelouse »

PASSIONNÉ de football, Jérôme Boulmont l'est, sans contestation possible. Originaire du Pas-de-Calais, il se souvient avoir débuté dès l'âge de six ans

PORTRAIT

« J'aurais accepté toute autre fonction avec le même enthousiasme »

comme défenseur dans la formation des poussins du Racing Club d'Arras. Un poste qu'il occupe toujours aujourd'hui, à vingt-cinq ans, mais dans une autre équipe : celle du Football Club de Sainte-Catherine (Pas-de-Calais). *« Quand j'ai appris que le CFO recrutait des volontaires pour la Coupe du monde 98, vous pensez bien que j'ai foncé »*, explique-t-il.

Quant au bénévolat, Jérôme connaît aussi. Avant de venir travailler à Paris, en 1993, il était pompier volontaire en province. Une profession qu'il a conservée par la suite et qui l'a très largement aidé à décrocher sa sélection parmi les volontaires du CFO. Pompier de Paris depuis quatre ans, Jérôme est en effet dans la caserne – à Grenelle, dans le quinzième arrondissement – qui a précisément en charge la sécurité au Parc des Princes.

« En fait, les dossiers de candidature pour le volontariat du CFO ont été directement distribués dans la caserne par notre capitaine, se souvient Jérôme. *Nous sommes six jeunes, tous passionnés de football, à avoir répondu à l'appel. »* Les six ont été retenus par le CFO. Avec pour chacun la même mission pendant les matches au Parc : secouriste « pelouse ».

Un poste d'intervention sur le terrain qui requiert des *« jeunes dynamiques »*, en *« excellente condition physique »* dotés d'*« un vécu associatif »* et d'*« un brevet de secouriste »*, selon la définition de la fonction telle qu'elle est présentée par Manpower dans son livre pour la Coupe du monde de football : *Volontaires, organisation et missions*.

DU SUR-MESURE

En somme, presque du sur-mesure pour les jeunes pompiers de Grenelle. *« C'est évident qu'en tant que pompiers professionnels, notre condition physique et nos diplômes de secouriste intéressent directement les organisateurs »*, explique-t-il. Sans parler de l'expérience. Jérôme a d'ores et déjà participé à une sorte de répétition grandeur nature en assumant la fonction de secouriste « pelouse » lors des matches parisiens du Tournoi de France, au mois de juin.

Familiarisé aux stades comme pompier affecté à la sécurité du Parc, habitué des terrains de football en tant que sportif, n'a-t-il pas au fond le sentiment qu'il s'apprête à vivre des matches comme tous ceux auxquels il a déjà assisté ? *« Bien sûr j'ai déjà suivi de nombreux matches*, admet-t-il. *Mais là, ce n'est pas pareil. Etre sur le terrain, avec les joueurs des plus grandes équipes, tout en participant à l'organisation de l'ensemble de l'événement, c'est vraiment très différent. D'ailleurs, si l'on m'avait proposé d'être à l'accueil ou à tout autre endroit ou sur toute autre fonction dans le stade, j'aurais accepté avec le même enthousiasme. »*

Quant à la disponibilité, Jérôme a déjà tout organisé. Comme d'ailleurs l'ont fait de leur côté les cinq autres jeunes pompiers de sa caserne. *« Pour être sûr d'être libres à 100 % pendant les matches, nous avons posé trois semaines de congés sur nos six semaines annuelles »*, explique-t-il. Au fait, et s'il s'était agi d'une compétition de rugby ? *« Alors là, non*, plaisante Jérôme. *On aurait laissé la place à des collègues de la caserne passionnés par ce sport. »*

O. P.

28 janvier 1998 : inauguration et « cri primal »

Le 28 janvier 1998, le Stade de France, achevé avec un mois d'avance sur le calendrier initialement prévu en raison de la clémence des conditions climatiques, sera inauguré avant le coup d'envoi du match amical France-Espagne, six mois avant le début de la Coupe du monde. De 19 h 15 à 19 h 45, un spectacle tentera de mettre en valeur l'architecture du site, pensée pour permettre une circulation fluide du public et une pénétration constante de la lumière en courbant les matériaux de base, béton et acier. Cette manière de respiration permanente, adaptée aussi bien aux spectacles sportifs qu'aux concerts grâce à des tribunes mobiles montées sur vérins, sera mise alors en majesté par des projections d'images en couleur qui balayeront le stade. Un hommage sera également rendu à tous les sports. L'objectif sera de faire monter la pression dans le public jusqu'à obtenir la première clameur, définie par les organisateurs de la manifestation comme le *« cri primal »* du stade.

Nantes se prépare à l'examen

A l'approche de l'événement, acteurs et décideurs de la région se sont investis dans l'aventure

NANTES
de notre envoyé spécial

Jean-Pierre Maffe se souvient de son arrivée à Nantes, en juillet 1996. L'ancienne manufacture des tabacs censée abriter ses nouveaux locaux était déserte en cette période de vacances. Il ne traînait dans l'endroit aucune bonne âme pour le renseigner. En furetant, l'homme a cependant repéré trois bureaux dont les clés étaient sur les portes. Il est entré. *« Le mobilier ressemblait à celui que j'avais vu au siège, à Paris : je me suis dit que ça devait être là »*, raconte-t-il. Il s'est donc installé, a pris une feuille blanche dans le paquet posé sur la table : l'organisation de la Coupe du monde pouvait commencer.

Routier des manifestations sportives, ce cadre d'IMG-McCormack, âgé de quarante-quatre ans, avait été recruté comme directeur de site au mois de mai par le Comité français d'organisation (CFO). *« Il m'était difficile de passer à côté d'un événement aussi important dans le sport*, explique-t-il. *Préparer une Coupe du monde de football, c'est une chance qui ne se présente qu'une fois dans une vie. »* Son intuition allait être étayée et sa conviction affermie par deux mois de stage.

Le *missi dominici* débarqua donc dans la quiétude nantaise, avec la certitude du caractère impérieux de sa mission et de la grandeur de la cause. Il ne fut pourtant pas simple d'en faire saisir, d'emblée, l'ampleur et l'urgence aux interlocuteurs locaux. A deux ans du coup d'envoi, la Coupe du monde était encore nimbée d'irréalité sur les bords de la Loire. *« Les gens étaient détachés de l'événement. Et puis j'étais le Parisien qui arrivait. Ici, comme ailleurs en province, on n'aime pas trop ça. Il a fallu m'expliquer. J'ai dû prendre le temps de m'intégrer à la société nantaise, d'en apprécier la qualité de vie. »*

Doucement, la machine s'est pourtant mise en branle. Dans les 45 mètres carrés de la manufacture, ils furent bientôt quatre, après l'embauche d'une assistante, d'un responsable de l'équipement et d'un directeur des ressources humaines.

Aujourd'hui, le comité local est installé dans les modernes locaux de la Cité des congrès. Il occupe 360 mètres carrés au rez-de-chaussée et annexera bientôt 400 mètres carrés à l'étage supérieur. Dix-sept personnes travaillent à plein temps, mais l'équipe s'enfle chaque jour de nouveaux arrivants. Ils seront cinquante-trois en juin.

« Le bébé grandit », constate Jean-Pierre Maffe. Les journées rallongent également, avec la proximité de l'événement. On ne compte plus trop les heures de travail. Les week-ends sautent comme les repas. Le patron ne s'en plaint pas. *« J'ai environ cent-cinquante projets à appliquer. Un jour, je m'occupe de la billetterie, un autre, de la sécurité. Il n'y a pas deux semaines qui se ressemblent. »* Le reste du personnel doit suivre, se piquer au jeu, même s'il est parfois obnubilant.

La motivation se mâtine d'orgueil. La Coupe du monde à Nantes titille la fibre régionaliste. Les visites étrangères se multiplient. Il y a peu, une télévision brésilienne, *TV Globo*, préparait un sujet d'un quart d'heure sur la ville. Les Anglais viennent si souvent qu'ils sont presque des amis : ils ont décidé de s'installer à La Baule, conquis par l'endroit lors du Tournoi de France. Les Argentins, les Roumains, d'autres délégations de nations qualifiées se succèdent. Ce matin-là, il fallait piloter des Norvégiens. Après le tirage au sort des groupes, le 4 décembre à Marseille, ce sera pire encore : l'invasion.

La région nantaise s'est finalement investie dans l'aventure, acteurs institutionnels et décideurs économiques en tête. La ville se pomponne. L'aéroport a été agrandi, la gare SNCF rajeunie. Chacun a admis aujourd'hui la dimension économique et sociale de l'événement. *« On n'est pas là pour organiser simplement six matches*, insiste le responsable. *Il faut que ce soit la fête pour tous, même ceux que n'intéresse pas le football. »*

La première rencontre, le 13 juin ? *« Nous passerons alors un examen*, estime le directeur du site. *On va être jugés, c'est certain. »* L'après ? *« On n'en parle pas trop encore. On a tous la tête dans le guidon. Un projet comme cela vous transporte. »* Mais gare à l'atterrissage.

La dernière rencontre, un quart de finale, se jouera le 3 juillet. Il restera alors deux mois pour solder la Coupe du monde sur le site. *« Alors, je refermerai à clé et la chose aura vécu. »*

B. H.

Les limites du volontariat

De standardiste à stadier, de secouriste à interprète, de guide de délégation à responsable des ramasseurs de balles, les volontaires occuperont sur les différents sites de compétition environ 150 postes différents répartis en quinze domaines (sites, ressources humaines, équipements-installation, informatique, télécom, logistique, accréditation, sécurité-santé-secours, compétitions, billetterie, relations publiques-communication, marketing, village d'hospitalité, médias, animation-événements spéciaux) qui ont été répertoriés dans un manuel rédigé à l'attention des organisateurs par le spécialiste du travail temporaire Manpower.

Parmi les fonctions les plus originales : des « distributeurs de talkies-walkies », ainsi que des « aboyeurs » chargés de signaler les buts, remplacements et autres cartons jaunes à un opérateur de saisie informatique. Les bénévoles devraient recevoir trois jours de formation pour un total de 250 000 heures de formation dispensées par mille spécialistes. *« On ne peut pas tout demander à un bénévole*, constate Yvan Hinnemann, qui a organisé les Journées mondiales de la jeunesse, en août. *Un volontaire répond au téléphone, mais il ne faut pas lui faire bidouiller les fils. »* Le CFO est conscient de cette limite. *« Il n'est pas question pour nous de demander à un bénévole de ramasser les papiers gras ou d'exécuter des tâches dégradantes*, explique Jean-Pierre Maffe. *Il ne l'accepterait pas. »*

La deuxième carrière de Gilles Rampillon, ancien « Canari »

NANTES
de notre envoyé spécial

D'un quai à l'autre, la jeune Cité des Congrès nargue le vieux stade Marcel-Saupin. Quand il quitte le siège du comité local d'organisation de la Coupe du monde, Gilles Rampillon peut donc s'attendrir sur la vieille enceinte moussue. Il a tant de souvenirs qui se rattachent à l'ancien *« chaudron »* du FC Nantes. De 1970 à 1982, l'inamovible milieu de terrain des *« Canaris »* y a tout connu, les bons moments et les moins bons, les folles soirées européennes, trois titres de champion de France. Cette carrière bien remplie n'aura été consacrée que par trois sélections en équipe de France. Un autre numéro dix célèbre régnait alors : Michel Platini. Pas facile de se retrouver sevré d'aussi fortes émotions du jour au lendemain. La reconversion du joueur fut, comme pour tant d'autres, cahotante. Gilles Rampillon travaille actuellement à la mairie de Nantes comme animateur sportif. Le quartier où il est affecté est réputé difficile, mais lui ne le voit pas ainsi. *« C'est là une autre expérience humaine »*, juge-t-il. En même temps qu'il la suscitait auprès de jeunes défavorisés, l'homme entretenait sa passion du football.

Quand le site de Nantes entama son appel au volontariat, en septembre 1996, Gilles Rampillon n'a pas réfléchi longtemps. *« J'ai tout de suite ressenti intensément l'événement et l'envie d'en être »*, explique-t-il. Alors lui, l'ancien professionnel, a proposé bénévolement ses services au football. Il est à ce jour le seul membre du FC Nantes impliqué dans le comité d'organisation.

AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Les responsables nantais ont décidé d'utiliser la notoriété du personnage. Depuis le début de l'année, Gilles Rampillon a été chargé, avec une douzaine d'autres personnes, du recrutement des mille volontaires locaux. Environ huit heures par semaine, l'homme, impeccablement sanglé dans un costume-cravate, reçoit donc les candidats. Au cours d'un entretien, il sonde leur disponibilité, leurs compétences et leur motivation. Ses interlocuteurs sont retraités, étudiants, chômeurs ou salariés. Il en fait des chauffeurs, des messagers, des standardistes, des agents d'accueil. Des déçus parfois qu'il faut recaler.

A force de fréquenter les bureaux, le bénévole est devenu un membre incontournable du comité d'organisation locale. Le directeur du site, Jean-Pierre Maffe, lui a donc proposé de devenir chargé de mission compétition, un poste cette fois rémunéré. Notre homme se retrouvera donc au plus près du terrain et des joueurs, bref au cœur de sa passion. Une manière de renaissance, non loin des projecteurs.

L'ex-vedette renouera avec le haut niveau, et ses yeux s'allument rien que d'en parler. Quinze ans après sa retraite sportive, Gilles Rampillon sait que le football est toute sa vie. L'idée transpire à longueur de pages dans le petit dossier personnel qu'il a monté. Le bénévole aura apporté plus que sa part à la Coupe du monde. Il serait légitime qu'elle l'aide en retour.

B. H.

Des écrans géants pour la Coupe du monde

LA FRANCE va se couvrir d'écrans géants lors de la Coupe du monde en juin et juillet 1998. Non seulement les 10 villes sites, mais aussi les zones urbaines sensibles (ZUS) qui rempliront les critères de sélection pourront ériger des murs d'images afin de retransmettre les matches – tous ou une sélection – du Mondial. Cette retransmission, autorisée par l'extension de la charte de gratuité des images – prévue à l'origine uniquement pour les villes sites – permettra aux amateurs de football sans billet de suivre les matches. Mais les 800 zones urbaines sensibles ne pourront pas toutes avoir des écrans : seuls 50 à 80 écrans sont actuellement disponibles en France, et le coût de la location – 150 000 à 200 000 F pour une dizaine de matches – constitue un frein certain. D'ailleurs, l'aspect financier est l'un des trois critères – avec la qualification de « zone urbaine sensible » et la gratuité du droit d'entrée – de sélection.

Les quartiers intéressés devront donc trouver des sponsors – les partenaires du Comité français d'organisation (CFO) de préférence ou de proximité pour éviter la concurrence avec ceux du CFO – et faire leur demande auprès des préfets. Ces derniers effectueront le choix des lieux concernés après avoir évalué la sécurité et afin d'éviter la concentration des écrans sur quelques sites.

De nouvelles têtes en équipe de France contre l'Ecosse

AIMÉ JACQUET, le sélectionneur de l'équipe de France de football, qui avait appelé trois nouveaux joueurs à l'occasion du match contre l'Afrique du Sud, devrait poursuivre ses essais en vue de la Coupe du monde lors de France-Ecosse, le 12 novembre (20 h 45) à Saint-Etienne. Après l'Auxerrois Stéphane Guivarc'h, le Monégasque Thierry Henry et le « Gênois » Alain Boghossian, appelés pour la première fois dans le groupe face aux Sud-Africains, le 11 octobre à Lens, et qu'on devrait revoir contre les Ecossais, l'heure des Bordelais Lilian Laslandes (26 ans) et Johan Micoud (24 ans) pourrait bien sonner. Le sélectionneur voulait déjà faire appel au premier avant le tournoi de France. Son coéquipier Johan Micoud, brillant meneur de jeu des Girondins, meilleur passeur du championnat et supervisé récemment par Aimé Jacquet, pourrait lui aussi faire son entrée dans le groupe.

DÉPÊCHES

■ **Pelé, le ministre brésilien des sports**, a déclaré, dimanche 2 novembre, à Mexico, qu'il ne devrait y avoir aucun problème quant à la participation pour la première fois de 32 équipes pour une phase finale, en 1998. Mais l'ancien joueur a cependant souligné que le passage de 24 à 32 du nombre d'équipes qualifiées risque d'augmenter le coût des phases finales et donc de décourager dans le futur certaines candidatures émanant de pays moins riches que la France.

■ **Le Comité français d'organisation (CFO)** a annoncé, mardi 4 novembre, que les 64 matches de la Coupe du monde se dérouleront entre 14 h 30 et 21 heures. Chaque jour de la première phase devraient se dérouler entre 2 et 4 matches.

■ **Zinedine Zidane représentera la France** lors du match qui opposera une sélection de l'Europe face au reste du monde, jeudi 4 décembre, au Stade-Vélodrome, juste avant le tirage au sort de la phase finale. Cette rencontre opposera 15 joueurs représentant chacun des 15 pays du Vieux Continent qualifiés pour le Mondial à une équipe qui puisera parmi 17 joueurs des autres pays retenus dans le reste du monde. La sélection européenne sera dirigée par l'Allemand Franz Beckenbauer et celle du Reste du monde sera placée sous les ordres du Brésilien Carlos Alberto Parreira, sélectionneur de l'équipe du Brésil championne du monde en 1994 aux Etats-Unis.

■ **Vingt-deux pays sont d'ores et déjà qualifiés** pour la Coupe du monde 1998. Le dernier en date est le Mexique, qui a obtenu son billet après un match nul concédé face aux Etats-Unis (0-0), dimanche 2 novembre. Les 21 autres nations sont : la France, le Brésil, le Danemark, l'Angleterre, la Norvège, l'Autriche, la Bulgarie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Roumanie, l'Allemagne, l'Ecosse, l'Argentine, la Colombie, le Paraguay, le Nigeria, la Tunisie, le Maroc, l'Afrique du Sud, le Cameroun et la Corée du Sud. Il reste donc encore 10 places à pourvoir pour le Mondial 98 : 4 en Europe, 2 en Concacaf, 2 ou 3 en Asie, 1 ou 0 en Océanie et 1 en Amérique du Sud. Le 32e et dernier qualifié sera connu à l'issue du barrage (aller 22 novembre, retour 29 novembre) qui opposera le perdant du barrage Asie à l'Australie, vainqueur de la zone Océanie.

Le PSG fait donner ses réserves pour battre le Bayern de Munich

En dominant (3-1) le Bayern de Munich, qui l'avait battu (5-1) lors du match aller, le club parisien garde une chance de qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Reste à s'imposer lors des deux dernières journées

La victoire du Paris-Saint-Germain (3-1) face au Bayern de Munich, mercredi 5 novembre, au Parc des Princes, lors de la 4e journée de la Ligue des champions, rend espoir aux joueurs de la capitale, qui peuvent toujours rêver d'une qualification directe pour les quarts de finale de l'épreuve. Ce succès, obtenu grâce à la titularisation de joueurs jeunes ou abonnés au banc de touche (Edouard Cissé, Pierre Ducrocq, Eric Rabesandratana, Francis Llacer, Jimmy Algérino), marque un changement de politique de la part de l'entraîneur brésilien, Ricardo, qui compte désormais sur eux pour « réveiller » l'équipe en championnat de France, où elle doit affronter l'Olympique de Marseille, dimanche, à Paris, pour le compte de la 15e journée.

PARIS RENAÎT. Paris revit. Paris triomphe, presque. Par la grâce d'une victoire confortable aux dépens du Bayern de Munich (3-1) en Ligue des champions, le club de la capitale croit de nouveau en son étoile. *On avait* enterré trop vite le Paris-Saint-Germain. On s'était gaussé de ces parcours sinueux *et trop répétitifs entre victoires et* contre-performances, de ces foucades d'éternel adolescent du foot, incapable de faire suivre le meilleur d'autre chose que du pire, encore plus incapable de s'expliquer le pourquoi de ses chutes et ses re*chutes.*

FOOTBALL

Et voilà que ce club resurgit, lorsque l'on ne l'attendait pas. Voilà qu'une « petite » équipe décimée par les blessures, une suspension, une mauvaise affaire de dopage et une mise à l'écart forcée revit. Voilà qu'un bataillon de remplaçants encadré par quelques vieux grognards *se transforme en invincible armada.*

En pénétrant sur la pelouse du Parc des Princes, mercredi 5 novembre, ils n'avaient pas fière allure, les Parisiens. Un peu moins de deux heures plus tard, ils étaient applaudis à tout rompre, chantés, *couronnés héros d'une soirée d'au*tomne où la pluie avait soudain pour les supporteurs des airs de soleil.

Claude Le Roy, le directeur sportif, a sauté sur l'occasion. *Il se devait* de multiplier les hommages. Pour *dire qu'il n'avait jamais douté de ce* groupe. Qu'*« il n'y a pas de gens négligeables dans une équipe de football »*. Et qu'au bout du compte *« la seule star, c'est le club »*. Comme s'il voulait souffler l'idée que la magie du maillot suffit à faire les géants, *que Paris se fabrique à volonté les* chantres d'une éternelle réussite.

UN TRAITEMENT DE STAR

Et pourtant. Edouard Cissé, le jeune joueur venu de Pau à l'intersaison, Eric Rabesandratana, l'ex-Nancéien, ou encore *Pierre Ducroq,* rentré tard dans la partie, ont bien *eu droit à un traitement de star.* La veille, Michel Denisot, le président délégué du Paris-Saint-Germain, avait passé la soirée avec eux et tous leurs coéquipiers. On les avait choyés, cajolés. On s'était mis en quatre pour leur donner confiance. Ils avaient longuement discuté, mercredi même, après le déjeuner, réunis autour de Rai, le capitaine brésilien. Mais c'est leur *« force morale »*, leur *« engagement de tous les instants »* qui ont fait la différence, reconnaît celui-ci.

Ils se sont donc battus comme des diables. Eric Rabesandratana affrontait une montagne dénommée Jancker. L'attaquant du Bayern de Munich avait inscrit deux buts, lors du terrible match aller perdu en Allemagne sur le score de 5 à 1. Au *Parc des Princes, « Rabe »* a contenu l'athlète. Il s'est joué de cette impressionnante masse de muscles, de ce condensé de vitesse et de force, bâti pour renverser les défenses bien plus que pour les contourner. Jancker n'a pas marqué. L'autre *était toujours là, collé à ses basques,* ombre de son ombre, accrocheur et rusé, chipeur de ballons comme on dirait voleur de poules.

SE REMETTRE AU TRAVAIL

Et Edouard Cissé. Que dire d'Edouard Cissé ? *Le* joueur à la promotion éclair, hier encore cadet *de Gascogne, footballeur anonyme* au pays du rugby, passé en une soirée des rudes batailles de national 1 au strass et aux paillettes de la grande Coupe d'Europe. Cette fois, Claude Le Roy ne pouvait que confesser son admiration. *« Il a réussi quelques gestes techniques de haut niveau qui m'ont vraiment épaté »*, avouait le directeur sportif du Paris-Saint-Germain. Il a suffi *d'ajouter à cela l'aisance des recrues* offensives Frank Gava, Florian Maurice et Jérôme Leroy pour marquer trois fois (18e, 73e, 75e) et s'approprier la victoire.

Les joueurs refusent cependant de se laisser griser. Il n'y aura pas d'ivresse d'un soir, prologue à une trop longue gueule de bois. Ils ne parlent déjà que de se remettre au travail, que de redoubler d'efforts pour gagner un peu plus la confiance de Ricardo, l'entraîneur.

A lui les soucis de la composition *d'équipe, si souci il y a. Mercredi,* il a découvert quelques solutions à ses problèmes, appris que son banc des remplaçants n'était pas seulement un refuge de seconds rôles. Son équipe n'est plus vraiment orpheline de ses titulaires momenta*nément perdus.*

La défense, qui tremblait, en l'absence d'Alain Roche ou de Didier Domi, l'attaque, qui s'effilochait au détour des mésaventures de Patrice Loko et de la blessure de Marco Simone, appartiennent peut-être aux mauvais *souvenirs d'un automne* parfois bien difficile. Ricardo n'aimait guère recourir aux services des remplaçants. La victoire face au Bayern l'aura-t-elle fait changer d'avis ?

Elle est loin d'avoir tout réglé. La *qualification en quart* de finale de la Ligue des champions n'est pas gagnée d'avance. Le Paris-Saint-Germain vise l'une des deux places de meilleur deuxième. Pour s'en emparer, il devra obligatoirement vaincre lors de ses deux derniers matches contre les Turcs du Besiktas Istanbul et les Suédois de Göteborg. Et cela ne sera pas forcément suffisant.

Le club risque également de se débattre dans les suites du contrôle *positif de Vincent Guérin à la nan*drolone (*Le Monde* du 24 octobre) *et de l'éviction* pour mauvaise conduite de son espoir yougoslave, Marco Pantelic. Le transfert d'un attaquant pour renforcer l'équipe est actuellement en cours. Le temps presse.

Le Paris-Saint-Germain, toujours premier au classement du championnat de France, accueille, dimanche 9 novembre, au Parc des Princes, l'Olympique de Marseille. Ricardo aura sans doute encore en tête le match contre le Bayern de Munich. Il sait déjà qu'il ne pourra *plus avoir l'excuse d'un effectif trop* faible. Eric Rabesandratana et Edouard Cissé sont prêts à faire aussi mal à l'OM qu'au Bayern de Munich.

Pascal Ceaux

Monaco consolide sa première place

En s'imposant face à Lierse (1-0), mercredi 5 novembre, à Gand, lors de la quatrième journée (Groupe F), l'AS Monaco a franchi un bon pas vers la qualification en quart de finale de la Ligue des champions. *L'unique but de la rencontre a été inscrit par Victor Ikpeba de* la tête sur un corner tiré par Stéphane Carnot (74e). C'est le quatrième but du Nigérian en Ligue des champions. Avec neuf points et deux matches restant à jouer, le champion de France est en tête de son groupe à la faveur de la différence de buts. Le 26 novembre, Monaco recevra le Sporting Portugal qui l'avait battu lors du premier match de l'épreuve. *« Nous avons toujours ce 3-0 en travers de la gorge,* a expliqué Jean Tigana, l'entraîneur de Monaco. *Il faudra absolument les battre avant le déplacement à Leverkusen, dont je me réjouis d'avance. Ce devrait être un grand moment pour tout le monde. Les jeunes progressent jour après jour et la manière avec. »*

Les résultats de la 4e journée

● **GROUPE A :** Borussia Dortmund (All.)-Parme (Ita.) 2-0 ; Galatasaray Istanbul (Tur.)-Sparta Prague (Tch.) 2-0.

Classement : 1. Dortmund 9 pts ; 2. Parme, 7 ; 3. Prague, 4 ; Istanbul, 3.

La situation : Parme, a dû renoncer à la première place du classement au profit du Borussia Dortmund. Le champion d'Europe allemand s'est imposé (2-0) face aux Italiens mais le duel pour la qualifi*cation directe s'annonce serré.*

Prochaine journée : Parme-Prague ; Dortmund-Istanbul.

● **GROUPE B :** Feyenoord Rotterdam (P-B.)-Manchester United (Ang.) 1-3 ; Juventus Turin (Ita.)-FC Kosice (Svq.) 3-2.

Classement : 1. Manchester, 12 pts ; 2. Turin, 9 ; 3. Feyenoord, 3 ; 4. Kosice, 0.

La situation : leaders du groupe, les « Diables rouges » de Manchester United, invaincus, ont fait plier Feyenoord Rotterdam (3-1), tandis que la Juventus de Turin, vainqueur (3-2) de Kosice, reste en course.

Prochaine journée : Feyenoord-Turin ; Manchester-Kosice.

● **GROUPE C :** FC Barcelone (Esp.)-Dynamo Kiev (Ukr.) 0-4 ; Newcastle (Ang.)-PSV Eindhoven (P-B.) 0-2.

Classement : 1. Kiev, 10 pts ; Eindhoven, 7 ; 3. Newcastle, 4 ; Barcelone, 1.

La situation : le FC Barcelone battu (4-0), à domicile, par le Dynamo de Kiev, doit dire adieu aux quarts de finale. Le PSV Eindhoven *s'est replacé en allant battre New*castle United (2-0), en Angleterre.

Prochaine journée : Barcelone-Newcastle ; Kiev-Eindhoven.

● **GROUPE D :** FC Porto (Por.)-Rosenborg Trondheim (Nor.) 1-1 ; Olympiakos Le Pirée (Grè.)-Real Madrid (Esp.) 0-0.

Classement : 1. Madrid, 10 pts ; 2. Rosenborg, 7 ; 3. Olympiakos, 4 ; 4. Porto, 1.

La situation : le Real de Madrid a concédé le match nul (0-0) face à l'Olympiakos Le Pirée mais ne devrait pas être inquiété dans la course aux quarts de finale, alors *que les Norvégiens de Rosenborg,* deuxièmes du classement, continuent de surprendre.

Prochaine journée : Rosenborg-Madrid ; Porto-Olympiakos.

● **GROUPE E :** IFK Göteborg (Suè.)-Besiktas Istanbul (Tur.) 2-1 ; Paris-SG (Fra.)-Bayern Munich (All.) 3-1.

Classement : *1. Munich, 9 pts* ; 2. Istanbul, 6 ; 3. Paris-SG, 6 ; 4. Göteborg, 3.

Prochaine journée : Besiktas-Munich ; Göteborg-Paris SG.

● **GROUPE F :** Lierse (Bel.)-Monaco (Fra.) 0-1 ; Bayer Leverkusen (All.)-*Sporting Portugal (Por.)* 4-1.

Classement : 1. Monaco, 9 pts ; 2. Leverkusen, 9 ; 3. Sporting, 4 ; 4. Lierse, 1.

La situation : vainqueur de Lierse (1-0), Monaco poursuit son duel avec le Bayer Leverkusen, qui a bat*tu le Sporting Lisbonne (4-1). Le* champion de France en titre conserve la tête du groupe grâce à une meilleure différence de buts.

Prochaine journée : Monaco-Sporting ; Lierse-Leverkusen.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : la Grande-Bretagne a renoncé à interdire la publicité** et le parrainage de marques de tabac en formule 1, mercredi 5 novembre. Le porte-parole du ministère de la santé a *précisé qu'il serait impossible de* faire respecter une telle interdiction en raison du caractère mondial du sport automobile et que le gouvernement préférait rechercher avec les responsables de la F1 une limitation de la publicité sur le *tabac. – (AFP.)*

■ **LOTO : les tirages n° 89** du loto effectués mercredi 5 novembre ont donné les résultats suivants :
● **premier tirage :** 10, 15, 25, 32, 37, 38, *numéro complémentaire* 42. Rapports pour six bons numéros : 8 175 435 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 208 355 F ; pour cinq bons numéros : 10 960 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 336 F ; *pour quatre bons numéros* de 168 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 34 F ; pour trois bons numéros : 17 F.
● **second tirage :** 20, 24, 37, 41, 44, 49, numéro complémentaire 23. Rapport pour six bons numéros : 32 556 210 F ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 106 800 F ; pour cinq bons numéros : 7 630 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 370 F ; pour quatre bons numéros : 185 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 38 F ; pour trois bons numéros : 19 F.

Des produits suspects saisis aux Six Jours de Grenoble

GRENOBLE
de notre correspondante

L'identité des coureurs des Six Jours de Grenoble – qui pourraient tous être français – entendus dans la nuit du mardi *4 no*vembre au mercredi 5 novembre par la brigade des stupéfiants, à la suite de la saisie *de produits sus*pects dans les vestiaires du Palais des sports de la ville, n'était toujours pas connue, jeudi 6 novembre. Dans son édition du matin, le quotidien *Le Dauphiné libéré* a, en revanche, publié le nom du soigneur belge, Michel Decock, sur lequel pèse une présomption d'*« exercice illégale de pharmacien »*. Placé en garde à vue quelques heures, il a été relâché, mercredi 5 novembre.



CYCLISME

Les policiers de la brigade des stupéfiants étaient intervenus vers 23 heures, mardi 4 novembre, dans le cadre d'une procédure de flagrant dé*lit diligentée, selon une source poli*cière, à la suite de renseignements obtenus qui concernaient la vente de produits illicites. De fait, une certaine quantité de substances indéterminées sans marque et conditionnées de façon inhabituelle, précise *Le Dauphiné libéré*, a été découverte sous un matelas, dans une salle de repos du Palais des sports. Les résultats des analyses d'identification ne devraient pas être connus avant trois semaines.

A la demande du ministère de la jeunesse et des sports, informé de l'opération, un contrôle antidopage a été parallèlement effectué sur les huit *coureurs dont s'occupait le soigneur* belge depuis le début de l'épreuve, *« sans qu'il soit établi qu'ils aient eux-mêmes consommé des produits »*, précise une source policière. Le résultat ne devrait être connu que dans une huitaine de jours. Pour sa défense, Michel Decock a invoqué un acte de malveillance, niant être le détenteur des médicaments saisis.

Cette « descente » de police n'est pas sans rappeler celle effectuée, jeudi 6 juin, en Italie, lors du Giro. Dans le cadre d'une enquête sur le commerce des anabolisants, une brigade des stupéfiants transalpine avait perquisitionné l'hôtel de l'équipe MG-Technogym, à Carano. L'opération s'était soldée par la saisie d'un lot de médicaments découvert dans la chambre d'un masseur. Ce dernier avait été licencié et les commanditaires de l'équipe avaient annoncé qu'il se retirait du peloton à la fin de la saison.

Un masseur belge de l'équipe Lotto *avait été également licencié sur-le-*champ après la révélation du cas positif de Djamolidine Abdoujaparov, le 11 juillet, à l'issue de l'étape Le Blanc-Marennes du Tour de France. Le coureur ouzbek avait admis que l'homme lui avait fourni du Bromontan et du Clembutérol, deux substances inscrites sur les listes des produits inter*dits.*

Par ailleurs, le champion olympique de judo Djamel Bouras, contrôlé positif à la nandrolone le 2 octobre, devait subir sa contre-expertise, jeudi 6 novembre. Après la contre-expertise de Cyrille Pouget, qui a confirmé la pre*mière analyse, Me Jean-Jacques Ber*trand, l'avocat du joueur havrais, a annoncé, mercredi 5 novembre, qu'il venait de présenter un recours en annulation de l'ensemble de cette procédure avant de demander à la Fédération française de football (FFF) de surseoir aux éventuelles sanctions disciplinaires, en attendant le résultat de l'action judiciaire lancée par le joueur pour vice de procédure.

Nicole Cabret

هكذا من الأصل

Pluie par l'ouest

LA PERTURBATION qui a donné beaucoup de pluie jeudi s'évacue vers l'est du pays, en s'atténuant. Les pluies seront encore assez fortes sur l'extrême sud-est. Une nouvelle perturbation abordera les côtes atlantiques, vendredi, à la mi-journée, puis se décalera sur l'ouest en soirée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux, avec quelques pluies faibles en fin de journée. Il fera de 14 à 16 degrés.

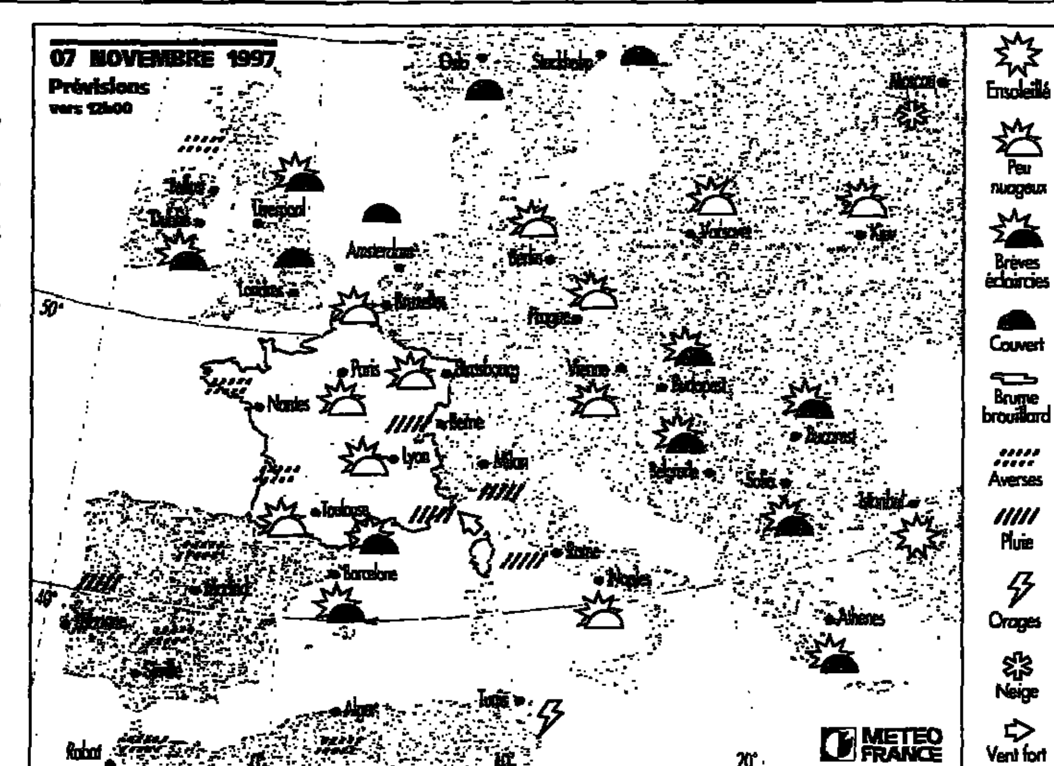
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec de timides éclaircies, plus belles l'après-midi. Le vent de sud sera modéré. Il fera de 12 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera encore maussade en matinée, avec quelques pluies faibles. L'après-midi, des éclaircies reviendront par l'ouest. Il fera de 12 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Midi-Pyrénées, le temps s'améliorera en matinée, et le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Ailleurs, les éclaircies du matin laisseront place aux nuages l'après-midi, avec quelques pluies faibles près des côtes. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort près des côtes l'après-midi. Il fera de 15 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel sera très nuageux le matin, puis quelques belles éclaircies reviendront l'après-midi. Ailleurs, la matinée sera encore grise, avec de faibles pluies résiduelles. L'après-midi, le soleil fera quelques apparitions par l'ouest des régions. Il fera de 14 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Côte d'Azur et la Corse, le temps restera instable, avec de la pluie, parfois orageuse. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Il fera de 18 à 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie SAS propose aux adhérents d'EuroBonus résidant en province et amenés à prendre, de Paris, un vol SAS du matin vers Copenhague ou Stockholm, de bénéficier, la nuit précédant leur départ, d'une chambre gratuite à l'hôtel Radisson SAS, à proximité de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Des navettes, porte 22, au niveau arrivée du terminal 1, assureront le transfert. Renseignements au 01-53-43-25-25.

■ **ALLEMAGNE.** Avec un départ de Paris à 6 h 45 et une arrivée à Munich à 8 h 15, un vol de Lufthansa permet, quatre fois par semaine, d'être en Bavière dès 9 heures (retour : 14 h 15 ou 18 h 50).

■ **KAZAKHSTAN.** British Airways ouvre, lundi 10 novembre, une ligne directe entre Londres et Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, au départ d'Heathrow les lundis et vendredis.

PRÉVISIONS POUR LE 07 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	3/12 N	VENISE	16/18 P	LE CAIRE	16/25 S
				POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	14/19 P	VIENNE	11/20 N	MARRAKECH	13/22 N
				ST-DENIS-RÉ.	20/26 S	LIVERPOOL	6/11 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/20 P
				EUROPE		LONDRES	7/12 C	BRASILIA	18/32 S	PRETORIA	22/36 S
				AMSTERDAM	8/12 C	LUXEMBOURG	6/14 P	BUENOS AIR.	15/23 S	RABAT	15/21 P
FRANCE métropole		NANCY	5/12 N	ATHENES	13/22 N	MADRID	4/14 P	CARACAS	25/28 P	TUNIS	16/22 P
AJACCIO	11/20 P	NANTES	5/14 P	BARCELONE	13/18 S	MILAN	15/19 P	CHICAGO	3/9 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/15 P	NICE	15/19 P	BELFAST	6/9 P	MOSCOU	-3/7 *	LIMA	22/24 C	BANGKOK	24/31 N
BORDEAUX	6/15 P	PARIS	6/13 N	BELGRADE	7/21 S	MUNICH	7/17 S	LOS ANGELES	15/22 S	BOMBAY	23/34 S
BOURGES	5/14 N	PAU	5/14 N	BERLIN	11/18 N	NAPLES	18/23 N	MEXICO	12/19 C	DJAKARTA	27/33 N
BREST	6/14 P	PERPIGNAN	9/16 S	BERNE	7/12 P	OSLO	-3/2 C	MONTREAL	1/10 S	DUBAI	23/30 N
CAEN	8/13 N	RENNES	4/15 N	BRUXELLES	7/11 N	PALMA DE M.	13/19 S	NEW YORK	8/13 C	HANOI	18/27 S
CHERBOURG	9/13 N	ST-ETIENNE	6/15 N	BUCAREST	4/13 N	PRAGUE	11/18 N	SAN FRANCIS.	11/17 S	HONGKONG	19/25 N
CLERMONT-F.	5/15 N	STRASBOURG	6/11 N	BUDAPEST	10/20 S	ROME	18/22 P	SANTIAGO/CHI	14/28 S	JERUSALEM	15/25 S
DIJON	5/12 N	TOULOUSE	4/15 N	COPENHAGUE	9/11 P	SEVILLE	12/19 P	TORONTO	2/8 S	NEW DEHLI	18/28 S
GRENOBLE	7/12 P	TOURS	5/13 N	DUBLIN	7/10 S	SOFIA	1/14 N	WASHINGTON	9/11 C	PEKIN	8/14 C
LILLE	7/11 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/14 N	ST-PETERSB.	3/8 *	**AFRIQUE**		SEOUL	7/15 N
LIMOGES	6/13 N	CAYENNE	23/30 P	GENEVE	8/12 N	STOCKHOLM	4/10 C	ALGER	14/20 P	SINGAPOUR	27/32 N
LYON	5/13 N	FORT-DE-FR.	24/29 N	HELSINKI	3/8 *	TENERIFE	16/22 N	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	17/25 N
MARSEILLE	11/18 N	NOUMEA	20/24 S	ISTANBUL	10/18 S	VARSOVIE	11/19 N	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	10/17 S

Situation le 6 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 8 novembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

VENTES

Drouot propose un ensemble de deux cents cannes très sophistiquées

BANAL accessoire de mode jusqu'au début de notre siècle, la canne offre aux collectionneurs un univers d'une diversité étonnante. D'abord par la variété des matières employées : différentes essences de bois, jonc et bambou pour le fût, pommeau en or ou argent ciselé, en porcelaine, ivoire, pierres dures, bois. Des motifs sculptés ou peints font office d'ornements ou illustrent des scènes de toutes sortes, politiques, religieuses, galantes, et même érotiques (très appréciées), comme des personnages célèbres.

Les plus sophistiquées sont équipées de système : canne-épée, nécessaire, parapluie, tabatière, briquet, écritoire, etc. Certaines pièces atteignent une grande maîtrise et sont considérées comme des objets de « haute curiosité », qui se distinguent par la beauté et l'ingéniosité du mécanisme. L'une d'entre elles sera présentée à Drouot samedi 15 novembre, une canne-violon en acajou, du milieu du XIXe siècle (40 000-50 000 francs). Inventée au XVIIIe par le maître à danser de la cour de Saint-Pétersbourg, la canne-violon, devenue célèbre, a été par la suite fabriquée en Europe, par une maison allemande.

Dans cet ensemble d'environ deux cents cannes, on trouvera un ample échantillonnage de la profusion des systèmes. La canne-pharmacie contient des pansements et de l'ouate dans un pommeau de cuir, des flacons et une paire de ciseaux pliants dans le fût (5 000 à 7 000 francs), la canne dite de barbier comprenant un blaireau et un rasoir (Londres, XIXe, 4 000 à 5 000 francs). La fameuse « Toulouse-Lautrec » permet d'avoir un flacon et un verre sous la main (2 500 à 3 000 francs). Plus spécifique, la canne d'entrepreneur de pompes funèbres laisse apparaître une tige en laiton graduée, se développant jusqu'à deux mètres (3 000 à 3 500 francs).

Assez courantes, les cannes-épées sont accessibles entre 1 000 et 1 500 francs ; un modèle rare, surnommé « la terrible », se révèle être une arme redoutable, libérant par traction cinq couples de lames acérées (8 000 à 10 000 francs). Les cannes de ville, simplement décoratives, se négocient à partir de 1 500 francs, à partir de 2 000 ou 3 000 francs pour un modèle à pommeau d'argent ou zooforme en ivoire.

Des souvenirs de la franc-maçonnerie et du compagnonnage font également partie de cette vente. Les plus anciens remontent au XVIIIe siècle, date de la création des loges maçonniques. De cette époque sont proposées des gravures en couleurs dites de Gabanon, représentant l'assemblée des francs-maçons pour la réception des maîtres : une suite de deux (2 000 à 3 000 francs chacune) et une de trois (3 000 à 4 000 francs chacune).

XVIIIe ou XIXe, de multiples objets marqués des symboles maçonniques (croix, compas, équerres, temples, etc.) se vendent entre 500 francs et 3 000 francs : tablier de maître en satin à décor des outils rituels (rite français, fin XVIIIe-début XIXe, 1 500 à 2 000 francs), bijoux en argent incrustés de pierres de couleur (2 000 à 3 000 francs), gobelets en verre gravés de symboles sur fond étoilé (Angleterre, XIXe, 1 000 à 1 500 francs), épées de loge ornées du delta et des étoiles (XIXe, 1 000 francs).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, samedi 15 novembre, exposition la veille de 11 heures à 18 heures, étude Loudmer, 7, rue Rossini, 75009 Paris, tél. : 01-44-79-50-50. Expert pour les cannes, Edith Van Der Linden, tél. : 01-45-67-97-78. Expert pour la franc-maçonnerie : Pierre Amrouche, tél. : 01-44-79-50-73.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Paris**, place de la Bastille, jusqu'au dimanche 16 novembre, de 11 à 19 heures, 350 exposants, entrée 35 F.

● **La Rochelle** (Charente-Maritime), parc expo, jusqu'au mardi 11 novembre, de 10 à 19 heures, 95 exposants, entrée 25 F.

● **Besançon** (Doubs), parc expo, jusqu'au mardi 11 novembre, vendredi de 14 à 22 heures, de 10 à 20 heures les autres jours, 35 exposants, entrée 30 F.

● **Mulhouse** (Haut-Rhin), parc expo, jusqu'au dimanche 9 novembre, de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.

● **Lisieux** (Calvados), parc expo, du samedi 8 au mardi 11 novembre, de 9 h 30 à 19 heures, 200 exposants, entrée 30 F.

● **Toulouse** (Haute-Garonne), parc expo, jusqu'au dimanche 16 novembre, de 11 à 19 heures, 300 exposants, entrée 48 F.

● **Roubaix** (Nord), salon Gobelins, avenue des Nations-Unies, jusqu'au mardi 11 novembre, de 11 à 19 heures, 26 exposants, entrée 30 F.

BROCANTES

● **Quimper** (Finistère), parc expo, du samedi 8 au mardi 11 novembre, 200 exposants, entrée 25 F.

● **Le Mans** (Sarthe), parc expo, du samedi 8 au mardi 11 novembre, 220 exposants.

● **Saint-Pathus** (Seine-et-Marne), complexe sportif, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 140 exposants.

● **Le Luc** (Var), château des Ursulines, du samedi 8 au dimanche 11 novembre, 150 exposants.

COLLECTIONS

● **Villeneuve-d'Ascq** (Nord), minéraux et fossiles, espace Concorde, jusqu'au dimanche 9 novembre, 50 exposants, entrée 10 F.

● **Fontvieille** (Bouches-du-Rhône), foire aux santons, place Fernand-Arnaud, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 15 exposants, entrée 5 F.

● **Argenton-sur-Creuse** (Indre), bourse cartes postales et timbres, salle des fêtes, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 50 exposants.

● **Bordeaux** (Gironde), foire aux disques, salle Tatry, 180, cours du Médoc, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 70 exposants, entrée 5 F.

● **Langon** (Loir-et-Cher), minéraux et fossiles, salle des fêtes, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 22 exposants.

● **Lys-lès-Lannoy** (Nord), Salon de la bande dessinée, salle Desmulier, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 80 exposants.

● **Wambrechies** (Nord), bourse des poupées et des jouets, château Robersart, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 120 exposants, entrée 20 F.

● **Givors** (Rhône), foire à la paperasse, parc des sports, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 180 exposants, entrée 20 F.

● **Toulon** (Var), Salon auto-moto, parc expo de Sainte-Musse, samedi 8 et dimanche 9 novembre, 60 exposants, entrée 25 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97246

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III							■	■				
IV			■									
V						■						
VI							■					
VII				■							■	
VIII		■								■		
IX								■				
X				■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Plus facile à trouver sur une carte que sur un calendrier. – II. Fit monter de quelques degrés. Note. – III. Garderie avant la maternité. Maintient les formes. – IV. Le titane. Avec lui, il n'y a pas de quartier pour les catholiques. – V. Oiseau des îles. Capables de décoller. – VI. Géodes. Viennent d'Allemagne en musique. – VII. Point. Filaient doux avec les bergères. – VIII. Qui n'est pas encore sortie. Un peu de bismuth. – IX. Ile britannique. Commence au coucher. – X. Epuise et élimine. A du caractère surtout chez l'imprimeur. Une patronne sur le calendrier.

VERTICALEMENT

1. Petites tenues pour le réveil. – 2. Comme des ports orgueilleux. Petit à petit, il ira jusqu'au port. – 3. Coup de froid sur la Tamise. Rougit avec éclat. – 4. Vent marin. Renforce la négation. – 5. Prirent une nouvelle direction. – 6. Ses yeux fascinaient Louis. Nobel et chimiste britannique. – 7. Dans la gamme. Sodium. Pieu mal planté. – 8. En France. Sauveteur gonflé. – 9. Caractères à géométrie variable. – 10. Bien fatiguées. Travailleur d'usine. – 11. Etait au courant pour les champs magnétiques. Unité de mesure. – 12. On le fait quand cela devient important.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97245

HORIZONTALEMENT

I. Aspartam. Mec. – II. Peinard. Dive. – III. Oréade. Judas. – IV. Sot. Impuni. – V. INA. Corsé. Dr. – VI. Os. Mulet. Pei. – VII. Belote. Ace. – VIII. Ecale. Espion. – IX. Sari. Hussein. – X. Est. Etreinte.

VERTICALEMENT

1. Aposiopèse. – 2. Serons. Cas. – 3. Pietà. Bart. – 4. Ana. Méli. – 5. Radicule. – 6. Trémolo. Ht. – 7. Ad. Prêteur. – 8. Justesse. – 9. Dune. Psi. – 10. Midi. Païen. – 11. Eva. Déçoit. – 12. Césarienne.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 39

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Notes d'Afrique

CETTE ÉLÉGANTE petite harpe à cinq cordes est composée d'une caisse de résonance en bois dans laquelle est emboîté un manche coudé. Elle est entièrement recouverte de peau, et un délicat visage de femme orne le sommet du manche. Ces harpes, qui ont pratiquement disparu du continent africain, accompagnaient autrefois le chant.

Celle-ci, exposée au Musée de la musique, est en parfait état de conservation. Elle a dû être très peu utilisée et rapportée en Europe peu de temps après sa création.

Victor Schoelcher, homme politique et ardent défenseur de l'abolition de l'esclavage dès 1840, fut aussi un des premiers collectionneurs à offrir au Musée instrumental, entre 1872 et 1889, des instruments de musique recueillis lors de ses voyages aux Antilles, en Afrique, en Turquie, à Haïti ou encore au Mexique. La plupart de ces instruments n'avaient jamais été vus en Europe. Une cantatrice célèbre, amie de longue date de Schoelcher, offrit à son tour quelques instruments d'Extrême-Orient. Il s'agit-il de :

● la Malibran ?
● sa sœur Pauline Viardot ?

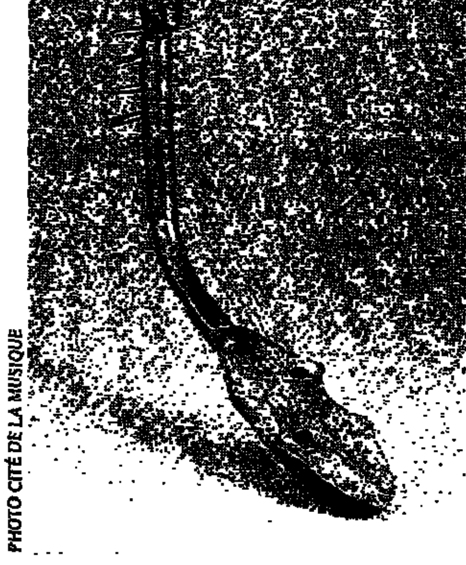


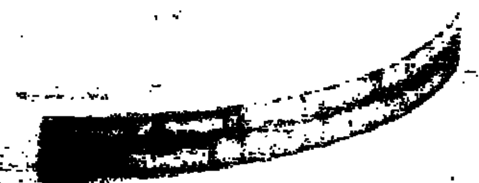
PHOTO CITÉ DE LA MUSIQUE

Harpe Kundi, fin du XIXe, début du XXe siècle. Bois, peau et fibre végétale. République centrafricaine, population zandé. Paris, Musée de la musique.

Réponse dans *Le Monde* du 13 novembre

Solution du jeu n° 38 publié dans *Le Monde* du 31 octobre

Avant que sainte Thérèse de Lisieux devienne docteur de l'Eglise, deux femmes portaient ce titre, sainte Thérèse d'Avila et Catherine de Sienne.





هكذا من الاصل

Les amou

هكذا من الاصل

ART Le Petit Palais de Paris présente du 8 novembre au 15 février une importante exposition sur les rapports franco-allemands pendant le siècle qui a suivi la Révolution française. ● À BERLIN, en 1996, cette exposition offrait une mise en scène éclatante qui se déroulait en quinze salles. Les concepteurs parisiens l'ont allégée, resserrée, en choisissant de présenter moins d'objets, moins d'œuvres. ● AMBITIEUSE, cette présentation d'objets et d'archives nécessite pour le visiteur une documentation qui risque de se montrer indigeste. C'est toute la difficulté de mettre en espace un savoir essentiellement livresque. ● DES CARICATURES des deux pays, associées à Berlin à la première exposition, sont offertes au public parisien séparément, au Goethe Institut de l'avenue d'Iéna. ● AU MUSÉE CARNAVALET, six photographes français offrent leur regard sur le Berlin d'après le mur.

Les amours impossibles de Marianne et Germania

Après Berlin, Paris reçoit au Petit Palais une exposition qui retrace les rapports de l'Allemagne et de la France depuis un siècle. Un thème, fort difficile à mettre en scène, qu'on retrouve à travers les dessins présentés au Goethe Institut

MARIANNE ET GERMANIA, un siècle de passions franco-allemandes (1789-1889). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8ᵉ. Du 8 novembre au 15 février 1998. TLJ, sf lundi, de 10 h. à 17 h 40. Tél. : 01-42-65-12-73. Catalogue sous la direction de Daniel Imbert et Marie-Louise von Plessen, Paris-Musée éd., 304 pages, 270 F.

A Berlin, en 1996, le Martin-Gropius-Bau, où ont lieu les expositions importantes, avait offert une mise en scène éclatante à cette évocation des rapports franco-germaniques. Sous la grande verrière, une Marianne, immense, et une Germania, colossale, semblaient prêtes à ouvrir le dialogue de part et d'autre d'un Rhin de circonstance. Pour la nécessaire distance à garder face à ces imageries patriotiques, la même verrière abritait un revigorant ensemble de caricatures qu'on retrouve à Paris, à l'Institut Goethe. Revigoré, il fallait l'être pour affronter les quinze salles de l'exposition « Marianne und Germania ».

Trop de culture tue la culture. C'est ce qu'ont dû se dire les responsables de « Marianne et Germania » dans la version recalibrée par Daniel Imbert pour le Petit-Palais. Moins de mise en scène, moins d'objets, moins d'œuvres : la pilule sera-t-elle plus facile à avaler ? Le public français comprendra-t-il mieux l'ambivalence chronique de nos rapports avec l'Allemagne ? « Marianne und Germania », c'est une histoire de famille compliquée, avec de l'amour et de la haine, une fascination constante et des brouilles à répétition. Comme toutes les histoires de famille, elle tourne mal, même si les relations ne sont jamais vraiment rompues. Mais c'est surtout un drame intellectuel : les idées y jouent un rôle majeur. Les poètes, les philosophes, les écrivains sont en première ligne. Ce sont eux qui écrivent le synopsis de ce scénario digne des Atrides.

Les deux sœurs sont nées de part et d'autre du Rhin. La Révolution française de 1789 est un véritable électrochoc pour Germania : Marianne lance à travers l'Europe une idée neuve, celle de nation. Goethe, qui accompagne l'armée du duc de Brunswick, en a l'illumination à Valmy. En retour, *Les Brigands* de Schiller sont, à Paris, un immense succès. Pourtant, tandis que les intellectuels sont bouleversés, les armées s'affrontent. L'idéal révolutionnaire tourne à l'impérialisme. Schiller prend ses distances avec la *« grande nation »*. Pendant ce temps, Marianne découvre les charmes de Germania grâce à une romancière franco-suisse, Mᵐᵉ de Staël, qui affirme : *« Je crois que l'esprit humain, qui semble voyager d'un pays à l'autre, est à présent en Allemagne. »*

Deux siècles de passions intellectuelles

Le *Magazine littéraire* consacre son dossier de novembre au couple France-Allemagne, sous le titre *Deux siècles de passions intellectuelles, l'amour et la haine*. Ce numéro, élaboré par des auteurs français et allemands, recoupe le propos de l'exposition du Petit Palais, mais l'étend jusqu'à nos jours. La tonalité d'ensemble est plutôt sombre : l'incompréhension entre les deux nations – trouée d'éclairs de lucidité – domine ces rapports marqués par la passion. L'essayiste Wolf Lepenies, recteur du Wissenschaftskolleg de Berlin, qui, dans un entretien, analyse brillamment les relations intellectuelles entre les deux pays, reste pessimiste dans son bilan de ces relations *« Il n'y a malheureusement pas de mouvement intellectuel qui corresponde à ce qui se joue sur le plan politique. Mais ce n'est pas une spécificité franco-allemande. C'est le problème de l'Europe. »*

★ *Magazine littéraire* (nº 359, 32 F.)

UN ROMANTISME OU L'AUTRE

Toute une génération, Chateaubriand en tête, s'enivre de romantisme à travers son *De l'Allemagne*. Mais il s'agit du romantisme *« solaire »* de Goethe, de Schiller ou des frères Schlegel (l'école de Weimar). Ce choix d'une pensée cosmopolite lui permet surtout de rompre avec le vieux classicisme français. Le romantisme *« nocturne »*, celui des frères Grimm, de Brentano ou d'Achim d'Arnim est ignoré (l'école de Heidelberg, qui milite pour une littérature nationale). Germania découvre son autonomie culturelle et se forge, à travers un gothique réinventé, une pseudo-langue nationale. Dès 1798, le plus francophile des intellectuels allemands, Guillaume de Humboldt, écrit à Schiller : *« Leur raison n'est pas la nôtre, leur espace n'est pas notre espace, leur imagination n'est pas la nôtre. »*

Arrive Napoléon, dans les fourgons de Marianne. L'impérialisme jette le masque. 1806 – la bataille d'Iéna – est un tournant. Hegel, révolté mais fasciné, voit cavaler le conquérant dans les rues de Berlin. Les guerres d'indépendance soudent pour la première fois les intellectuels allemands derrière la Prusse. Kleist, violemment anti-français, écrit sa *Bataille d'Arminius*, épopée d'un chef qui a réussi à fédérer les Germains contre l'envahisseur romain. La fable est transparente. Les enfants des soldats de l'Empire qui ont occupé les Allemagnes forment la première génération du romantisme français. Nerval traduit *Faust*, illustré par Delacroix ; Victor Hugo voyage sur les bords du Rhin ; Berlioz compose sa *Symphonie fantastique*. Pourtant, cette connaissance reste superficielle. Le goût de Marianne pour le pittoresque gothique n'a rien à voir avec celui de Germania, qui recherche ses racines dans le Moyen Age des Hohenstauffen.



D.R.

Les allégories de la France et de l'Allemagne, croquées par Ernst Maria Lang, sont entourées de Helmut Kohl, John Major (à quatre pattes), François Mitterrand et Boris Eltsine (couché).

Après 1830, retour de balancier : Marx, Heine, vivent en France. Victor Cousin traduit Hegel. Paris applaudit à l'opéra *Robert le Diable*, du Berlinois Meyerbeer, mais dédaigne Wagner, qui ronge son frein sur les bords de la Seine. Vient la *« crise du Rhin »*, accès de fièvre nationaliste alimentée par Thiers. On s'affronte à coups de mauvais couplets. Alfred de Musset répond au poète Nikolaus Becker. L'idéologie romantique défendue par Fichte et Novalis – c'est au poète de porter le monde – s'effondre dans une débandade de vers de mirliton.

1848 : Marianne et Germania sont pour la dernière fois à l'unisson, la révolution éclate dans toute l'Europe. Son échec permet l'hégémonie de la Prusse et la confiscation du pouvoir par Napoléon III. A Paris, pendant la *« fête impériale »*, Baudelaire défend seul – ou presque – le *Tannhauser* de Wagner. L'Exposition universelle de 1867 (*« l'exposition de la paix »*) offre aux Français la découverte de quelques peintres allemands (Wilhelm Leibl, Max Libermann) qui les laissent indifférents. 1870 marque le début d'une crise qui va durer trois quarts de siècle. La haine s'installe durablement ; Marianne et Germania vont s'accabler réciproquement de tous les maux. Chacune campe sur ses préjugés et brandit fièrement son idée de nation. Quelques artistes assurent néanmoins les indispensables passerelles : à Paris, dernière accalmie avant l'orage de 1914, le wagnérisme gagne les esprits cultivés.

SOBRIÉTÉ ET CONCISION

Tel est le propos – passionnant – de l'exposition remontée au Petit Palais, avec moins de moyens, moins de pièces (300 au lieu de 500) et un esprit légèrement différent. Que va voir le visiteur alléché par un tel sujet ? Des portraits, beaucoup de portraits, des bustes aussi, dans des vitrines, des livres, des manuscrits, quelques allégories – Marianne et Germania dans tous leurs états –, des dessins d'architectes, des œuvres d'art en petit nombre – un seul Caspar-David Friedrich, le grand peintre romantique allemand toujours méconnu en France ! La mise en scène est sobre, concise, un rien austère. Chaque salle est ponctuée par une œuvre qui donne la tonalité de l'ensemble réuni autour d'elle. Ces points de focalisation manquent de force à deux ou trois exceptions près – les grandes allégories développées par la France après la défaite de 1870.

Comme à Berlin, le visiteur qui ne dispose pas d'un solide bagage historique risque de perdre pied devant cette interminable galerie de portraits, cette enfilade d'élégantes vitrines bourrées d'une documentation aussi précieuse qu'indigeste. Une exposition, fût-elle ambitieuse et intelligente comme celle-ci, peut-elle se borner à n'être que la mise en espace d'un savoir essentiellement livresque saucissonné en salles ? Le genre « exposition » a depuis longtemps acquis son autonomie. La mise en scène, le petit rien de spectacle qui donnait un peu de vie et de chair à la présentation du Martin-Gropius-Bau, pourtant plus chargée encore en subtiles références culturelles, a ici disparu, laissant le savoir s'automutiler. Car les objets exposés doivent parler d'eux-mêmes. Ils ne peuvent qu'occasionnellement être le support d'un discours, voire d'un cours magistral, aussi brillant soit-il. Marianne et Germania auraient-elles loupé leur rendez-vous ?

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Six photographes français à Berlin

BERLIN, MUTATIONS URBAINES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3ᵉ. Mᵒ Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. Jusqu'au 18 janvier. TLJ sf lundi, de 10 h à 17 h 40. 25 F et 35 F.

Réalisée par l'agence Archipress, cette vision des mutations urbaines telles qu'on peut les percevoir aujourd'hui à Berlin est fort sympathique, pleine de regards tour à tour séduits et interrogateurs, souvent un peu naïfs. Pour cinq des six photographes français, travailler sur Berlin, c'est manifestement travailler sur la nostalgie. Et les Berlinois, c'est vrai, semblent parfois regretter leur mur. Ceux de l'ex-Ouest tendent à se replier sur leur territoire naguère clos. Ceux de l'ex-Est semblent déplorer autant leur sécurité contrainte que leurs illusions perdues.

UN REGARD DÉVORANT

Jacqueline Salmon a classiquement choisi de juxtaposer les portraits d'hommes de théâtre connus et les lieux dont ils ont constitué, ou reconstitué, une mémoire. Chacun a sa manière, Luc Boegly, Sylvie Bescout, Olivier Marin Gambier et Vincent von Wrobleswsky suivent des parcours plus personnels, impressionnistes, dressant le mille et unième constat de la désespérance berlinoise. Le noir et blanc, toutes les nuances de gris font naturellement leur travail, mais manquent l'essentiel : révéler les contrastes d'une ville faite d'infinies forces contraires, de passions urbaines, de frénésies nocturnes, de présences humaines, de transports singuliers ou tout bêtement collectifs.

Le noir et blanc relevait-il d'une banale pénurie matérielle ? Stéphane Couturier a-t-il seul bénéficié de pellicules couleur ? Toujours est-il que ses photographies sont les seules, à Carnavalet, qui donnent la mesure de l'œuvre en cours à Berlin. Couturier dévore la ville du regard et nous en restitue l'enchantement réel. Ses grandes planches vives ont capté la frénésie des chantiers et le vertige de la ville émergeant de ses ruines pour retrouver son statut de capitale. A l'inventaire des cicatrices, il a préféré le suivi de la chirurgie massive des travaux publics. Et tout ce bruit n'est pas propice à la nostalgie larmoyante ou au ressassement.

Ses clichés écrasent l'élégance surannée de ses confrères trop appliqués. Les éléments disparates qu'il fixe, ponctués de signaux, d'affiches, de panneaux, sont subtilement reconstruits grâce à des cadrages toujours parfaits, acquiérant ainsi une force plastique considérable.

F. E. et E. de R.

Les aventures caricaturales de deux allégories

En plus de quatre-vingts dessins, brève histoire des relations franco-allemandes tantôt comique, tantôt navrante

MARIANNE ET GERMANIA DANS LA CARICATURE. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris 16ᵉ. Mᵒ Iéna. Tél. : 01-44-43-92-30. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 20 heures, samedi de 9 heures à 12 heures. Entrée libre. Jusqu'au 19 décembre.

La caricature est un art difficile. Comment faire pour donner à comprendre en une image et sa (brève) légende une situation politique, une injustice, un crime ? Comment indiquer, en juillet 1848, que l'alliance entre les Républiques nées des révolutions allemande et française serait un progrès admirable ayant peu de chances de s'accomplir ? En associant trois symbolismes en une seule figure. La tête et les épaules sont celles d'un homme jeune, étudiant ou ouvrier, à la moustache épaisse, incarnant l'énergie et la nouveauté. Pour buste, le dessinateur, nommé Simon, lui a donné un médaillon dans lequel deux allégories féminines plutôt conventionnelles se donnent le bras. Toutes deux ont en main un glaive et un drapeau, l'un allemand, l'autre français. Elles incarnent les deux nations et leur geste signifie l'harmonie. Pour jambes, elles ont deux quilles ; une boule, dans un angle, précise le sens de la métamorphose. La légende ajoute : *« Quand Allemagne et France vont bras dessus-bras dessous, notre siècle est prêt à tous les défis ! »* Et, entre parenthèses, ironique : *« (Bravo !) »* Sans doute fallait-il ce montage assez compliqué de signes et de mots pour transcrire complètement l'opinion de l'auteur.

Tout au long de l'exposition « Marianne et Germania », cette question de codes et de cryptages ne cesse de se poser. Ce n'est pas la seule, évidemment. Le propos étant de raconter par la caricature deux siècles de relations franco-allemandes, tous les sujets apparaissent tour à tour : révolution et contre-révolution, socialisme et capitalisme, nationalisme et internationalisme – et les guerres, les trois, leurs haines, leurs épouvantes, et les ultrapatriotismes également stupides de part et d'autre du Rhin.

JUMELLES ET ENNEMIES

Il y a là des images inexcusables qui se réjouissent de la mort de l'ennemi, appellent à la persécution raciale, se réduisent à une simple propagande. Il fallait ne pas les passer sous silence, si désagréables soient-elles. Il n'aurait pas été excessif d'en ajouter quelques autres, que les deux commissaires, Anita Koch et Pierre-Paul Sagave, ont épargnées aux visiteurs. Ils n'ont ainsi consacré que peu de place à l'Occupation et presque rien à l'antisémitisme des dessinateurs français, quoique plusieurs se soient montrés fort à l'aise dans l'ignoble.

L'essentiel de leur sélection traite du XIXᵉ siècle politique et social et de l'après-45, CEE puis Union européenne et euro compris. Et comment faire donc pour dessiner idées et notions ? En usant et abusant des allégories jumelles et ennemies, Mˡˡᵉ Germania et Mˡˡᵉ Marianne. Selon les cas, selon les auteurs et leur nationalité, la première se présente en Walkyrie casquée, en grosse fille myope, en serveuse de brasserie munichoise, en vieille acariâtre, en princesse-fée et en Marie-souillon. Elle transperce le dragon Socialisme, saute dans les bras de Bismarck ou ceux d'Helmut Kohl, quitte le gros Hindenburg pour le svelte Hitler et sert un nombre très élevé de demis à la pression – stéréotype français. Son tour de taille est donc souvent considérable. Les aventures de Marianne sont plus scabreuses et moins variées : plutôt maigre, souvent court vêtue, elle se donne sans vergogne à l'obèse John Bull, au barbare cosaque. Elle danse le french-cancan devant de Gaulle et murmure à Mitterrand *« Fais-moi mal »*. Si elle repousse l'officier prussien qui veut lui conter fleurette, elle doit subir les violences des soudards. A Germania les plaisirs robustes et triviaux, à Marianne les intrigues et les drames.

Tout cela passe par la mise en scène de ces allégories infatigables et la prolifération des accessoires symboliques. Toujours le problème du cryptage et des signes : ils perdent de leur efficacité en vieillissant. Il a donc été nécessaire d'adjoindre à ces planches des commentaires. Quand on les a lus, il reste à goûter l'ingéniosité des allusions et l'intensité expressive du trait. Dans une exposition qui réunit Daumier, Steinlen, Willette, Gulbransson, Métivet, Sennep, Plantu et Willem, les occasions de rire et d'admirer ne manquent pas.

Philippe Dagen

هكذا من الاهل

Le pacifisme swing de La Tordue, réjouissant trio du chanter français

Couté et Baudelaire les inspirent ; planche à laver et tuba sont leurs instruments

LA FAMILLE Tordue, trois enfants, a sept ans cette année. La limite d'âge (de raison) n'a pas atteint ce trio de grands gosses montés en graine qui n'hésitent pas à traiter des choses parisiennes (les bars *à musique*) avec l'esprit du terroir (valse, java, swing). La Tordue est tordue. Elle (ils) promène(nt) la chanson française des années 90 entre la dérision d'époque et le sérieux de leur génération. Ils (elle) dévoie(nt) les mots sans rire, enrôle(nt) contorsions scéniques et boas mentaux *dans une discipline quasi militaire*. La Tordue tire un tiroir – la fraîcheur, par exemple –, en ferme un autre – la peur de l'avenir –, s'amuse ainsi de la cohabitation des contraires, comme celle de Brassens et du mambo.

Le style La Tordue marie les rythmes à cols zippés des noctambules parigots et quelques petites fleurs balancées en berceuse, avec accordéon diatonique et scie musicale. Fausse noirceur, tendresse bohémienne et vraie capacité au refrain bienheureux font de ce trio un drôle de laboratoire où la tradition est bousculée autant que respectée.

La famille Tordue est plus large qu'il n'y paraît : elle englobe des groupes frères, les Têtes Raides en premier lieu, Casse-Pipe ensuite, jusqu'à constituer une tendance neuve de la chanson française, d'emblée cataloguée « néoréaliste » par opposition à l'étrange légèreté de ton des « minimalistes » (Dominique A, Katerine) du début des années 90.

Pas de synthétiseur à La Tordue. *Ici, on joue du piano, de la scie*, de la guitare, des cuivres (Pierre Payan), du banjo, de la contrebasse, de la planche, de la grosse caisse (Eric Philippon), du bandonéon, du tuba et des « bricoles » (spécialité de Benoît Morel, le chanteur-auteur). On chante des comptines pacifistes, on s'engage, citoyens vigoureux qui ont leur mot à dire sur la capote, la bombe atomique, les enfants de l'amour et la beauté des femmes.

INVITES À FAIRE L'AMOUR

Dans son album précédent, *Les Choses de rien*, La Tordue abordait les textes du chansonnier-paysan Gaston Couté (on écoutera à ce chapitre le très bel album de Gérard Pierron, *En revenant du bal*, chez Saravah/Media 7), ses invites à faire l'amour sur *Le Pressoir*, et *La Rose et le Réséda*, de Louis Aragon. Pour *T'es fou*, paru ce printemps, le trio s'en prend à Baudelaire, *A une mendiante rousse*. « *Cependant tu vas gueusant/Quelques vieux débris gisant/Au seuil de quelque véfour/De carrefour* », poète des rues sombres comme les aime La Tordue, ou à Casse-Pipe, groupe breton auteur d'une version à tendance rock (Miossec) des *Fœtus* de Maurice McNab. *Les textes signés* par Benoît Morel cultivent l'imbroglio : ils sont clairs à l'audition, insécables et ténébreux à la lecture. On en rit pourtant, on s'enivre d'un *swing années* 40, d'une variation de contrebasse à archet façon Brassens ; le public debout, sautille heureux sur *Où va-t-on ?* (« *Où va-t-on papa ?/ – Je ne sais pas mais on y va/ – De qui descendons-nous, maman, pour être aussi condescendants ?... – Comme dit mon tonton/ Plus on est de cons, plus ça s'voit.* ») Tubas *et lampions*. Cette grande foire à la fanfare a valu à *T'es Fou* le grand prix de l'académie Charles-Cros en 1997.



EMMANUELLE MARGARITA

Les trois musiciens de La Tordue.

Le sérieux, un peu noir, de La Tordue a une histoire : elle commence avec l'apprentissage de la contrainte des lettres, apprise à l'école Estienne. Dans ce haut lieu *des métiers de l'imprimerie, Benoît* Morel étudie le graphisme avec Christian Olivier, futur chanteur des Red Têt, groupe rock-punk qui deviendra bientôt Les Têtes Raides.

Ensemble, *ils créent un groupe* de graphistes, les Chats Pelés, dont la première intervention consiste à décorer un café proche des Halles à Paris, l'Art Brut Bistrot. A l'actif *des Chats Pelés – Bobby Lapointe* pointe son nez – des sculptures, « *proches de l'art brut, effectivement* », selon Benoît Morel, des pochettes de disque, des livres pour enfants, dont *Vive la musique* et *Jouons avec les lettres* (au Seuil), écrit par le typographe Massin, auteur de *La lettre et l'Image*, une bible de la typographie (chez Gallimard).

Benoît, de Rennes, Philippe, de Savoie, et Pierre, de l'Isère, écument les bars de Bretagne et les arrière-salles de Ménilmontant, tan*dis que les* Têtes Raides, annonçant un passage de l'électricité à l'acoustique, publient un abscons *Mange tes morts* chez Fnac-Music (ils sont aujourd'hui chez WEA).

En 1991, La Tordue sort un premier 45-tours auto-produit, *La Tordue*, enregistré dans une cave de la rue de la Roquette, « *à la Cale Sèche*, précise Benoît Morel. *Comme, il n'y avait pas de lumière, il avait fallu mettre des bougies partout* ». Ce bricolage salutaire, à base de loupiottes, de lampes de poche, de bougies, de fils pendouillants, *dicte l'esthétique scénique* de La Tordue. Outre ses qualités musicales, le trio paraphe la victoire d'un circuit musical parallèle, nourri par des associations telles *Life Live In The Bar*, dont l'effronterie a permis une effervescence salutaire.

Véronique Mortaigne

★ La Tordue à L'Européen, 3, rue Biot, Paris - 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, jusqu'au 22 novembre. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F.

Grand Palais, objectif an 2000

LE GRAND PALAIS sera rouvert en l'an 2000. Le ministère de la culture vient d'en donner l'assurance, mais il devra mettre les bouchées doubles pour tenir sa promesse. On sait que l'édifice, construit pour l'Exposition universelle de 1900, bascule lentement vers la Seine. La nef centrale a dû être fermée. Si des expositions peuvent encore se tenir dans les espaces périphériques (les galeries nationales), les grandes manifestations culturelles comme la FIAC ou le Salon du Livre ont dû trouver un logement ailleurs, quai Branly ou porte de Versailles.

La seule consolidation du sous-œuvre de l'édifice, indispensable à sa réouverture, est estimée à 400 millions de francs. Pour Jean Lebrat, président de l'établissement public du Grand Louvre (EPGL), à qui ce dossier a été confié, « *il serait dommage de se contenter de ces travaux minimum. Il faut profiter de l'occasion pour faire de ce bâtiment le grand pôle d'exposition qui manque au centre de Paris.* » Pour assurer cette fonction, il lui faut 10 000 mètres carrés supplémentaires – la *surface* de la grande nef est de 15 000 mètres carrés. Où les trouver ?

Le départ de l'université et de la DRAC Ile-de-France, *qui occupent* une partie des volumes, est déjà programmé. Il est insuffisant. Evacuer le Palais de la Découverte sur un autre site, à Paris ou en région, est irréaliste : le lobby des scientifiques veille au grain.

Il faut donc creuser. « *Ce qui, matériellement, est simple*, indique Jean Lebrat, *puisqu'on va reprendre les sous-structures de l'édifice. Il faut aussi climatiser la grande nef si l'on veut rentabiliser le Grand Palais en assurant des manifestations toute l'année.* » Ces opérations sont estimées à 300 millions de francs. Ni la Ville de Paris, propriétaire du sol, ni le ministère de la culture, propriétaire des murs, ne sont prêts à verser cette somme.

Pour le président de l'EPGL, il n'y a qu'une seule solution : « *Il faut trouver un privé qui assurera ces travaux au prix d'une concession ultérieure pour l'organisation des manifestations de la grande nef. Cela est parfaitement faisable, à condition de lier cette gestion à un cahier des charges très strict.* » Il n'est pas certain que cette solution « libérale » ait l'aval de la Rue de Valois.

E. de R.

James Bond contre James Bond

LOS ANGELES
correspondance

« *Son nom est Bond, James Bond* », mais son problème est que, désormais, deux studios hollywoodiens entonnent à l'unisson sa célèbre réplique : MGM/United Artists (MGM/UA), qui s'estime propriétaire à vie de la « franchise James Bond », et un nouveau prétendant, Sony. United Artists a produit dix-huit des vingt films consacrés aux aventures de l'espion britannique, dont les dernières réincarnations sous les traits du très séduisant Pierce Brosnan (*Golden Eye*, en 1995, et *Tomorrow Never Dies*, qui sort aux Etats-Unis en décembre).

La franchise James Bond est considérée comme une des plus lucratives de l'histoire du cinéma : elle a rapporté plus de 3 milliards de dollars (près de 18 milliards de francs). Et avec ses 350 millions de dollars de recettes, *GoldenEye* a largement contribué au redressement de la MGM. La résurrection de l'agent secret avait été orchestrée par John Calley, alors président de United Artists.

Or ce même John Calley, aujourd'hui président de Sony Pictures Entertainment, vient d'annoncer que son studio se lançait dans la production de films basés sur le personnage de James Bond, avec une première sortie confirmée pour 1999, qui coïnciderait avec le prochain James Bond de MGM/UA. Kevin McClory, le producteur de *Thunderball*, un de ces films d'espionnage réalisé en 1965 par Terence Young (avec Sean Connery et Claudine Auger), et de son remake, *Never Say Never Again* (1983), aurait cédé à Sony les droits sur ce film et ses personnages.

L'affaire tombe mal pour la MGM, dont l'introduction en Bourse est imminente, et pour qui James Bond est un atout majeur auprès des acheteurs potentiels d'une douzaine de millions d'actions à 20 dollars environ, destinées à constituer le capital nécessaire à la réduction de la dette du studio. Pierce O'Donnell, avocat de MGM/UA, affirme que McClory « *a, au mieux, le droit de faire des remakes de* Thunderball, *mais sûrement pas d'en tirer une nouvelle série. Ian Fleming* (l'auteur des romans) *nous a très clairement cédé tous les droits – excepté ceux de* Casino Royale *et de* Thunderball *– et nous a autorisés à utiliser James Bond dans des situations nouvelles.* » Aucune plainte en justice n'a encore été déposée, mais, ajoute l'avocat de MGM/UA, « *ils se trompent s'ils croient pouvoir voler une franchise de 3 milliards de dollars sans qu'on se batte à mort* ».

Même dans l'univers impitoyable de Hollywood, l'initiative de Sony a été perçue comme particulièrement osée sans qu'on sache si Calley règle des comptes avec son ancien patron, ou bien suit les consignes de Tokyo poussant le studio, dont la relance est remarquable – avec une première place au box-office cette année –, à multiplier ces juteuses franchises.

Peter Wilkes, porte-parole de Sony, confirme que sa société a pris toutes les précautions nécessaires avant d'ouvrir les hostilités, mais se refuse à préciser l'état du projet, son titre, le nom de la vedette, ou même à dire s'il s'agira d'un Bond limité au scénario de *Thunderball* ou d'un Bond nouvelle manière.

L'espion au service de Sa Majesté pourrait-il survivre à deux incarnations simultanées sur grand écran ? *On ne vit que deux fois !...*

Claudine Mulard

Le terrain où Alain Prost voulait installer son écurie de formule 1 n'était pas inaliénable

C'EST une banale lettre administrative, comme le ministère de la culture en envoie des dizaines chaque jour. Mais aux conséquences graves. De quoi s'agit-il ? Le 18 juillet, alors qu'Alain Prost négociait avec la mairie de Versailles l'installation de son écurie de formule 1 à Satory (Yvelines), sur des terrains occupés par GIAT-Industries, Maryvonne de Saint-Pulgent, directeur du patrimoine au ministère de la culture, envoyait une lettre au préfet du département : « *Je tiens à rappeler que, quoique appartenant à la dotation d'un établissement public, l'emprise de GIAT-Industries sur le plateau de Satory relève du domaine national de Versailles, inaliénable et imprescriptible, et se trouve de surcroît classée parmi les monuments historiques depuis 1906. En conséquence, aucune aliénation de parties de cette emprise à une personne privée ne saurait à mon sens être valablement envisagée.* »

Alain Prost est informé de cette lettre. Et sent venir d'interminables embrouilles administratives. En moins de trois semaines, il dépose un permis de construire sur une parcelle moins protégée de la commune voisine de Guyancourt (*Le Monde* du 30 octobre). L'affaire commence. Liée au contenu de cette fameuse missive. Le site de Satory est en effet classé – quoique de manière ambiguë. Et le ministère de la culture doit y approuver toute construction. Mais l'argument du « *domaine inaliénable et imprescriptible* », bien connu Rue de Valois pour avoir été opposé au ministère de la défense lors de discussions, ne repose, reconnaît-on au ministère, sur aucune base juridique solide.

PLAINTE POUR ABUS DE POUVOIR

« *Comment un directeur du patrimoine, maître de requêtes au Conseil d'Etat, a-t-il pu commettre une pareille bévue ?* », demande, furieux, Etienne Pinte, maire (RPR) de Versailles. Alléché par un projet qui aurait donné une image moderne à une ville prospère mais trop associée à son passé, il a porté plainte pour abus de pouvoir contre le directeur du patrimoine (qui a été, par ailleurs, démis de ses fonctions il y a deux mois) et réclame 2 millions de francs.

Pour lui, cette lettre « *intempestive* » a annihilé ses efforts : le 24 juillet, jour où la lettre de Mme de Saint-Pulgent était enregistrée à la préfecture des Yvelines, le projet Prost à Versailles était en bonne voie. « *Les approximations de cette lettre ont flanqué tout l'édifice par terre.* » De son côté, Jean-Louis Thaumiaux est désappointé : pour le secrétaire général de GIAT-Industries, la fameuse lettre a privé la société d'armement d'une bonne affaire. Il se réserve d'intervenir sur le plan judiciaire.

« *La lettre n'était ni une instruction ni une décision*, se défend Maryvonne de Saint-Pulgent. *Mais une information pour donner au préfet la position du ministère sur un terrain classé. Je suis d'ailleurs intervenue à la demande de l'architecte des bâtiments de France.* » Le cabinet du ministre de la culture n'est pas informé, ce qui peut se justifier si l'on ne connaît pas les enjeux du dossier. « *Quand mes services ont rédigé cette note, je ne savais rien du projet Prost* », se défend Maryvonne de Saint-Pulgent. Pourtant sa lettre fait référence à un projet monté « *au profit d'une écurie de courses automobiles* ».

Autre argument de l'ancienne directrice : « *Si on voulait voir Prost s'installer à Versailles, un arrêté de déclassement du lieu pouvait être pris immédiatement.* » Etienne Pinte, qui écrit le 30 juillet au ministre, admet que les services de la Rue de Valois ont flotté un moment. Il affirme que, dans un premier temps, il s'est vu « *opposer une thèse voisine de celle défendue par le directeur du patrimoine* ».

Au ministère, on répond que l'affaire est mal tombée, au début *de la période des vacances*. Le 8 août, le préfet de la région Ile-de-France reçoit une lettre l'avisant que le cabinet prend l'affaire en main. *Le* 12 août, le ministère de la défense envoie une missive au même préfet, soulignant que GIAT-Industries n'est pas un établissement public mais une société anonyme – *dont certes l'Etat possède* l'essentiel du capital – et indique que les terrains appartiennent à GIAT, ne relèvent pas du domaine public et ne sont pas dans le champ visuel du château.

UNE MANŒUVRE POLITIQUE ?

Le 1er septembre, une réunion rassemblant les protagonistes est organisée. L'ambiance est tendue. Les terrains de Satory sont-ils inaliénables ? La question n'est pas là, répond le représentant de la Rue de Valois : le ministre de la culture ne peut que délivrer un simple avis. Il admet finalement que GIAT est bien le propriétaire du site où il est installé. Quant au classement, compte tenu de l'état du terrain, il s'agit seulement de veiller à ce que les constructions restent masquées par un massif forestier. Le 24 octobre, le projet de lotissement est officiellement approuvé par le nouveau directeur du patrimoine, François Barré. Mais depuis le 19 août Alain Prost a déposé un permis de construire à Guyancourt. Dont la mairie est socialiste.

Il n'y aurait pas de « bévue » mais une manœuvre politique tortueuse, n'hésite-t-on pas à dire dans des milieux proches de l'ancienne majorité : les socialistes du ministère de la culture auraient *profité de la démarche de Mme de* Saint-Pulgent, dont les opinions de droite sont avérées, pour rendre service à Robert Nadaus, maire (PS) de Guyancourt. *Le cabinet dément formellement s'être* prêté à une telle manœuvre.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **VENTES AUX ENCHÈRES : Guy et Philippe Loudmer ont été suspendus provisoirement de leur** activité de commissaires-priseurs, à la demande de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris. Par ordonnance du 4 novembre, le président du tribunal de grande instance de Paris a nommé Me Daniel Boscher administrateur de la société Guy Loudmer et Philippe Loudmer. Dans un communiqué, la chambre de discipline de la Compagnie des commissaires-priseurs met en avant le fait que Guy Loudmer a été « *mis en examen et placé en détention provisoire* » pour « *abus de confiance aggravé, recel et complicité* » et que Philippe Loudmer est « *défaillant* » – il serait à l'étranger (*Le Monde* du 4 novembre). Cette mesure de suspension est une procédure très rare. Sa durée n'est pas précisée.

■ **ÉDITION : Jacques Charrier, ex-mari de Brigitte Bardot**, et son éditeur Michel Lafon, ont été condamnés, mercredi 5 novembre, par le tribunal de grande instance de Paris, à payer 50 000 francs de dommages et intérêts à l'actrice. La justice a estimé que le livre de Jacques Charrier, *Ma réponse à BB* (*Le Monde* du 21 juin), portait atteinte à la vie privée de la star. En cas de retirage de l'ouvrage, la condamnation devra figurer sur tous les exemplaires. Cette *Réponse à BB* faisait suite aux mémoires de Bardot, *Initiales BB*, pour lequel elle avait été condamnée, en mars, pour atteinte à la vie privée de Jacques Charrier et de son fils Nicolas.

■ **CINÉMA : le colonel Mouammar Kadhafi** se lance dans la production cinématographique, peut-on lire dans l'hebdomadaire américain *Variety* du 3 novembre. Son film s'appellera *The Strings of Desire* et racontera l'histoire de sa vie. Le sens du mot « désir » fait référence à la volonté de Kadhafi de briser les barrières invisibles existant, selon lui, entre les Etats arabes et les empêchant de s'unifier. La Libye ne possédant pas d'industrie cinématographique, la réalisation du film a été confiée au metteur en scène égyptien Nader Galal. Mohi Ismail sera chargé d'interpréter Kadhafi à l'écran.

■ **ARTS : la comédienne Jacqueline Delubac, morte le 14 octobre** (*Le Monde* du 17 octobre), avait légué l'ensemble de sa collection de peintures au Musée Saint-Pierre de Lyon, sa ville natale. Le public pourra la découvrir dans quelques mois, lorsque la dernière tranche des travaux du musée sera achevée. Cette collection, qui sera présentée dans deux salles portant les noms de Jacqueline Delubac et de Myran Eknayan, comprend trente-cinq toiles et pastels préimpressionnistes et impressionnistes, de Corot à Manet, réunies par son second mari, le diamantaire Myran Eknayan, et des œuvres contemporaines achetées par la comédienne, troisième épouse de Sacha Guitry : Miro, Braque, Bacon, Picasso, Léger. Cet ensemble, évalué 150 millions de francs, est accompagné d'une trentaine de bronzes de Rodin.

■ **LIVRES : Une réédition du traité de géographie de Ptolémée**, datant du XVe siècle, a été apparemment dérobée à la Bibliothèque nationale de France (Paris, 2e), a-t-on appris, mercredi 5 novembre. Cet ouvrage existe en quinze exemplaires dans le monde et est estimé entre 3 et 5 millions de francs. Une plainte a été déposée.

■ **OPÉRA : la Scala de Milan se transforme en fondation** afin de pouvoir bénéficier de l'apport de capitaux privés. Le décret autorisant la transformation de l'opéra d'organisme public en fondation de droit privé a été signé vendredi 31 octobre par le ministre italien de la culture et vice-président du conseil Walter Veltroni. Nombre d'entreprises, comme Pirelli, en feront partie. La Scala a prévu de déménager entre 1999 et 2001 dans un autre quartier, le temps de réaliser des travaux d'agrandissement de la scène et des ateliers.

Charles Aznavour fourbit au Palais des congrès les armes éternelles des passions amoureuses

Derrière l'homme d'affaires, le chanteur sensuel guette encore

Passé les prêchi-prêcha moralisants et la promotion de son dernier album sur fond de duo *post-mortem* avec Edith Piaf, Charles Aznavour fait la preuve à soixante-quatorze ans, au Palais des congrès, de l'immensité toujours intacte de son talent. Entretenant un sex-appeal de légende, le chanteur de charme évoque avec grâce les amours sensuelles, fredonne inlassablement les refrains éternels des amants.

CHARLES AZNAVOUR, au Palais des congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris-17e. Mo Porte-Maillot. Jusqu'au 3 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Relâche les 25 décembre et 1er janvier. Tél. : 01-44-68-44-08. 274 F à 530 F.

Charles Aznavour est un grand artiste. Il y a pourtant beaucoup de choses dont il n'a pas besoin et dont il s'encombre à l'orée de ses soixante-quatorze ans : les Petits Chanteurs à la croix de bois (pour *Les Enfants*), chorale honnête qui a fait les bonnes heures de la télévision du dimanche ; un prêchi-prêcha moralisant et droitier qui s'en prend à la condition des femmes (*Le Droit des femmes*), aux malheurs du joueur ou aux bienfaits du mariage.

Nul n'est besoin non plus d'ouvrir son spectacle par la bande-son de *Plus bleu que tes yeux*, vrai-faux duo avec Edith Piaf, à qui personne n'a demandé ou alors peut-être son éditeur, c'est-à-dire lui-même – Aznavour est le patron des éditions musicales Raoul-Breton – qu'elle mime ainsi *post- mortem* les simagrées américaines de Nathalie Cole (vivante) et de son papa Nat (mort). Sur un écran en fond de scène, Aznavour fait un bisou à Edith. Ils sont jeunes et sexy. Il est là, elle non. Le duo est un prétexte à la commercialisation de *Plus bleu*..., le dernier album de la vedette française (avec Juliette Gréco) la plus populaire dans le monde.

Charles Aznavour est un homme de scène. Le Palais des congrès, qu'il connaît bien, est l'un des derniers tremplins des premières parisiennes où les gens de télévision volent la vedette aux footballeurs, au personnel politique, aux chanteurs – sauf à Nana Mouskouri, autre ambassadrice de France toujours photographiée, présente à la première le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, et à Johnny Hallyday, absent.

DOCTEUR EN MUSIC-HALL

Les retrouvailles avec ce palais de faux velours sont pour Aznavour un exercice de style : donner au public, avec l'élégance qui sied à un docteur ès music-hall, l'impression ouatée *d'être assis dans un cabaret dînatoire*, champagne sur les tables, maîtres d'hôtel en gants blancs. Assumant les mondanités, en smoking et chaussures cirées, Aznavour évoque la composition de la salle, *« source de maux de tête »* pour son entourage. *« Certains*, dit-il, *s'étonneront d'être moins bien placés qu'auparavant. »* Pas fait exprès, les temps changent, et le métier est ingrat.

Le métier, justement, Aznavour en avait fait, en 1961, une chanson sublime, *Je m'voyais déjà*. Trente-six ans plus tard, il a écrit *Ce métier* pour *Plus bleu*... Entendre un chanteur ressasser des textes sur sa profession (comme Michel Jonasz aujourd'hui) est inquiétant. C'est souvent le signe qu'il a peu à dire sur l'objet des inquiétudes humaines : l'amour. Oui, mais sur l'amour, Aznavour en connaît un rayon. En scène, il a appris à entretenir un irrésistible sex-appeal, lot des chanteurs idolâtrés, de Maurice Chevalier à Frank Sinatra, de Mick Jagger à Patrick Bruel.

Passées inaperçues dans le fatras de *Plus bleu*..., deux chansons prennent sur les planches l'éclat des premiers temps, *L'Amour amer* et *Dis-moi que tu m'aimes*. *« Quand je te pénètre/Je sens en mon être/Des joies qui me font souffrir »*... Les paroles feraient rougir Florent Pagny, premier des hit-parades féminins de novembre 1997, *comme le fut Aznavour* en son temps.

Car Charles Aznavour est un homme, avec ce que le mot, dans les années 50 et 60, sous-entendait de machisme incontrôlé. *Depuis Viens au creux de mon épaule*, un de ses premiers succès, écrit en 1953, qu'il reprend ainsi que de nombreuses chansons composées avec Georges Garvarentz, il a souvent convaincu que, comme le chantait les Rita Mitsouko, *« les histoires d'amour finissent mal, en général »*. Il aime les femmes parce qu'elles lui font l'amour (l'auteur du sulfureux *Après l'amour* a une grâce particulière à évoquer ces ébats physiques et néanmoins métaphysiquement essentiels). Charles Aznavour nous chuchote des *Je t'aime moi non plus* qui sont l'inlassable refrain des amants. Il raconte ce que les couples brouillés, *séparés ou enfin réunis* se disent dans leurs conversations les plus ordinaires.

Aznavour est un fabuleux comédien. A chacun de ses récitals, il replace des morceaux d'anthologie : *Emmenez-moi*, *Hier encore*, *Comme ils disent*, tout en sobriété. D'un geste de main, d'un imperceptible haussement d'épaule, Aznavour mime un chat, un travesti, la solitude. *Tout est* peint sur le visage, est donné dans la voix, toujours aussi puissante, swingante (*Pour faire une jam*).

Dans ces conditions, tout *Ave Maria avec petits chanteurs est inu*tile. Le sourcil ombrageux, la force de la voix, le swing sensuel d'Aznavour se suffisent à eux-mêmes. Que l'homme plaqué, *« seul comme un imbécile »*, se confesse le front bas – *« des défauts, qui n'en a pas, changer n'est pas si facile »* –, voilà qui fait vibrer une salle friande de chansons obligatoires (*La Mama*, etc.) offertes à la va-vite aux rappels par Charles, l'affable.

V. Mo.

« Sauvés », la pièce par qui le scandale Edward Bond est arrivé

SAUVÉS, d'Edward Bond. Mise en scène : Christian Benedetti. Avec Françoise Gazio, Ingrid Jaulin, Lulie Lacazeau, Patrick Alaguérateguy, Patrick Bonnel, Michel Fouquet, Stéphane Landier, Vincent Ozanon, Rémi Pous, Xavier Tchilli.
L'ENTREPÔT, 16, rue Marcelin-Berthelot, 94 Alfortville. Mo Maisons-Alfort, Ecole-Vétérinaire. Tél. : 01-43-76-86-56. Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; dimanche à 17 heures. 50 F et 100 F. Durée : 3 heures. Jusqu'au 21 décembre.

C'est un endroit improbable, à Alfortville : un entrepôt transformé en *théâtre, version service* minimum. Murs bruts, cinquante sièges en plastique. Des tissus noirs séparent la salle des loges, l'air de la chaufferie fait osciller une toile de caoutchouc qui tient lieu de plafond. C'est là, à l'écart des circuits traditionnels et dans un confort financier très approximatif (200 000 francs de subventions) que Christian Benedetti a installé sa compagnie, en janvier. Façonné par l'enseignement d'Antoine Vitez et par de nombreux séjours à l'Est, ce metteur en scène entend poursuivre la tradition des « studios » – laboratoires où se développent des expériences théâtrales. Il consacre une part importante de sa deuxième saison au Britannique Edward Bond, avec *Lear* (au printemps 98), et *Sauvés*, qui ouvre le feu.

L'horreur. Dans un parc de Londres, cinq jeunes hommes s'acharnent contre un bébé dans un landau. Ils le secouent, le dévêtent, lui urinent au visage, le martèlent de cailloux. Il meurt. Parmi ses meurtriers se trouve le père supposé. Il a agi comme les autres : sans autre raison apparente que la violence... A la création de la pièce en Angleterre, en 1965, cette scène *suscita le scandale : intervention de la police*, débats avec la censure, articles au vitriol. Six ans plus tard, Claude Régy lançait la bombe de *Sauvés* à Paris, avec Gérard Depardieu. Depuis, la pièce a été assez peu représentée. Les œuvres les *plus récentes de Bond tiennent le haut du pavé* – comme les fameuses *Pièces de guerre*, ou *Dans la compagnie des hommes*, créées par Alain Françon.

Christian Benedetti a raison de revenir à la source de Bond, parce que le temps n'a rien changé à *Sauvés* : la pièce reste aussi scandaleuse qu'elle l'a été en 1965. Pas parce que c'est une charge sans appel contre le carnage que génère la société – vue ici à travers une famille désossée par la misère physique et affective. Ce qui tue, dans *Sauvés*, c'est le constat lapidaire de la spirale de la destruction, cette façon qu'a Bond de montrer comment chacun, quel qu'il soit, peut en venir à reproduire sur autrui sa violence propre, jusqu'au meurtre, réel ou psychologique.

Cela, on le sent d'autant mieux à L'Entrepôt que les comédiens sont tout près des spectateurs, à 1 mètre parfois du premier rang, dans un décor bricolé. Ils jouent sans masque, comme *s'ils étaient éclairés par la lumière crue du texte*. Au début, ils ont du mal à trouver leurs marques, ils sont pour la plupart jeunes dans le métier, et cela se sent. Mais ils bénéficient d'un atout majeur : la cohésion. Sous la direction de Christian Benedetti, *ils constituent un collectif, à l'évi*dence soudé par le désir de faire entendre Edward Bond. C'est déjà beaucoup.

Brigitte Salino

Portishead en concert, une puissance émotive et une assurance nouvelles

Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart Paris 18e. Mo Anvers. Tél. : 01-44-92-45-45. 20 heures. Le 6 novembre (complet).

Cet été, pour fêter *la sortie* de son nouvel album, Portishead avait donné à New York un concert exceptionnel. Entouré d'une quarantaine de musiciens classiques et d'une section de cuivres, filmé avec des moyens impressionnants (la cassette vidéo sera commercialisée début 1998), le groupe britannique s'était crispé, dépassé par cette démesure. Mercredi 5 novembre, on ne retrouvait qu'une demi-douzaine d'instrumentistes sur la scène de l'Elysée-Montmartre, pour le premier de deux concerts parisiens joués à guichets fermés. Mais ce soir là, la cohésion du groupe, sa précision technique et sa puissance émotive valaient toutes les productions hollywoodiennes.

Quelle différence avec la formation hésitante apparue pour la première fois en concert trois ans plus tôt ! Jeune alchimiste des environs de Bristol, Geoff Barrow venait d'accoucher d'un des albums-clés des années 90, *Dummy*, dosage inédit d'introspection, de mélodies cinégéniques et de *groove* inspirés du hip hop et des sound systems. *Si, sur scène, la* chanteuse Beth Gibbons imposait avec intensité sa timidité maladive, les autres musiciens se contentaient modestement du rôle *d'ingrédients dosés en laboratoire*.

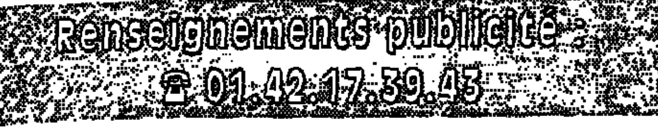
Cette fois, Geoff Barrow avoue que sans l'appui du groupe, il n'aurait pu venir à bout de *Portishead*, digne successeur de *Dummy*, enfanté dans la *douleur. Au service* de chansons envoûtantes, les musiciens laissent tous rayonner une vraie personnalité. Une gageure quand on sait que l'art de Portishead consiste surtout à s'effacer devant le silence, caisse de résonance indispensable aux sanglots de Beth Gibbons. Guitare, contrebasse, piano, batterie s'écoulent au goutte à goutte, comme des *larmes ou des sueurs froides*. Chaque note vibre d'une attente, déchire un lambeau de solitude. Ce dépouillement s'emplit pourtant de la présence des instrumentistes. *Le guitariste et compositeur* Adrian Utley s'économise avec une autorité qui en impose. Derrière ses platines, Geoff Barrow n'a jamais été aussi offensif dans *ses scratches*.

LE DÉSARROI DE L'HÉROÏNE

Passionné de musiques de films, le DJ se concentre sur le pouvoir *évocateur des sons. A chaque* accord, on associe une image. On pourra reprocher à Portishead de toujours illustrer le même passage du même film : celui où l'héroïne, poursuivie par les puissances du Mal, se retrouve face à son désarroi. Heureusement, Beth Gibbons tient le rôle principal. Sa silhouette filiforme de blonde introvertie se courbe devant le micro auquel elle *s'accroche. Presque pas de jeu de* scène. Mais une voix qui a encore gagné en maîtrise et en expressivité. Un désir attisé par la frustration et les déceptions amoureuses en*flamme des textes cruels. Sur* l'écran de fond de scène, sont projetées des volutes bleues ou les images grises de phares perçant une nuit de brouillard. En équi*libre fragile sur ces sons frisson*nants, la chanteuse est une femme éplorée (*Undenied*), une sorcière vengeresse (*Seven Months*), une petite fille voluptueuse sombrant *dans la dépression* (*Western Eyes*). Dans la salle comble et enfumée, on entendrait une mouche voler.

Le groupe affiche plus crânement son assurance, magnifique*ment servi par la précision de* Dave McDonald, ingénieur du son. Habituellement occupés à ne jamais se marcher sur les pieds, les musiciens emmêlent leur énergie *pour un final intense*. Beth n'est alors pas loin de se transformer en rock star, soudain plus proche de Janis Joplin que de Billie Holiday. La jeune femme, tout à son enthousiasme, plongera même dans la foule au moment du dernier rappel. Devant un public médusé et ravi.

Stéphane Davet

SORTIR

PARIS

Marie-France
Du style, de la qualité, de la chanson. Marie-France est une grande dame de la nuit, du noir profond et de l'ambiguïté humaine. Chanteuse de cabaret à la voix de marbre rare, elle entretient les rumeurs lointaines des fonds de rue, chante en solitaire l'amour et l'abandon, la faiblesse et l'irrésistible envie de sortir des sentiers battus.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 22 heures, les 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14 et 15 novembre. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Des soirées de danse à Paris
Le jour de la Sainte-Bertille, bizarre, mais vrai, pléthore de chorégraphes : l'Américaine Meg Stuart improvise avec chaque soir des danseurs invités des *Land Crashing* fulgurants au Théâtre de la Ville, le Ballet de l'Opéra de Paris promet une soirée d'inédits ou de ballets rarement dansés dont *Soir de fête*, *La Symphonie fantastique* et *L'Arlésienne*. Le Jiuta Mai déploie ses éventails à la Maison de la culture du Japon. Andy Degroat *donne le coup* d'envoi d'Iles de danses avec *Mon Piano* à l'Opéra de Massy, et Baryshnikov s'apprête à éblouir Paris à la Maison de la culture de Bobigny.
Théâtre de la Ville, tél. : 01-42-74-22-77. Ballet de l'Opéra national de Paris, tél. : 01-44-73-13-00. Maison de la culture du Japon, tél. : 01-44-37-95-01. Opéra-Théâtre de Massy, tél. : 01-6-13-13-13.

Une soirée à Angers
Indaten, c'est le nom mystérieux de la création de Joëlle Bouvier et Régis Obadia, qui dirigent le Centre de danse contemporaine d'Angers. Après le volcanique succès de *Welcome to Paradise*, en 1989, les deux chorégraphes, qui font œuvre commune depuis 1980, se retrouvent en petit comité. Tête-à-tête dont ils ont le secret.
Grand Théâtre d'Angers, 19 h 30 le 6, 20 h 30, les 7 et 8 novembre. Tél. : 02-41-88-99-22. 75 F à 130 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

100 % Arabica
de Mahmoud Zemmouri (Fance, 1 h 25), avec Khaled, Cheb Mami, Mouss, Najim Laouriga, Farid Fedjer, Youssef Diawara.
La Femme de chambre du Titanic
de Bigas Luna (France, 1 h 39), avec Olivier Martinez, Romane Bohringer, Aitana Sanchez Gijon, Didier Bezace, Aldo Maccione, Jean-Marie Juan.
Hana-Bi
de Takeshi Kitano (Japon, 1 h 43), avec Takeshi Kitano, Kayoko Kishimoto, Ren Osugi, Susumu Terajima, Tetsu Watanabe, Hakuryu.
Imuhar, une légende
de Jacques Dubuisson (France, 1 h 22), avec Ibrahim Paris, Mohamed Ixa, Mohamed Ichika, Rhali Ixa, Atibou Aboubacar, Oumou Algabid.
Marian
de Petr Vaclav (République Tchèque, 1 h 49), avec Stefan Ferko, Milan Cifra, Radek Holub, Jaroslava Vyslouzilova, Ludmila Krokova, Terza Zajickova-Grygarova.
Ne pas avaler (*)
de Gary Oldman (Grande-Bretagne, 1 h 59), avec Ray Winstone, Charlie Creed-Miles, Laila Morse, Kathy Burke, Edna Dore, Jamie Foreman.
The Game
de David Fincher (Etats-Unis, 2 h 08), avec Michael Douglas, Sean Penn, Deborah Kara Unger, James Rebhorn, Carroll Baker, Peter Donat.
Violetta, la reine de la moto
de Guy Jacques (France, 1 h 32), avec Florence Pernel, Dominique Pinon, Daniel Prévost, Eva Darlan, Julien Guiomar, Chantal Neuwirth.
Vive la République ! d'Eric Rochant (France, 1 h 30), avec Aure Atika, Antoine Chappey, Gad Elmaleh, Hippolyte Girardot, Atmen Kelif, Florence Pernel.
(*) Interdit aux moins de douze ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Brigitte Nahon
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris-6e. Mo Vavin, Notre-Dame-des-Champs, bus : 38, 82, 83, 91. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi et fêtes. Du 6 novembre au 22 février. 27 F. 19 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour *vendues à moitié prix* (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Mont*parnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
André le Magnifique
texte et mise en scène d'Isabelle Candelier, Loïc Houdré, Patrick Ligardes, Denis Podalydès, Michel Vuillermoz. Avec Isabelle Candelier, Loïc Houdré, Partick Ligardes, Jean-Luc Porraz et Vuillermoz.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris-8e. Mo Villiers. 21 heures, le 6. Tél. : 01-45-22-08-40. 90 F et 120 F.
Measure for Measure (en anglais st.f.)
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Helen Blatch, Paul Brennen, Tony Cownie, Harry Gostelnow, Jim Hooper, Jayne McKenna, Peter Moreton, Oscar Pearce, Danny Sapani, Lise Stevenson, Stephen Ventura et Roger Watkins.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. 20 heures, du mardi au samedi, 16 heures le dimanche, Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.*
Shai No Shai
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. 20 heures le 6. Tél. : 01-49-87-53-53. Location Virgin. 88 F.
Orchestre de Paris
Schnittke : *K-ein Sommernachtstraum*. Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre no 2*. Strauss : *Une vie de héros*. Viktoria Mullova (violon), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 heures, les 5 et 6 novembre. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

RÉSERVATIONS

La Collection Havemeyer
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; 9 heures-18 heures dimanche. Fermé lundi. Jusqu'au 18 janvier. 39 F ; sur réservation : 45 F. et dimanche : 27 F ; sur réservation : 33 F ; gratuit pour les moins de 18 ans.
Les Ibères
Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 12 h 30 les visites uniquement sur réservation ; tél. 01 49 87 50 50. Fermé le 25 décembre. Fermé mardi. Jusqu'au 5 janvier. 45 F ; avec réserv. : 51 F. et lundi : 31 F, avec réserv. : 37 F.

DERNIERS JOURS

7 novembre :
Rencontres des cultures urbaines avec la Cie Articulation (Vol plané).
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures jeudi 6 et vendredi 7. Tél. : 01-42-02-22-68. 60 F et 100 F.*
16 novembre :
Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Gilles David, Jean-Yves Dubois et Michel Aumont.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.
Manolo Valdes
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 15 novembre.

هكذا من الاصل

EN VUE

■ La crise politique en Thaïlande rend malade le roi **Bhumibol Adulyadej.** « *J'adjure tous ceux qui luttent pour le pouvoir de faire des efforts pour rendre le roi content* », vient de déclarer **Pradit Chaoenthaitharee,** médecin personnel du monarque constitutionnel.

■ Les Russes qui, dans les années 80, manifestaient au cri de « *Liberté et saucisson* » trouveront, à l'occasion de l'anniversaire de la prise du Palais d'hiver, des *spezkolbasa* aux étals des charcuteries. Les fameux « saucissons spéciaux » à la viande, faits à la main et fumés au bois de chêne, restaient jusque-là réservés à la nomenklatura, malgré la chute du communisme. Rose, léger, goûteux, le « *spez* » remplacera le produit informe et grisâtre fabriqué, disait-on, avec du papier recyclé, et qu'on mettait sur la table après l'avoir fait sentir au chat.

■ Les enseignants israéliens qui d'habitude accompagnent les classes de nature avec des fusils d'assaut en bandoulière n'ayant pu obtenir l'autorisation de port d'arme rendue obligatoire par de nouvelles instructions de police, les élèves ont été privés d'excursions cette année. « *La soudaineté du changement nous place dans une situation intenable* », s'est plaint **Naftali Déri,** secrétaire général de la Fédération des mouvements de jeunesse, auprès du ministère de l'éducation qui, de son côté, « *fait tout son possible* » pour que les instituteurs et les professeurs reprennent au plus tôt leurs armes et leurs sorties de plein air.

■ ***John Wayne Bobbitt,*** l'Américain mondialement célèbre après que sa femme lui eut coupé le pénis, et qui, depuis, jouait les partenaires dans des films pornographiques et les curiosités dans les magazines, commence une nouvelle vie dans le Nevada. « *Je m'arrête parce que mes parents ne veulent plus* », s'est excusé M. Bobbitt.

■ **Maulawi Abdul Rashid Darkasti,** commandant à Kaboul la police religieuse des talibans, s'embusque aux carrefours armé d'une paire de ciseaux et bondit sur les passants pour leur couper leur frange sur le front. « *Les cheveux impurs qui pendent touchent le sol quand on prie* », explique le forcené.

■ Au delphinarium de Gardaland à Vérone, en Italie, Elisa, une fillette de sept ans, se penche pour caresser le bébé dauphin Giuletta et tombe à l'eau. **Martin Johns,** un surveillant, se précipite, rattrape l'enfant par le bras, la tire du bassin où elle se noie. Depuis, Elisa raconte que c'est Giuletta qui l'a sauvée en la prenant entre ses nageoires et en la soutenant hors de l'eau avec son bec. M. Johns proteste. En vain.

Christian Colombani

Les routiers français irritent l'Europe

La grève des camionneurs suscite impatience et colère chez nos voisins. La presse étrangère demande au gouvernement de garantir la liberté de circulation au sein du marché unique

« **AGACÉE,** *l'Europe prie la* France de dégager la route » : ce titre, qui barre la « une » de *La Libre Belgique,* résume bien l'impatience irritée que la grève des routiers suscite chez nos voisins et dans les bureaux de la commission de Bruxelles, gardienne vigilante de la libre circulation au sein de l'Union. Comme d'habitude en pareille circonstance, la presse anglo-saxonne est la plus féroce à l'encontre de ce que l'*International Herald Tribune* appelle l'« *exception française* », c'est-à-dire, selon lui, « *la conviction que la France peut entrer dans le prochain millénaire en conservant toutes ses petites manies et en continuant à résister au changement* ».

Pour le *Times,* cette grève, par la gêne qu'elle provoque au-delà des frontières, est clairement abusive. « *Les camionneurs n'ont aucun droit d'empêcher délibérément les autres de travailler,* affirme le quotidien britannique, *ni de ruiner des agriculteurs et des industriels à travers l'Europe. Ce blocus de la France n'est pas une grève. C'est un acte de guerre économique, un sabotage totalement illégal et gravement dommageable à la fois pour la France et pour ses partenaires commerciaux.* »

Chantre de l'ultra-libéralisme, le *Wall Street Journal Europe,* bien dans son rôle, distille, en commentant cette grève, une ironie cruelle. Dans un éditorial intitulé « Les routiers français, encore » le quotidien proche des milieux d'affaires américains estime que « *le droit de grève, propre aux démocraties, est devenu en France la liberté de faire grève à volonté, quoi qu'il en coûte pour la société dans son ensemble. Satisfaire les revendications des syndicats ne fait qu'attiser leur appétit* ». Résultat : la grève des camionneurs est en passe de devenir un « *événement annuel* ».

Pourquoi les routiers se gêneraient-ils ?, demande l'éditorialiste du *Wall Street* : « *Après tout, aux yeux des Français, les grévistes sont le plus souvent des anges.* » D'où la « *déférence* » et la « *docilité* » des divers gouvernements à leur égard. Même constat de la part du *Times* de Londres, qui croit déceler une « *curieuse symbiose entre les électeurs français et les routiers* ». L'ennui, c'est que l'« *embouteillage gaulois* » – pour reprendre une formule du *Financial Times* – « *menace d'étrangler le marché unique* ».

D'abord, bien sûr, à cause de la position géographique centrale de la France « *au cœur de l'Europe occidentale* ». Mais aussi parce que la libéralisation du secteur a amélioré la compétitivité et la régularité des transports à travers l'Union.

« *Il en a résulté une révolution logistique,* note le quotidien de la City. *Nombre d'industriels dépendent désormais étroitement des livraisons, à l'heure dite, de matières premières et de produits finis. Les désordres périodiques sur les routes de France menacent ce délicat équilibre.* »

Les commentateurs étrangers exhortent les autorités françaises à assumer leurs responsabilités. « *Elles ont l'obligation,* souligne le *Times, de garantir la liberté de mouvement des marchandises et des gens. C'est un devoir qu'elles ont d'ailleurs implicitement reconnu l'an dernier en promettant de dédommager financièrement les transporteurs étrangers bloqués dans les barrages, même si le gros de ces indemnités n'a jamais été versé.* » Le quotidien conservateur suggère au gouvernement français de faire appel à l'armée pour escorter les convois de poids lourds étrangers. « *Cela ne résoudra pas le problème ; mais cela montrera aux Européens que la France cherche de bonne foi à remplir ses obligations.* »

L'agriculture espagnole, qui exporte d'ordinaire quelque 8 000 tonnes de fruits et de légumes périssables pendant le *seul mois de* novembre, est frappée de plein fouet par la grève des routiers. Dans une libre opinion publiée par *El País,* le président de la Confédération espagnole des transports de marchandises, secteur qui emploie plus d'un million de personnes, exprime sa colère : « *A nouveau, un conflit dans ce secteur se transforme en un processus de chantage et de coercition aux dépens des voisins de la France. Quand cesseront ces méthodes ?* »

Jean-Pierre Langellier

DANS LA PRESSE

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
William Pfaff

■ Les blocus et les embargos d'Etats rebelles ont surtout servi à faire souffrir les gens ordinaires dans ces pays, tandis que leurs dictateurs, leurs familles et leurs services de sécurité prenaient du bon temps. Saddam Hussein a fait preuve de sa capacité à obtenir ce qu'il voulait, aux dépens de son propre peuple, quoi que Washington ou le Conseil de sécurité puissent faire. Les mollahs iraniens et Fidel Castro ont probablement tiré un bénéfice net de l'hostilité de Washington. La situation est encore compliquée par la politique intérieure aux Etats-Unis. Le lobby cubain (...) a manipulé le Congrès et les candidats à la présidence pendant des années. Le lobby israélien est intéressé à ce que les Etats rebelles existent et fassent parler d'eux, faute de quoi le soutien du public américain à Israël pourrait diminuer. (...) Le Washington politique a besoin des Etats rebelles, alors que ces derniers, dans l'ensemble, se sont plutôt bien accommodés des attentions de Washington.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Tony Blair comme Helmut Kohl ont fait sèchement remarquer que la France, incapable d'assurer la liberté de circulation sur son territoire, paralyse les flux économiques entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud et nuit au fonctionnement économique communautaire. (...) Ainsi n'est-ce pas le meilleur moment pour revendiquer la présidence de la future Banque centrale européenne au prétexte que son siège a été accordé à Francfort. (...) Cette impuissance à empêcher la paralysie de notre pays par des routiers certes fondés à revendiquer des conditions de travail et un salaire décent mais mal venus à prendre l'économie nationale en otage, ne nous met pas non plus en bonne position pour préparer le sommet de Luxembourg sur l'emploi. Nous avons voulu ce sommet. Il nous a été concédé en contrepartie de la ratification du pacte de stabilité. Mais nos partenaires allemands comme nos partenaires britanniques ne veulent pas qu'il aboutisse à des projets précis et chiffrés. Et nous ne sommes guère en position aujourd'hui de l'exiger alors que notre incurie nationale compromet la croissance européenne.

www.equipement.gouv.fr

Pour informer sur les barrages, la Sécurité routière a ouvert un site actualisé trois fois par jour

INTERNET entre tout doucement dans les mœurs de l'administration française. Quelques heures seulement après le déclenchement de la grève des camionneurs, le Centre national d'information routière (CNIR) ouvrait un site web consacré aux barrages qui se mettaient en place un peu partout. En ce deuxième jour de grève, la carte de France occupant la page d'accueil est constellée de petits camions gris dans des carrés rouges. On a ainsi d'emblée une vision d'ensemble : rien en Alsace, pas grand-chose sur la Côte d'Azur, mais cinq barrages successifs entre Lyon et Marseille, de fortes concentrations dans le Nord... En dessous, une liste des régions françaises, avec, pour chacune d'elles, un tableau synthétique affichant tous les barrages recensés, avec leur emplacement exact et une série d'abréviations, lourdes de sens pour le voyageur intrépide : B pour bloquant, F pour filtrant, E pour opération escargot, DS si le trafic est interrompu dans les deux sens...



Pour Philippe Perret, chef de la division transports du CNIR, le but premier est d'informer les pays voisins : « *Pendant la grève de 1996, nos partenaires européens se sont plaints de ne pas avoir su ce qui se passait. Cette fois-ci, Internet est apparu comme une solution tout à fait adaptée pour les tenir au courant.* » Le CNIR a transmis l'adresse du site aux ambassades de France, qui doivent la communiquer aux médias locaux. Cela dit, M. Perret est conscient que l'opération est expérimentale : « *Notre site a été créé il y a six mois, mais c'est la première fois que nous travaillons sur Internet quasiment en temps réel.* »

En fait, le CNIR prévoit seulement trois mises à jour quotidiennes. Résultat : le blocage de l'accès au tunnel Transmanche, commencé mardi à 11 heures, n'apparaît sur le site que cinq heures plus tard. Les Britanniques, toujours prompts à critiquer, trouveront là un excellent sujet de mécontentement. M. Perret s'explique : « *Nous n'avons que quatre collaborateurs capables de travailler sur une page web. Mais cela devrait changer.* » Par ailleurs, ce site à vocation internationale est uniquement en français, et va le rester. On espère que les non-francophones saisiront la nuance entre les concepts de filtrage et de blocage. Cela dit, les résultats initiaux sont encourageants : dès le deuxième jour, les consultations avaient progressé de plus d'un tiers, et 40 % provenaient de l'étranger, surtout des pays limitrophes.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

L'ANACT EN LIGNE

■ L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) vient de créer un site qui proposera notamment les dernières publications de l'agence, des revues de presse sur l'actualité sociale, un agenda de colloques et congrès, des bulletins bibliographiques et un répertoire d'autres sites traitant du sujet.
www.anact.fr

ARABIE SAOUDITE

■ Le gouvernement saoudien, qui envisage de connecter le pays à Internet dans les prochains mois, a demandé à un centre de recherche d'Etat d'étudier différents moyens de censure, permettant « *d'éviter les contenus allant à l'encontre des valeurs morales et religieuses nationales* » *(AP).*

PIRATE ARRÊTÉ

■ Eugene Kashpureff, en fuite depuis juillet dernier après avoir piraté les serveurs chargés d'administrer les noms de domaines pour l'ensemble d'Internet, a été arrêté par le FBI mardi 4 novembre. Son action avait entraîné une interruption de service affectant des dizaines de milliers d'utilisateurs.

Plateau de récréation

par Alain Rollat

IL N'Y A PAS que dans les cours de récréation que la violence primaire s'éclate. En témoigne le dialogue suivant, enregistré à des fins pédagogiques, mercredi soir, au cours de « France Europe Express », la nouvelle émission de France 3 présentée par Christine Ockrent, qui avait eu la bonne idée de mettre en présence, pour illustrer le thème de l'insécurité urbaine, un ancien ministre de l'intérieur et un ancien révolutionnaire :

« *Je ne suis pas d'accord avec vous.*

– Mais je n'ai encore rien dit...

– Cela vaut mieux !

– Soyez poli !

– Vous voulez que je parte ?

– La répression ne sert à rien...

– Que savez-vous de la police ? Vous avez moins fréquenté les commissariats que moi...

– En effet. J'ai surtout fréquenté les policiers quand ils me tapaient dessus sur les barricades...

– Moi, je ne suis pas capable de dire si c'est bon ou mauvais de fumer du "hasch"...

– Moi, si !

– Vous avez fumé, pas moi...

– Oui, il y a la France pétard et la France Ricard...

– Caviar !

– Pinard !

– J'ai lu des rapports scientifiques qui expliquent que la consommation du "hasch" entraîne des conséquences dramatiques pour le système nerveux...

– Ce n'est pas vrai !

– Vous êtes scientifique ?

– Non, mais j'ai fumé et je ne suis pas plus débile que vous. C'est de la folie furieuse, ce que vous dites !

– Pourquoi aurais-je toujours tort et vous toujours raison ?

– Sur le "hasch", vous ne savez pas ce que vous dites...

– Arrêtez de fumer !

– Arrêtez de boire !

– Vous devenez comique... »

C'était, on l'aura deviné, une conversation courtoise, sous-tendue par quelques réminiscences historiques, entre Jean-Louis Debré et Daniel Cohn-Bendit.

En tirer la conclusion qu'il s'agissait d'une émission de variétés serait toutefois erroné. Bien au contraire, ce deuxième numéro de « France Europe Express » comprenait aussi d'excellents reportages sur ce qui se fait de mieux, ici ou là, en particulier chez nos voisins, pour assurer à chacun le droit de vivre en sécurité. On y disait même des choses très sensées sur le traitement de cette forme de violence élémentaire qu'est, paraît-il, le manque de civilité...

هكذا من الاصل

JEUDI 6 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.05 Le Passage ■ ■ De René Manzor (France, 1986, 85 min). Ciné Cinémas
20.00 Notre histoire ■ ■ De Bertrand Blier (France, 1984, 105 min). TV 5
20.00 Le Poème de l'élève Mikovsky ■ De Pascal Thomas (France, 1972, 30 min). Canal Jimmy
20.30 Feux croisés ■ ■ D'Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 Les Quatre Malfrats ■ De Peter Yates (Etats-Unis, 1972, 100 min). Ciné Cinémas
20.30 Les Zozos ■ ■ De Pascal Thomas (France, 1972, 110 min). Canal Jimmy
20.30 L'Eveil ■ De Penny Marshall (Etats-Unis, 1990, 125 min). RTL 9
20.35 Guêpier pour trois abeilles ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1966, 135 min). TMC
20.40 ▶ La Guerre sans nom ■ ■ De Bertrand Tavernier et Patrick Rotman (France, 1991, 245 min). Arte
20.55 Un privé en escarpins ■ De Jeff Kanew (Etats-Unis, 1991, 95 min). Téva
21.00 L'Empire du soleil ■ ■ De Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, v.o., 155 min). Paris Première
21.00 Nouvelle-Orléans ■ *D'Arthur Lubin (Etats-Unis, 1947, N., 105 min).* Muzzik
21.30 Hocus Pocus : Les Trois Sorcières ■ De Kenny Ortega (Etats-Unis, 1994, 90 min). Disney Channel
22.00 Monsieur Coccinelle ■ De Bernard Deschamps (France, 1938, N., 85 min). Ciné Cinéfil
22.10 Le Maître d'escrime ■ ■ De Pedro Olea (Espagne, 1992, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
22.15 La Chanteuse de pansori ■ ■ D'Im Kwon-Taek (Corée du Sud, 1992, v.o., 110 min). RTBF 1
22.35 Le Cri de la victoire ■ ■ De R. Walsh (EU, 1955, 135 min). RTL 9
22.45 La Machine ■ Δ De François Dupeyron (France, 1994, 100 min). M 6
23.40 In the Soup ■ ■ D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 100 min). Ciné Cinémas
0.45 Sweet Sweetback's Baadasssss Song ■ ■ De Melvin Van Peebles (Etats-Unis, 1971, v.o., 95 min). Arte
0.45 Gangway ■ De Sonnie Hale (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : *Bernard-Henri Lévy ; Jean Bricmont.* Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Dominique Iogna-Prat ; Michel del Castillo ; Bartolomé Bennassar ; Pierre Nora et Saul Friedlander. Histoire
20.00 Téva Psycho. Les enfants adoptés. Téva
20.05 Temps présent. Les saisonniers du Front national. Changer sa vie : Jusqu'au bout du rêve. TSR
20.00 Téva Interview. Guy Bedos. Téva
20.55 Envoyé spécial. La gueule de l'emploi. La guerre du thon. P.S. : Les Inconnus de Roissy. France 2
22.20 Faxculture. Invités : Jérôme Cottin ; Chantal Akerman. TSR
22.35 France Europe Express. L'Europe qui embauche. Invitée : Martine Aubry. TV 5
22.50 Boléro. Invitée : Carole Laure. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Le piège indochinois [2/2]. L'enlisement (1945 - 1949). Histoire
23.25 Le Club. Anna Karina. Ciné Cinéfil
0.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Louis Barthas. Claude Simon. Jean-Paul Dubois. La rubrique de Michel Polac. France 3
1.00 Saga-Cités. La tête de l'emploi. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. *L'Homme qui volait avec les grues.* La Cinquième
19.15 L'Enfant aveugle. [2/2]. Planète
19.45 Lucebert, temps et adieux. Planète
20.35 Les Demoiselles de la nuit. Planète
21.05 Saumialuk, le grand gaucher. Planète
21.45 William Christie et les Arts florissants. La passion du baroque. France Supervision
22.35 Oasis. Derrière le miroir. Canal +
23.00 Des hommes dans la tourmente. McArthur *versus* Truman. Planète
23.25 La Royal Air Force. [5/8]. L'élite : le Fighter Command. Planète
0.00 Encyclopédies. Ceux de Saint-Cyr. Histoire
0.10 Accident de carrière. Le chômage des «cadres sup». Téva
0.15 Hôpital, silence. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.00 Basket-ball. Euroligue (6e journée) : Limoges - Maccabi Tel Aviv. Eurosport
20.15 Football. Coupe des coupes (8e de finale retour) : Slavia Prague - Nice. Canal +

MUSIQUE

20.00 Stars espagnoles de l'opéra : Angeles Gulin. Muzzik
22.45 Dixie Brothers 6 au Petit Journal Montparnasse. Muzzik
22.55 Kurt Masur dirige... Mendelssohn : *Gala.* France Supervision
23.35 Vaclav Neumann dirige... l'Orchestre philharmonique tchèque. Paris Première
23.40 A Night in New Orleans. Muzzik
0.25 Kurt Masur dirige... Mendelssohn : *La Symphonie italienne.* France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 ▶ L'Inventaire. De Caroline Huppert. Festival
22.05 Les Mouettes. De J. Chapot. Festival
22.25 Avalanche. O De Paul Shapiro. TF 1

SÉRIES

18.15 Friends. *Celui qui ne voulait pas partir.* France 2
20.35 Julie Lescaut. Travail fantôme. RTBF 1
20.45 Les Cordier juge et flic. Boulot de flic. TF 1
23.00 Code Quantum. La vie ne tient qu'à une chaîne. Série Club

NOTRE CHOIX

● *22.10 Ciné Cinémas*
Le Maître d'escrime
A Madrid, en 1868, une aristocrate pratiquant l'escrime demande au meilleur maître d'armes de la ville de lui enseigner sa botte secrète. Puis elle met fin aux leçons et se lie avec un autre élève, qui est assassiné. Adaptation réussie d'un passionnant roman d'Arturo Perez Reverte. Atmosphère de mystère, de complots, d'intrigues politiques. – *J. S.*

● 22.35 RTL 9
Le Cri de la victoire
De 1942 à 1944, la vie de quelques GI dans un camp d'entraînement en Nouvelle-Zélande et pendant les opérations du Pacifique. Fresque épique sur les soldats américains au cours de la seconde guerre mondiale. Des portraits passionnants. Du grand Walsh. – *J. S.*

● 0.05 France 3
Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
Tardivement diffusé, comme nombre des programmes enrichissants du service public, ce volet du magazine de Jean-Michel Mariou vaut le détour pour au moins trois sujets. Un fort joli traitement du « marronnier » des prix littéraires, entre hier – grand cru d'archives 1961 – *et aujourd'hui – retour sur* deux atypiques lauréats du Goncourt, Jean Carrière et Jacques Borel. Et, loin du sabbat automnal, deux lectures inspirées du *Jardin des plantes* de Claude Simon (Minuit), et un retour sur *Les Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918* (publiés par François Maspero en 1978 et réédités à La Découverte). Somme bouleversante aux accents pacifistes, consignée au jour le jour, de l'enfer des tranchées et de cette « communauté des souffrances » incarnée par des millions d'individus. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Le résultat des courses.
20.45 Les Cordier juge et flic. Boulot de flic.
22.25 Made in America. O Avalanche, de Paul Shapiro.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. La gueule de l'emploi. La guerre du thon. *P.S. : Les Inconnus de Roissy.*
23.00 Expression directe.
23.10 Un privé nommé Stryker. Mourir de rire.
0.40 En fin de compte.
0.45 Journal, Météo.
1.05 *Le Cercle du cinéma.*

FRANCE 3
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Temps d'un week-end. Film de Martin Brest.
23.40 Soir 3.
0.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Louis Barthas. Claude Simon. Jean-Paul Dubois. La rubrique de Michel Polac.
1.00 Saga-Cités. La tête de l'emploi.
1.30 Espace francophone. André Chedid, portrait.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jade, Lacust, Bernard-Henri Lévy, Jean Bricmont.
20.15 Football. Coupe des Coupes. En direct. 20.30 Slavia Prague - Nice.
22.30 Flash infos.
22.35 Oasis.

23.30 Les Vendanges de feu. *Film d'Alfonso Arau (v.o.).*
1.05 Basket-ball. Euroligue. Barcelone - Pau-Orthez.

ARTE
19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2. Les harkis à la recherche d'une identité.
20.00 Contacts. Sarah Moon. Duane Michals.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : ▶ La Guerre sans nom ■ ■ Film de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman.
0.45 Sweet Sweetback's Baadasssss Song ■ ■ Film de Melvin Van Peebles (v.o.).

M 6
19.00 FX, effets spéciaux : la série.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Les Piégeurs.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Le Gendarme en balade. Film de Jean Girault.
22.45 La Machine ■ Film Δ de François Dupeyron.
0.25 La Maison de tous les cauchemars.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire. Le scoutisme.
22.10 For intérieur. Jean-Pierre Otte, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. Œuvres de Webern, Mozart, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Nateuda.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Schubert, Brahms, R. Schumann, Gervasoni, Hahn.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. *Suite de danses*, de Bartok ; *Symphonie n° 8*, de Bruckner.
22.35 *Les Soirées... (suite). Œuvres* de Bach, Graun, Abel, Haydn.

VENDREDI 7 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 L'Elève ■ D'Olivier Schatzky (France, 1996, 90 min). Canal +
13.55 Le Seigneur de l'aventure ■ De Henry Koster (Etats-Unis, 1954, 95 min). Ciné Cinémas
14.15 Sois belle et tais-toi ■ De Marc Allégret (France, 1958, N., 100 min). Festival
15.25 Monsieur Coccinelle ■ De Bernard Deschamps (France, 1938, N., 90 min). Ciné Cinéfil
15.30 Le Rideau déchiré ■ ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1966, 125 min). Ciné Cinémas
16.10 Ridicule ■ De Patrice Leconte (France, 1996, 100 min). Canal+
16.55 La Route semée d'étoiles ■ ■ De Leo McCarey (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
19.00 Gangway ■ De Sonnie Hale (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 Symphonie magique ■ ■ D'Andrew L. Stone (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
21.00 True Lies, le caméléon ■ De James Cameron (Etats-Unis, 1994, 140 min). Ciné Cinémas
21.50 Maître après Dieu ■ ■ De Louis Daquin (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil
23.05 Apollo 13 ■ ■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, 134 min). Canal+
23.20 L'amour est une grande aventure ■ De Blake Edwards (Etats-Unis, 1988, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
23.30 Le Masque d'or ■ ■ De Charles Brabin (Etats-Unis, 1932, *N., v.o., 70 min).* Ciné Cinéfil
23.50 A double tranchant ■ De Richard Marquand (Etats-Unis, 1985, 110 min). TSR
0.00 La Nuit de l'iguane ■ ■ De John Huston (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 120 min). France 2
0.35 L'Alibi ■ ■ De Pierre Chenal (France, 1937, N., 85 min). RTL 9
0.40 L'Affaire Maurizius ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1953, N., 110 min). Ciné Cinéfil
1.00 Maniac Cop ■ De William Lustig (Etats-Unis, 1987, 85 min). Ciné Cinémas
1.20 *Gas, Food, Lodging* ■ D'Allison Anders (Etats-Unis, 1992, v.o., 100 min). Arte
2.00 Putain d'histoire d'amour ■ ■ De Gilles Béhat (France, 1981, *100 min).* RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
14.30 Boléro. Invitée : Carole Laure. TMC
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Histoire
17.15 A bout portant. Pierre Perret. Paris Première
18.00 *Stars en stock. Alan Ladd.* Gary Cooper. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Bacri ; Agnès Jaoui. Canal+
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Le piège indochinois [2/2].* Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Temps présent. La Guerre du vin. Pas si Swatch, cette Smart. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 C'est la vie ! J'ai appris à dire non. TSR
20.50 Thalassa. Des tracteurs sur la mer. France 3
21.00 Dunia. Les images du nord au sud. TV 5
21.00 De l'actualité à l'histoire. Un budget de gauche. La francophonie. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Cambodge : L'homme guérisseur. France : Les copistes du Louvre. Argentine : Les gardiens du glacier. Invitée : Jéromine Pasteur. France 3
22.00 Paris modes. Les Français à New York. Paris Première
22.25 Arena trilingue. Le fédéralisme : quel futur ? TSR
22.30 Bouillon de culture. Le passé d'une espérance. Invités : Stéphane Courtois et Nicolas Werh, Georges Wayzand, Roland Leroy, Roger Martelli. France 2
22.50 Sans aucun doute. Accidents de travail : Erreurs ou fatalités. TF 1
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Clemenceau : « Je fais la guerre ». France 3
0.30 Cap'tain Café. Invités : Arthur H ; Liz McComb ; Nuit Obscure. France 3

DOCUMENTAIRES

18.20 La Force céleste du kriss. Planète
18.30 Le Monde des animaux. L'éléphant et le baobab. La Cinquième
19.15 Angélique Kidjo. L'amazone. France Supervision
19.45 Mon pays m'a quitté. Planète
20.00 Ceux de Saint-Cyr. [2/2]. Histoire
20.35 Le Tourisme animalier en Afrique. Canal+
20.35 Paysans d'avenir. Planète
21.00 Jazz Collection. Count Basie. Muzzik
21.30 *Ces fascinants oiseaux de proie.* Planète
21.35 Pavarotti et Abbado à Ferrare. France Supervision
21.50 Animaux en famille. Imiter pour grandir. Disney Channel
22.00 La Maison de la rue Arbat. Histoire
22.15 Grand format. Mercredi, 19-7-61. Arte
23.05 Les Origines de la musique. [2/3]. Chants et symboles. Muzzik
23.15 Pier Kirkeby, légende d'hiver. France Supervision
23.35 L'Enfant aveugle. [2/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Kremlin Cup. Eurosport
18.30 Tennis. Open messieurs de Stockholm : quarts de finale. Eurosport
22.00 Motocyclisme. Championnat du monde de supercross (250 cc). Eurosport

MUSIQUE

18.00 Festival d'Antibes : B.B. King. France Supervision
18.00 Aïda. Muzzik
20.45 Beatles Go Baroque. France Supervision
22.00 Quincy Jones' Africa Africa. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Kidnapping. De Colin Bucksey. RTL 9
20.45 Inca de Oro. De Patrick Grandperret. Arte
20.50 Le Piège de la vengeance. O De Mark Sobel. M 6
20.50 Sauvetage périlleux. De Charles Wilkinson. TSR
22.10 Le Pantalon. D'Yves Boisset. Festival
23.25 Complot intime. Δ De Lawrence Unger. M 6
23.45 Muriel fait le désespoir de ses parents. De Philippe Faucon. Arte
23.45 Qui a tué Joy ? De John Llewellyn Moxey. Téva

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'exode. M 6
18.10 La Conquête de l'Ouest. Série Club
18.55 Les Cinq Dernières Minutes. Une beauté fatale. Festival
19.00 FX, effets spéciaux : la série. Prototypes explosifs. M 6
19.05 Walker, Texas Ranger. Un ranger de trop. TF 1
20.25 Star Trek. La colombe. Canal Jimmy
20.30 Au nord du 60e parallèle. L'heure des bilans. Festival
20.35 ▶ Ferbac. Mariage mortel. TMC
20.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Autodestruction. Série Club
20.55 Maigret et l'affaire Saint-Fiacre. France 2
20.55 Susan ! Mensonges. Téva
21.20 Le Grand Batre. [9/9] L'inespérée. RTBF 1
21.25 L'Homme de nulle part. Le dissident. Canal+
21.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. La vallée perdue. Série Club
21.50 Bottom. Burglary (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. (v.o.). Série Club
22.20 Dream On. Les femmes d'à côté (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Two. Un choix difficile. M 6
22.45 Seinfeld. Bizarre Land (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Profit. Security (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Une fille à scandales. Nora démissionne ! (v.o.). Canal Jimmy
1.10 New York Police Blues. Arnaque princière (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.00 Muzzik
Jazz Collection

Le mystère du swing

LE DÉCOUPAGE de la « Jazz Collection » est désormais bien établi. Un morceau introductif, une courte biographie, la mise en perspective *de l'oeuvre et de l'artiste*, un point d'explication par un spécialiste, quelques témoignages pertinents et beaucoup d'images et de musique à partir d'un large fonds d'archives. Dans ce numéro consacré au pianiste, chef d'orchestre et compositeur Count Basie, ces grandes lignes sont conservées mais réduites pour laisser plus de place à la musique. Comme si cette joie généreuse du jazz qui est l'une des caractéristiques de William Bill Basie – né à Red Bank le 21 août 1904 et mort à Hollywood le 26 avril 1984 – avait débordé de toutes parts.

L'air bonhomme, coiffé de la casquette de capitaine d'un vaisseau *amiral qui pourrait bien être son* big band, Count Basie traverse le jazz en maître, en organisateur d'un des plus beaux orchestres de l'histoire, collectivité de musiciens *dédiés à ce mystère qu'est le swing.* Et du swing à la danse, chez Basie, il n'y a qu'un pas. C'est ce que montre *Count Basie, le prince du swing,* un portrait écrit par Gérald Arnaud et réalisé par Jean-Noël Cristiani et Elisabeth Kapnist. Une mélodie de Basie, un riff de sa section de cuivres (ces courtes séquences reprises par une partie de l'orchestre), sa rythmique – lui au piano, Freddie Greene à la guitare, Walter Page à la contrebasse et Jo Jones à la batterie –, tout est fait pour que l'on se mette à claquer des doigts et à bouger. Sans facilité, sans vulgarité. Naturellement.

A cela s'ajoute ce qui a inscrit à jamais le son de Basie dans la mémoire : son sens du tempo. Quincy Jones, compositeur, chef d'orchestre et producteur à succès des musiques noires américaines des *vingt dernières années, revient sur* cette manière unique qu'avait le pianiste de changer l'atmosphère d'un morceau par une simple accélération ou un ralentissement de son mouvement. En rebondissant sur les merveilles d'élégance que sont *Jumpin' at the Woodside* ou *One O'Clock Jump*, cette émission passionnante montre cette sobriété de moyens associée à une grande sophistication d'exécution.

Sylvain Siclier

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF ! jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Paradis d'enfer.
18.30 Mokshû Patamû.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 Les Années tubes.
22.50 Sans aucun doute. Accidents de travail : Erreurs ou fatalités.
0.40 TF1 nuit, Météo.
0.55 Histoires naturelles.

FRANCE 2
13.50 Derrick.
15.00 Dans la chaleur de la nuit.
15.50 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 et 22.25 Un livre, des livres.
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Maigret. Maigret et l'affaire Saint-Fiacre.
22.30 Bouillon de culture. Le passé d'une espérance.
23.35 En fin de compte.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Ciné-club.
0.00 La Nuit de l'iguane ■ ■ Film de John Huston (v.o.).

FRANCE 3
13.35 Parole d'Expert.
14.35 Pas si grand que ça ! Téléfilm de Bruno Herbulot.
16.05 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Des tracteurs sur la mer.
21.55 Faut pas rêver.
23.05 Soir 3.
23.20 *Les Dossiers de l'Histoire.* Clemenceau : « Je fais la guerre ».
0.20 Libre court. Citron amer.
0.30 Cap'tain Café.

CANAL +
13.35 L'Elève ■ Film d'Olivier Schatzky.
15.05 Oasis.
15.55 Surprises.
16.10 Ridicule ■ Film de Patrice Leconte.
17.50 Le Journal du cinéma.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Tourisme animalier en Afrique.
21.25 L'Homme de nulle part.
22.10 Flash infos.

22.15 Manga, Manga.
23.05 Apollo 13 ■ ■ Film de Ron Howard.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Pushkar.
14.30 Henri Vernes : Un aventurier de l'imaginaire.
15.25 La Grippe.
16.20 La France aux mille villages.
16.50 Cellulo.
17.20 Allô la terre.
17.35 Qu'est-ce qu'on mange ?
17.50 Le Journal du temps.
17.55 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Le Festival du film italien de Villerupt.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Inca d'Oro. Téléfilm de Patrick Grandperret.
22.15 Grand format. Mercredi, 19-7-61.
23.45 Muriel fait le désespoir de ses parents. Téléfilm de Philippe Faucon.
1.10 Le Dessous des cartes.
1.20 Gas, Food, Lodging ■ Film d'Allison Anders (v.o.).

M 6
13.30 L'Ile de la passion. Téléfilm de Marvin Chomsky.
15.15 et 1.10 Boulevard des clips.
16.05 Hit machine.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 FX, effets spéciaux : la série.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.35 Les Produits stars.
20.50 Le Piège de la vengeance. Téléfilm O de Mark Sobel.
22.35 Two. *Un choix difficile.*
23.25 Complot intime. Téléfilm Δ de Lawrence Unger.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Palden Gyatso.
21.00 Black and blue. Martial Solal.
22.10 Fiction. *Mais qu'est-ce qu'on fait du violoncelle ?*, de Mater Visniec. *22.50 La Suite de Cendrillon*, de Guillaume Apollinaire.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. *Des ombres et du temps* (première euopéenne), de Dutilleux. *Te Deum*, de Berlioz.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Nateuda.
23.07 Jazz-club. Le Quartette d'Antoine Hervé.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Emmanuel Chabrier. Œuvres de Chabrier, Liszt, Wagner, Debussy, Ravel, Poulenc.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Bruch, R. Schumann.

هكذا من الأصل

Le Monde

VENDREDI 7 NOVEMBRE 1997

Tendinite

par Pierre Georges

DANS QUEL ÉTAT erronsnous ! On lisait avec amusement, encore que le sujet ne soit pas précisément hilarant, le rapport consacré par la Mutualité française, la CFDT et la Fédération des accidentés et handicapés du travail, au fléau qui rode, ronge *et tourmente : la tendinite !*

La tendinite du travail, connue sous l'aimable nom de « troubles musculo-squelettiques », exerce désormais ses ravages de la façon la plus féroce et la plus large. Le tableau clinique, brossé par les experts, est apocalyptique : *« Gonflement des doigts, des mains, crampes, raideurs musculaires, lombalgies, douleurs dans les bras ou les genoux en sont souvent les symptômes. »* Et si tous n'en meurent pas, beaucoup sont frappés. Des milliers, des centaines de milliers de salariés.

Car, contrairement à une idée reçue, la tendinite, ce n'est pas toujours les autres. Et pas toujours les mêmes. On aurait imaginé que ce mal choisissait ses victimes de préférence chez les travailleurs de force, ou les sportifs de compétition. Que, par exemple, un carreleur partait par les genoux, un peintre en bâtiment par le poignet, un déménageur par tous les bouts et un Sampras par le tennis.

Erreur ! La tendinite, c'est assez son genre, reste un mal sournois qui guette tous et toutes. Tourner, visser, serrer, cueillir, polir, frapper, couper, manier la souris de l'ordinateur, dactylographier, jongler avec une caisse enregistreuse, tout lui est bon, tout lui fait ventre pour mettre la main-d'œuvre en pièces, détachées et douloureuses. L'inflammation est toujours là, comme feu sous la cendre, prête à provoquer un incendie de la main, du poignet, du coude ou de l'épaule.

La tendinite moderne est insatiable. Que ce soit la caissière en bout de gondole, la sténo à grande vitesse, ou le pauvre chroniqueur tapant à deux doigts, les bons jours, ou à la vitesse d'un gendarme au repos son PV quotidien, la compression du canal carpien menace.

Devant ce sinistre tableau, cette loterie articulaire, comment ne pas se révolter, ne pas crier *« halte, halte aux cadences infernales ! »* à un patronat qui vous pousse à l'abîme, à la crampe du chroniqueur. Bien sûr, on en sait de peu aimables et qui ne manqueront pas de souligner que ce qui menace, en l'occurrence, est bien moins la tendinite de l'index ou du poignet que celle de la tête. Qu'en somme, à bout d'idées, on finirait par sortir ici sa tendinite comme d'autres leur revolver.

Eh bien, pas du tout ! Et on le prouve. De quoi souffre la justice française, lente, percluse de douleurs, rhumatismale, sinon d'une tendinite généralisée ? Des mois pour être jugé. Des siècles pour voir arriver son tour de rôle au rôle des affaires. Des années pour enfin divorcer. A tel point qu'il serait raisonnable désormais d'engager la procédure de séparation dès la sortie de la mairie ou de l'église.

La justice n'est plus lente. Elle claudique. Elle est « tendinique ». Elle souffre d'un trouble *généralisé musculo-squelettique*. Elle a, pauvre Thémis, les doigts gonflés et la crampe judiciaire. *Voilà pourquoi, dans un mouvement* national de manches, très mauvais d'ailleurs pour les articulations, les barreaux et avocats de France ont décrété une grève de l'éloquence. Le mal, donc, est établi. *Mais* l'anti-inflammatoire reste à trouver, une bonne vieille pommade budgétaire.

Le Conseil national des villes veut éviter les effets pervers « à l'américaine »

Son rapport a des allures d'avertissement à Martine Aubry

LA POLITIQUE DE LA VILLE, secteur presque marginal dans le tentaculaire ministère de Martine Aubry, devrait être relancée pour introduire davantage de mixité sociale dans les quartiers en difficulté, mais la discrimination positive opérée au bénéfice des habitants de certaines cités devrait être recadrée pour éviter des effets pervers *« à l'américaine »*. Telles sont les convictions exprimées dans le rapport remis par le Conseil national des villes (CNV) au ministre de l'emploi et de la solidarité et rendu public, mercredi 5 novembre, par ses deux vice-présidents, François Geindre, maire (PS) d'Hérouville Saint-Clair (Calvados) et Jean-Pierre Delalande, maire (RPR) de Deuil-La-Barre (Val-d'Oise).

Cet avis a des allures d'avertissement adressé à un ministre dont les convictions en la matière apparaissent encore flottantes. Au début de l'été, Martine Aubry avait fait sensation en exprimant des réserves à l'égard d'une *« politique-ghetto de subventions particulières »* aux quartiers en difficulté. Depuis lors, Mme Aubry a gelé toute initiative en attendant les conclusions du rapport sur *« la ville que nous voulons pour le XXIe siècle »* qu'elle a commandé à Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans.

Rétrospectif, le rapport du CNV dresse un bilan critique du « pacte de relance pour la ville » mis en œuvre par le gouvernement Juppé. Il estime en effet que ces mesures, reposant essentiellement sur des dérogations fiscales (zones franche) et des subventions (emplois de ville) ont court-circuité les élus locaux, marginalisé les « contrats de ville » et mis à mal la pratique contractuelle.

Parallèlement, le Conseil déplore l'affaiblissement de l'interministérialité, indispensable à la cohérence des interventions de l'Etat. La confusion qui règne dans la présentation du budget rend *« très complexe »* une mesure réelle de l'effort de l'Etat. Les élus rappellent donc leur *« attachement à la politique des contrats de ville »*, réclamant même un système de sanction en cas de désengagement de l'Etat. *« La politique de la ville ne peut pas être l'addition de politiques menées par des ministres touchés par la grâce et soudain convaincus de la nécessité de reconquérir la ville malade »*, appuie François Geindre.

Le rapport du CNV prend aussi parti dans la controverse qui oppose les partisans d'une politique spécifique de plus en plus ciblée sur certains quartiers aux observateurs qui dénoncent les effets stigmatisants et inégalitaires d'une telle approche. Le CNV critique en particulier les « emplois de ville » de Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult, qui étaient réservés à des jeunes domiciliés dans certaines zones défavorisées.

Philippe Bernard

Yann Piat : l'expert informatique démentirait le livre-scandale

DANS LE COURS du complément d'information sur l'assassinat de Yann Piat, le président de la cour d'assises du Var, Dominique Bréjoux, a entendu mardi 4 novembre l'expert informaticien Jean Girerd (*Le Monde* du 6 novembre). Le professeur Girerd avait été commis par le juge d'instruction de Draguignan Philippe Guémas pour examiner l'ordinateur des frères Saincené, retrouvés morts dans une villa de Tourtour (Var), au mois de mai 1994.

Dans leur livre *L'affaire Yann Piat*, retiré de la vente par Flammarion, André Rougeot et Jean-Michel Verne avaient cru pouvoir établir un lien entre l'assassinat de la députée du Var et la mort des frères Saincené en évoquant, sans citer le nom de M. Girerd, l'*« amertume »* d'un expert informaticien qui, commis par le juge Guémas, aurait ensuite visité, hors de tout mandat judiciaire, la « mémoire morte » de l'ordinateur. Sortant *« les cinq niveaux de mémoire »* de cet appareil, il aurait prétendu avoir découvert *« une affaire d'Etat »*.

Rendant compte de son audition du 4 novembre, *Le Parisien* écrit, le 6 novembre, que *« Jean Girerd aurait indiqué au président de la cour d'assises n'avoir jamais expertisé le 5e niveau et donc rien découvert concernant une éventuelle affaire d'Etat »*. Notre confrère ajoute que *« l'accès à ce fameux 5e niveau ne permet en aucun cas de mettre au jour des textes ou des documents »*, mais concerne uniquement *« l'horloge interne de l'ordinateur* [qui] *conserve en mémoire les dates et heures auxquelles l'ordinateur a été utilisé »*.

Les déficits publics atteindraient 3,1 % du PIB à la fin de 1997

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a annoncé jeudi 6 novembre que les déficits publics français devraient atteindre 3,1 % du produit intérieur brut (PIB) à la fin de 1997. Ce chiffre prend en compte les dernières dispositions qui figureront dans le projet de loi de finances rectificative qui sera présenté au Conseil des ministres du 19 novembre. Ce « collectif budgétaire » prévoiera le financement de dépenses imprévues comme la hausse du SMIC intervenue le 1er juillet ou encore la « Juppette » pour laquelle les crédits n'avaient pas été prévus en loi de finances initiale. En contrepartie, le gouvernement entend prendre des mesures d'économie de telle sorte que le déficit budgétaire reste inchangé.

On se souvient qu'au cours des premiers mois le gouvernement précédent avait été très préoccupé par la situation des finances publiques et que celle-ci avait pesé fortement dans la décision du chef de l'Etat de prononcer la dissolution. Au lendemain des élections, l'audit des finances publiques souhaité par Lionel Jospin avait confirmé que la situation était difficile (les déficits publics étaient sur une pente comprise entre 3,5 % et 3,7 % du PIB). Le nouveau gouvernement avait pris en conséquence des mesures de redressement, et en particulier le relèvement de l'impôt sur les sociétés.

Laurent Mauduit

Les étranges croassements d'un téléphone sénatorial

LE SÉNATEUR DU LOIRET Kléber Malécot (UDF), âgé de quatre-vingt-deux ans, est-il le « corbeau » qui a menacé en 1992 plusieurs habitants de Neuville-aux-Bois, commune dont il était le maire ? Ce dossier a été examiné, mercredi 5 novembre, par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Ancien président du conseil général du Loiret de 1979 à 1995, maire de Neuville-aux-Bois durant quarante-cinq ans, le sénateur Kléber Malécot est un notable. Déjà condamné en 1996 à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende par le tribunal d'Orléans pour avoir favorisé des entreprises appartenant à des membres de sa famille lorsqu'il était à la tête du conseil général, il est donc une nouvelle fois sur la sellette. Il est poursuivi pour « coups et violences volontaires avec préméditation », accusation requalifiée d'« appels malveillants » dans le nouveau code pénal.

Trois foyers de la commune avaient monté une association de défense pour s'opposer au projet du maire d'implanter une usine, nuisible selon eux à l'environnement. Ils avaient réussi à faire annuler le permis de construire auprès du tribunal administratif. Durant cinq semaines, ils ont été assaillis de coups de téléphone d'injures ou de menaces. Pas moins de cinquante-sept. Du style : *« Fumier ! »*, *« On aura ta peau »*, *« Ta maison va brûler ! »* L'épouse de Jean-Xavier Morin, responsable de l'association, a parlé au tribunal d'une *« décharge de haine »*. Après avoir porté plainte contre X..., les époux Morin et des proches, qui s'étaient mis à enregistrer le « corbeau », ont reconnu, stupéfaits, la voix de leur maire.

M. Malécot a formellement nié les faits à l'audience. L'instruction, menée par le juge parisien Martine Anzani, n'a pourtant cessé d'accumuler des charges contre le sénateur. Les coups de téléphone ont été donnés sur la ligne parlementaire du prévenu, accessible par un code secret que ni sa femme ni son fils ne semblaient connaître. M. Malécot affirme aujourd'hui que sa ligne a été *« piratée »* par *« des gens décidés à* [l]*'abattre »*. *« Je suis un homme politique, il n'y a pas que moi qui suis attaqué en ce moment »*, a-t-il précisé au tribunal.

Jean-Xavier Morin a une explication plus prosaïque : *« M. Malécot menait son conseil municipal d'une main de fer. Il était Dieu dans la commune. La création de notre association a été un coup de tonnerre dans le ciel local. Il a fait une fixation psychologique. Il n'a pas supporté. »*

Au nom du parquet, Bénédicte Vassallo a requis trois mois de prison avec sursis et une amende de 50 000 francs. Jugement le 10 décembre.

Régis Guyotat

Un incunable disparaît de la BNF

UN INCUNABLE du XVe siècle, *Cosmographia*, première édition avec cartes de l'ouvrage de Claude Ptolémée, a disparu en début de semaine de la Bibliothèque nationale de France, rue Vivienne, dans le 2e arrondissement de Paris. La direction penche pour l'hypothèse du vol. Conservé au département des cartes et plans de la BNF, cet incunable a été imprimé à Bologne (Italie) en 1477. L'ouvrage, de grand format, reprend 26 cartes et un traité de Ptolémée, géographe et astronome grec qui fit autorité jusqu'à la Renaissance. Il s'agit d'un livre rare puisqu'il n'en existe que vingt-cinq exemplaires dans le monde, la BNF en possédant deux. Cette pièce d'un grand intérêt scientifique est estimée à près de 3 millions de francs.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 6 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16533,87	+0,52	−14,60
Honk Kong index	10412,56	−2,52	−22,59

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/11	Var. en % 05/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2796,92	−0,90	+20,78
Amsterdam CBS	875,23	−0,38	+35,02
Bruxelles	15026	−0,05	+42,14
Francfort Dax 30	3831,73	−0,90	+32,65
Irlande ISEQ	3709,98	+0,13	+36,11
Londres FT 100	4905,30	−0,06	+19,10
Madrid Ibex 35	6492,92	−0,34	+25,96
Milan MIB 30	22147	−0,05	+41,09
Zurich SMI	5577,10	−0,44	+41,47

Tirage du *Monde* daté jeudi 6 novembre : 491 774 exemplaires. 1

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : les cosmonautes russes de Mir ont réussi,** jeudi 6 novembre, à équiper la station d'un nouveau panneau solaire lors d'une sortie dans l'espace. Désormais huit panneaux solaires sur dix fonctionnent correctement et fournissent à Mir l'énergie qui lui manquait depuis juin. Les deux cosmonautes ont également procédé au verrouillage d'un sas qui isole la station du vide.

■ **TRANSPORTS : d'importantes perturbations du trafic banlieue et grandes lignes** ont été provoquées, jeudi matin 6 novembre, par un incendie dans le chantier de construction de la ligne Eole, gare du Nord à Paris.

■ **UNIVERSITÉ : un local de l'UNEF-ID a été mis à sac par un commando** d'une dizaine de personnes cagoulées, mercredi 5 novembre, à Lyon, peu avant une conférence de presse d'un collectif étudiants auquel participe ce syndicat et qui demande la fermeture de l'Institut d'études indo-européennes, installé à l'université Jean-Moulin (Lyon III) et soupçonné de défendre des thèses racistes. – (*corresp. rég.*)